



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

RAPPORT  
DU  
COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS  
CANADA  
1948 - 49

LIBRARY  
MINISTRY OF THE SOLICITOR  
GENERAL

JUN 29 1987

BIBLIOTHÈQUE  
MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

SUR LES OPÉRATIONS  
DE L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE  
LE 31 MARS 1949

Copyright of this document does not belong to the Crown.  
Proper authorization must be obtained from the author for  
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent  
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent  
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE  
1950

*A Son Excellence le très honorable vicomte Alexander de Tunis, feld-maréchal, C.J., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., C.M., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel préparé par le commissaire des pénitenciers sur les opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1949, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi de 1939 sur les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très obéissant serviteur,

*Le ministre de la Justice,*

STUART S. GARSON.

A l'honorable S. S. Garson, C.P., C.R., LL.D., M.P., ministre de la Justice.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Conformément à l'article 15 de la Loi de 1939 sur les pénitenciers, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint sur les opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1949, ainsi que des extraits de rapports des directeurs et des données statistiques concernant les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

*Le commissaire,*

R. B. GIBSON.

OTTAWA, le 1er septembre 1949.

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I—INTRODUCTION.....	7
II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL.....	7
Personnel de l'administration centrale.....	7
Personnel des pénitenciers.....	8
Radiations des cadres.....	8
Nominations.....	8
Retraites.....	9
Promotions.....	9
Titularisation.....	10
Traitement des fonctionnaires des pénitenciers.....	10
Médaille du service impérial.....	11
III—STATISTIQUE CONCERNANT LA POPULATION PÉNITENTIAIRE.....	11
Récidive.....	12
Incarcérations.....	12
Jeunes détenus.....	13
Mouvement de la population.....	14
Libération conditionnelle.....	15
IV—CRIMINALITÉ.....	15
Criminalité par province.....	16
Nationalité des détenus.....	16
V—SERVICES ÉDUCATIFS AU BÉNÉFICE DES DÉTENUS.....	17
Éducation des illettrés et des quasi-illettrés.....	17
Cours par correspondance—Ministère des Affaires des anciens combattants.....	18
Cours par correspondance—Gouvernement provincial, cours populaires universitaires, organismes privés.....	18
Autres services et avantages éducatifs.....	19
Services éducatifs—Prison des femmes.....	20
VI—BIBLIOTHÈQUES.....	20
VII—CLASSEMENT.....	21
VIII—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS.....	22
IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES.....	23
Cours de formation.....	23
Formation au sein du service.....	24
Bulletin de renseignements destiné aux fonctionnaires.....	24
X—FORMATION PROFESSIONNELLE.....	24
Formation professionnelle durant 1948-1949.....	26
XI—INDUSTRIES DES PÉNITENCIERS.....	30
Personnel.....	30
Organisation de la production.....	31
Contrats de l'État.....	31
Mise en œuvre des matières premières.....	32
Inspection des articles fabriqués.....	32
Articles industriels d'ordre général.....	32
Contrats de l'État.....	33

TABLE DES MATIÈRES—*fin*

	PAGE
<b>XI—INDUSTRIE DES PÉNITENCIERS—<i>fin</i></b>	
Rapport de la production globale.....	36
Valeur de la production industrielle des ateliers, par pénitencier.....	37
Machinerie et outillage.....	37
Sécurité.....	37
Division des services industriels.....	38
Transport motorisé.....	39
Buanderies.....	39
Exploitation agricole.....	39
Production agricole, par pénitencier.....	42
<b>XII—SERVICE DE L'ÉCONOME.....</b>	<b>43</b>
Hygiène dans les cuisines.....	43
Hygiène du personnel des cuisines.....	43
Peinture et décoration.....	43
Formation professionnelle.....	43
Transformation des viandes.....	43
Vente des produits agricoles aux services des économes.....	44
Boulangerie.....	44
Ration des détenus.....	44
<b>XIII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES.....</b>	<b>44</b>
<b>XIV—CONSTRUCTION.....</b>	<b>45</b>
<b>XV—CONCLUSION.....</b>	<b>46</b>
<b>TABLEAUX CONCERNANT LES DÉTENUS—</b>	
Tableau I—Mouvement de la population.....	47
Tableau II—Nationalité.....	48
Tableau III—État civil.....	48
Tableau IV—Durée des peines.....	49
Tableau V—Âge.....	49
Tableau VI—Religion.....	49
Tableau VII—Condamnations antérieures.....	50
Tableau VIII—Emploi des détenus.....	50
Tableau IX—État comparatif des recettes.....	52
Tableau X—État comparatif des déboursés.....	52
Tableau XI—État comparatif des dépenses d'administration pour services rendus et marchandises utilisées.....	52
Tableau XII—Dépenses d'administration par pénitencier et par chapitre principal.....	53
Tableau XIII—Dépenses pour services médicaux et services connexes.....	54
Tableau XIV—Locaux cellulaires.....	54
Tableau XV—Œuvre des organismes d'assistance sociale.....	55
<b>RAPPORTS ANNUELS DES DIRECTEURS—</b>	
Pénitencier de Kingston.....	54
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	59
Pénitencier de Dorchester.....	70
Pénitencier du Manitoba.....	82
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	85
Pénitencier de la Saskatchewan.....	94
Pénitencier de Collin's-Bay.....	98
<b>STATISTIQUE DES DÉTENUS ACCUEILLIS DURANT L'ANNÉE COLLIGÉE PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (TABLE DES MATIÈRES).....</b>	<b>109</b>

RAPPORT ANNUEL  
DU  
COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS  
SUR LES OPÉRATIONS DE  
L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1949

I—INTRODUCTION

1. Au cours de l'année écoulée, il y a eu progrès constant dans l'expansion des moyens nécessaires à la réalisation d'un programme efficace de réhabilitation dans les pénitenciers canadiens. Outre les améliorations matérielles, le Commissaire et son personnel ont cherché à créer dans ces institutions une ambiance qui, d'une part, incitera le personnel des pénitenciers à mieux comprendre quel est le but auquel vise un judicieux programme de correction des détenus et à mieux collaborer à le réaliser. Cette ambiance d'autre part, fera sentir aux détenus les possibilités d'utiliser à bonne fin le temps et les avantages de perfectionnement qui leur sont offerts durant leur période d'incarcération. Une ambiance favorable régnant dans un pénitencier accroît le degré d'harmonie entre le personnel et les détenus et leur permet de faire meilleur usage des moyens disponibles; elle assure également une meilleure discipline et moins de heurts. De plus, la satisfaction dérivant du devoir bien accompli est en elle-même un facteur de première importance dans le travail de réadaptation.

2. On se rend de plus en plus compte que l'objet véritable des prisons n'est pas seulement de garder en lieu sûr ceux qui y sont envoyés, mais de les former, de les relever et de les éduquer afin qu'ils deviennent de meilleurs citoyens. L'expansion de cette "méthode de traitement" et l'obtention des facilités, de la formation, et de l'outillage nécessaires à sa réussite ont été les principaux objectifs sur lesquels s'est concentrée notre activité pendant l'année écoulée.

3. Au cours de l'année passée en revue, un nombre croissant des employés de nos institutions est devenu conscient de ce principe fondamental et ces employés ont tâché de se conformer à cette conviction nouvelle dans l'accomplissement de leur tâche. La plus grande attention donnée aux besoins essentiels du détenu, la meilleure compréhension sympathique de ses problèmes et de ses difficultés, les meilleures chances de réadaptation offertes lors de sa libération, tout prouve qu'on s'intéresse à lui comme être humain. De nombreux détenus ont témoigné individuellement leur appréciation croissante des avantages plus nombreux qui leur sont offerts, et l'on peut directement attribuer certains cas particuliers de réadaptation parfaite au sens du devoir manifesté par des fonctionnaires de pénitenciers et aux avantages plus grands offerts aux détenus. Il est encore trop tôt pour fournir, par des chiffres, la preuve de l'efficacité du nouveau programme. Le nombre de cas particuliers portés à notre attention a cependant été suffisant pour nous encourager et pour justifier une plus grande expansion du programme formulé d'après les conceptions fondamentales ici exposées.

II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

4. L'organisation des cours de formation pour fonctionnaires sur une base permanente a nécessité la nomination d'un directeur de la formation qui vit dans les casernes, dirige les cours et est chargé de la surveillance directe des

fonctionnaires qui les suivent. M. W. F. Johnstone, auparavant attaché au pénitencier de la Colombie-Britannique, a été nommé à ce poste en octobre 1948. Le 8 septembre 1948, M. W. D. Boyd a été nommé directeur des métiers industriels et chargé de la direction et de l'exécution des contrats industriels entrepris pour les autres ministères de l'État, ainsi que de la construction ou de l'agrandissement d'ateliers dans nos pénitenciers, capables de répondre à nos propres besoins. M. J. A. Birchenough, auparavant magasinier au pénitencier de Collin's-Bay et, plus récemment, délégué du Trésor au ministère de la Justice, a été nommé directeur des magasins et vérificateur départemental. Il est chargé de la vérification circonstanciée des comptes pénitentiaires ainsi que d'encourager l'économie dans les méthodes de comptabilité.

## PERSONNEL DES PÉNITENCIERS

### RADIATIONS DES CADRES

5. Les radiations ont été plus nombreuses que l'année précédente: 147 fonctionnaires ont été rayés des cadres contre 128 en 1947-1948. Quatre-vingt dix-sept ont donné leur démission (82 en 1947-1948); 39 ont été mis à la retraite (32 en 1947-1948); 7 ont été congédiés (14 l'année précédente); 3 sont décédés et un fonctionnaire a été muté.

### NOMINATIONS

6. En 1948-1949, sur les 225 fonctionnaires nommés à des postes, 150 étaient d'anciens combattants qui ont fait du service actif outre-mer. Cent-soixante et un gardes, classe 1, ont été nommés et 64 personnes ont été affectées à de nouveaux postes ou des postes laissés vacants dans les services d'administration ou de direction.

La réorganisation du système pénitentiaire, commencée au cours de l'année financière 1947-1948, par la création de 64 postes additionnels, s'est poursuivie pendant l'année courante. Le Conseil du Trésor a autorisé la création de trente et un postes supplémentaires, qui se répartissent comme il suit par pénitencier:

	Direction	Administration	Gardiens	Total
Kingston	1	2	2	5
Saint-Vincent-de-Paul	2	8		10
Dorchester	1	2		3
Manitoba	1			1
Saskatchewan	1	8		9
Colombie-Britannique	1			1
Collin's-Bay	1	1		2
	8	21	2	31

Douze de ces nouveaux postes ont été rendus nécessaires par l'expansion des programmes de formation, savoir six pour le pénitencier de la Saskatchewan: fonctionnaire en chef de formation professionnelle, charpentier, peintre-décorateur, appareilleur à vapeur, machiniste, dessinateur; deux pour celui de Dorchester: fonctionnaire en chef de formation professionnelle, appareilleur à vapeur; quatre pour celui de Saint-Vincent-de-Paul: appareilleur à vapeur, électricien, dessinateur et instituteur adjoint.

7. Le tableau ci-dessous indique le nombre total des fonctionnaires entrés en service ou radiés du service au cours des douze dernières années:

Année	Nominations	Radiations
1937-1938.....	95	62
1938-1939.....	96	53
1939-1940.....	105	53
1940-1941.....	104	60
1941-1942.....	78	113
1942-1943.....	70	113
1943-1944.....	112	92
1944-1945.....	130	114
1945-1946.....	142	153
1946-1947.....	235	188
1947-1948.....	193	128
1948-1949.....	225	147
	1,585	1,276

#### RETRAITÉS

Parmi ceux qui ont été mis à la retraite avec pension, mentionnons le colonel W. H. Craig, directeur du pénitencier de Collin's-Bay, et le sous-directeur T. Duff, du pénitencier de la Saskatchewan. Ce dernier est entré au service des pénitenciers le 1er avril 1922. Tous deux sont des anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Le colonel Craig fut nommé inspecteur-vérificateur au service des pénitenciers le 16 janvier 1933. Il fut chargé de l'administration du pénitencier de Collin's-Bay le 14 juin 1934 et sa nomination comme directeur fut confirmée le 1er juillet 1934. Son temps de service fut prolongé trois fois par arrêté en conseil. M. Craig a rendu des services méritoires et son nom restera associé à celui du pénitencier de Collin's-Bay. Nous souhaitons que ces deux fonctionnaires jouissent, pendant de nombreuses années, d'un repos bien mérité. Parmi ceux qui ont quitté le service à cause de leur âge, mentionnons le garde A. St-Germain, du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, nommé le 1er novembre 1920, et dont le temps de service a été prolongé trois fois. M. St-Germain s'est signalé par ses états de services: en fonctions durant près de 28 ans, il ne s'est jamais absenté une journée pour cause de maladie.

#### PROMOTIONS

9. a) Il me fait plaisir d'annoncer que M. H. Cleeton, sous-directeur, a été promu à la direction du pénitencier de Collin's-Bay le 1er décembre 1948, alors que le colonel Craig a pris sa retraite. M. Cleeton a eu une carrière remarquable parmi le personnel des pénitenciers. Nommé en premier lieu membre du personnel de celui de l'Alberta le 3 mars 1914, il fut muté au pénitencier de Kingston le 1er mai 1920, puis à celui de Collin's-Bay en 1930, promu commis senior en 1931, et sous-directeur en 1942. Le Commissaire et les directeurs ont été ravis de cette promotion bien méritée.

b) M. V. S. J. Richmond, commis-ingénieur du pénitencier de Kingston, entré au service des pénitenciers en 1926, a servi outre-mer avec distinction dans la Deuxième Guerre mondiale où il s'est élevé au grade de lieutenant-colonel, a été promu au poste de sous-directeur du pénitencier de Collin's-Bay le 4 avril 1949.

c) M. G. T. Crofton, nommé chef des gardes en 1930, a été promu au poste de sous-directeur du pénitencier de la Saskatchewan le 18 mars 1949.

d) M. Sydney C. Davidson, commis senior, qui faisait partie du personnel du pénitencier de Kingston depuis 1920, a été promu sous-directeur le 1er mai 1948.

Ces quatre hauts fonctionnaires, dont les promotions ont été autorisées, sont d'abord entrés au service des pénitenciers comme gardes. Tous quatre sont sortis des rangs. Leur avancement prouve que l'on peut se tailler une carrière véritable au service des pénitenciers avec de l'ambition, de l'initiative, de la compétence et le sens des responsabilités.

## TITULARISATIONS

10. Au cours de l'année financière, 120 fonctionnaires ont obtenu leur titularisation, comparativement à 67 l'année précédente.

## TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES DES PÉNITENCIERS

11. Le Commissaire a le plaisir d'annoncer qu'en conformité des mesures prises dans d'autres services de l'État, le gouvernement du Canada a approuvé de nouvelles augmentations importantes dans le traitement de toutes les classes d'employés des pénitenciers. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'augmentation annuelle:

Position	Échelle des traitements
Comptable, classe 1.....	2880-3000-3120-3180 (120)
Comptable, classe 2.....	3060-3180-3300 (120)
Comptable adjoint.....	2400-2520-2640-2700 (120)
Assistant du chef des gardes.....	2760-2880-3000-3060 (120)
Ingénieur adjoint (outillage).....	2580-2700-2820-2880 (120)
Ingénieur adjoint (eau).....	2580-2700-2820-2880 (120)
Instructeur fermier adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Fonctionnaire d'hôpital adjoint.....	2160-2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Instituteur adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Instituteur adjoint bibliothécaire.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Économiste adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Magasinier adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Instructeur-tailleur adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Ferblantier adjoint.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Teneur de livres.....	2240-2100-2160-2220-2280-2340 (60)
Commis-censeur.....	2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Aumônier (à service continu).....	3180
Aumônier (à service intermittent).....	1980
Chef des gardes.....	2880-3000-3120-3240-3360-3480 (120)
Instructeur en chef des métiers.....	2880-3000-3120-3240-3360-3480 (120)
Fonctionnaire en chef de formation professionnelle.....	2880-3000-3120-3240-3360-3480 (120)
Fonctionnaire chargé du classement, classe 1.....	2700-2820-2940-3060 (120)
Fonctionnaire chargé du classement, classe 2.....	3060-3180-3300-3420 (120)
Commis du personnel.....	2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Commis du chef des gardes.....	2100-2160-2220-2280-2340-2400 (60)
Commis du sous-directeur.....	2100-2160-2220-2280-2340-2400 (60)
Mécanicien-dentiste.....	2460-2580-2700-2760 (120)
Dentiste (à service intermittent).....	2580
Sous-directeur, classe 1.....	3840-4020-4200-4380-4440 (180) (moins le casuel 444)
Sous-directeur, classe 2.....	4440-4620-4740 (180) (moins le casuel 474)
Ingénieur, classe 1.....	2880-3000-3060 (120)
Ingénieur, classe 2.....	3060-3180-3300-3360 (120)
Commis-ingénieur.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Greffier de l'exécutif.....	3300-3420-3540-3660-3780 (120)
Instructeur agricole.....	2580-2700-2820-2880 (120)

Position	Échelle des traitements
Chauffeur.....	2100-2160-2220-2280-2340-2400 (60)
Garde, classe 1.....	1980-2040-2100-2160-2220-2280 (60)
Garde, classe 2.....	2220-2340-2460 (120)
Commis-censeur-gardien.....	2040-2100-2160-2220-2280-2340 (60)
Employé de ferme.....	2100-2160-2220-2280-2340-2400 (60)
Éleveur.....	2160-2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Garde-messager.....	1980-2040-2100-2160-2220-2280 (60)
Garde-magasin.....	1980-2040-2100-2160-2220-2280 (60)
Garde-surveillant.....	2040-2100-2160-2220-2280-2340 (60)
Fonctionnaire d'hôpital.....	2460-2580-2700-2760 (120)
Instructeur.....	2580-2700-2820-2880 (120)
Instructeur dans la fabrication des balais.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Instructeur dans la fabrication des brosses.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Instructeur de dessin.....	2580-2700-2820-2880 (120)
Instructeur dans les travaux de réparation rurale (form. prof.).....	2580-2700-2820-2880 (120)
Surveillant.....	2400-2520-2640-2760 (120)
Bibliothécaire.....	2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Surveillante.....	1680-1740-1800-1860-1920-1980 (60)
Surveillante en chef.....	2280-2400-2520-2580 (120)
Surveillante en chef adjointe.....	1980-2040-2100-2160-2220-2280 (60)
Préposée à la formation.....	1980-2040-2100-2160-2220-2280 (60)
Psychiatre (à service continu).....	3180-3300-3420-3540-3660-3780 (120)
Psychiatre (à service intermittent).....	2580
Psychologue.....	2760-2880-3000-3120-3180 (120)
Instructeur de culture physique.....	2220-2280-2340-2400-2460-2520-2580 (60)
Médecin (à service continu).....	3840-3960-4080-4200-4320-4440 (120)
Médecin (à service intermittent).....	2700
Instituteur.....	2580-2700-2820-2880 (120)
Commis senior, classe 1.....	2400-2520-2640-2760-2880 (120)
Commis senior, classe 2.....	2580-2700-2820-2940-3060-3180 (120)
Commis-sténographe senior.....	2220-2280-2340-2400-2460 (60)
Économe, classe 1.....	2580-2700-2820-2880 (120)
Économe, classe 2.....	2580-2700-2820-2940-3060-3180 (120)
Magasinier.....	2580-2700-2820-2880 (120)
Directeur, classe 1.....	5040-5280-5520-5640 (240) (moins le casuel 564)
Directeur, classe 2.....	5700-5940-6180-6300 (240) (moins le casuel 630)

MÉDAILLE DU SERVICE IMPÉRIAL

12. Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner la médaille du service impérial au garde Thomas Tobin, du pénitencier de Kingston, en reconnaissance de ses services prolongés et méritoires. Le garde Tobin est entré en service le 1er décembre 1914 et a été mis à la retraite à cause de son âge le 29 mai 1944.

III—STATISTIQUE CONCERNANT LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

13. Les tableaux I à VIII, qui paraissent à la fin du présent rapport, fournissent le détail de la population des détenus le 31 mars 1949. Leur nombre a sans cesse augmenté. Le 31 mars 1944, il était de 3,078; en 1945, il s'élevait à 3,129; en 1946, à 3,362; en 1947, à 3,752; en 1948, à 3,851. Le 31 mars 1949, le nombre total de détenus inscrits aux registres des pénitenciers était de 4,225 (y compris 87 femmes), soit une augmentation générale de 374 sur l'année précédente, ou de 9.7 p. 100. Il faut remonter à l'année 1933 pour trouver un chiffre supérieur. Le nombre de femmes incarcérées, qui n'avait jamais dépassé 60 avant 1947,

s'éleva à 74 en 1948 et à 87 en 1949. Au nombre de celles-ci se trouvent douze femmes doukhobores. Le tableau suivant indique le nombre total des détenus au cours des dix-neuf dernières années:

Année	Population	Année	Population
1930.....	3,187	1940.....	3,772
1931.....	3,714	1941.....	3,688
1932.....	4,164	1942.....	3,232
1933.....	4,587	1943.....	2,968
1934.....	4,220	1944.....	3,078
1935.....	3,552	1945.....	3,129
1936.....	3,098	1946.....	3,362
1937.....	3,264	1947.....	3,752
1938.....	3,580	1948.....	3,851
1939.....	3,803	1949.....	4,225

### RÉCIDIVE

14. Le tableau VII indique que le taux des récidivistes a été de 78·9 p. 100, soit 0·59 p. 100 de plus qu'en 1947-1948. Ce taux tient compte cependant du casier judiciaire antérieur et de toutes les périodes d'incarcération précédentes, que le détenu ait purgé sa peine au pénitencier ou ailleurs.

15. Si l'on ne tient compte que des peines purgées au pénitencier, on trouve que sur un total de 4,225 détenus, 2,525, ou 59·76 p. 100, y étaient écroués pour la première fois. Les autres 1,700 détenus, ou 40·24 p. 100, purgeaient leur deuxième peine au moins dans une institution pénitentiaire. Le tableau ci-dessous fournit les données exactes et les proportions, pour chaque institution, des condamnations antérieures au pénitencier.

	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique		
Aucune.....	2,525	59.76%	328	737	369	283	215	331	262
1.....	853	1 20.18%	139	223	214	8	83	80	106
2.....	448	7 10.60%	59 2	104 4	135 4	0	56 1	33 1	61 2
3.....	210	0 4.94%	33 6	47 1	65 7	1	19 8	21 4	24 1
4 ou plus.....	189	0 4.47%	30 1	44 8	57 1	0 9	25 3	8 2	25 6
4,225	589	1,155	840	292	398	473	478		

REMARQUE:—Parmi les 216 récidivistes du pénitencier de la Colombie-Britannique, il y avait 45 Doukhobors (hommes); parmi les 142 du pénitencier de la Saskatchewan, 13 venaient de l'Ontario et du Québec; parmi les 183 récidivistes du Manitoba, 127 venaient du Québec et de l'Ontario; parmi les 261 de la colonie pénitentiaire de Dorchester, 62 venaient de provinces autres que les Maritimes.

16. Durant l'année financière 1947-1948, 45·5 p. 100 de nos détenus purgeaient au moins leur deuxième peine au pénitencier, comparativement à 40·24 p. 100 en 1948-1949. Cela représente une diminution de la récidive de 5·21 p. 100. Il est trop tôt pour attribuer cette diminution au programme préventif inauguré il y a deux ans, mais nous croyons que le public en général la remarquera avec intérêt en dépit de l'augmentation de 9·7 p. 100 du nombre des détenus, par rapport à celui de l'année précédente.

### INCARCÉRATIONS

17. Le nombre total des hommes reçus dans les institutions pénitentiaires a été de 1,843, soit 296 de plus que l'année précédente. Parmi ces 1,843, 421,

soit 22·84 p. 100, n'avaient jamais été condamnés auparavant. Parmi les autres, 696 revenaient au pénitencier au moins pour la deuxième fois. Sur les récidivistes, 14·9 p. 100 venaient de la campagne et 84·5 p. 100 des centres urbains.

JEUNES DÉTENUS

18. Le 31 mars 1949, le nombre des jeunes détenus était de 481, contre 497 l'année précédente, soit 16 de moins. Il y en avait 1,018 appartenant au groupe de 21 à 25 ans, soit 167 de plus que l'année précédente. Le tableau suivant indique, depuis 1939, quelle était, au 31 mars, la population des détenus âgés de moins de 21 ans et celle des détenus âgés de moins de 25 ans.

Année	Population totale de tout âge	Moins de 21 ans	Pour-cent du total	21 à 25 ans	Pour-cent du total
1939.....	3,803	390	10.3	781	20.5
1940.....	3,772	463	12.3	827	21.9
1941.....	3,688	465	12.6	700	18.9
1942.....	3,232	421	13.02	632	19.5
1943.....	2,969	447	15.1	559	18.8
1944.....	3,078	486	15.8	702	22.8
1945.....	3,129	455	14.5	739	23.6
1946.....	3,362	452	13.4	786	23.4
1947.....	3,752	519	14.1	848	22.6
1948.....	3,851	497	12.9	851	22.09
1949.....	4,225	481	11.38	1018	24.09

19. Au cours de la présente année financière, le nombre des détenus de moins de 21 ans reçus dans nos pénitenciers était de 309, soit 8 de plus que l'année précédente. Ce chiffre représente 16·76 p. 100 du total des détenus reçus. Le tableau ci-dessous indique, par année financière, le nombre des jeunes détenus entrés au pénitencier depuis le 1er avril 1937 jusqu'au 31 mars 1949.

Année terminée	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Total
Le 31 mars 1938.....	1	17	27	61	64	69	239
Le 31 mars 1939.....	3	20	38	67	97	83	308
Le 31 mars 1940.....	1	12	30	77	72	73	265
Le 31 mars 1941.....	2	20	33	56	79	71	261
Le 31 mars 1942.....	1	6	33	41	68	52	201
Le 31 mars 1943.....	10	15	49	42	71	66	253
Le 31 mars 1944.....	4	20	56	87	93	94	354
Le 31 mars 1945.....	2	12	40	68	84	75	281
Le 31 mars 1946.....	4	15	51	69	93	101	333
Le 31 mars 1947.....	4	19	44	70	113	89	339
Le 31 mars 1948.....	2	15	42	75	100	67	301
Le 31 mars 1949.....	4	18	49	64	83	91	309

20. Parmi ces 309 détenus, 125, ou 38 p. 100, n'avaient aucun casier judiciaire antérieur. Les 184 autres avaient passé par les institutions pénales suivantes:

Prison.....	101
École de réforme.....	25
Pénitencier.....	7
Prison et école de réforme.....	38
Prison et pénitencier.....	7
École de réforme et pénitencier.....	4
Prison, école de réforme et pénitencier.....	2

Parmi les jeunes récidivistes, 20 ou 10.86 p. 100 avaient déjà fait du pénitencier.

#### MOUVEMENT DE LA POPULATION

21. Le nombre des condamnations aux pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul dépasse encore celui des condamnations dans les autres parties du pays. Il a donc fallu transférer de temps en temps des prisonniers de ces deux pénitenciers à ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et de Dorchester. Le travail est accéléré au pénitencier de Collin's-Bay afin de terminer au plus tôt la nouvelle aile cellulaire destinée aux délinquants primaires et aux détenus corrigibles. Une fois terminée, la nouvelle aile permettra de décongestionner les pénitenciers plus importants. Des dortoirs sont également en voie de construction aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Collin's-Bay.

22. Le 31 mars 1949, le nombre total des détenus de Dorchester était de 589. La répartition par province était la suivante: 16 de l'île du Prince-Édouard; 182 du Nouveau-Brunswick; 260 de la Nouvelle-Écosse. Un détenu avait été condamné par une Cour martiale; 110 venaient du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et 20 de celui de Kingston.

23. Au Manitoba, le nombre total des détenus était de 398. De ce nombre, 148 venaient du Manitoba; 2 de l'Alberta; 91 de cette partie de l'Ontario qui s'étend à l'Ouest du méridien de 85 degrés 20 minutes de longitude ouest. Un détenu avait été condamné en campagne par une Cour martiale; 83 venaient du pénitencier de Kingston et 73 de celui de Saint-Vincent-de-Paul.

24. Au pénitencier de la Saskatchewan, sur un total de 473 détenus, 82 venaient de la province même; 270 de l'Alberta, 17 du Manitoba, 6 du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, 7 des Territoires du Nord-Ouest. Un avait été condamné en campagne par une Cour martiale; 85 venaient du pénitencier de Kingston et 5 de celui de Collin's-Bay.

25. a) S'il n'y avait pas eu de déplacements, le nombre des détenus (hommes) au pénitencier de Kingston, le 31 mars 1949, aurait été de 949. Le nombre de ceux qui ont été transférés de Kingston à Collin's-Bay n'est pas compris dans ce chiffre. Cette dernière institution comptait 292 détenus le 31 mars 1949, dont six venaient du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le nombre total de personnes condamnées dans la province d'Ontario et incarcérées était alors de 1,326.

b) S'il n'y avait pas eu de déplacements au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le nombre total des détenus y aurait été de 1,350 le 31 mars 1949.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

26. En vertu de la Loi des libérations conditionnelles, 285 détenus ont été libérés au cours de l'année écoulée, à condition de se bien conduire. Durant l'année financière 1947-1948, 333 ont joui de ce privilège. Les chiffres comparatifs par pénitencier sont les suivants:

DÉTENUS LIBÉRÉS EN VERTU DE LA LOI DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Pénitencier	1948-1949	1947-1948
Kingston.....	14	16
Saint-Vincent-de-Paul.....	95	130
Dorchester.....	86	72
Manitoba.....	10	24
Colombie-Britannique.....	36	33
Saskatchewan.....	23	26
Collin's Bay.....	21	32
	285	333

IV—CRIMINALITÉ

27. La population totale du Canada en 1948 a été établie à 12,883,000 habitants. Le nombre de détenus inscrits aux registres était de 4,225 le 31 mars 1949, c'est-à-dire qu'il y avait un détenu par 3,049 habitants. Il est peut-être intéressant d'indiquer, par décennie, la proportion des détenus par rapport à la population générale du Canada depuis 1881.

Année	Population du Canada	Nombre de détenus	Nombre d'habitants par détenu
1881.....	4,320,810	1,218	3,550
1891.....	4,833,239	1,258	3,869
1901.....	5,371,315	1,382	3,886
1911.....	7,206,643	1,865	3,912
1921.....	8,787,949	2,150	4,087
1931.....	10,376,786	3,714	2,783
1941.....	11,506,655	3,688	3,120
1949.....	12,883,000	4,225	3,049

Si l'on ne tient pas compte de l'année 1931, année de la dépression, on remarquera que la proportion de la présente année financière est la plus haute jamais atteinte. La fréquence du crime augmente au Canada comme partout à travers le monde.

## CRIMINALITÉ PAR PROVINCE

28. Il est peut-être intéressant d'établir le degré de criminalité par province. Le 31 mars 1949, le nombre des détenus condamnés dans chaque province était le suivant:

Province	Détenus purgeant leur peine	Population approximative de la province (1948)	Nombre d'habitants par détenu
Alberta.....	272	846,000	3,110
Colombie-Britannique.....	478	1,082,000	2,263
Manitoba.....	165	757,000	4,587
Nouveau-Brunswick.....	182	503,000	2,763
Nouvelle-Écosse.....	260	635,000	2,442
Ontario.....	1,326	4,297,000	3,240
Île du Prince-Édouard.....	16	93,000	5,812
Québec.....	1,350	3,792,000	2,808
Saskatchewan.....	82	854,000	10,414

La population du Québec et de l'Ontario, qui s'élève à 8,089,000 habitants, représente les deux tiers de la population totale du Canada. Le 31 mars 1949, le nombre total des détenus condamnés dans ces deux provinces et incarcérés était de 2,676, soit 63.33 p. 100 de la population totale des pénitenciers.

29. Les chiffres mentionnés au paragraphe qui précède indiquent que la proportion des criminels, par rapport à la population des provinces, est plus élevée dans celles du littoral situées sur les routes maritimes mondiales, sauf dans l'île du Prince-Édouard.

## NATIONALITÉ DES DÉTENUS

30. A la fin de la présente année financière, 3,736 détenus étaient de nationalité canadienne; 173 étaient nés dans les Îles Britanniques ou dans un autre pays britannique; 316 étaient d'extraction étrangère. Le tableau ci-dessous indique la nationalité des détenus par institution:

Pénitencier	Canada	Îles Britanniques ou autres pays britannique	Pays étrangers	Total
Dorchester.....	508	41	40	589
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,120	11	24	1,155
Kingston.....	733	39	68	840
Collin's Bay.....	254	15	23	292
Manitoba.....	333	17	48	398
Saskatchewan.....	407	16	50	473
Colombie-Britannique.....	381	34	63	478
Total.....	3,736	173	316	4,225
Pour-cent.....	88.43	4.09	7.48	

Les groupes les plus importants parmi les détenus nés à l'étranger sont les suivants: États-Unis, 99; Russie, 58; Pologne, 39; Autriche, 15; Italie, 9; Tchécoslovaquie, 8; Hongrie, 8.

En ce qui concerne les trois groupes indiqués plus haut, il vaut la peine de noter que ces chiffres se rapportent aux années financières 1938-1939 (avant la guerre); 1940-1941 (durant la guerre) et 1948-1949:

Année	Canada	%	Îles Britanniques ou autre pays britannique	%	Pays étrangers	%	Total des détenus
1938-39.....	3,028	79.62	301	7.91	474	12.46	3,803
1940-41.....	3,010	81.61	256	7.01	419	11.36	3,688
1948-49.....	3,736	88.43	171	4.01	316	7.48	4,225

Ces chiffres indiquent clairement qu'il y a eu diminution constante du nombre des détenus nés en dehors du Canada, alors que le nombre de ceux qui sont d'origine canadienne est passé de 79.62 p. 100 en 1939 à 88.43 p. 100 en 1949.

## V—SERVICES ÉDUCATIFS AU BÉNÉFICE DES DÉTENUS

31. L'éducation n'est pas une panacée contre le crime, comme du reste, les facilités d'éducation offertes à l'intérieur de la prison ne sont pas l'unique moyen de réforme. Toutefois, comme l'a souligné la Commission royale, et l'on ne peut trop y insister, le détenu n'est pas simplement un criminel à réformer mais un adulte à réadapter. Alors qu'un mode du traitement auquel sont soumis les détenus, à lui seul, ne peut résoudre le problème de leur réforme, il faut admettre que les facilités d'éducation et de formation actuelles et accrues offertes dans l'enceinte des pénitenciers contribuent à l'épanouissement d'une atmosphère éducative de plus en plus propre à la réadaptation. De fait, voilà, probablement le point le plus important du programme d'éducation.

### ÉDUCATION DES ILLETTRÉS ET DES QUASI-ILLETTRÉS

32. En conformité des règlements, il y a des classes pour les analphabètes aptes à apprendre, et pour les détenus qui n'ont pas atteint le niveau d'instruction exigé à l'âge maximum de la fréquentation de l'école obligatoire exigé dans la province où est situé le pénitencier (En sont exemptés les détenus jugés inaptes ou d'un niveau intellectuel si bas qu'ils ne tireraient probablement aucun profit de la fréquentation scolaire).

33. D'après ces dispositions, il y a des classes organisées dans chaque pénitencier et les détenus inscrits ont deux ou trois demi-journées de classe par semaine de septembre à juin. Voici le nombre des inscriptions par pénitencier au 31 mars 1949:

Dorchester.....	51
Saint-Vincent-de-Paul.....	156
Kingston.....	39
Collin's-Bay.....	26
Manitoba.....	53
Saskatchewan.....	36
Colombie-Britannique.....	51
<b>TOTAL.....</b>	<b>412</b>

COURS PAR CORRESPONDANCE—MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS  
COMBATTANTS

34. La permission de cours aux anciens combattants dans les pénitenciers a été accordée le 1er avril 1947, celle pour les détenus qui ne sont pas ex-militaires, le fut, à la demande et aux frais du ministère de la Justice, en janvier 1948.

35. Certains anciens combattants ayant commencé de suivre des cours avant leur incarcération, continuèrent après; au début, il y eut peu d'inscriptions d'ex-militaires et d'autres détenus, mais à mesure que les détenus se rendirent compte des avantages à leur disposition, leur nombre augmenta rapidement et monte encore (ainsi en avril 1949, il y eut 57 demandes d'anciens combattants et 70 d'autres). Le directeur de la formation dans les institutions auprès du ministère des Affaires des anciens combattants donne le tableau suivant pour l'année financière 1948-1949:

	Ex-militaires	Autres
Demandes reçues.....	598	735
Diplômes délivrés.....	356	259
Nombre de détenus suivant des cours au 31 mars 1949.....	277	289

36. Le rapport du surintendant de la formation dans les institutions ci-dessus fournit pour l'année, relativement aux échecs, aux interruptions après un ou plusieurs examens ou par suite de mise en liberté, les totaux que voici:

Ex-militaires.....	311
Autres.....	233

37. Il y a apparemment une forte proportion d'interruptions, mais il faut noter que bien des détenus, probablement pleins d'espoir lors de l'inscription, trouvent les cours trop difficiles pour eux ou trop difficiles à suivre, parce qu'ils sont interrompus dans leurs études par d'autres occupations. L'important, c'est que tous savent maintenant que ces avantages leur sont fournis; durant l'année, 615 élèves ont terminé les cours avec succès, et d'après les registres, les moyennes obtenues dépassaient celles d'autres étudiants anciens combattants. La création de ces cours a été un remarquable pas de l'avant, fort apprécié des détenus.

38. Il convient peut-être de signaler qu'il n'y a pas de cours organisés par le ministère des Affaires des anciens combattants au pénitencier de la Colombie-Britannique; le programme provincial appliqué au pénitencier est si satisfaisant qu'il semble approprié à tous nos besoins. En outre, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a organisé des cours par correspondance qui se donnent gratuitement depuis des années et il existe un étroit esprit de collaboration entre nos services éducatifs et la section des cours par correspondance du ministère de l'instruction publique de la Colombie-Britannique.

COURS PAR CORRESPONDANCE—GOUVERNEMENT PROVINCIAL,  
COURS POPULAIRES UNIVERSITAIRES, ORGANISMES PRIVÉS

39. Les divers ministères provinciaux de l'Instruction publique donnent aussi des cours par correspondance. Certains de ces ministères offrent à ce sujet des programmes d'étude tout à fait étendus et satisfaisants; d'autres, des programmes un peu plus restreints. Cinq provinces offrent des cours gratuits aux détenus dont la province est le lieu de résidence habituel. Le ministère de la Justice félicite de nouveau les divers ministères provinciaux pour le bienveillant intérêt qu'ils lui ont témoigné, ainsi que pour la généreuse collaboration qu'ils lui ont apportée durant l'année.

40. Un petit nombre de détenus ayant fait des études plus avancées sont inscrits aux cours populaires de certaines universités. Quelques autres bénéficient, à leurs propres frais, de cours donnés par correspondance par d'autres institutions, comme les écoles internationales de cours par correspondance, l'Institut Alexander d'Hamilton, l'Institut de science et de technologie, et ainsi de suite.

41. Voici le tableau, présenté par les professeurs des différents pénitenciers, de l'inscription globale au 31 mars:

Dorchester.....	69
Saint-Vincent-de-Paul.....	296
Kingston.....	196
Collin's-Bay.....	141
Manitoba.....	133
Saskatchewan.....	125
Colombie-Britannique.....	245
	1,205

Ce total comprend les élèves des cours élémentaires par correspondance, des cours supérieurs par correspondance (cours théoriques et cours pratiques), des cours populaires d'universités et des cours spécialisés, ainsi que des cours donnés alors par le ministère des Affaires des anciens combattants. Mais ce total n'est pas le total des cours suivis durant l'année financière, car un grand nombre d'élèves ont continué et terminé leurs études durant l'année. C'est le total à la date du 31 mars.

#### AUTRES SERVICES ET AVANTAGES ÉDUCATIFS

42. Les pénitenciers de la Colombie-Britannique, de Kingston et de Collin's-Bay ont offert au cours de l'année des conférences données par des professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université Queen's. Ces conférences servent de complément au programme ordinaire d'étude et sont attendues avec impatience par les détenus qui les suivent. En certains cas, il est facultatif d'y assister; en d'autres, vu la spécialisation du sujet, on n'admet qu'un plus petit nombre de détenus. Nous espérons que le programme de conférences par des professeurs compétents de l'extérieur pourra continuer l'an prochain.

43. Le pénitencier de la Colombie-Britannique a donné un cours, organisé l'année précédente, de géologie et de minéralogie: il a pu le faire aussi grâce à la collaboration de l'Université de la Colombie-Britannique. Le but de ce cours est de mettre des détenus à même de bénéficier de l'aide aux prospecteurs offerte par le gouvernement provincial. Dix des dix-neuf élèves inscrits ont suivi le cours avec succès. Avec la collaboration de l'*Industrial First Aid Attendants Association* de la Colombie-Britannique, nous avons organisé une petite classe d'enseignement des premiers secours à donner aux accidentés dans l'industrie. L'un des détenus, ayant reçu son certificat provincial d'infirmier-secouriste, est maintenant employé à ce titre dans l'industrie.

44. Toutes les institutions sont maintenant pourvues de cinéprojecteurs mis à la disposition des diverses sections. Outre l'usage de films instructifs dans les sections de la production industrielle et de la formation professionnelle, on offre de temps en temps durant l'année scolaire des programmes convenables de courtes bandes instructives. Des cinéprojecteurs à courtes bandes sont maintenant à la disposition de chaque pénitencier. Notre intention est d'employer plus souvent ces deux utiles moyens d'instruction.

45. Le rapport de l'an dernier signalait que la rénovation des salles de classe dans les pénitenciers était en voie d'exécution. Ce travail a été accéléré durant l'année. Peu à peu toutes nos salles de classe acquièrent un aspect plus attrayant et sont garnies de meubles convenant mieux à leur but.

46. Nous prévoyons que le nouveau bâtiment scolaire au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en chantier durant le cours de l'année, sera prêt à être occupé au début de l'automne de 1949. Il fournira aux services éducatifs des locaux non seulement convenables, mais presque idéals pour l'enseignement des jeunes détenus comme des adultes: il a été dessiné spécialement pour l'enseignement et il est séparé des autres bâtiments par un espace suffisant à éviter toute gêne infligée au travail scolaire.

#### SERVICES ÉDUCATIFS—PRISON DES FEMMES

47. On s'est occupé de l'amélioration des services éducatifs de la prison des femmes, à Kingston. Une enquête a été tenue sur les besoins des détenues et à la fin de l'année financière on a approuvé la nomination d'un fonctionnaire spécial de l'instruction dans ce pénitencier. Il sera chargé des services éducatifs, aussi bien que des travaux d'amateurs, des distractions et du classement. Au cours de l'année un groupe de dames zélées de la ville de Kingston ont organisé, avec l'aide de nos services éducatifs et des autorités de l'endroit, une société Elizabeth Fry, dont le but est d'aider la surveillante en chef de la prison des femmes à élaborer un programme convenable d'instruction, de récréation et de soins aux convalescentes. Plusieurs membres de cette société ont reçu l'autorisation de faire des visites régulières à la prison à ces fins. On projette pour l'an prochain de nommer un titulaire, dont la collaboration avec la susdite société améliorera grandement, espère-t-on, le programme pour les détenues.

#### VI—BIBLIOTHÈQUES

48. L'une des plus sérieuses critiques adressées à la vie pénitentiaire porte sur le temps que le détenu passe forcément en cellule. Cette circonstance fait qu'il est très nécessaire de lui fournir un nombre convenable de lectures bien choisies. Il est évident que la masse des détenus préfère des lectures légères. Tous nos pénitenciers ont toutefois un plus grand nombre qu'on le pense d'habitude de détenus intéressés aux lectures sérieuses. D'un côté l'on a fait tout son possible pour contenter la majorité des détenus, et de l'autre, on s'est efforcé d'améliorer la qualité des livres à la disposition de ceux d'un esprit plus sérieux. A la suite d'arrangements, les bibliothécaires choisissent des livres dans les catalogues d'éditeurs, et les pénitenciers ont été autorisés à acheter tous les livres directement. Cette méthode de laisser à chaque pénitencier le choix des achats permet à chacun d'eux de se procurer un aliment intellectuel varié et convenable. Chaque bibliothèque est abonnée à une quantité suffisante autant que variée de revues et périodiques courants. Les détenus peuvent aussi obtenir la permission de s'abonner à leurs propres frais à des périodiques autorisés. Quand tous les numéros ont été lus par le détenu, ils deviennent la propriété de la bibliothèque et sont prêtés à d'autres détenus. Bien qu'il faille exercer une certaine censure à l'égard des lectures, nous estimons que les règlements actuellement en vigueur ont l'élasticité voulue et que le nombre de livres et de périodiques disponibles est à la fois varié et de plus en plus approprié. La mise en circulation des journaux quotidiens est interdite à l'intérieur de la prison; tou-

tefois, comme on les autorise à écouter par haut-parleur les radio-reportages quotidiens, les détenus peuvent de la sorte se tenir quelque peu au courant des événements du monde extérieur.

Pénitencier	Nombre de volumes de la bibliothèque	Livres prêtés		Revues prêtées	
		Nombre	Moyenne par détenu	Nombre	Moyenne par détenu
Colombie-Britannique.....	3,390	50,099	109.1	131,694	286.9
Saskatchewan.....	4,922	43,276	112.9	72,291	188.7
Manitoba.....	3,208	50,140	139.2	74,764	207.6
Kingston.....	13,010	108,822	133.8	66,754	82.1
Collin's-Bay.....	8,485	40,056	138.1	39,954	137.7
Saint-Vincent-de-Paul.....	8,761	57,641	49.9	160,836	139.4
Dorchester.....	2,646	73,411	137.9	131,198	246.6
Total.....	44,422	423,445	106.1	677,491	169.8

49. Quelques pénitenciers ne disposent pas de locaux suffisants pour la bibliothèque. Celle du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a été considérablement réaménagée et améliorée au cours de l'année, et celle du pénitencier de la Colombie-Britannique, déménagée dans un local neuf et plus spacieux.

## VII—CLASSEMENT

50. Le rapport de 1947-1948 traitait assez au long du problème du classement. Répétons qu'une méthode appropriée de classement est la condition préalable et importante de tout programme de séparation et de traitement des détenus. Les préposés au classement nommés l'an dernier sont toujours en fonctions, devenant plus aptes à remplir leur tâche importante à mesure qu'ils acquièrent plus d'expérience. Ils interrogent maintenant chaque nouveau venu à tour de rôle et mettent son dossier à la disposition de la Commission de classement de l'institution, qui en prend connaissance à ses réunions régulières.

51. Tous les détenus ont maintenant leur dossier: de cette façon, on accumule peu à peu une documentation qui est non seulement d'utilité actuelle aux autorités du pénitencier, au Commissaire des pénitenciers et au directeur du service de rémission de peine, mais qui, espère-t-on, fournira une source de recherches et d'études sur le sujet.

52. Il y a une forte augmentation du nombre des détenus qui demandent un entretien pour conseils sur des questions personnelles, parfois des questions concernant la prison, d'autres fois des questions d'ordre personnel ou familial qui les préoccupent. Le total des entretiens de tout genre donnés par les préposés au classement dans les institutions s'est élevé à 7,436 durant l'année financière.

53. Le préposé au classement, au cours des entretiens, joue le rôle d'un guide, complète le rôle des aumôniers en pareil cas et peut fréquemment régler des difficultés, contribuant de la sorte à la réforme et à la réadaptation des détenus, au pénitencier et après leur libération.

54. Il y a sans cesse des échanges de vues entre les préposés au classement, le haut personnel et de plus en plus avec les fonctionnaires de garde qui reconnaissent que le préposé au classement peut leur fournir des renseignements utiles pour la solution de cas particuliers difficiles. Cette collaboration contribue immensément à l'amélioration de l'ambiance du pénitencier et à l'efficacité du programme de réforme.

55. Quelques-uns des pénitenciers ont inauguré l'emploi de tests psychologiques (d'intelligence, d'aptitudes, d'émotivité, etc.). On n'en est encore qu'au stade expérimental, mais l'expérimentation de tests comme le *Weschler-Bellevue* et le *Minnesota Multiphasic* dénote qu'il serait bon d'employer régulièrement des épreuves de ce genre lors des formalités d'érou. Bien que chaque préposé au classement ait déjà à sa disposition un commis à temps continu, il y a à ce moment trop de travail à entreprendre pour qu'on puisse dès maintenant mettre en œuvre un programme de tests réguliers et obligatoires dans tous les pénitenciers.

56. Le préposé au classement continue de s'intéresser aux problèmes des détenus libérés. A l'heure actuelle, ses deux principales besognes consistent à veiller à l'adaptation du détenu éroué et à prendre des arrangements satisfaisants au sujet de la réadaptation après la sortie.

57. L'expérience acquise jusqu'à présent montre que la nomination de préposés au classement bien formés et expérimentés a été une mesure très utile. Le classement approprié est la cheville ouvrière d'un bon programme de réforme et nous sommes heureux d'avoir obtenu, au premier stade de la mise en œuvre du programme de classement, les services d'un groupe d'aides aussi bien qualifiés.

#### VIII—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

58. Toutes les améliorations de méthodes de réforme serviraient à peu de chose si, au moment de la libération du détenu, il n'y avait pas de services ayant comme but de l'aider à prendre sa place normale de membre actif de la société. On a fait remarquer avec raison que, dans la plupart des cas, la vraie punition des détenus commence non à l'incarcération, mais à la sortie de prison.

59. Des progrès encourageants ont été réalisés dans l'organisation et la valeur des sociétés d'aide aux détenus en toutes les parties du Canada. Il faut signaler en particulier les qualités de direction tenace et habile témoignées à cet égard par M. J. Alex. Edmison, C.R., de Toronto, président de l'Association pénale du Canada.

60. Les sociétés d'aide aux détenus, connues pour la plupart sous le nom de sociétés John Howard, fonctionnent dans la plupart des centres peuplés du Canada, la dernière organisée étant la *John Howard Society* du Nouveau-Brunswick, avec siège à Moncton. La Société d'orientation et de réhabilitation sociale, à Montréal, et la Société de réadaptation sociale, à Québec, assistent avec soin les libérés de langue française.

61. Au cours de l'année financière, pour la première fois dans l'histoire du pays, le gouvernement fédéral a accordé des subventions à tous les organismes venant en aide aux libérés des pénitenciers fédéraux.

62. L'Armée du Salut, qui s'est toujours intéressée, sur le plan national et par ses sections locales, au sort des infortunés, continue d'apporter une aide fort appréciée.

63. Au cours de l'année, le Service national de placement a rendu de grands secours. La Commission d'assurance-chômage, par l'intermédiaire de ses bureaux locaux, est bien placée pour aider à fournir de l'emploi. Avec l'approbation et la collaboration du directeur du Service de placement et de la division des placements spéciaux, les préposés aux bureaux locaux ont rendu d'incalculables services, allant très souvent bien au delà du travail de routine; en certains cas les préposés locaux ont participé activement à l'œuvre de la société locale d'aide aux détenus.

64. Le rapport de l'année 1947-1948 exprimait l'espoir de développer au Canada un genre de secours aux détenus libérés qui pourrait être, à certains égards, unique. Quoiqu'il reste beaucoup à faire, on est déjà arrivé à un très

haut degré de collaboration entre les divers organismes qui s'occupent de la réadaptation des détenus libérés. Il n'y a jamais eu trace de friction ou de jalousie entre ces sociétés; toujours c'est le bien-être du détenu qu'on a d'abord envisagé. Durant l'année, l'intérêt porté par les employeurs aux détenus libérés a augmenté. Après information sur les cas particuliers, ils ont manifesté un empressement fort louable à donner au libéré une "chance". A moins que la société dans son ensemble ne consente à bien accueillir le libéré et à lui offrir assez d'occasions de trouver un emploi, tout ce qui peut se faire à l'intérieur de la prison ne sert à rien.

65. Pendant les trois mois qui précèdent la libération en perspective, le préposé au classement prévient le détenu des appuis qu'il aura à sa disposition, au cas où il voudrait en tirer parti. Nulle contrainte n'est possible, vu qu'à sa libération, le prisonnier est de nouveau un citoyen libre. Si toutefois le détenu veut profiter de l'appui de quelques-uns des organismes en question, on lui ménage un entretien pour faciliter, à la libération, son placement et la solution de ses difficultés particulières. De plus en plus, les libérés en perspective ont tiré parti de ces avantages, montrant par là qu'ils se fient de plus en plus à la sincérité des organismes et des préposés en question.

66. On ne peut cependant trop insister sur le fait suivant: l'efficacité de tout programme de réadaptation des ex-détenus dépend, en dernière analyse, de l'aide du public en général. Au cours de l'année, cette aide est devenue de plus en plus évidente dans la presse et dans les programmes d'organisations de groupes comme les sociétés d'entr'aide, les associations religieuses, les cercles d'étude, etc. Apparemment, on est en train d'admettre que la solution du problème de la criminalité et du criminel est un problème social de grande envergure qui ne peut être partiellement ou totalement résolu que par l'intérêt concret et la collaboration d'un grand nombre de personnes et d'organismes de la société.

## IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES

### COURS DE FORMATION

67. Le premier d'une série de cours visant à former des fonctionnaires a débuté le 8 février 1948 et s'est terminé le 20 mars suivant. D'autres cours du même genre ont eu lieu durant l'année. Quatre s'étaient terminés avant la fin de l'année financière, et le cinquième continuait de se donner. Un total de 108 fonctionnaires (environ 10 p. 100 de l'ensemble du personnel des pénitenciers) avaient terminé leurs études à la fin de l'année financière.

68. Ces cours se sont donnés grâce à la collaboration du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, aux casernes de la Gendarmerie, à Rockcliffe. Ils comportent des conférences et des exercices pratiques sur le régime pénitentiaire, la sociologie, la psychologie, la psychiatrie et des sujets pratiques comme la culture physique, l'exercice militaire, le maniement des armes légères et les obligations du fonctionnaire des pénitenciers.

69. On a déjà fait allusion à la nomination de M. Walter F. Johnstone comme instructeur en chef de la formation. A ce titre, il est chargé des détails de l'organisation des cours de formation et de leur marche.

70. A chaque cours il a eu, pour le secourir, un fonctionnaire senior des pénitenciers prêté par l'une des institutions. L'ont secondé durant l'année: le gardien R. Vaillant, du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et le commissingénieur au pénitencier de Kingston, M. V. S. J. Richmond, maintenant sous-directeur au pénitencier de Collin's-Bay.

71. Les autres membres du personnel d'instructeurs comprenaient le Dr L.-P. Gendreau, sous-commissaire, des membres du personnel d'instructeurs

de la division "N" de la Gendarmerie royale du Canada, M. Stuart Jaffary de l'école des Sciences sociales de l'Université de Toronto, le professeur Roger Marier de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, à Québec, M. J. Alex. Edmison, C.R., secrétaire du bureau de la *John Howard Society* de l'Ontario, M. Evariste Choquette, secrétaire de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale. Des conférences spéciales furent aussi faites par des membres plus anciens du personnel du Commissaire, et pour chacun des cours, par deux aumôniers de pénitencier.

72. Grâce à la collaboration de l'Office national du film, on s'est servi, durant l'année, de plus en plus de films appropriés à la formation.

73. Les fonctionnaires qui ont suivi les cours ont profité de l'occasion. Aux examens de fin des cours, sur 108, 77 ont été reçus avec mention honorifique.

74. La Commission Archambault a reconnu l'importance majeure d'un personnel bien formé pour l'instauration d'un meilleur programme de réforme, et elle a recommandé l'établissement d'une école de formation pour les fonctionnaires de pénitencier. C'est un réel plaisir de savoir que durant l'année le programme de formation s'est établi sur des bases si solides qu'il fait maintenant partie intégrante du Service des pénitenciers du Canada. Notons que le plan général des cours donnés à Rockcliffe sera à peu près le même pendant l'année 1949-1950.

#### FORMATION AU SEIN DU SERVICE

75. Outre les cours à Rockcliffe, il y a la formation donnée aux fonctionnaires dans les divers pénitenciers. Les détails de l'organisation de la formation à l'intérieur des institutions ont été confiés aux autorités de chacune et les détails varient quelque peu de l'une à l'autre. Partout néanmoins, les nouveaux fonctionnaires ont reçu, en entrant, instructions sur les principes directeurs du traitement des détenus et sur les fonctions particulières qu'ils doivent remplir sous la direction de leurs collègues plus anciens.

76. Chaque pénitencier a fourni à son personnel, pendant l'hiver, une série de conférences données par le directeur et ses adjoints, dans l'espoir que tout le personnel serait tenu suffisamment au courant des méthodes conformes au progrès d'administration des prisons, et qu'il accroîtrait sa compétence à remplir sa tâche.

#### BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS DESTINÉ AUX FONCTIONNAIRES

77. Selon le rapport de l'an dernier, le bureau du Commissaire a fait distribuer périodiquement un bulletin à toutes les institutions. Chaque numéro traitait d'un aspect particulier du traitement des détenus, ou d'un aspect de l'administration des prisons. Nous avons distribué un total de vingt-trois bulletins de ce genre avant la fin de l'année financière. Nous nous proposons de donner une plus grande expansion à ce service l'an prochain.

78. L'une des grandes difficultés dans les services officiels de tout genre au Canada, c'est de maintenir une liaison efficace entre les bureaux principaux et les sections régionales. Nous sommes d'avis que la publication régulière de ce bulletin aide un peu à surmonter cette difficulté.

#### X—FORMATION PROFESSIONNELLE

79. Le rapport de l'année 1947-1948 mentionne qu'on a organisé dans des pénitenciers des cours de métiers à temps continu, que des détenus choisis ont été invités à suivre. Comme nous sommes maintenant dans la deuxième année complète de ces cours, il semble opportun d'exposer quels sont les buts et objec-

tifs du programme de la formation professionnelle,—d'ouvrir sur ce programme une vue qui facilitera l'élaboration de plans et de mesurer l'allure actuelle des cours. Les cinq points suivants résument les objectifs principaux visés :

- 1° Faciliter la réadaptation des détenus.
- 2° Fournir des cours bien organisés en vue de répondre aux besoins de chaque apprenti.
- 3° Fournir à chaque apprenti la spécialisation nécessaire, les renseignements utiles et les moyens d'apprendre dont il aura absolument besoin s'il veut se perfectionner comme travailleur dans le métier de son choix.
- 4° Éveiller chez chaque apprenti les sentiments sociaux et moraux voulus, ainsi que les habitudes de travail dont il aura besoin pour réussir dans son métier.
- 5° Permettre au détenu de dresser des plans qu'il mettra à exécution à sa libération et lui aider à établir des relations professionnelles désirables dans le métier auquel il a été formé.

80. Il existe deux théories en administration pénale. D'après l'une, la réhabilitation future du détenu dépend avant tout de la formation professionnelle qu'il reçoit. D'après l'autre, le but principal visé est d'apprendre au détenu à travailler avec zèle durant sa détention, afin de défrayer le plus possible par ce moyen son entretien. Toute administration pénitentiaire progressive doit appliquer, dans une mesure judicieuse, l'une et l'autre de ces théories. Et l'un des buts que nous poursuivons dans les pénitenciers où nous avons pu inaugurer la formation professionnelle à temps continu est de prouver que l'habileté acquise par les apprentis au bout de leur période de formation de base et durant le reste de leur emprisonnement rapporte plus au pénitencier que la vieille méthode de former le détenu "à la tâche".

81. L'insuffisance d'instruction, le défaut d'intelligence et d'aptitude aux métiers, ainsi que le manque de locaux sont tous des facteurs qui empêchent d'admettre un grand nombre du total des détenus aux sections régulières de formation professionnelle. La sélection qu'il faut nécessairement opérer tend à rehausser le prestige de celle-ci et fait que les détenus de moins de trente ans, qui forment 60 p. 100 de la population des pénitenciers et qui s'adaptent en moyenne le mieux à la formation aux métiers, s'intéressent à se faire admettre aux cours de formation et sont encouragés à les suivre jusqu'au bout. Cela ne veut pas dire que les détenus qui ne suivent pas ces cours ne seront pas, de ce chef, en mesure d'apprendre un métier. Nous sommes en train d'inaugurer la formation surveillée ou réglée à la tâche dans les ateliers réguliers de réparation et de construction de nos pénitenciers, d'après le nombre des détenus et l'espace fourni par les ateliers, formation destinée aux détenus que les fonctionnaires chargés du classement des détenus estiment mériter, à cause de leurs aptitudes, de recevoir une formation à temps discontinu sur des sujets théoriques et autres sujets connexes, en sus des travaux pratiques de réparation qu'ils accomplissent dans les ateliers. On peut tenir pour acquis que tout détenu, pourvu qu'il ait les qualités physiques et mentales requises, le désir et la bonne volonté d'acquérir une spécialisation et des connaissances qui lui permettront de se réadapter, en recevra l'occasion, soit en suivant des cours de formation professionnelle de base à temps continu, soit en travaillant à la tâche surveillée et réglée, soit en suivant des cours par correspondance ou des cours du soir. Le degré de réalisation de ces projets dépendra en grande mesure de la rapidité avec laquelle nous pourrons occuper les nouveaux bâtiments industriels et de formation professionnelle.

82. Nous donnons dans les paragraphes suivants des faits et chiffres détaillés sur l'essor pris par la formation professionnelle en l'espace de moins de deux ans.

83. A la fin de mars 1949, dix-huit membres du personnel étaient attachés à temps continu à la formation professionnelle. Depuis lors, neuf autres postes ont été créés ou leur création attend d'être approuvée; ils sont destinés à des fonctionnaires chargés du travail d'administration et d'instruction exigé par l'extension du programme de la formation professionnelle dans d'autres pénitenciers, ainsi que par l'augmentation du nombre des cours donnés aux pénitenciers de Collin's-Bay et de Saint-Vincent-de-Paul. Conformément aux saines méthodes de pédagogie professionnelle, nous avons vu à ce que le nombre des élèves qui suivent les cours de chaque instructeur ne dépasse pas le nombre de ceux qu'il peut, normalement, instruire et surveiller dans tous les rudiments du métier enseigné.

84. Il serait risqué d'organiser et d'exécuter un programme de formation professionnelle de cette envergure, si nous n'avions pas un personnel ambulante compétent. Les directeurs d'orientation professionnelle ont prouvé qu'ils possédaient les aptitudes et la formation spécialisées voulues pour remplir leur tâche difficile. Par ailleurs, leur personnel de bureau contribue pour sa part au progrès général accompli en réadaptation.

85. Les instructeurs ont fourni de bonne grâce le supplément d'efforts requis lorsqu'il s'est agi de cultiver le terrain nouveau de la formation des détenus. Leurs connaissances et leur expérience professionnelles leur ont permis de s'adapter avec une grande souplesse aux changements résultant de l'application du programme de la formation professionnelle.

86. Les efforts et les plans du personnel de la formation, dont la plupart des membres sont de nouvelles recrues du service pénitentiaire, auraient néanmoins laissé à désirer, si ces nouveaux employés n'avaient pas reçu chaque jour l'aide et les conseils des membres plus anciens du personnel.

87. Comme le mentionne le rapport de l'année dernière, c'est aux pénitenciers de Collin's-Bay et de Saint-Vincent-de-Paul que la formation professionnelle a été inaugurée, à l'automne et à l'hiver de 1947-1948. Des cours ont été établis au pénitencier de la Saskatchewan, en janvier 1949. Il y avait onze cours en marche durant l'année (voir tableau suivant) contre huit durant l'année précédente.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE DURANT 1948-1949

	St-Vincent- de-Paul	Collin's- Bay	Saskat- chewan
Briquetage.....	1	1	7
Ébénisterie.....	1		
Charpenterie.....	1	1	1
Tôlerie.....		1	
Peinture et décoration.....			1
Plomberie et installation d'appareils à vapeur.....		1	
Réparations rurales.....			1
Dessin industriel et métiers connexes.....		1	

88. Au 31 mars, il y avait 93 apprentis inscrits aux cours. A la fin de juillet 1949, les nouveaux cours en marche avaient accru sensiblement ce nombre.

89. Le tableau suivant décompose le total des frais subis du chef de la formation professionnelle, à partir de son inauguration à l'automne de 1947 jusqu'au 31 mars 1949.

*Frais d'établissement*

	Machines, équipement et outils	Bâtiments construits et transformés	Total
Saint-Vincent-de-Paul.....	\$ 5,817.86	\$ 8,720.40	\$ 14,538.26
Collin's-Bay.....	4,680.00	11,662.47	16,342.47
Saskatchewan.....	8,081.45	2,627.11	10,708.56
	<u>\$ 18,579.93</u>	<u>\$ 23,009.98</u>	<u>\$ 41,589.29</u>

*Frais d'exploitation*

	Matériaux, fournitures et traitements	
Saint-Vincent-de-Paul.....	\$ 29,420.84	
Collin's-Bay.....	25,153.23	
Saskatchewan.....	4,386.45	
	<u>\$ 58,960.52</u>	<u>\$ 58,960.52</u>
<i>Total des frais d'établissement et d'exploitation.....</i>		<u><u>\$ 100,549.81</u></u>

Nombre total de jours par apprenti, tous les cours: 31,521.		
Frais moyens par jour par apprenti, frais d'établissement et d'exploitation...		\$3.18
“ “ “ frais d'établissement seuls.....		\$1.31
“ “ “ frais d'exploitation seuls.....		\$1.87
“ “ “ traitements seuls.....		\$1.64
“ “ “ matériaux seuls.....		\$0.21
“ “ “ fournitures seules.....		\$0.02
“ “ “ bâtiments construits et transformés, seuls.....		\$0.73
“ “ “ machines, outillage et outils, seuls.....		\$0.58

90. L'esprit des apprentis est somme toute bon et il est à noter que plus le cours est long, meilleur il est. Les détenus qui se présentent d'eux-mêmes aux cours et sont acceptés après le classement causent collectivement moins d'ennuis qu'autrefois par infractions à la discipline, de sorte que les fonctionnaires supérieurs et ceux chargés de l'entretien sont unanimement en faveur du programme de la formation. Par suite de leur meilleur apprentissage et de l'attitude mentale positive qu'ils ont acquise au cours de leur formation, les détenus qui reçoivent un certificat de mérite à la fin de leur cours de formation de base et entrent dans les équipes d'entretien des pénitenciers fournissent en général plus de travail que la moyenne des détenus.

91. Il est à noter que, dans la plupart des cas, ce sont les apprentis eux-mêmes qui ont converti des locaux existants en salles de classes professionnelles. Ils y prennent un intérêt personnel et peuvent s'enorgueillir à juste titre de leur travail.

92. Il semble que la formation professionnelle donne de bons résultats là où les classes d'apprentis sont le plus possible séparées de la masse des détenus, comme ce fut le cas, grâce à la disposition des ateliers, à Collin's-Bay, à Saint-Vincent-de-Paul et au pénitencier de la Saskatchewan. A Collin's-Bay, nous faisons construire une nouvelle baie à atelier destinée à loger plusieurs classes. A Saint-Vincent-de-Paul, nous faisons calorifuger un bâtiment temporaire

donnant sur le côté de Laval. Au pénitencier de la Saskatchewan, nous convertissons un vieux bâtiment des chaudières de manière à ménager les locaux nécessaires à la formation professionnelle. Le pénitencier de Dorchester réserve des locaux temporaires à la formation, mais les classes ne pourront pas prendre de l'expansion avant qu'on puisse trouver d'autres locaux à leur usage.

93. Le bureau de classement et le directeur de l'orientation professionnelle du pénitencier continuent à se préoccuper de la méthode de sélection des apprentis. Le test Bellevue est employé maintenant à déterminer le degré intellectuel et des épreuves d'aptitude aux métiers complètent les interrogatoires personnels que font subir les membres du bureau de classement.

94. Dans tout programme efficace de formation professionnelle, l'enseignement de sujets connexes joue un grand rôle comme complément de la théorie et de l'exercice des métiers. La preuve de l'attention consacrée à cet enseignement à Collin's-Bay ressort des 1,227 journées d'enseignement par apprenti consacré aux sujets connexes, comme les mathématiques, la lecture des bleus, le dessin, l'anglais et l'évaluation, et donné dans un local autre que l'atelier régulier des métiers. Les pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de la Saskatchewan accordent autant d'attention à cet aspect de la formation. Les rapports indiquent que les apprentis ont suivi, durant l'année dernière, avec plus d'intérêt les classes de formation connexe aux métiers.

95. Au début du programme, on exigeait des candidats aux cours de formation qu'ils aient au moins terminé la classe 8. Mais le niveau général d'instruction des détenus, au moment de leur incarcération, est si inférieur à ce minimum qu'il a fallu créer des cours préparatoires pour ceux qui attendent d'être invités à suivre des cours professionnels, afin qu'ils soient en état de profiter de l'occasion offerte par ceux-là. Chaque détenu, une fois attaché à un cours, doit consacrer un certain nombre d'heures hebdomadaires à ces cours sur les sujets d'enseignement connexes à son métier, enseignés par des instructeurs qualifiés. Il est permis de compléter ces cours par des cours par correspondance, auxquels les détenus consacrent les heures du soir. Le pénitencier de la Saskatchewan a constaté qu'il est aussi possible d'enseigner avec profit, à titre préparatoire à la formation professionnelle, des sujets connexes tels que le dessin et la lecture des bleus.

96. Les autorités provinciales de l'apprentissage et les syndicats ouvriers du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont appuyé les excellents efforts en matière de placement accomplis par les sociétés d'aide aux détenus et par le Service national de placement. Cette collaboration constitue un stimulant et un encouragement constants. A la suite d'arrangements conclus avec les directeurs de l'apprentissage dans ces provinces et admettant nos élèves-apprentis au bénéfice des normes requises, s'ils peuvent s'y conformer, la majorité de nos apprentis possédant le certificat de mérite cherchent à en profiter, à leur libération, afin d'accroître leurs chances d'emploi quand ils se lancent dans leur nouvelle occupation civile. La cote de mérite donnée est basée sur le progrès de chaque apprenti en matière de connaissance et d'aptitude professionnelles. Les provinces Maritimes sont en train d'établir une collaboration semblable. L'Ontario a fait moins de progrès dans cette direction, par suite des restrictions d'âge imposées par sa loi de l'apprentissage. Dans chaque province, les fonctionnaires chargés de la formation professionnelle dans le pénitencier local se tiennent en relations étroites avec les fonctionnaires de l'apprentissage, afin que le pénitencier soit tenu au courant des changements du marché du travail, des exigences provinciales en matière de formation, etc., ce qui a permis d'adapter les sujets d'enseignement aux besoins réclamés par la situation particulière de l'emploi dans telle ou telle province.

97. Il est de première importance pour la section de l'apprentissage du nouveau programme de réadaptation, qu'elle possède un service d'information

satisfaisant. Un mémoire explicatif a été présenté à la réunion semestrielle du Conseil consultatif national de la formation professionnelle. En décembre, nous avons donné des renseignements de première main sur nos projets, au Comité consultatif provincial de l'Ontario, en matière des métiers du bâtiment. Par l'intermédiaire de M. Gabriel Rousseau, conseiller technique du ministère du Travail du Québec, nous nous tenons en relations étroites avec les commissions d'apprentissage de cette province et nous avons eu l'occasion de prendre la parole à leurs conférences.

98. Pendant l'année, nous avons exposé, dans cinq discours publics, les buts du programme de la formation professionnelle, devant des cercles religieux et des associations de bienfaisance.

99. En octobre, les directeurs d'orientation professionnelle ont tenu une conférence à Ottawa, alors qu'ils assistaient à la réunion du Conseil consultatif de la formation professionnelle. Ils ont pu mettre en commun l'expérience et la connaissance acquises durant la première année de l'application du programme et, par là, vaincre des difficultés et établir de nouveaux objectifs. On a rédigé avec succès le procès-verbal de la conférence, et des copies en ont été distribuées aux institutions de formation professionnelle.

100. Nous nous rendons compte qu'il faudra un laps d'au moins cinq ans avant de pouvoir estimer la valeur de la formation professionnelle comme facteur réel de réadaptation, mais les récents résultats obtenus permettent d'entretenir de bons espoirs.

101. A Collin's-Bay, 36 détenus ont terminé les cours de la période de formation de base. Jusqu'au 31 mars 1949, 20 d'entre eux ont été libérés, dont 15 à l'expiration de leur peine, 4 conditionnellement et un par grâce reçue. Aux dernières nouvelles, 13 d'entre eux étaient employés (11 à des métiers appris par eux) et un, étant tombé dans la récidive, avait été arrêté de nouveau. Quant aux autres, ils avaient refusé toute aide, ne s'étaient pas souciés des occasions d'emploi, ou étaient sans emploi. A Saint-Vincent-de-Paul, 11 apprentis ont reçu le certificat de mérite après avoir terminé le cours de charpenterie et 11 l'ont reçu à la fin de leur cours de briquetage. Deux des premiers et deux des seconds, libérés du pénitencier, ont un emploi dans leurs métiers. En outre, huit apprentis ayant reçu une formation partielle, dont cinq au cours d'ébénisterie et trois à celui de briquetage, ont été libérés. Les cinq premiers sont tous employés aux travaux du bois et de la construction. Deux des trois autres exercent le métier de briqueteur et le troisième est camionneur pour son père. Le pénitencier de la Saskatchewan ne possède pas de chiffres à ce sujet, vu que la formation professionnelle y a été inaugurée tout récemment.

102. Un autre facteur important a trait en particulier aux détenus libérés conditionnellement. A la date normale de l'expiration de sa peine et quand les circonstances le permettent, l'apprenti breveté, occupé au pénitencier à des travaux de construction ou à d'autres travaux d'entretien, est ramené à l'atelier de formation professionnelle pour suivre un cours-revue de la théorie et une revue de l'application du métier, qui durent plusieurs semaines avant son départ du pénitencier. Le personnel de la formation estime que ces cours contribuent grandement à accroître la confiance du libéré en présence d'un nouvel emploi. Il est impossible de donner ce dernier poli aux détenus qui sont libérés conditionnellement.

103. L'un des principes de la formation professionnelle, on s'en souvient, consiste à admettre aux cours les détenus dont la durée de la peine est assez longue pour qu'ils puissent achever, avant leur libération, au moins la période de formation de base à leur métier. Bien que notre désir soit d'admettre chaque détenu méritant au plein bénéfice de la Loi des libérations conditionnelles, il arrive que certains détenus, n'ayant suivi qu'une partie des cours et étant bons

travailleurs, se rendent un mauvais service quand ils acceptent la libération conditionnelle. Les directeurs d'orientation professionnelle ont signalé plusieurs cas de détenus qui ont refusé ce mode de libération afin de poursuivre leur formation jusqu'à la fin des cours.

104. L'activité et la pénétration dont les comités de formation professionnelle ont fait preuve dans chaque pénitencier, en soumettant leurs vues, témoignent du bon jugement qui a présidé à la création de ces organismes. Les comités de formation surveillée à la tâche s'acquitteront de fonctions analogues.

105. Vu que nous nous sommes occupés jusqu'ici surtout de la formation professionnelle à temps continu, nous n'avons pu consacrer beaucoup de temps à l'organisation de la formation surveillée ou formation pratique à la tâche, complétée par des cours théoriques de métiers, à temps discontinu, et des cours portant sur des sujets connexes. Cependant, des progrès ont été réalisés dans ce sens à l'atelier d'usinage à Collin's-Bay, à l'atelier de métallurgie à Saint-Vincent-de-Paul, à l'atelier d'automobilisme au pénitencier de la Colombie-Britannique et à l'atelier de briquetage au pénitencier du Manitoba. Les ateliers de mécanique ont continué à donner leurs excellents cours appliqués et plusieurs détenus ont reçu le certificat de mérite d'installateur d'appareils à vapeur pendant l'année financière. Nous comptons que les rapports subséquents témoigneront d'un progrès accompli.

106. Les auxiliaires visuels sont devenus partie intégrante de la formation professionnelle et, depuis le début du programme, 183 films ont été présentés aux groupes d'apprentis, pendant une durée de projection de 57 heures, dans des salles spéciales de projection. De plus, 55 films ont été montrés à des groupes de l'entretien industriel. Le progrès accompli dans ce sens s'explique par la collaboration avec les provinces de l'Office national du film, de la *Cine Photographic Inc.*, de Montréal et de compagnies d'intérêt privé.

## XI—INDUSTRIES DES PÉNITENCIERS

### PERSONNEL

107. Le personnel du bureau principal du service industriel s'est accru d'une personne, par la nomination en septembre 1948 d'un surintendant des industries, M. William D. Boyd, à la suite d'un concours régulier de la Commission du service civil.

108. Le roulement du personnel industriel a sensiblement diminué pendant l'année et s'est réduit à un peu plus de 10 p. 100 du total des postes d'instructeurs. A la fin de l'année, sur les 152 postes d'instructeurs d'ateliers existant dans les sept pénitenciers (personnel de la formation professionnelle exclu), 144 étaient remplis et les suivants restaient à pourvoir:

- 2 électriciens
- 2 charpentiers
- 1 maçon
- 1 blanchisseur
- 1 cordonnier
- 1 appareilleur à vapeur

Cinq de ces postes vacants ont été remplis pendant les premiers mois de la nouvelle année.

109. Les instructeurs suivants ont pris leur retraite après de longs états de service:

MM. C. E. Smith.....	atelier de balais
E. F. Fuller.....	cordannerie
J. A. Rea.....	maçonnerie
F. X. Marshall.....	toilerie de tente
H. Wikhammer.....	charpenterie

## CHARPENTERIE

110. La valeur du personnel est élevée et la plupart de ces instructeurs sont hautement qualifiés. Bien qu'on n'ait pu fournir aux instructeurs de tous les métiers l'occasion de se tenir à la hauteur des progrès techniques en allant visiter des fabriques marquantes dans le voisinage des pénitenciers, on leur a permis de se perfectionner, en leur fournissant des manuels et publications techniques courants, ainsi que des renseignements sur les installations, reçus de diverses maisons commerciales. On encourage les fonctionnaires de la production industrielle à enseigner la théorie des métiers d'après des méthodes approuvées, afin qu'ils soient en mesure de donner à ceux dont ils ont soin une instruction théorique destinée à compléter leur formation à la tâche. Quant l'instructeur moyen doit s'occuper de travaux d'atelier autres que l'enseignement, comme le mentionne le rapport de la Commission royale, il en résulte que la mise en œuvre intégrale de tout plan visant à la formation surveillée dans les ateliers de production industrielle continue à être entravée. Cependant, un progrès sensible a été accompli au cours de l'année dans plusieurs pénitenciers. Malgré la lenteur possible de ce progrès, nous avons l'intention de tirer pleinement parti des locaux et de l'outillage, lorsqu'il y a possibilité à l'aide du personnel actuel.

## ORGANISATION DE LA PRODUCTION

111. L'encombrement des ateliers au cours des mois d'hiver continue d'être un grand obstacle à l'allocation d'espace suffisant au travail de chacun. La motorisation des appareils actuels est en train d'améliorer quelque peu la situation. Elle permet d'éliminer les arbres et pièces de transmission au-dessus des têtes et par là de mieux répartir la lumière dans tout le local. En outre, chaque appareil étant motorisé, l'outillage prend moins d'espace et, bien que le nombre de pieds carrés à la disposition de chaque détenu ne soit pas accru, les détenus ont en général beaucoup plus de jeu pour se mouvoir dans l'atelier.

112. Nous continuons à faire installer l'éclairage par fluorescence dans les ateliers, ce qui, de concert avec leur rénovation, améliore considérablement leur apparence, ainsi que les conditions de travail.

## CONTRATS DE L'ÉTAT

113. Toutes les commandes et les demandes de renseignements reçues des services de l'État passent par les mains de la Division de la production industrielle à Ottawa. Avant d'accepter une commande, la division examine avec soin les difficultés relatives à la fabrication d'articles afin que le client soit assuré que l'article fabriqué répondra à son attente. Au stade préliminaire de l'exécution des contrats, nous nous basons d'habitude sur les renseignements fournis par le client, qui expose ses exigences ou verbalement ou sous forme de lettre ou d'un simple petit croquis. Il est rare qu'une commande soit accompagnée de détails complets sur la fabrication de l'article. A cet égard, la division s'efforce de fournir au pénitencier les devis descriptifs corrects. Il faut exercer parfois une grande prévoyance et élaborer beaucoup de plans avant de passer une commande à un pénitencier. Les pénitenciers ont convenu par contrat de fabriquer de nombreux articles dont l'étude et la fabrication exigent une attention spéciale. A cet égard, l'aide fournie par la division aux services de l'État a permis de fabriquer des appareils spéciaux destinés à des expériences et à des essais, appareils qu'il est difficile de se procurer sur le marché libre.

114. Pour qu'il soit plus facile de passer les commandes, à partir du 1er avril 1949, la division d'Ottawa est en train de faire imprimer, aux industries des pénitenciers canadiens, un bulletin de commande à remplir pour toutes les

commandes passées avec les pénitenciers par d'autres services de l'État. Pour cadrer avec cette mesure, il serait utile aux pénitenciers d'inaugurer une numérotation des tâches remplies à la suite de commandes et contrats passés entre ministères. Cette numérotation permettrait de contrôler d'une manière plus exacte le montant de travail disponible pour chaque atelier et aiderait à faire coïncider l'exécution des tâches et la quantité des fournitures qu'on est en train d'accumuler en vue de la fabrication d'articles.

#### MISE EN ŒUVRE DES MATIÈRES PREMIÈRES

115. Les prix du marché continuent d'être un obstacle à l'achat de la variété des matières premières nécessaires à la marche d'ateliers pénitentiaires, ce qui ralentit le débit de la production et empêche la livraison à temps d'articles commandés par d'autres services de l'État. Pour remédier à cet état de choses, il est essentiel de faire diligence dans l'envoi des réquisitions ou des commandes de matières premières et de s'assurer de temps à autre où en sont ces commandes. La situation est différente de celle d'avant-guerre, époque où elles étaient toujours remplies à temps.

#### INSPECTION DES ARTICLES FABRIQUÉS

116. Il est nécessaire d'établir un régime d'inspection plus méthodique des articles au cours de leur fabrication dans les divers ateliers industriels, et l'on est en train d'étudier un plan à adopter, qui permettra d'inspecter méthodiquement, à divers stades de la production, des articles tels que souliers, vêtements, produits en ciment, objets en bois et en métal, et d'assurer le caractère satisfaisant de l'article, qu'il soit envoyé à des organismes ou à des clients particuliers.

117. Les ateliers suivants possèdent les installations voulues pour fabriquer les articles suivants, groupés sous la rubrique des ateliers.

#### ARTICLES INDUSTRIELS D'ORDRE GÉNÉRAL

##### *Forge et atelier d'usinage*

Instruments	Réservoirs à eau
Travaux en fer d'ornement	Machines-outils
Gabarits de réglage, agencements inamovibles	Soudure en général
Usinage en général	Brouettes

##### *Atelier de tôlerie*

Paniers à rebuts	Coffres à clef
Boîtes en métal, spéciales	Seaux, tous genres
Récipients, métal	Produits en tôle, généraux
Pupitres d'écoles	Poteaux indicateurs
Conduites à air	Gouttières

##### *Atelier de menuiserie*

Lits	Pupitres à écrire
Jalousies	Cadres à images
Bateaux, petits	Étiquettes, plantes
Bibliothèques	Châssis de fenêtre
Boîtes	Trousses, instruments
Mobilier, étalage	Écriveaux en bois
Armoires spéciales	Tables
Vitrines	Tables, jardins d'enfants
Casiers, musées	Tables, pique-nique
Chaises	Tables à écrire
Chaises pliantes	Rembourrage et réparations, généraux
Pupitres	Sculpture sur bois
Pupitres d'écoles	Marqueterie sur bois

##### *Maçonnerie et carrière.*

Cairns commémoratifs	Pierre grattée
Monuments	Pierre taillée

ARTICLES INDUSTRIELS D'ORDRE GÉNÉRAL—*fin*

<i>Garage-automobiles</i>	
Carrosserie, travaux et peinture	Réparations générales, camions, automobiles, tracteurs, instruments aratoires et routiers
<i>Atelier de reliure</i>	
Objets reliés, en général	Plioirs, revues illustrées
Reliure de livres	Chemises en carton
<i>Imprimerie</i>	
L'outillage des pénitenciers permet pleinement d'exécuter des travaux de ville généraux de tous les genres, à l'aide de presses automatiques et aussi de presses à main.	
<i>Atelier de balais et broserie</i>	
Balais, genêts	Brosses, fibres
Balais, fibres	Brosses à souliers
Balais, crin	Brosses de toilette
Brosses, rampes	Époussettes, genêts
Brosses pour habits	
<i>Toilerie</i>	
Bâches	Objets en grosse toile, divers
Sacs, tuyaux	Havresacs
Sacs à dépêches	Matelas
Sacs à échantillons	Toiles goudronnées
Drapeaux	Tentes
<i>Cordonnerie</i>	
Sacs	Objets divers en cuir
Bottes	Souliers
Sacoques	Pantouffes
<i>Atelier de confection</i>	
Objets divers en drap	Taies d'oreiller
Pyjamas	Chaussettes
Draps de lit	Complets
Chemises	Uniformes

CONTRATS DE L'ÉTAT

118. Le rapport de 1947-1948 mentionne que les contrats de fabrication d'articles passés entre les pénitenciers et d'autres services de l'État se passent de gré à gré. Voici le texte de l'arrêté en conseil C.P. 1760 du 1er juin 1921, approuvé par Son Excellence le Gouverneur en conseil, qui établit le régime de la fabrication d'articles fabriqués par les pénitenciers pour le compte des services de l'État:

"Le comité du Conseil privé est saisi d'un rapport du ministre de la Justice, en date du 26 mai 1921. Le ministre y expose qu'à son avis, afin de procurer aux détenus des divers pénitenciers un travail lucratif, aussi bien que pour réaliser des économies en général, il est opportun et utile que toute marchandise, tout article ou toute réparation nécessaires au Service public, ou à l'un quelconque de ses ministères ou divisions, et qui peuvent sans inconvénient être fabriqués, produits ou œuvrés dans les pénitenciers et mis à la disposition des ministères ou divisions qui en ont besoin, y soient fabriqués, produits ou œuvrés dans la mesure de leurs moyens, pour autant qu'il soit possible d'effectuer des économies équivalentes.

En conséquence, le ministre est d'avis que le projet d'utiliser le travail des détenus sous la régie fédérale de la manière et aux buts susmentionnés, devrait être approuvé. La Commission d'achat et les divers ministères et divisions du gouvernement de Votre Excellence devraient être tenus de donner effet et de se conformer aux intentions exprimées aux présentes.

Le Comité se rallie à la recommandation qui précède et la présente à l'approbation de Votre Excellence.

(signé) *Le greffier du Conseil privé,*  
 RODOLPHE BOUDREAU.

119. Les pénitenciers s'engagent à fabriquer tout article demandé, dans la mesure où le rendement des ateliers industriels et la dimension de leurs installations le permettent.

120. Voici un sommaire général des articles fabriqués au cours de l'année financière écoulée:

Articles produits, fabriqués ou réparés	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Sacs à dépêches (fabriqués).....	49,174							49,174
Sacs à dépêches (réparés).....	65,533	202,462	51,485	103,395	28,991			451,866
Blocs, ciment.....	36,442	12,807		556	34		2,881	52,720
Livres reliés.....	3,012	10,598			183	1,161		14,954
Urnes, scrutin.....	4,000							4,000
Briques, ciment.....	20,552	83,410		15,836	2,012		37,750	159,560
Produits de brosseerie.....	2,747	2,735						5,482
Articles de drap.....	14,392	336	3,173	5,414	19,096	1,499		43,910
Vêtements.....	14,870	17,385	11,488	4,987	5,655	4,108	5,204	63,697
Chaussures.....	2,057	3,663	1,766	769	1,914	917		11,086
Formules imprimées.....	5,440,699	374,150				260,646		6,075,495
Articles en cuir.....	795	632	183		95	127		1,832
Articles en métal.....	6,007	31,175	3,785	3,633	4,991	1,173	9,421	60,185
Articles en papier.....	14,897	5,867			3,562	76,552		100,878
Étiquettes, plantes.....	2,000	239,900	190,000	134,500		24,000		590,400
Tuile, ciment.....			5,973				68	6,012
Articles en bois.....	1,607	5,225	1,797	761	2,386	959	780	13,513
Divers articles fabriqués.....		22	1,617	93	666			2,308
Divers articles réparés.....	35,909	61,652	11,101	7,603	25,850	2,213		144,328

PRODUCTION TOTALE DES PÉNITENCIERS

(Y compris entretien, construction et fermes)  
Avril 1948 au 31 mars 1949

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Production industrielle.....	161,750 36	162,709 70	67,340 55	74,302 53	66,259 31	58,503 23	31,998 80	622,864 48
Services d'utilité générale.....	37,317 46	94,326 30	40,926 40	32,494 75	25,721 37	36,231 04	31,090 10	298,107 42
Entretien.....	13,477 75	16,122 68	16,344 73	6,534 59	7,609 50	8,072 68	4,191 25	72,353 18
Construction.....	17,084 13	33,450 35	24,318 58	66,645 72	8,623 47	6,840 62	35,700 50	192,663 37
Fermes.....	38,827 67	46,569 38	41,781 89	38,281 83	19,837 80	35,226 40	28,211 69	248,786 66
Total.....	268,457 37	353,178 41	190,712 15	218,259 42	128,101 45	144,873 97	131,192 34	1,434,775 11

- a) "Production industrielle" —Comprend les produits destinés aux pénitenciers, aux forces armées, aux services de l'État et à d'autres organismes autorisés. Ces chiffres comprennent aussi la valeur de la pierre, du sable et d'autres matériaux de construction extraits des terrains de réserve des pénitenciers et destinés à l'usage de ces derniers (construction et entretien). Cette valeur n'est pas comprise aux postes c) et d) ci-dessous.
- b) "Services d'utilité générale"—Comprend chaufferies et bâtiments des pompes à eau, sans lesquels il faudrait s'adresser ailleurs pour se procurer à prix le chauffage et l'eau.
- c) "Entretien"—Comprend seulement les matériaux commandés et achetés à l'extérieur et utilisés à l'entretien des bâtiments pénitentiaires.
- d) "Construction"—Comprend seulement les matériaux commandés et achetés à l'extérieur et utilisés à la construction des bâtiments pénitentiaires.
- e) "Fermes"—Valeur de la production,

## RAPPORT DE LA PRODUCTION GLOBALE

121. Voici la valeur globale de la production industrielle et de la production agricole pour tous les pénitenciers au cours des dix dernières années financières.

	Production industrielle		Production agricole	
	\$	c.	\$	c.
1939-1940.....	137,353	94	90,630	62
1940-1941.....	161,298	61	99,189	93
1941-1942.....	312,855	43	127,237	30
1942-1943.....	381,950	30	167,884	06
1943-1944.....	414,243	50	206,543	82
1944-1945.....	429,650	26	216,553	72
1945-1946.....	436,038	22	223,947	88
1946-1947.....	409,278	00	241,043	93
1947-1948.....	605,889	29	249,168	01
1948-1949.....	622,864	48	248,786	60

122. Au 31 mars 1949, il y avait 4,128 détenus écroués dans les sept pénitenciers fédéraux. La moyenne quotidienne de l'année s'établit à 3,889. En moyenne, 1,836 détenus par jour ont travaillé dans les ateliers; ils ont fabriqué des articles ayant une valeur de \$621,873.21, pour le compte des services permanents de l'État et des pénitenciers en général. La valeur des travaux exécutés par les détenus employés dans les sections de l'entretien, de la construction et de l'industrie, y compris la ferme, la chaufferie et le bâtiment des pompes à eau, s'élève à \$811,910.63. Les pénitenciers ont utilisé ou vendu les articles, ayant une valeur de \$991.27, fabriqués par les apprentis de la formation professionnelle comme projets d'étude. La valeur de la production de toutes les sections a été de \$1,434,775.11, contre \$1,322,601.34 en 1947-1948.

La valeur de la production industrielle des ateliers, par pénitencier, (sauf celle des fermes), en comparaison des deux dernières années financières est la suivante:

	1946-1947		1947-1948		1948-1949	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Pénitencier de Kingston.....	114,076	71	169,796	33	161,750	36
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	120,712	98	163,481	00	162,709	70
Pénitencier de Dorchester.....	43,012	44	72,283	36	67,340	55
Pénitencier du Manitoba.....	44,981	32	68,465	20	74,302	53
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	42,239	97	60,118	01	66,259	31
Pénitencier de la Saskatchewan.....	30,557	05	51,031	56	58,503	23
Pénitencier de Collin's-Bay.....	13,697	53	20,713	83	31,998	80
Total global.....	409,278	00	605,889	29	622,864	48

Du montant global de \$622,864.48, \$451,465.16 est la valeur des articles destinés aux pénitenciers; \$135,096.23, à d'autres services de l'État et \$35,311.82, à des travaux sur mesure à la charge de membres du personnel des pénitenciers et d'officiers.

Le tableau suivant décompose la valeur totale de la production des ateliers et indique quels sont les destinataires des articles fabriqués.

VALEUR GLOBALE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DES ATELIERS  
POUR TOUS LES PÉNITENCIERS—RAPPORT ANNUEL DE 1948-1949

	Propre pénitencier		Autres pénitenciers		Services de l'État et autres organismes autorisés		Commandes d'officiers		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	93,691	37	14,870	79	42,380	29	10,807	91	161,750	36
Saint-Vincent-de-Paul.....	105,679	95	3,116	32	48,280	18	5,091	43	162,167	88
Dorchester.....	54,453	48	790	10	7,406	30	4,681	67	67,340	55
Manitoba.....	51,815	35	néant		21,012	85	1,474	33	74,302	53
Colombie-Britannique.....	48,125	93	447	02	13,283	61	4,402	75	66,259	31
Saskatchewan.....	47,501	82	271,	79	2,733	00	7,996	62	58,503	23
Collin's-Bay.....	27,632	15	3,060	09	néant		857	11	31,549	35
Formation professionnelle Saint-Vincent-de-Paul.....	466	72	néant		néant		75	10	541	82
Formation professionnelle Collin's-Bay.....	219	25	néant		néant		230	20	449	45
Total.....	429,586	02	22,565	11	135,096	23	35,617	12	622,864	48

MACHINERIE ET OUTILLAGE

123. Le montant de \$435,000, déboursé en 1948-1949, indique à quel point toutes les sections, y compris les ateliers industriels, ont été suffisamment pourvus d'un matériel neuf ou récemment dotées de machines, d'outillage et d'outils de tous genres. Bien que ce chiffre comprenne le montant des achats effectués pour la formation professionnelle, les fermes, les cuisines et les hôpitaux, il n'en indique pas moins que le programme d'amélioration progressive dressé pour tous les ateliers a été réalisé dans une grande mesure.

SÉCURITÉ

124. La généralité des légers accidents du travail survenus dans les ateliers nous a incités à examiner les pratiques de sécurité en vigueur dans les sept pénitenciers. A la suite d'un rapport dressé à la fin de l'année, nous avons établi dans chaque pénitencier un comité actif de sécurité, chargé d'améliorer cet état de choses. Malgré les autres lourdes fonctions qui leur incombent, ces comités sont en train d'accomplir des progrès satisfaisants. Nous essayons d'inculquer à tous, personnel et détenus, qu'un seul homme ou un seul groupe d'hommes n'a jamais obtenu de résultats en matière de sécurité: il y faut les efforts concertés de tous, ainsi qu'un sentiment de responsabilité chez tous. Nous avons l'intention de faire établir par les ateliers des divers pénitenciers des états comparatifs en matière de sécurité, afin de les inciter à prendre de plus grandes précautions en cette matière. Nous exprimons ici nos remerciements aux associations de prévention des accidents industriels et aux ligues de sécurité qui ont leur siège dans les provinces où se trouvent les pénitenciers, ainsi qu'à la Division de l'inspecteurat des fabriques, du ministère ontarien du Travail, pour l'aide fournie par elles dans l'exécution de notre programme de sécurité.

## DIVISION DES SERVICES INDUSTRIELS

*Vêtements*

125. Le 1er avril 1948, nous avons inauguré, dans les quatre pénitenciers de l'Est, un programme visant à centraliser la production des articles de vêtements. Compte tenu de tous les éléments à considérer, la première année de mise en œuvre de ce programme promet d'aboutir à d'heureux résultats. La nouvelle pratique s'écarte de beaucoup de l'ancienne, par laquelle chaque pénitencier confectionnait tous les genres d'articles de vêtements dont il avait besoin et qui faisaient partie de sa production normale.

126. Cette année, la confection complète des uniformes d'hiver de nos fonctionnaires a été sérieusement retardée par la grève d'assez longue durée qui a éclaté dans la fabrique textile produisant des fournitures destinées à cette fin. Une fois ces fournitures reçues en fin de compte, il s'était accumulé une si grande demande d'uniformes de tailles adaptées aux individus et instamment réclamées, qu'il a fallu y pourvoir avant qu'on puisse se lancer dans la confection en série. On compte que la confection moderne en série pourra donner pleine satisfaction, étant donné que c'est surtout pour mettre en œuvre cette méthode de production qu'on a centralisé la confection des articles distincts, confiée à chaque pénitencier précédemment.

127. En vertu de ce programme de centralisation, le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul confectionne tous les uniformes des fonctionnaires, celui de Dorchester, tous les uniformes de prison des détenus, celui de Kingston, tous les complets et manteaux des détenus libérés, tandis que la prison pour femmes de Kingston aide à la confection des chemises d'uniformes, de libérés et de détenus; le pénitencier de Collin's-Bay confectionne des pyjamas, des vêtements blancs pour le personnel de cuisine et d'infirmerie (détenus aussi bien que fonctionnaires), des salopettes et divers autres articles.

128. Nous avons également commencé à uniformiser le modèle et la qualité de divers articles achetés, tels que gants, imperméables, couvertures, chaussettes pour libérés, bretelles, etc.

129. Nous avons établi une échelle de confection applicable aux uniformes des fonctionnaires. En vue de l'uniformité, nous avons fixé des stipulations applicables à tous les modèles de vêtements confectionnés dans les pénitenciers, y compris ceux des fonctionnaires, ceux des détenus et ceux des libérés.

130. Nous avons soigneusement inspecté les fournitures employées à la confection des vêtements dans les pénitenciers, et nous nous sommes efforcés d'en améliorer la qualité et le style, ce qui est vrai en particulier de celles qui servent à confectionner des uniformes d'été pour fonctionnaires et des vêtements pour détenus libérés.

131. Les détenus libérés ont maintenant la faculté de choisir entre le complet réglementaire en trois vêtements, un complet à deux vêtements croisés, ou un costume de sport en deux nuances, composé d'un veston en cheviote et d'un pantalon à bords évasés, costume très aimé par les jeunes détenus. Les libérés qui ont l'intention de chercher un emploi dans les chantiers forestiers peuvent recevoir, s'ils le désirent, un costume de bûcheron composé d'un mackinaw, d'une culotte et de hautes bottes.

132. Nous avons également pu obtenir avec plus de facilité des qualités plus ordinaires de cheviote servant à confectionner des complets pour les détenus libérés.

133. L'augmentation constante du prix des textiles a taxé d'une manière imprévue notre budget de la confection.

*Transport motorisé*

134. Les pénitenciers ont continué à entretenir et à réparer la plupart des machines de construction et d'extraction de la pierre, des instruments aratoires à moteur (dont le nombre s'accroît), ainsi que tous les camions et toutes les automobiles, ce qui a permis d'effectuer de grandes économies au profit du public. Le programme plus chargé de construction, ainsi que la mécanisation progressive des instruments aratoires, a exigé la construction de garages supplémentaires.

135. Les réparations de bonne qualité faites aux automobiles appartenant au personnel des pénitenciers ont fourni aux détenus travaillant aux garages l'occasion d'acquérir de l'expérience et de se former à un métier. Des arrangements en vigueur dans deux pénitenciers permettent aux ouvriers qualifiés de garage de recevoir le certificat de mérite de mécaniciens de moteurs, prévu par la loi provinciale de l'apprentissage.

136. Durant l'année, des instructeurs en mécanique des moteurs ont reçu la permission de suivre des cours d'entretien et de réparation donnés dans plusieurs des principales fabriques d'automobiles, afin qu'ils puissent se tenir à la hauteur des derniers progrès mécaniques et transmettre leur instruction aux détenus dont ils ont la charge, ce qui permet à ces derniers de mieux se réadapter à leur métier dans la vie civile.

137. Nous donnons ci-dessous le nombre et la valeur des automobiles, camions, tracteurs et autres machines brûlant de l'essence dans les sept pénitenciers:

35 automobiles et camions d'une tonne ou moins.....	\$41,415 34
45 camions de plus d'une tonne.....	100,169 28
30 tracteurs.....	55,581 72
55 machines de divers genres.....	130,583 19

138. Le volume d'essence achetée en 1948-1949 est de 76,000 gallons, au prix de \$16,820, contre 68,780 gallons achetés en 1947-1948, au prix de \$13,661.

*Buanderies*

139. Les buanderies et les vestiaires des pénitenciers jouent un rôle important dans l'organisation de ces institutions. Cette section fournit régulièrement des locaux permettant de se baigner, se raser, se faire couper les cheveux et changer de vêtements, quand ces services ne sont pas fournis dans les pâtés de cellules. Cette section tricote et raccommode des milliers de paires de chaussettes en laine destinées aux détenus. Durant l'année, les buanderies ont lessivé 1,870,114 livres de linge blanc de lessive.

140. Le Conseil national de recherches rend de grands services à la Commission des pénitenciers depuis onze ans. Durant l'année, nous avons continué à profiter parfois de ses services, en ce qui concerne le service de nos buanderies. Nous avons aussi reçu l'aide de l'Institut canadien de recherches des blanchisseurs et nettoyeurs à sec. A mesure que l'occasion s'en présentait, les instructeurs préposés aux buanderies ont passé un certain temps dans les buanderies modernes d'hôpitaux et commerciales, afin d'obtenir les plus récents renseignements sur le perfectionnement des machines et des méthodes de blanchissage.

*Exploitation agricole*

141. Les conditions climatiques, au cours de l'été de 1948, ont été en général beaucoup plus favorables à la production agricole que celles de l'année précédente. Cependant, un printemps froid et humide suivi d'un été très pluvieux, des inondations à l'automne et l'hiver le plus rigoureux éprouvé depuis plusieurs années ont nui aux récoltes dans la Colombie-Britannique.

142. Dans la Saskatchewan, la chute de pluie ayant été très faible durant la mi-été, l'on n'a moissonné que des récoltes moyennes.

143. Les chiffres de la production de diverses récoltes aux sept pénitenciers sont présentés ci-contre sous forme de tableaux.

144. Une comparaison des rendements de 1948-1949 avec ceux de l'année précédente fait voir une augmentation de 398,795 livres de légumes, 127,336 livres de pommes de terre, 20,255 livres de porc, 6,011 gallons de lait, 5,107 douzaines d'œufs, 213 tonnes de foin, 333 tonnes de paille, 68 tonnes de fourrages d'ensilage, 22,699 boisseaux de céréales.

#### *Kingston*

145. En plus des renseignements sur la production contenus dans le tableau I, il est à signaler que durant l'année, une vache et un veau du troupeau de Kingston ont été expédiés à la sixième vente *All-Eastern Holstein* tenue à Ottawa le 26 mai. La vache a été vendue \$675.00 et le veau \$350.00. Deux génisses d'un an ont aussi été envoyées à la vente pan-canadienne tenue à Toronto le 25 octobre. La vente de ces génisses a rapporté la somme totale de \$1,275.00, une étant vendue \$675.00 et l'autre \$600.00.

146. Deux génisses et quatorze taurillons ont été vendus sur le marché local au prix de \$1,435.

147. Un certain nombre de bestiaux du troupeau de Kingston ont été exposés à la foire industrielle de Kingston; ils y ont fait très bonne figure et ont remporté sept premiers prix, neuf deuxième prix et six troisième prix. Un taurillon a été proclamé champion junior et grand champion de réserve. Des animaux du troupeau ont aussi été exposés à la foire d'hiver d'Ottawa et y ont fait belle figure.

148. Durant l'année, les trente-trois vaches laitières du troupeau de Kingston ont donné un rendement moyen de 12,675.78 livres de lait, 475.63 livres de gras de beurre avec une épreuve de 3.75 p. 100.

149. Vu le progrès qu'a accusé l'élevage du troupeau de Kingston et la difficulté de trouver des trayeurs d'expérience, une trayeuse mécanique a été installée à cette institution.

150. L'élevage des porcs continue d'être pratiqué sur une haute échelle à Kingston et il a donné en tout 69,074 livres de viande de porc, soit 3.5 p. 100 de plus que l'année précédente.

151. La conserverie de Kingston a produit 4,785 caisses de produits en conserve durant l'année, ce qui constitue une économie de plus de \$5,000 pour l'institution. On y a produit en plus 1,263 caisses de haricots, 496 caisses de citrouilles et mis en conserve 3,026 caisses de tomates.

#### *Saint-Vincent-de-Paul*

152. La production de la plupart des denrées a accusé une augmentation marquée à Saint-Vincent de Paul durant l'année. Ces augmentations sont les suivantes: 100 tonnes de légumes, 2,775 boisseaux de céréales, 25 tonnes de foin, 30,156 livres de viande de porc et 385 douzaines d'œufs.

153. Une conserverie a été construite durant l'année. Bien qu'elle n'ait pas été achevée à temps pour mettre la récolte de haricots en conserve, 6,456 gallons de tomates ont été mis en conserve.

154. Le directeur de la porcherie de Saint-Vincent-de-Paul a pris un soin tout particulier du troupeau, et, malgré le grand nombre des porcs, il a réussi à les protéger contre la maladie.

#### *Dorchester*

155. M. Charles Fraser a été nommé instructeur agricole à Dorchester en avril 1948, à la suite de la retraite de R. Sinclair.

156. Bien que la production totale des légumes et des légumes à tubercules ait été un peu inférieure à celle de l'an dernier, il y eut des augmentations de 19,030 livres de pommes de terre, 8,627 livres de viande de porc, 23,560 livres de lait, 129 tonnes de foin, 47 tonnes de paille, 1,053 boisseaux de céréales.

157. Au cours de l'année, on a construit des poulaillers; y compris un bâtiment pour les pondeuses et les couveuses à Dorchester, et on a constitué une basse-cour. Les poules ont donné 4,239 douzaines d'œufs.

*Manitoba*

158. Une laiterie et une installation de pasteurisation ont été parachevées au pénitencier du Manitoba durant l'année.

159. La production des légumes et des légumes à tubercules a été de 20,948 livres plus forte que celle de l'an dernier. Nous avons obtenu aussi des augmentations de 7,032 livres de viande de porc, 865 livres de bœuf, 41,064 livres de lait et 2,490 boisseaux de céréales.

160. Quatre taurillons ont été vendus sur le marché local. On a vendu 13 porcs en sevrage et 35 porcs châtrés à J. Norquay, agent fédéral du bétail, pour distribution entre des éleveurs du Manitoba. Il a été vendu en plus 46 porcs à la *Western Packers*, de Winnipeg, ainsi que deux vaches et deux génisses par l'entremise de la *Breeders Association* de Winnipeg.

*Colombie-Britannique*

161. Par suite des conditions climatiques défavorables mentionnées plus haut, la production des légumes, des légumes à tubercules et de récoltes de grande culture a été de beaucoup inférieure à celle des années antérieures.

*Saskatchewan*

162. Le rendement a accusé une augmentation de 73,343 livres des légumes à tubercules et de récoltes de grande culture sur le chiffre de l'année précédente. Il a été expédié 7,640 livres de betteraves et de carottes à la Gendarmerie royale du Canada à Regina (Sask.), et 10,000 livres des mêmes produits au pensionnat indien à Prince-Albert (Sask.).

163. La production de viandes de porc et de bœuf a été de beaucoup inférieure en 1948-1949 à celle de l'année précédente. Par suite du rendement très faible en céréales l'année précédente, le nombre des porcs et des bestiaux a été réduit. N'eût été cette réduction, il aurait fallu acheter des quantités considérables de fourrage.

164. Nous avons récolté 15,250 boisseaux de céréales, contre 2,610 boisseaux l'année précédente.

*Collin's-Bay*

165. La production des légumes a dépassé de 27,578 livres celle de l'année financière précédente. On a expédié 177,255 livres de légumes au pénitencier de Kingston. Sur cette quantité, 28,015 livres de haricots, 59,849 livres de citrouille et 68,256 livres de tomates ont été mises en conserve. On a cédé 10,000 livres de betteraves et 10,000 livres de carottes à la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa.

166. Quatre chargements complets de bestiaux ont été achetés aux parcs à bestiaux de Saint-Boniface, à Winnipeg. Ces animaux ont été expédiés à Collin's-Bay pour fins d'engraissement. Ils ont été inspectés pour la tuberculose et l'examen a donné des résultats négatifs dans chaque cas.

167. La valeur de la production des fermes des pénitenciers s'est établie à \$248,786.66 en 1948-1949, soit \$381.35 de moins que l'année précédente. Ce fléchissement tient en partie aux variations des prix des produits agricoles.

168. La valeur totale par pénitencier a été la suivante:

Kingston.....	\$ 38,827 67
Saint-Vincent-de-Paul.....	46,569 38
Dorchester.....	41,781 89
Manitoba.....	38,281 83
Colombie-Britannique.....	19,887 80
Saskatchewan.....	35,226 40
Collin's-Bay.....	28,211 69

PRODUCTION AGRICOLE

Produits	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Légumes (livres).....	382,698	371,465	75,224	122,009	97,883	119,113	256,630	1,425,022
Légumes à tubercules (livres).....	168,000	116,000	294,809	21,000	1,500	84,500	37,390	912,199
Pommes de terre (livres).....	néant	350,080	356,616	295,800	46,200	244,500	néant	1,293,196
Porc (livres).....	69,074	111,268	50,643	47,473	45,691	66,421	néant	390,570
Bœuf (livres).....	1,659	14,049	25,399	17,598	néant	16,766	68,883	144,354
Lait (gallons).....	44,393.5	32,735	42,251	25,830	néant	néant	néant	145,209.5
Gras de beurre (livres).....	néant	.....	901.8	4,428	néant	néant	néant	5,329.8
Oeufs (douzaines).....	3,909	13,301	4,239.25	3,620	9,140	5,304	8,207	47,720
Volaille (livres).....	2,633	4,687	(oiseaux) 45	(oiseaux) 414	1,366	2,073	2,616	(liv.) 13,375 (oiseaux) 459
Foin (tonnes).....	350	475	454	137	2	150	300	1,869
Paille (tonnes).....	100	105	119	200	néant	181	190	895
Maïs fourrager (tonnes).....	250	120	(grami- 95 nées d'en- silage)	80	néant	en pâturage	175	720
Céréales (boisseaux).....	4,800	4,687	4,602.7	12,790	néant	15,250	6,176	48,306
Peaux (livres).....	(peaux) 5	(peaux) 34	4,135	(peaux) 26	néant	1,589	12,120*	(peaux) 65 17,844
Glace (morceaux).....	néant	.....	1,408	.....	néant	néant	néant	1,408
Bois (cordes).....	néant	.....	48	.....	néant	52	néant	100
Engrais (tonnes).....	780	375	1,900	1,322	24	500	1,030	5,931
Fourrages verts (tonnes).....	.....	.....	62	.....	.....	.....	.....	62

\* Comprend le gras de rebut.

## XII—SERVICE DE L'ÉCONOME

169. Les travaux de transformation des cuisines des détenus aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Kingston ont avancé d'une manière très satisfaisante durant l'année financière 1948-1949. La transformation de ces cuisines et l'installation d'un matériel moderne de cuisine ont constitué une entreprise de première importance, mais les travaux une fois terminés, ces cuisines ne le céderont en rien à n'importe quelle cuisine moderne d'institution.

170. Il a fallu acheter du matériel de cuisine d'une valeur de \$61,527.87 afin de remplacer le matériel démodé et hors d'usage, mais le plus gros de cette somme a servi à l'achat de matériel moderne et nouveau.

171. L'installation d'un four rotatif à l'huile à huit plats et de machines de boulanger modernes à Saint-Vincent-de-Paul a servi très utilement à former des boulangers parmi les détenus qui se proposent d'exercer le métier de boulanger après leur libération.

## HYGIÈNE DANS LES CUISINES

172. L'adoption de l'emploi d'insecticides D.D.T. a très bien réussi à supprimer les insectes nuisibles de la cuisine, durant l'année. Nous sommes heureux de savoir qu'aucun pénitencier ne s'est plaint d'être infesté de vermine. La pratique de frotter à la brosse chaque jour les parquets et le matériel, et de laver chaque semaine les fenêtres et les murs, inaugurée l'an dernier dans tous les pénitenciers, a été continuée et a donné entière satisfaction.

## HYGIÈNE DU PERSONNEL DES CUISINES

173. On insiste très fortement sur la propreté personnelle et les efforts en ce sens ont donné d'excellents résultats. Des vêtements de rechange blancs sont distribués au moins trois fois par semaine. Avant d'être employés à la cuisine, tous les détenus passent la visite du médecin du pénitencier; ils sont ensuite auscultés de nouveau à des intervalles réguliers.

## PEINTURE ET DÉCORATION

174. On a peinturé et décoré toutes les cuisines de pénitenciers où ce travail s'imposait. La substitution du vernis blanc à la kalsomine comporte le grand avantage de garder les cuisines propres et attrayantes.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

175. Durant l'année, nous avons inauguré à titre d'essai un programme de formation de détenus dans l'art culinaire, dans la boulangerie et la boucherie au pénitencier de la Colombie-Britannique.

176. L'expérience initiale tentée au pénitencier de la Colombie-Britannique servira à l'avenir de base à la formation professionnelle dans le service de l'économe de tous les pénitenciers. Elle a remporté un succès relatif, et il reste encore à étudier certains aspects avant de lancer un programme de formation dans tous les pénitenciers.

## TRANSFORMATION DES VIANDES

177. La production des viandes transformées s'est totalisée à 151,188 livres, soit 12,298 livres de moins que l'année précédente. Ces viandes représentaient une valeur de \$28,378.33. Il est à noter que, malgré cette diminution de 12,298 livres, le coût total de production des 151,188 livres est supérieur de \$1,102.94 à celui de l'année précédente.

## VENTE DES PRODUITS AGRICOLES AUX SERVICES DES ÉCONOMES

178. La valeur des produits agricoles achetés des fermes des pénitenciers, au cours de l'année, s'est élevée à \$131,504.77, soit une diminution de \$3,894.82 sur le chiffre de l'année précédente. Nos cuisines ont mis en conserve 7,026 gallons de produits agricoles, d'une valeur de \$1,406.15, soit 35 gallons de plus que l'année précédente. Le volume des produits agricoles transformés est limité par celui des chambres frigorifiques dont on dispose pour l'entreposage. Tout comme dans le cas des viandes transformées, bien que la quantité des produits mis en conserve ait augmenté seulement de 35 gallons sur le chiffre de l'année précédente, le coût total de la production des 7,026 gallons, comparée au coût de l'année précédente, a augmenté de \$191.98.

## BOULANGERIE

179. On a fabriqué 1,916,980 livres de pain évaluées à \$68,624.22, soit 145,483 livres de plus que l'année précédente. Tous les pénitenciers ont continué à cuire du pain de haute qualité.

## RATION DES DÉTENUS

180. Bien qu'au cours de l'année financière 1948-1949 la ration de base des détenus soit demeurée la même, le coût total des rations a cependant passé de \$513,221.69 à \$659,461.20, soit une augmentation de \$146,339.51. Cette augmentation tient en partie au nombre accru de détenus et en partie à la hausse rapide des prix de nombreuses denrées durant l'année. Nous avons servi un total de 4,288,674 repas réguliers aux détenus, soit 216,585 de plus que l'année précédente. Les 249,507 repas servis aux fonctionnaires ont coûté \$66,657.32. Le nombre des repas a dépassé de 16,626 celui de l'année précédente.

181. Il ressort de l'examen des cuisines des pénitenciers et de l'alimentation des détenus que des progrès très satisfaisants ont été réalisés au cours de l'année financière. L'amélioration des repas des fonctionnaires et des détenus tient surtout à l'installation d'appareils culinaires modernes.

## XIII—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES

182. Durant l'année écoulée, on a porté une plus grande attention aux mesures préventives que comportent les traitements médicaux et chirurgicaux dans les pénitenciers. La somme déboursée en honoraires de spécialistes pour consultations et services chirurgicaux a passé de \$13,451.06 à \$18,122.41. La santé des détenus a été généralement bonne. Les cliniques provinciales de tuberculose ont entrepris l'examen radiographique de tous les détenus. La vue des détenus a fait l'objet d'une attention plus minutieuse, la somme dépensée aux fins d'examen par des spécialistes des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, a augmenté de \$1,818 à \$3,732.50. Ces déboursés accrus sont considérés comme justifiés vu l'effet sur la conduite et la réadaptation future que produit la correction de défauts physiques qui créent très souvent, pour une forte part, des cas de détenus difficiles à corriger.

183. L'ouverture au pénitencier de Kingston d'une petite clinique psychiatrique munie d'appareils pour les traitements électrothérapeutiques et la thérapie professionnelle a procuré des moyens de traiter des cas de troubles prépsychopathiques qui eussent pu autrement dégénérer en psychoses.

184. L'application des mesures prises avec les diverses autorités provinciales pour l'admission de détenus souffrant de maladies mentales dans des maisons de santé provinciales s'est poursuivie d'une manière satisfaisante: 46 détenus y ont été admis. Seize détenus poitrinaires ont été transférés à des sanatoriums pour soins et traitement sous le régime de la libération provisoire conditionnelle.

185. En plus des examens psychiatriques effectués par le sous-commissaire Gendreau au cours de sa visite des pénitenciers, des examens par des psychiatres de l'extérieur ont été autorisés à la demande des médecins de pénitencier lorsque l'on constatait des symptômes manifestes de maladie mentale. Le service de consultation dirigé par les préposés au classement dans les cas de troubles mentaux a donné des résultats satisfaisants. On a relevé beaucoup de cas de cette espèce qui nécessitaient des traitements psychothérapeutiques.

186. On a entrepris, au cours de l'année financière, d'importants travaux de modification et d'amélioration à l'infirmerie du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont agrandi les locaux nécessaires au grand nombre des détenus. Une somme a été incluse dans le budget des dépenses pour la rénovation et l'agrandissement des installations hospitalières au pénitencier de la Colombie-Britannique durant la prochaine année. Les travaux de rénovation et d'amélioration exécutés à l'infirmerie du pénitencier de Kingston l'année précédente ainsi que l'obtention d'un matériel additionnel moderne d'hôpital y ont relevé considérablement la qualité des services médicaux. Des plans pour la construction d'une nouvelle infirmerie sont en voie de préparation.

187. Les dentistes employés aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul, Kingston et Collin's-Bay touchent des appointements, et la fabrication et la réparation de dentiers sont exécutées dans les laboratoires dentaires des deux grands pénitenciers. Dans les autres pénitenciers, les dentistes locaux qu'on emploie touchent des honoraires. On a pourvu d'une manière satisfaisante au soin et au traitement des dents des détenus. Les honoraires de dentistes ont augmenté de \$8,615.19 en 1947-1948 à \$10,196.30 en 1948-1949. Le cabinet du dentiste au pénitencier de la Colombie-Britannique a été pourvu de nouveaux accessoires, et des mesures ont été prises pour le remplacement d'appareils désuets aux pénitenciers de Kingston, de Saint-Vincent-de-Paul et du Manitoba, au cours de la prochaine année.

#### XIV—CONSTRUCTION

188. La somme dépensée pour fins de construction et de rénovation durant l'année financière s'est établie à \$291,914.28. Elle se répartit sous les principales rubriques suivantes:

Construction nouvelle.....	\$196,210 62
Modification et rénovation d'édifices et d'ateliers existants.....	46,115 98
Construction et remplacement de systèmes de service (égouts, adduction de l'eau, électricité et vapeur).....	34,387 57
Construction de chemins et de fossés d'écoulement.....	6,921 65
Rénovation de maisons du personnel.....	1,771 11
Construction de murs.....	635 09
Fabrication anticipée de matériaux pour des projets futurs.....	3,490 27
Modifications secondaires.....	2,381 99
	<hr/>
	\$291,914 28

189. Le déboursé le plus élevé s'est rapporté à la construction à forfait de vingt nouvelles maisons au pénitencier du Manitoba pour servir de logements au personnel. Elles remplacent de vieilles habitations qui ont fait l'objet de critiques. On compte que ces maisons, à demi finies au cours de l'année financière

re, pourront être occupées à l'automne de 1949. Ces maisons procureront des logements modernes, bien construits et munis de toutes les commodités, à un certain nombre de fonctionnaires du pénitencier.

190. La construction d'une nouvelle aile cellulaire moderne au pénitencier de Collin's-Bay qui servira au logement de 100 détenus a progressé d'une manière satisfaisante. Il a été déboursé durant l'année financière une somme de \$45,172.20 pour l'achat de matériaux destinés à cette construction. D'autres nouvelles constructions parachevées sont une conserverie et une nouvelle maison d'école au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et un nouvel atelier pour la formation professionnelle au pénitencier de Collin's-Bay. On a continué les travaux de construction des nouvelles ailes cellulaires d'isolement aux pénitenciers de Kingston et du Manitoba et de nouvelles bâtisses de ferme aux pénitenciers de Dorchester, du Manitoba et de la Saskatchewan. Le nouvel immeuble de l'administration au pénitencier du Manitoba a été occupé. Cet immeuble améliore très sensiblement les installations de cette institution.

191. On a continué à mettre à exécution le programme de modification et de rénovation des ateliers, y compris la motorisation de machines et l'installation de systèmes d'éclairage fluorescent dans tous les pénitenciers. De vastes travaux de rénovation ont été entrepris à la cuisine et à l'hôpital du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Il a été déboursé une somme de \$46,115.98 pour l'amélioration des installations requises pour assurer le bon fonctionnement des divers services pénitentiaires.

192. De grands travaux de rénovation, d'amélioration et d'expansion des services d'électricité, d'adduction de l'eau, de vapeur et d'énergie ainsi que du matériel ont été entrepris au cours de l'année. Ces ouvrages procureront des services aux nouveaux édifices et ateliers et assureront des économies en matière de consommation par le remplacement d'outillage et de matériel démodé et hors d'usage. Une somme totale de \$34,387.57 a été dépensée à cette intention.

193. Le programme de la prochaine année prévoit la continuation de ces travaux de rénovation et de remplacement partout où il y a nécessité, ainsi que la construction de dortoirs additionnels aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Collin's-Bay en prévision de l'accroissement sensible du nombre de détenus venant des provinces de Québec et d'Ontario. La construction progressive de bâtiments permanents au pénitencier de Collin's-Bay, en remplacement des bâtiments temporaires utilisés présentement, continuera d'être une entreprise de première importance pendant les années prochaines.

## XV—CONCLUSION

194. Les progrès accomplis dans le régime pénitentiaire sous tous ses aspects se sont traduits par un renouveau d'intérêt et d'enthousiasme de la part des personnels à l'égard de l'application d'un programme perfectionné d'administration et de réadaptation. On en a constaté également d'heureux effets dans la conduite et le comportement des détenus dont la majorité se montrent conscients des efforts déployés en vue de leur procurer plus de facilités et d'occasions de se perfectionner et de se réadapter. Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer aux directeurs et au personnel des pénitenciers ma reconnaissance pour leur collaboration et leur aide qui ont rendu possibles l'expansion et l'amélioration du service pénitentiaire, durant l'année écoulée.

TABLEAU I.—MOUVEMENT DE LA POPULATION

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Inscrits au 1er avril 1948.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851
<i>A l'entrée</i>								
Reçus des prisons.....	487	680	219	123	187	178	.....	1,874
Reçus d'autres pénitenciers.....	39	6	105	120	.....	80	154	504
Délinquants sur parole.....	1	.....	.....	2	.....	.....	1	4
Total.....	527	686	324	245	187	258	155	2,382
<i>A la sortie</i>								
Expiration de sentence.....	233	310	142	97	124	119	110	1,135
Libérés sous condition.....	14	95	86	10	36	23	21	285
Graciés.....	3	5	19	3	5	6	3	44
Envoyés à d'autres pénitenciers....	232	210	2	41	1	3	15	504
Décédés.....	3	7	4	1	3	2	1	21
Décision d'un tribunal.....	6	3	.....	.....	.....	3	4	16
Sentence annulée.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
Total.....	494	630	253	152	169	156	154	2,008
Détenus au 31 mars 1949.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225
Le nombre de détenus comprend:								
Aliénés:								
Article 58.....	4	1	3	1	2	.....	.....	11
Article 61.....	11	16	5	3	11	12	1	59
Libération temporaire.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	3
Présence à un tribunal extérieur..	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	3
Libération conditionnelle temp... ..	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	4
Détenue attendant son transfert au pénitencier de Kingston.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Dans un hôpital extérieur.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
Détenu évadé d'un hôpital pour maladies mentales.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TABLEAU II.—NATIONALITÉ

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Britannique—</i>								
Canada.....	733	1,120	508	333	381	407	254	3,736
Angleterre et Pays de Galles.....	17	7	17	6	17	12	10	86
Écosse.....	13	1	12	5	10	4	2	47
Irlande.....	6	3	11	3	5		2	30
Australie.....	1							1
Nouvelle-Zélande.....				1				1
Autres pays britanniques.....	2		1	2	2		1	8
<i>Étrangère—</i>								
États-Unis.....	26	10	21	8	17	12	5	99
Russie.....	15	4	2	9	30	6	2	68
Autriche.....	3	2		5	1	3	1	15
Roumanie.....	2	2				1		5
Italie.....	3	1	2	2		1		9
Pologne.....	7	3		11	5	10	3	39
Hongrie.....	1			1		2	4	8
France.....			2					2
Finlande.....	1			3	1	2		7
Tchécoslovaquie.....	2				1	1	4	8
Grèce.....				1				1
Chine.....	2				2	2		6
Yougoslavie.....	1			2				3
Allemagne.....			4		1	2		7
Belgique.....	1	1	1		1	2		6
Norvège.....	2				3	1	1	7
Suisse.....	1			1		1		3
Islande.....				1				1
Suède.....				1	1	3	1	6
Ukraine.....			3				2	5
Pays-Bas.....			2	1				3
Turquie.....				1				1
Lithuanie.....				1				1
Autres pays étrangers.....	1	1	3			1		6
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU III.—ÉTAT CIVIL

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Célibataires.....	400	806	393	244	248	302	175	2,568
Mariés.....	371	329	154	127	155	140	102	1,378
Veufs.....	54	17	23	9	19	10	1	133
Séparés.....			14	14	32	8	13	81
Divorcés.....	15	3	5	4	24	13	1	65
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU IV.—DURÉE DES PEINES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Peine inachevée, moins de 2 ans.....		4		1	1	1		7
Deux ans.....	165	346	281	65	116	149	84	1,206
Plus de 2 et moins de 3 ans.....	87	18	5	31	40	35	19	235
3 et moins de 4 ans.....	171	217	105	81	91	96	91	852
4 et moins de 5 ans.....	80	123	53	40	32	47	34	409
5 et moins de 8 ans.....	151	234	83	95	132	67	60	822
8 et moins de 10 ans.....	23	31	12	13	7	10	1	97
10 et moins de 12.....	52	66	12	24	25	18	2	199
12 et moins de 15 ans.....	25	24	10	10	9	10	1	89
15 et moins de 20 ans.....	22	23	8	7	10	10		80
20 et moins de 25 ans.....	12	13	2	10	3	5		45
25 ans et plus.....	8	8	2	4		2		24
A perpétuité.....	44	48	16	17	10	22		157
Sentence indéterminée.....					2	1		3
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU V.—ÂGE

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Moins de 21 ans.....	23	177	94	46	54	50	37	481
21 à 25 ans.....	112	346	148	108	81	120	103	1,018
25 à 30 ans.....	187	239	126	90	91	97	71	901
30 à 40 ans.....	280	222	142	92	141	127	56	1,060
40 à 45 ans.....	143	119	51	41	50	58	19	481
50 à 60 ans.....	56	39	24	10	36	10	6	181
Plus de 60 ans.....	39	13	4	10	25	11		102
Non déclaré.....				1				1
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU VI.—RELIGION

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Chrétiens—</i>								
Catholiques.....	258	922	336	157	123	145	98	2,039
Anglicans.....	269	96	104	65	81	105	82	802
Presbytériens.....	77	8	31	26	67	47	26	282
Méthodistes.....	9			2	5	6	1	23
Église-Unie.....	112	15	44	45	88	67	55	426
Baptistes.....	34	2	55	9	15	21	14	150
Luthériens.....	6	2	4	14	18	21	3	68
Salutistes.....	13		2	4	3	7	4	33
Grecs catholiques.....	3			1		4	1	9
Grecs orthodoxes.....	4	8	2	10	11	3	1	39
Doukhobors.....					45			45
Autres.....	17	3	4	17	2	12	2	57
<i>Non-chrétiens—</i>								
Israélites.....	21	17		8	6	6	4	62
Athées.....	17	81	7	39	12	28	1	185
Autres.....		1		1	2	1		5
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU VII.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Aucune.....	149	267	144	82	89	103	60	894
1.....	111	164	97	40	70	64	62	608
2.....	102	176	83	50	48	53	53	565
3.....	105	118	46	48	45	50	37	449
4.....	101	104	41	38	32	33	25	374
5.....	72	84	34	38	31	45	23	327
6.....	52	56	23	20	30	36	15	232
7.....	37	48	20	15	24	27	9	180
8.....	27	40	24	11	25	10	4	141
9.....	21	26	15	6	19	17	3	107
10.....	14	19	16	7	7	3		66
11.....	11	12	7	12	11	5		58
12.....	4	7	5	3	7	6		32
13.....	11	9	9	5	4	1		39
14.....	4	9	2	7	5	3	1	31
15.....	3	1	5	3	10	6		28
16.....	2	2	5		5	4		18
17.....	3	2	3		2	3		13
18.....		3		3	2			8
19.....	2	3		2	2			9
20.....	2		1		1	1		5
21.....	4	2	1		3	1		11
22.....			2		2			4
23.....	1	1		2				4
24.....	1			2		1		4
25.....						1		1
26.....			2		1			3
27.....			1	1				2
29.....			1	2	1			3
31.....		1			1			2
33.....	1							1
36.....				1				1
38.....			1					1
40.....		1						1
41.....			1					1
48.....			1		1			2
Total.....	840	1,155	539	398	478	473	202	4,225
Pour-cent des récidivistes.....	82.2	76.9	75.5	79.4	81.3	78.2	79.4	78.9

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Forge.....	5	19	11	10	19	9	-5	78
Reliure.....	10	14	2	5	1	12	1	45
Brosserie.....		20						20
Toilerie.....	86	53	22	21	8			190
Menuiserie.....	21	30	37	12	24	15	19	167
Vestiaire et blanchisserie.....								205
Lavage.....	4	9	9	3	2	4	2	(33)
Réparations.....	11	7	5	2	5	6	4	(40)
Triage.....	11	26	5	4	9	3	5	(63)
Coiffure.....	10	16	15	6	8	6	7	(68)
Confection de chaussettes.....				1				(1)
Service de nettoyage.....								458
Pâtes cellulaires.....	65	109	33	49	18	35	14	(323)
Pavillons de l'administration et bureaux.....	1	5	2	5	5	2	3	(23)
Autres services.....	21	2	11	11	44	14	9	(112)
Commis.....								156
Ateliers.....	17	20	13	15	17	12	10	(104)
Autres services.....	11	17	2		2	16	4	(52)

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS—Fin

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Construction—Bâtiments et travaux								199
Travaux de coffrage.....		14						(14)
Charpenterie.....		14		8	5	8		(35)
Pose de brique et de pierre.....		26		4			14	(44)
Plâtrage.....		6		2			8	(16)
Opérateurs de machines.....		1	1	1	1		1	(5)
Aides et maouvres.....		11	4	10	26	6	15	(72)
Maçons.....			5	2				(7)
Maréchaux ferrants.....			6					(6)
Service technique.....								165
Electriciens.....	5	10	5	2	3	2	2	(29)
Plombiers.....	7	2	3	3	3	10	7	(35)
Appareilleurs à vapeur.....		12	4	4	2	2		(24)
Chauffeurs.....	7		4	2	2	3	2	(20)
Préposés au combustible.....	10	9	3	4	4	16	4	(50)
Usine de filtration.....	2	5						(7)
Agriculture.....								388
Occupations générales (y compris étables, porcherie et basse-cour).....	28	93	51	32	55	38	21	(318)
Conducteurs d'attelages.....	9			11		7		(27)
Parterres.....	5	9	6	2	12	6	3	(43)
Hôpital.....								33
Infirmiers.....	12	5	1	2	4	1	1	(26)
Clinique dentaire.....	2	5						(7)
Bibliothèque.....	13	31	18	10	8	10	5	95
Atelier de machines.....	23	36	10	4	7	7	7	94
Maçonnerie.....	33	25	5		16	14		93
Messagers.....	5	14	2		2	2		25
Mécaniciens.....								98
Camionneurs.....		11		6		2		(19)
Mécaniciens de moteur.....	18	7	5	1	11	8	11	(61)
Peintres.....					12	1	5	(18)
Peinture.....	21	16	8	10		22		77
Imprimerie.....	16	3				6		25
Prison des femmes.....	82							82
Carrière.....	15	44	16	19				94
École.....	5	9	2	2			1	19
Cordonnerie.....	29	45	32	10	18	28	4	166
Section de l'économé.....								254
Cuisiniers.....	8	8	6	5	12	5	3	(47)
Boulangers.....	10	6	3	4	8	5	3	(30)
Nettoyeurs.....	18	44	3	16	11	13	10	(115)
Autres.....	8	7	15	3	12	2	6	(53)
Taille des pierres.....		72	23				9	104
Magasins.....	8	1	2				3	14
Taillleurs.....	67	53	35	22	39	37	12	265
Ferblantiers.....	13	19	13	3	7	8	9	72
Ouvriers en tôlerie.....		20						20
Services particuliers.....								178
Entretien des cours et des routes.....	14		28	13		2		(57)
Terrassiers.....		43						(43)
Incinérateurs.....					1	1		(2)
Autres.....	22		43	1		10		(76)
Formation professionnelle.....								112
Briqueteurs.....		17		12			9	(38)
Ébénistes.....		12						(12)
Menuisiers.....		7				9	8	(24)
Plombiers et appareilleurs à vapeur.....							8	(8)
Ouvriers en tôlerie.....							8	(8)
Dessinateurs.....				1			3	(4)
Réparations dans le domaine rural.....						12		(12)
Peinture et décoration.....						6		(6)
Total des employés.....	788	1,128	529	375	443	443	285	3,991
Total des détenus non employés au 31 mars 1949.....	52	27	60	23	35	30	7	234
Total.....	840	1,155	589	398	478	473	292	4,225

TABLEAU IX.—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	1948-1949		1947-1948					
	Recettes		Recettes					
	Total	Ventes de produits agricoles	Total	Ventes de produits agricoles				
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	80,518	51	33,446	90	64,175	99	33,120	89
Saint-Vincent-de-Paul.....	91,230	27	41,532	45	102,074	30	37,596	54
Dorchester.....	45,634	09	31,888	79	43,519	53	29,275	29
Manitoba.....	55,571	18	34,306	41	58,502	55	32,101	51
Colombie-Britannique.....	20,548	41	10,435	36	21,376	79	13,139	60
Saskatchewan.....	24,748	86	22,249	10	40,913	12	37,533	76
Collin's-Bay.....	26,116	60	21,459	35	26,298	45	24,573	86
Total.....	344,367	92	195,318	36	356,860	73	207,341	45

TABLEAU X.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉBOURSÉS

	1948-1949		1947-1948		1946-1947	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	2,756,104	50	2,313,701	87	2,005,591	63
Pensions de retraite.....	11,410	83	11,322	94	37,269	30
Uniformes.....	95,770	91	65,738	40	50,954	49
Ordinaire des fonctionnaires.....	62,322	47	51,010	01	40,839	24
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	14,240	18	8,366	35	5,945	28
Autres frais administratifs.....	51,826	47	31,983	06	26,039	64
Total (administration).....	2,991,675	36	2,482,122	63	2,166,639	58
Entretien des détenus.....	1,029,898	46	823,384	85	643,622	10
Dépenses de libération.....	59,742	05	55,064	53	43,428	01
Dépenses d'administration.....	649,619	44	568,266	71	487,253	93
Entretien des immeubles.....	178,401	38	139,436	95	105,534	56
Total (administration).....	4,909,336	69	4,068,275	67	3,446,478	18
Construction d'édifices, murs et conduits.....	291,914	28	117,577	79	78,416	78
Machines et matériel.....	435,353	57	220,017	16	168,969	83
Bétail.....	29,183	87	22,776	85	18,042	67
Total (capital).....	756,451	72	360,371	80	265,429	28
Total des déboursés.....	5,665,788	41	4,428,647	47	3,711,907	46

TABLEAU XI.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES D'ADMINISTRATION POUR SERVICES RENDUS ET MARCHANDISES UTILISÉES

	1948-1949		1947-1948		1946-1947	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	2,756,104	50	2,313,701	87	2,005,591	63
Allocations de retraite.....	11,410	83	11,322	94	37,269	30
Uniformes.....	57,235	03	53,085	67	44,080	86
Ordinaire des fonctionnaires.....	61,863	52	52,525	01	40,868	72
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	15,802	18	11,400	18	7,474	52
Autres frais administratifs.....	49,609	70	30,534	75	24,878	07
Total (administration).....	2,952,025	76	2,473,229	42	2,160,163	10
Entretien des détenus.....	976,899	26	766,087	99	641,936	94
Dépenses de libération.....	48,677	81	44,579	76	36,690	71
Dépenses d'administration.....	602,063	28	530,183	11	464,913	67
Entretien des immeubles.....	128,992	56	100,169	40	90,331	60
Total (dépenses d'administration).....	4,708,658	67	3,914,249	68	3,394,036	02

TABLEAU XII—DÉPENSES D'ADMINISTRATION PAR PÉNITENCIER ET PAR CHÂPITRE PRINCIPAL

	Ensemble des pénitenciers	Kingston	Saint- Vincent-de- Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay
Population journalière moyenne.....	3,988.5	813.3	1,152.7	531.5	359.6	458.5	383.3	289.6
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitements.....	2,756,104 50	494,993 20	678,982 06	363,514 20	294,405 82	306,692 62	305,917 47	311,599 13
Pensions de retraite.....	11,410 83	5,984 16	4,841 67		585 00			
Uniformes.....	57,235 03	12,866 47	13,005 52	7,830 11	5,197 09	6,923 35	6,238 07	5,174 42
Ordinaire des fonctionnaires.....	61,363 52	12,575 35	12,355 70	8,844 70	6,517 20	5,881 07	8,119 46	7,570 04
Impressions, papeterie et accessoires de bureau	15,802 18	2,478 02	4,009 25	1,504 06	1,803 87	1,629 97	3,097 36	1,279 65
Autres frais administratifs.....	49,609 70	9,723 91	7,885 42	7,254 94	7,664 15	6,951 19	6,940 26	3,189 83
	2,952,025 76	538,621 11	721,079 62	388,948 01	316,173 13	328,078 20	330,312 62	328,813 07
Entretien des détenus.....	976,899 26	201,911 16	287,125 35	130,591 76	81,856 50	111,321 35	97,373 81	66,719 33
Dépenses de libération.....	48,677 81	7,991 41	11,424 56	9,000 39	3,983 21	4,651 79	7,189 67	4,436 78
Dépenses d'administration.....	602,063 28	83,860 29	168,323 70	87,292 72	62,544 24	61,203 29	78,082 62	60,756 42
Entretien des immeubles.....	128,992 56	25,604 38	32,123 94	25,298 32	10,917 65	11,781 98	13,837 85	9,428 44
Total (dép. d'administration).....	4,708,658 67	857,988 35	1,220,077 17	641,131 20	475,474 73	517,036 61	526,796 57	470,154 04
Coût par tête								
Par année.....	1,180 56	1,054 95	1,058 45	1,206 27	1,322 23	1,127 67	1,374 37	1,623 46
Par jour.....	3 23	2 89	2 90	3 30	3 62	3 09	3 77	4 45
(Année précédente).....	(2 84)	(2 48)	(2 51)	(2 80)	(3 49)	(2 87)	(3 37)	(3 73)

TABLEAU XIII.—DÉPENSES POUR SERVICES MÉDICAUX ET SERVICES CONNEXES

Pénitencier	Honoraires de médecins et chirurgiens, radiographies, etc.		Honoraires d'oculistés		Fournitures optiques		Honoraires de techniciens dentistes	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	4,472	45	1,310	00	683	10		11 00
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,687	85	472	50	198	75		
Dorchester.....	2,539	27	410	00	239	53		3,125 00
Manitoba.....	1,207	85	215	00	323	91		1,463 00
Colombie-Britannique.....	4,585	39	495	00	347	85		2,993 50
Saskatchewan.....	2,252	80	505	00	263	15		2,585 50
Collin's-Bay.....	376	80	325	00	27	70		18 30
	18,122	41	3,732	50	2,083	99		10,196 30

TABLEAU XIV.—LOCAUX CELLULAIRES

	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
	Hommes	Femmes							
Cellules ordinaires.....	724	100	1,100	654	439	556	639	254	4,466
Cellules d'infirmerie.....	45	10	23	31	8	6	26	20	169
Cellules d'isolement.....	45	5	63	18	32	18	13	12	206
Lits de dortoir.....			43					44	87
En construction.....						15			15

## PÉNITENCIER DE KINGSTON

M. R. M. ALLAN, *directeur*

Au 31 mars 1948, la population des détenus était la suivante:

Hommes	Femmes	Total
733	74	807

Sur ce total, neuf hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés, sous l'empire de l'article 61 de la Loi des pénitenciers, tandis qu'un homme et deux femmes y étaient enfermés en vertu de l'article 58 de la même loi.

Au 31 mars 1949, le nombre des détenus était le suivant:

Hommes	Femmes	Total
755	85	840

Sur le total des détenus, au 31 mars 1949, dix hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés sous le régime de l'article 61 de la Loi des pénitenciers et deux hommes et deux femmes, en vertu de l'article 58 de la même loi. Trois détenus évadés étaient encore en liberté; deux d'entre eux se trouvaient hospitalisés conditionnellement dans des hôpitaux extérieurs lors de leur évasion.

TABLEAU XV—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1948-1949

Pénitencier	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites des organismes d'entr'aide	Nom des organismes	Nombre de détenus interviewés par chaque organisme
Kingston.....	664	262	189	<i>John Howard Society;</i> Service national de placement; <i>Children's Aid Society;</i> Armée du Salut; <i>Elizabeth Fry Society.</i>	<i>John Howard Society</i> ..... 189 Service national [de placement] 41 <i>Children's Aid Society</i> ..... 7 Armée du Salut..... 447
Saint-Vincent-de-Paul.....	484	420	43	<i>John Howard Society;</i> Société d'orientation et de réhabilitation sociale.	<i>John Howard Society</i> ..... 35 Société d'orientation et de réhabilitation sociale..... 449
Dorchester.....	354	251	68	Service national de placement; Armée du Salut; <i>John Howard Society;</i> <i>Alcoholics Anonymous;</i> <i>Children's Aid Society;</i>	Service national de placement 287 Armée du Salut..... 32 <i>John Howard Society</i> ..... 22 <i>Alcoholics Anonymous</i> ..... 10 <i>Children's Aid Society</i> ..... 3
Manitoba.....	193	111	15	Armée du Salut; <i>Prisoners' Aid Society;</i>	Armée du Salut..... 65 <i>Prisoners' Aid Society</i> ..... 128
Colombie-Britannique.....	614	168	57	Armée du Salut; <i>John Howard Society</i> (Le rév. Hobden) <i>John Howard Society</i> (M. l'abbé Carlyle).	Armée du Salut..... 343 Le rév. Hobden..... 208 M. l'abbé Carlyle..... 63
Saskatchewan.....	160	153	38	<i>John Howard Society of Sask.;</i> <i>John Howard Society of Alberta;</i> Armée du Salut;	<i>John Howard Soc. of Sask.</i> .... 49 <i>John Howard Society of Alberta</i> 72 Armée du Salut..... 39
Collin's-Bay.....	297	139	58	<i>John Howard Society of Ontario;</i> Armée du Salut; Service national de placement; Min. des Affaires des anciens comb. (auxiliaire social); Min. des Affaires des anciens comb. (conseiller); <i>Children's Aid Society;</i> <i>Union Mission for Men (Ottawa);</i>	<i>John Howard Society of Ontario</i> 138 Armée du Salut..... 27 Service national de placement 27 Min. des Affaires des anciens comb. (auxiliaire social).... 1 Min. des Affaires des anciens comb. (conseiller)..... 98 <i>Children's Aid Society</i> ..... 3 <i>Union Mission for Men (Ottawa)</i> ..... 3

NOTA.—Les organismes d'entr'aide ont accordé beaucoup d'entrevues, mais nombre de détenus en ont eu plusieurs; le nombre réel des détenus en ayant bénéficié est donc moins élevé que peuvent le faire croire les chiffres ci-dessus.

Le 26 avril 1948, deux détenus se sont évadés par la barrière nord, l'un d'eux armé d'un revolver chargé, de calibre .38. Ils se sont emparés de l'automobile du messenger et ont abattu, au cours de la tentative, le garde-messenger J. D. Kennedy. Tous deux ont été recapturés environ trois heures plus tard par des fonctionnaires du pénitencier. Ils ont subi leur procès et le détenu qui a tué le garde-messenger a été trouvé coupable de meurtre et pendu. L'autre a reçu une sentence additionnelle de sept ans.

M. J. D. Kennedy était employé au pénitencier depuis plus de trente-trois ans en remplacement de son père qui avait occupé pendant longtemps le poste de garde-messenger. Il jouissait de l'estime des membres du personnel. Sa mort, dans des circonstances aussi malheureuses, a été déplorée de tous.

*Classement.*—Les méthodes de classement ont grandement évolué et même si nous nous proposons d'apporter des innovations destinées à améliorer notre système, les résultats sont déjà satisfaisants. Notre commission de classement composée du directeur du pénitencier, du sous-directeur, du chef des gardes, de l'instituteur, des deux aumôniers, des deux instructeurs en chef des métiers, du médecin, du psychiatre et du préposé au classement, se réunit environ trois fois par mois. La méthode suivie est la suivante: le préposé au classement choisit un groupe de détenus pour chaque réunion et ils sont interrogés personnellement par la commission. On tâche, autant que possible, de les mettre à l'aise et de discuter leur problème avec justice. On les invite également à poser des questions à n'importe quel membre de la commission sur n'importe quel sujet. Cette méthode s'est révélée des plus fructueuses et, avant la fin de l'entrevue, on recommande au détenu de demander conseil au chapelain ou au préposé au classement lorsque bon lui semble.

Même si l'agencement de l'institution restreint quelque peu nos moyens, le classement des détenus s'est montré jusqu'ici d'une grande valeur pour l'administration dans son ensemble. Les préposés au classement dans les pénitenciers de Kingston et de Collin's-Bay travaillent en étroite collaboration en ce qui concerne les méthodes de classement, et les résultats sont excellents.

Notre préposé au classement, M. F. P. Miller, se tient également en relations étroites avec les représentants de la Société *John Howard* et autres sociétés d'entraide en matière de réadaptation des détenus libérés.

Une innovation à la prison des femmes semble devoir donner d'excellents résultats. Avec l'autorisation de notre Commissaire, le major-général Gibson, la Société *Elisabeth Fry*, a été reconnue comme groupe officiel autorisé à visiter cette partie du pénitencier. L'administration est très reconnaissante envers les dames qui composent cette société pour l'enthousiasme et l'intérêt qu'elles ont déjà manifestés. Plusieurs d'entre elles se sont rendues au pénitencier et ont collaboré à l'enseignement de sujets tels que les éléments du français, la grammaire anglaise, la littérature, les mathématiques élémentaires et les cours par correspondance. Des exercices de culture physique ont également été institués et le groupe des jeunes s'y intéresse de façon très satisfaisante. La Société *Elisabeth Fry* s'intéresse aussi à la réhabilitation sociale des détenues après leur libération et y participe.

Au nom du commissaire et en mon nom également, je désire remercier Mme Lord et les autres membres de la Société *Elisabeth Fry* pour l'intérêt qu'elles ont manifesté et pour l'aide apportée.

*Administration de l'infirmerie.*—Le docteur T. N. Tweddell rapporte que de nombreuses améliorations ont été effectuées à l'intérieur de l'infirmerie. Cet édifice est cependant suranné et devrait être remplacé le plus tôt possible par un bâtiment moderne.

En janvier 1949, il y a eu examen radiographique du personnel entier et de la population entière des détenus. Quatre fonctionnaires et dix détenus, ayant

donné des signes anormaux, sont examinés de temps à autre par mesure de précaution.

*Salle de psychiatrie.*—Il me fait plaisir d'annoncer qu'après de nombreux retards, notre salle de psychiatrie a enfin été ouverte en août 1948. Elle comprend neuf cellules spécialement aménagées et pouvant servir de quartier pour maladies mentales; elle est aussi pourvue de salles de bain et de bureaux administratifs pour le psychiatre et son personnel.

L'outillage nécessaire aux chocs électriques a été installé et les traitements ont commencé.

La thérapie professionnelle est également fournie aux patients, mais comme cette initiative n'en est encore qu'à ses débuts, on projette d'y apporter des améliorations.

Cette salle est sous la surveillance directe du docteur C. M. Crawford, psychiatre; des fonctionnaires compétents, formés à cette fin, y sont chargés de la surveillance et du soin des patients atteints de maladies mentales.

Comme il s'agit ici de la première salle de psychiatrie établie dans un pénitencier canadien, il serait peut-être bon d'ajouter que cette initiative a donné d'excellents résultats et fournit à un groupe d'infortunés détenus des soins et une surveillance qu'il n'avait jamais été possible de leur accorder auparavant.

*Clinique dentaire.*—La marche de notre clinique dentaire a été très peu coûteuse. Même en tenant compte du traitement versé au dentiste, les frais répartis par détenu, pendant l'année 1948-1949, n'ont été en moyenne que de \$1.48, soit une réduction sensible sur le chiffre de l'année précédente, \$1.69.

*Offices religieux.*—L'assistance aux offices et aux services a été très satisfaisante et les détenus s'y sont très bien conduits.

Nous sommes heureux de compter parmi nous le révérend Père M. J. Brady, notre chapelain catholique. La sympathie qu'il a témoignée à de nombreux prisonniers catholiques au cours d'entrevues personnelles a non seulement aidé les individus, mais elle a facilité en même temps la tâche de l'administration.

Je regrette d'annoncer que notre chapelain protestant, le révérend A. J. Anderson, a donné sa démission l'an dernier. Nous avons cependant eu l'avantage d'obtenir les services du révérend F. C. Whittington, à titre de remplaçant temporaire. Comme nous n'avions pas de chapelain protestant en permanence à la fin de l'année financière, il n'a malheureusement pas été possible de présenter de rapport élaboré sur l'œuvre accomplie parmi les protestants.

L'Armée du Salut continue de nous être d'un grand secours, surtout lorsqu'il s'agit de détenus qui ont besoin d'aide et de conseils après leur libération. Elle contribue pour beaucoup à la réadaptation convenable de nombreux libérés.

Le rabbin Kellerman est chargé du bien-être spirituel des détenus juifs et s'acquitte très consciencieusement de sa tâche.

*Prison des femmes.*—Le fonctionnement de cette division a été difficile au cours de l'année parce que nous n'avons pas pu obtenir de candidates qualifiées pour le poste de surveillante adjointe. Comme nous l'avons déjà dit, des représentantes de la Société *Elisabeth Fry* visitent la prison des femmes; elles leur fournissent des facilités récréatives et éducatives dont notre personnel régulier n'aurait pas pu se charger. Je désire donc réitérer mes remerciements à cette société. Le nombre des détenues a aussi sensiblement augmenté au cours de l'année financière qui vient de se terminer.

*École et bibliothèque.*—Notre instituteur, M. H. B. Patterson, rapporte que lors des examens tenus en juin, neuf élèves ont réussi à obtenir leur certificat d'inscription, dont deux avec distinction. Sept ont suivi l'examen du cours intermédiaire; cinq ont réussi, et quatre ont obtenu des mentions honorables. Il y eut deux candidats au cours supérieur de français; l'un d'eux a passé les

deux examens avec mention de 2<sup>e</sup> classe; l'autre a passé l'examen de composition française mais a failli à l'examen de traduction d'auteurs.

En tout, 5,021 élèves ont suivi l'école. Il y a eu diminution sur l'année précédente, attribuable surtout au transfert de détenus dans d'autres institutions pénitentiaires et à l'intérêt grandissant que suscitent les cours par correspondance.

Le degré d'instruction varie peu d'année en année. En voici le détail:

Illettrés.....	3 p. 100
Cours primaire incomplet.....	51 p. 100
Cours secondaire, moins de deux ans.....	27 p. 100
Cours secondaire, deux ans ou plus.....	12 p. 100
Cours secondaire complet.....	6 p. 100
Diplômés d'universités.....	1 p. 100

Au cours de l'année, 250 détenus se sont inscrits aux cours donnés sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants, qui comprennent 44 sujets. Les résultats ont été des plus encourageants. En outre, 51 détenus ont demandé à suivre les cours du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario qui comprennent les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, et 10<sup>e</sup> années. Les autres cours suivis comprenaient les cours post-scolaires de l'Université Queen's et ceux de la *Canadian Institute of Science and Technology Limited*. Dix de ces cours ont été suivis au complet.

Le nombre total des détenus qui suivaient divers cours au 31 mars était de 196.

Nous avons obtenu un projecteur de bandes cinématographiques et de diapositives ainsi qu'un écran, lesquels ont efficacement servi à la projection de films éducatifs.

Des conférenciers de l'Université Queen's, de la compagnie d'aluminium de Kingston et du ministère de l'Agriculture de l'Ontario ont donné six causeries au pénitencier. La nombreuse assistance et l'intérêt manifesté nous encourageant à continuer et à augmenter le nombre de ces conférences. J'aimerais exprimer ici la reconnaissance de l'administration envers les conférenciers qui ont donné gratuitement leur temps à cette fin.

Notre bibliothèque a satisfait à un besoin important, 175,000 volumes, romans et livres instructifs ayant circulé durant l'année.

*Ferme.*—On peut dire que le rendement agricole de la ferme a été satisfaisant. Cependant, les périodes de sécheresse prolongée ont nui aux récoltes qui ont été à peine supérieures à la moyenne.

Je signale pourtant avec plaisir que les haricots, les citrouilles, et les tomates, que nous cultivons surtout pour la mise en conserve, ont été si abondants que le rendement de notre fabrique de conserves a dépassé celui de toutes les années antérieures, depuis son établissement. En tout, 4,785 caisses de conserves, d'une valeur de \$11,639.07, en sont sorties. Les frais se sont élevés à \$6,217.54; le bénéfice net résultant de la mise en conserve est donc de \$5,422.16.

Voici le nombre de caisses de conserves: haricots, 1,263; citrouilles, 496; tomates, 3,026. Une grande partie de ces conserves a été expédiée à d'autres pénitenciers.

La qualité de notre troupeau de vaches reste élevée et le lait donné par elles a suffi à répondre à la demande de notre propre pénitencier et de celui de Collin's-Bay.

Grâce à une administration intelligente de notre porcherie, il y a toujours eu du porc en quantité suffisante pour nos cuisines.

*Construction et travaux industriels.*—La production dans nos divers ateliers peut être considérée comme étant relativement satisfaisante et les engagements de toutes sortes contractés avec divers ministères de l'État ont été remplis.

Les rapports circonstanciés des chefs instructeurs Earl et Walker sont d'une lecture très intéressante et donnent le détail des travaux accomplis sous leur surveillance, durant l'année, pour chaque ministère.

La construction du nouveau bâtiment à cellules d'isolement avance assez rapidement. Cependant, nous espérons qu'une fois les fondations posées, les travaux s'accéléreront.

*Population.*—Le ministère a dû autoriser le transfert de détenus dans un autre pénitencier à cause de l'encombrement du nôtre.

*Formation des fonctionnaires.*—La formation des fonctionnaires progresse considérablement depuis que le commissaire des pénitenciers a conclu des arrangements avec la Gendarmerie royale afin d'utiliser les casernes de Rockcliffe à cette fin.

Plusieurs fonctionnaires, invités à suivre ces cours, se sont d'abord montrés peu enthousiastes. Cependant, à leur retour, ils ont parlé avec éloge des méthodes qui leur ont été enseignées et du traitement dont ils ont été l'objet. Leur valeur comme fonctionnaires de pénitenciers en a été considérablement accrue.

Au cours des mois d'hiver, des causeries ont été données aux employés par des fonctionnaires supérieurs au moins deux fois par semaine, après la fermeture des portes. La plupart de ces cours étaient suivis d'une série de questions et l'intérêt manifesté par le personnel a été remarquable.

Lors de l'une de ses visites à l'institution, le sous-commissaire, M. McCulley, a donné une causerie devant le personnel et tous les hauts fonctionnaires s'accordent à dire qu'elle était des plus instructives et que tous en ont bénéficié.

En diverses occasions, nos hauts fonctionnaires ont donné des cours de formation à de petits groupes d'employés. Cette initiative ne peut être qu'avantageuse pour l'administration en général.

En résumé, j'estime qu'au cours de l'année, nous avons fait de véritables progrès dans la mise en pratique de certaines recommandations de la Commission royale, progrès dû entièrement aux directives du major-général Gibson, commissaire des pénitenciers, ainsi qu'à la collaboration et à l'enthousiasme manifestés par son personnel envers notre institution. Je désire remercier personnellement M. le Commissaire, les sous-commissaires, le commissaire principal adjoint et les commissaires adjoints pour la compréhension sympathique avec laquelle ils ont envisagé nos problèmes et la façon dont ils nous ont aidés à les résoudre.

Puis-je également offrir mes remerciements à l'ancien directeur, M. Craig, et au directeur actuel du pénitencier de Collin's-Bay, M. Cleeton, pour la collaboration et l'harmonie qui continuent d'exister entre nos deux pénitenciers.

Je remercie également tous les membres de mon personnel qui, en collaborant pleinement à l'amélioration du pénitencier, ont contribué pour beaucoup au perfectionnement de l'administration pénitentiaire en général.

## PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LE COLONEL G. LEBEL, *directeur*

### MOUVEMENT DE LA POPULATION

Détenus au 1 <sup>er</sup> avril 1948.....	1,099
Incarcérés au cours de l'année.....	686
Total.....	<u>1,785</u>

*Libérés au cours de l'année*

A l'expiration de la peine.....	310	
Conditionnellement.....	95	
Graciés.....	5	
Transférés à d'autres pénitenciers.....	210	
Décédés.....	7	
Réductions de peine.....	3	630
Détenus au 31 mars 1949.....		<u>1,155</u>

Sur ce nombre 1,134 étaient confinés dans l'enceinte de la prison, 16 dans des salles réservées aux aliénés sous l'empire de l'article 61 de la Loi des pénitenciers, 1 dans le même cas conformément à l'article 58 de la même loi, 2 en liberté provisoire et 2 en cour.

Le nombre quotidien des détenus a été en moyenne de 1,130, contre 1,084 l'an dernier, soit une augmentation de 46.

Pendant qu'ils travaillaient à la ferme, deux jeunes détenus ont accompli une évasion non préméditée le 3 juillet. Ils furent repris par nos propres gardes le lendemain, à cinq heures du matin.

Nous avons actuellement de la place pour 1,101 détenus. Bien que 193 d'entre eux aient été transférés à d'autres pénitenciers durant l'année, nous n'avons jamais eu assez de cellules, et il a été nécessaire de convertir le poste de pompiers, les cellules d'isolement sous la salle des gardes et le nouveau magasin en perspective au-dessus de l'hôpital, en dortoirs d'occasion. On a recommandé la construction d'autres dortoirs, vu le trop-plein de la population du pénitencier. Nous prévoyons pouvoir disposer prochainement de ces locaux supplémentaires. On se rendra compte sans doute que ce trop-plein a fortement taxé la capacité de logement de toutes les sections. J'ai le plaisir de signaler, toutefois, qu'en dépit des inconvénients résultant d'un nombre aussi extraordinaire de détenus, nous nous sommes plutôt bien tirés d'affaire.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

Le 1<sup>er</sup> avril 1948, nous avons 282 fonctionnaires. Pendant l'année, nous en avons engagé 45 nouveaux; 37 ont été rayés des cadres pour diverses raisons: nous avons ainsi terminé l'année financière avec un personnel total de 290 fonctionnaires. Durant les douze mois, dix nouveaux postes ont été créés.

L'ex-garde-messenger A. Saint-Germain, O.A.S., un des 37 fonctionnaires rayés, a pris sa retraite le 23 août 1948, après presque 28 ans de services. Ce fonctionnaire a un état de service remarquable: il s'est fait remarquer par sa conduite sans reproche et sa ponctualité qui s'est toujours maintenue à la note excellente.

## SERVICES MÉDICAUX

Une légère épidémie de grippe, en mars 1949, explique apparemment l'augmentation du nombre des inscrits à l'infirmerie, soit 332, en comparaison de 280 l'an dernier.

En général, la santé des détenus a été bonne. En dépit d'une augmentation moyenne de 46 du nombre quotidien des détenus, le nombre des malades traités à l'infirmerie a baissé de 9,664. La moyenne quotidienne de ceux qui se sont présentés à la visite médicale du matin est tombée à 90, soit 30 de moins que le chiffre de 120 de l'an dernier.

Les frais par tête ont été de \$2.97, soit 9 cents de plus que ceux de l'an dernier.

Sept détenus sont morts durant l'année: l'un d'endocardite, un autre de tuberculose générale, et un autre d'hémorragie interne; les quatre autres sont morts dans des hôpitaux de l'extérieur, en libération conditionnelle provisoire.

Six détenus ont subi des opérations graves et 6 des opérations d'importance secondaire.

Cent soixante-sept détenus ont subi des blessures légères au cours de leur travail.

Sept détenus déclarés atteints d'aliénation mentale ont été transférés à l'asile de la prison de Bordeaux.

Trois détenus atteints de tuberculose ont été hospitalisés durant l'année. Un seul restait à l'infirmerie le 31 mars.

Quarante-sept cas de syphilis (21 nouveaux) ont été traités. Neuf patients ont été reconnus comme probablement guéris. Il y en avait encore vingt-six sous traitement au 31 mars 1949. On a fait 1,526 injections sous-cutanées. Les frais par patient ont été de \$2.91.

Le médecin du pénitencier a l'intention d'inaugurer la méthode de traitement des maladies vénériennes en usage dans les forces armées du Canada, au cours de la prochaine année financière.

*Soins dentaires.*—La clinique dentaire a donné 5,865 traitements à 4,072 détenus, au coût total de \$221.90. Le coût de fabrication de 521 dentiers complets et de 166 dentiers partiels et la réparation de 103 dentiers représentent un montant de \$1,103.87, soit une moyenne de \$1.39 chacun. On a calculé que le même travail fait dans une clinique de l'extérieur aurait coûté \$4,943.50. Par détenu, la moyenne des frais a été de \$1.17.

*Personnel.*—Le total des congés de maladie accordés au personnel durant l'année est de 2,521 jours, soit une moyenne de 8 jours et deux tiers par fonctionnaire. Ce total comprend 26 jours et demi de congé sans paye, et 277 jours de congé accordés à 18 employés blessés au cours de leurs fonctions. Cinq employés ont été blessés en dehors de leurs fonctions.

#### SERVICES RELIGIEUX

*Chapelle catholique.*—Comme par le passé, l'abbé Rosaire Préville a été le directeur spirituel des 900 et quelques détenus catholiques. Deux messes ont été célébrées chaque dimanche et chaque jour de fête d'obligation.

Au point de vue religieux, l'activité principale de l'année pour les catholiques a été la retraite annuelle, qui a été prêchée encore cette année par l'abbé Jolicœur, du 28 février au 5 mars inclus. D'après le rapport de l'abbé Préville, sur 829 détenus qui la suivirent, près de 600 ont fait leurs pâques lors de la clôture. Forte augmentation sur les 500 communions de l'an dernier.

Presque tous les jours de la semaine, de huit heures et demie à onze heures et quart, l'abbé Préville a accordé des entrevues personnelles aux détenus, plus de 4,000 durant l'année, soit 35 p. 100 de plus que l'an dernier.

Vu les demandes et les besoins exprimés lors de ces entrevues, l'abbé Préville a dû se tenir en contact avec les proches parents des détenus, les sociétés et associations de bienfaisance, les hôpitaux, etc. A ce sujet il a consacré une moyenne de deux jours entiers par semaine.

Outre ses fonctions de directeur spirituel et de conseiller, l'aumônier catholique a distribué un grand nombre de livres de piété, de livres de prières, de cha-pelets, de scapulaires, etc.

*Chapelle protestante.*—Le révérend G. R. Forneret a continué de veiller aux besoins religieux des détenus protestants. A la fin de l'année financière, il avait 130 fidèles. Les services religieux ont eu lieu régulièrement chaque dimanche et à des jours saints choisis. La communion a été célébrée le premier dimanche de chaque mois et les jours de grande fête choisis: la moyenne de ceux qui l'ont reçue de leur plein gré a été de 40.

L'Armée du Salut a célébré un service par mois régulièrement. Ses musiciens et ses solistes ont ajouté un cachet intéressant à des cérémonies qui risquaient d'être monotones.

La retraite du carême, prêchée par le révérend N. Noseworthy, a semblé intéresser et aider un grand nombre de détenus protestants.

Cinq détenus qui l'avaient suivie ont demandé le saint baptême et l'admission dans le sein du protestantisme.

Pendant l'année, le révérend Forneret a accordé 821 entrevues privées aux détenus. Il a fait en outre 276 visites à Montréal et aux environs, à de proches parents, à des associations de bienfaisance, etc.

*Synagogue.*—Le rabbin C. Bender a continué à s'occuper des besoins religieux des détenus juifs.

Les services ont eu lieu toutes les deux semaines, le jeudi après-midi. A la suite de ces offices, le rabbin a accordé des entrevues privées aux détenus.

Des dispositions ont été prises pour l'observance des fêtes religieuses: durant l'année, il y a eu des services particuliers. Au temps de la Pâque, on a procuré aux détenus juifs les aliments prescrits par leur rite.

La moyenne des détenus juifs a été de 16 cette année, comparativement à 15, l'an dernier.

### ÉCOLE

Nous avons deux écoles distinctes, chacune ayant des classes anglaises et des classes françaises. Voici comment elles ont fonctionné:

Pour	Adultes	Adolescents	Total
Locaux.....	Ancienne chapelle catholique	Bâtiment cellulaire n° 1	2
Jours.....	du lundi au vendredi	mardi, mercredi et jeudi	8
Heures.....	de 9 h. à 11 h. du matin	de 9 h. à 11 h. du matin	16 heures
<i>Classes—</i>			
Françaises.....	6	6	12
Anglaises.....	3	2	5
Total des classes.....	9	8	17
<i>Fréquentation scolaire—</i>			
Français.....	64	52	116
Anglais.....	25	11	36
Total de la fréquentation.....	89	63	152

Il y a eu une augmentation prononcée du nombre de cours par correspondance donnés gratuitement, aux ex-militaires et aux autres, par le ministère des Affaires des anciens combattants. Au 31 mars, voici quel était le nombre des inscriptions:

170 non anciens combattants, inscrits à.....	172 cours
113 anciens combattants, inscrits à.....	115 cours
283 détenus inscrits à.....	287 cours
du ministère des Affaires des anciens combattants.	

En outre, 9 détenus payaient 9 autres cours par correspondance, en différents domaines.

Les détenus utilisent grandement la bibliothèque de l'école. Il en est sorti 3,197 livres pendant l'année. Durant la même période, 3,224 ont été retournés: une circulation mensuelle de 535 livres. A la fin de l'année, 741 détenus avaient dans leurs cellules, 2,136 livres pour fins d'études personnelles.

Comme d'habitude, l'instituteur a fourni aux détenus, sur leur demande, des crayons, de l'encre, des cahiers de notes, des cahiers pour brouillons, du papier à dessin et autres fournitures scolaires. Ils ont pu aussi acheter un total de 27,622 articles, entre autres des manuels, des articles de classe, des accessoires de dessinateurs, etc.

L'adjoind de l'instituteur, à l'heure du repas de midi, a apporté l'aide requise aux détenus qui étudiaient dans leurs cellules, en leur faisant 5,217 visites. Il a répondu à 9,393 demandes de renseignements écrites. Il a ainsi aidé en moyenne à 45 détenus par jour de classe.

La construction de la nouvelle école, approuvée au début de cette année, fait des progrès satisfaisants, et l'on prévoit qu'elle sera prête pour la première semaine de septembre prochain. La centralisation de tous les travaux scolaires, l'aménagement de classes agréables et appropriées et de leurs dépendances, produira sans le moindre doute un enseignement plus efficace.

#### BIBLIOTHÈQUE

À l'automne de 1948, la bibliothèque a été complètement remise à neuf. Les plafonds ont été nettoyés et blanchis, les murs regrattés et peints en vert pâle, et les étagères elles aussi peintes, mais en vert plus sombre. L'ensemble présente un aspect propre et attrayant.

Le nouveau mode de circulation des volumes, qui avait été inauguré pour les jeunes détenus en février 1948, a été appliqué en août à tous les détenus lecteurs. Ces derniers peuvent à présent échanger un livre ou un magazine tous les jours de semaine, sauf le mercredi. Durant l'année, la bibliothèque a ajouté à sa collection 2,250 volumes français et 516 volumes anglais: ces nouvelles entrées comprennent des romans, des livres sérieux et des ouvrages techniques. Au 31 mars 1949, nous avons un total de 8,761 volumes en bon état à la bibliothèque, soit une moyenne de 7.96 volumes par détenu.

La circulation des livres et magazines se répartit comme suit:

Langue	Magazines	Romans	Autres	Total
Française.....	71,004	24,579	7,514	103,097
Anglaise.....	89,832	18,714	6,834	125,380
Total.....	160,836	43,293	14,348	228,477
Moyenne par détenu.....	146.2	39.3	13.04	198.59

En tout, 1,886 nouveaux livres ont été reliés. Divers magazines ont été reliés en 5,634 volumes.

Le nombre des abonnés aux magazines a continué d'augmenter fortement cette année. Il a augmenté de 668, en 1947-1948, à 846, soit de 27 p. 100. Ce chiffre, en y ajoutant les 171 magazines auxquels est abonnée la bibliothèque, donne un total de 28,646 numéros de magazines, soit plus de 26 magazines par détenu.

Par rapport à l'an dernier, le roulement des magazines et des livres de la bibliothèque prêtés accuse une diminution. On croit toutefois que les détenus lisent autant, sinon davantage, qu'auparavant; livres et magazines étant en meilleur état, probablement les détenus les gardent plus longtemps pour les lire plus attentivement.

La proportion de volumes usés et déchirés, dans la collection actuelle, a diminué de 20 à 15 p. 100. En général, les détenus font maintenant plus attention aux volumes qui leur sont prêtés et nous comptons qu'à l'avenir, ils seront encore plus soigneux et reconnaissants. Nous voulons ne pas marchander nos efforts, visant à leur apprendre à mieux respecter les lectures.

#### PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

M. J. Maher, nommé le 17 novembre 1947, a réussi au cours de l'an dernier à bien organiser sa section, dont le fonctionnement a été excellent pendant toute l'année.

Le classement des détenus ne s'exécute pas encore avec la régularité envisagée, et ne donne pas encore les résultats désirés, surtout à cause du nombre anormalement élevé des détenus. Néanmoins, le préposé au classement a eu des entrevues avec tous les nouveaux venus au total de 669, conseillé 896 autres détenus et il a discuté avec des représentants de plusieurs sociétés d'aide aux détenus, les cas de 284 détenus avant leur libération, afin de les aider, de leur trouver un emploi et de les réadapter, à leur sortie du pénitencier. De plus, il a établi de solides rapports avec la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, la Société *John Howard*, le *Catholic Prisoners' Aid and Welfare Bureau*, le Service de réadaptation sociale de Québec et le Service social de Hull. Outre les entrevues accordées aux 284 détenus avant leur libération, des membres de ces sociétés en ont visité 266 autres pour discuter de questions de famille, d'emploi futur et d'autres problèmes sociaux.

Le service de classement, dont la nécessité s'impose, finira par apporter un appoint marqué à la réadaptation permanente d'un grand nombre de détenus.

#### FERME

Comme par le passé, l'instructeur E. Décarie, avec l'aide de son adjoint, M. M. Bélanger, a dirigé ce service d'une manière compétente.

Une température exceptionnellement favorable a régné pendant toute la saison agricole. L'hiver a été modérément froid, avec d'assez fortes chutes de neige. Le printemps hâtif a permis de commencer les travaux agricoles de bonne heure. L'été a été très favorable et la température de septembre et octobre, idéale pour la croissance des légumes tardifs. Les récoltes de légumes (pommes de terre, choux, betteraves, carottes, oignons, tomates, navets, etc.) se sont élevées à 361 tonnes par rapport à 261 l'an dernier, soit une augmentation d'environ 40 p. 100. La production totale d'orge et d'avoine a été de 5,187 boisseaux, en comparaison de 2,412 l'an dernier, soit une augmentation de 115 p. 100. Nous avons récolté 400 tonnes de foin, soit une augmentation de 25 tonnes sur la récolte de l'année précédente et de 100 sur celle de 1946-1947.

*Chevaux.*—Durant l'année nous avons réformé et abattu deux chevaux et en avons récupéré du savon. Deux autres furent achetés pour les remplacer. Les 14 que nous avons suffisés à nos besoins.

*Porcherie.*—Nous avons commencé l'année avec 684 porcs, en avons envoyé à la cuisine 509 habillés et fini l'année avec 637. Le poids moyen a été de 218 livres, par rapport à 178 l'an dernier. La cuisine a reçu un total de 111,268 livres de viande de porc, soit 30,156 de plus qu'en 1947-1948. Les ventes à la cuisine ont rapporté \$15,557.52.

*Bovins.*—Le nombre de nos bêtes à cornes, qui était de 80 le 1er avril, était tombé à 77 à la fin de l'année. Une légère épidémie de mastite nous a forcés à abattre six vaches. Nous avons perdu cette année deux taureaux reproducteurs. La production de lait s'est élevée à 327,439 livres, soit 14,462 de moins que celle de l'an dernier.

*Basse-cour.*—Le 1er avril nous avons 844 volailles. Nous avons acheté 1,200 poulets au début du printemps et à la fin de l'année il restait 805 poules. Nous avons vendu 13,301 douzaines d'œufs frais à la cuisine, soit 385 douzaines de plus que l'an dernier.

*Mise en conserve.*—Nous avons commencé en septembre à mettre des légumes en conserve. Vu la date avancée, il a été impossible de conditionner des haricots. L'économe a reçu, pour l'usage de la cuisine, 6,456 gallons de jus de tomate, de tomates et de carottes entières, en boîte, ayant une valeur de \$2,421.75.

*Fabrication du savon.*—Nous avons fabriqué et vendu à diverses sections, au prix de \$223.34, 5,640 livres de savon, dont le coût moyen de fabrication par livre a été de 3.96 cents. Acheté ailleurs, le savon de cette qualité, coûte 12.04 cents; nous avons donc économisé 8.05 cents par livre, soit en tout \$479.40.

L'instructeur agricole s'est constamment occupé à l'amélioration des sols. Nous avons bien veillé à les assécher, avons débroussaillé plusieurs terrains, réparé et renouvelé au besoin les enclos.

En moyenne, 75 détenus ont travaillé uniquement à la ferme pendant toute l'année.

#### SERVICE DE L'ÉCONOME

L'économe J. Beaupré mérite des éloges pour sa très compétente direction de ce service. L'absence totale de plaintes à propos de la nourriture toute l'année, de la part des détenus, prouve amplement qu'il a maintenu la haute qualité des repas.

Un personnel de nuit, choisi parmi les détenus, a veillé comme d'habitude à tenir la cuisine principale dans un parfait état de propreté malgré la rénovation en cours. L'appareil à combattre la vermine acheté l'été dernier a donné d'excellents résultats. Les seaux d'eaux grasses, dès que remplis, sont écartés de la cuisine et placés dans un hangar fermé à l'extérieur jusqu'à ce que l'équipe de vidangeurs vienne les chercher.

Nous avons effectué d'importantes améliorations. Nous avons acquis une batterie de cuisine moderne et maintenant la cuisine ne laisse à peu près rien désirer. Plus de cloison entre la boulangerie et la cuisine principale proprement dite. L'agrandissement du réfectoire des fonctionnaires est en bonne voie d'exécution et devrait être terminé d'ici quelques mois. Il reste beaucoup de travail à faire, surtout celui du carrelage du plancher et des murs. Après cela, notre cuisine pourra soutenir la comparaison avec celle de tout autre pénitencier.

Malgré le prix élevé de la plupart des marchandises, nous n'avons jamais dépassé la moyenne du montant alloué par jour, soit 47.975 cents. Les détenus ont reçu, pour le prix de \$197,443.29, 1,237,665 repas, et les fonctionnaires, pour \$14,229.68, soit une moyenne de 27.52 cents, 51,970 repas pendant qu'ils étaient en fonctions.

#### SERVICE TECHNIQUE

L'ingénieur J.-C.-A. Bélanger, comme par le passé, a dirigé avec compétence cet important service, qui comprend l'entretien de la chaufferie, des systèmes de filtration, d'électricité, de plomberie, de vapeur et des automobiles.

Outre l'entretien général de la filerie, de la plomberie et du chauffage des édifices et des logements, le service de magnetos, de T.S.F., de téléphone et d'éclairage du village, voici la liste des nouvelles entreprises achevées durant l'année:

Éclairage, clinique dentaire et salle d'opération à l'infirmieric ;  
 Pose d'un tableau de distribution et de commutation à la chaufferie Laval;  
 Pose de plomberie de chauffage et d'électricité, nouveau local pour le lavage de la vaisselle;  
 Pose de chauffage dans la cave à provisions sous la cuisine principale;  
 Pose d'électricité à l'étable des bovins;  
 Nouvel égout de 30 pouces sous la rue Saint-Simon;  
 Cabinet de toilettes, plomberie et filerie à la reliure changée de place;  
 Six nouveaux téléphones à l'intérieur des murs;  
 Plomberie au nouveau local de la mise en conserve;  
 Installation d'électricité, de cabinets de toilettes, d'éviers et de haut-parleurs au poste des pompiers, lors de sa transformation en dortoir;  
 Nouvelle canalisation électrique de 550 volts du tableau de distribution à la cuisine principale;  
 Raccords de vapeur et d'électricité pour nouveau four à la boulangerie;

Autres entreprises en bonne voie de réalisation:

Filerie (70 p. 100), plomberie et chauffage (40 p. 100) à l'adjonction de l'infirmieric;  
 Installation d'éclairage fluorescent à l'atelier Laval "M" (10 p. 100);  
 Pose d'isolants au corridor de la cuisine (85 p. 100);  
 Ligne de téléphone entre le pavillon de l'administration et la gare du Pacifique-Canadien (98 p. 100);  
 Égout à la nouvelle école (50 p. 100);

STATISTIQUE

On a pompé 201 millions de gallons d'eau, jauge impériale; consommé 1,212,270 KWh. d'énergie électrique; produit 153,664,067 livres de vapeur (à 212 degrés); on a utilisé à l'usine de filtration 109,200 livres de sulfate d'alumine, 14,550 de chlore liquide et 44,800 d'hydrate de chaux; autos, camions et autres machines et appareils motorisés, ont brûlé 18,815 gallons d'essence.

INSTRUCTEUR EN CHEF DES ATELIERS (INDUSTRIE)

Comme par le passé, M. R. Lesage a dirigé avec grand succès le travail de nos différents ateliers. Les difficultés qu'on éprouvait jusqu'ici à se procurer des matériaux et des approvisionnements tombent peu à peu, et advenant que les arrivages d'accessoires, d'outillage et de fournitures reviennent au niveau normal d'avant-guerre, il en résultera sans doute une amélioration de la production.

Les tableaux suivants indiquent a) la valeur, b) la quantité des articles fabriqués ou réparés l'an dernier, par rapport à 1947-1948.

Détail a)	1947-1948		1948-1949		Augmentation		Diminution		
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
Institution.....	45,171	22	41,346	21				3,825	01
Service pénitentiaire.....	516	03	3,116	32	2,600	29			
Défense nationale (armée).....	326	57						326	57
Autres ministères.....	52,915	04	48,280	15				4,634	89
Fonctionnaires du pénitencier.....	5,312	55	4,657	95				654	60
<b>Total.....</b>	<b>104,241</b>	<b>41</b>	<b>97,400</b>	<b>63</b>	<b>2,600</b>	<b>29</b>		<b>9,441</b>	<b>07</b>
Détail b)	1947-1948		1948-1949		Augmentation		Diminution		
Institution.....	408,424		479,748		71,324				
Service pénitentiaire.....	4,573		17,311		12,738				
Défense nationale (armée).....	71							71	
Autres ministères.....	638,910		450,717					188,193	
Fonctionnaires du pénitencier.....	8,918		8,808					110	
<b>Total.....</b>	<b>1,060,896</b>		<b>956,584</b>		<b>84,062</b>			<b>188,374</b>	

Voici un tableau du travail fait dans le vestiaire, sous la surveillance du chef des gardes.

Travail accompli pour le pénitencier	Quantité	Heures de travail	Valeur
			\$ c.
<i>Fabrication—</i>			
Draps de lits pour détenus.....	1,595	1,108	1,938 31
Étiquettes pour vêtements des détenus.....	16,100	550	114 00
Serviettes (à rouleaux).....	460	1,670	248 67
Paires de chaussettes neuves tricotées.....	3,774	2,638	1,026 42
Total.....	21,929	5,966	3,327 40
<i>Travaux d'ordre général—</i>			
Livres de linge lavé.....	450,000	9,920	3,642 85
Paires de chaussettes raccommodées.....	12,725	2,768	960 46
Paires de chaussettes refaites.....	17,039	3,340	1,658 00
Réparations générales.....		5,200	711 92
Nettoyage.....		1,100	21 96
Divers.....		35,140	.....
	479,764	57,468	4,995 19
Grand total.....	501,693	63,434	10,332 59

#### INSTRUCTEUR EN CHEF DES ATELIERS (CONSTRUCTION)

La direction de M. J.-W. Levasseur, dans le domaine de la construction, de l'entretien et de la réparation des bâtiments et des logements nous a donné entière satisfaction.

Le nouveau pavillon scolaire, à un étage, de 45 pieds sur 110, en brique et blocs de béton fabriqués sur les lieux, a été commencé en août. Il sera terminé et prêt pour la session d'automne. Il aura quatre classes, une bibliothèque scolaire, des bureaux pour les professeurs et les surveillants et une salle de compo-seuse-rotative.

Le nouveau local de mise en conserve, d'une superficie de 2,500 pieds carrés, a été complètement bâti en l'espace de trois mois, de juillet à la fin de septembre. Il est pourvu de toutes les machines et de l'outillage nécessaires pour la mise en conserve des produits de la ferme, dont le conditionnement permettra de faire une grande économie par rapport à l'achat de marchandises en boîte, méthode précédente.

L'agrandissement projeté à la cuisine principale est en bonne voie d'exécution. Les bureaux de l'économe et de son commis, à l'entresol, sont terminés. L'ancienne cloison en treillis métallique de la cuisine principale au passage a été remplacée par une cloison de briques de 60 pieds de long par 10 de haut. Le haut de ce mur de séparation, fait de lattes métalliques et de plâtre, est presque fini et devrait l'être complètement d'ici un mois environ.

L'atelier de reliure, qui était au sous-sol du pavillon B-12 de la salle des gardes, a été transféré au sous-sol du pavillon C-1, qui servait temporairement de cordonnerie pour faire travailler des jeunes détenus. L'ancien local de la reliure a été transformé, tapissé de nouveau et peint. La broserie qui était dans la salle M des immeubles Laval, y a été transportée.

On a transformé, réparé et décoré les logements à partir de H-9, H-1 jusqu'à H-8, H-66, et démoli le logement H-48. On a exécuté des travaux de ce genre au pavillon B-5 de la bibliothèque, au pavillon A-1 de l'administration, aux pâtés de cellules B-2, B-3 et B-4, à l'atelier de grosse toilerie C-12, au garage, à un hangar temporaire de taille des pierres, sur les terrains des immeubles Laval.

On a fabriqué, pour le ministère des Mines et des Ressources, sept monuments historiques; on a taillé de la pierre et une croix destinées au cimetière protestant qu'on compte aménager ailleurs au cours de l'an prochain; on a démoli et rebâti la muraille d'enceinte, de 135 pieds de long sur 25 de haut, entre la tour de guet D-4 et la porte de l'ouest.

STATISTIQUE—(Approximativement 75 p. 100 de la valeur marchande)

16,506 pieds cubes de pierre ont été extraits. Valeur de.....	\$ 5,777·10
2,841 pieds carrés de pierre ont été taillés.....	2,727·36
11,396 tonnes de pierre ont été concassées.....	907·40
12,807 blocs en ciment et 83,410 briques en ciment, de dimensions variées, ont été fabriqués.....	2,761·47
	<hr/>
	\$12,173·33

FONCTIONNAIRE EN CHEF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M. J.-C.-A. Laferrière, S.A.Q., nommé au poste de fonctionnaire en chef de formation professionnelle en janvier 1948, et dont les aptitudes et le savoir-faire ont pleinement répondu à nos espérances, a obtenu l'an dernier d'après moi, il me fait plaisir de le dire, des résultats encore meilleurs que ceux qu'on prévoyait. Des instructeurs de formation professionnelle qui, dans la plupart des cas, ont démontré une habileté exceptionnelle et le talent de communiquer leur connaissance du métier aux apprentis, l'ont secondé avec compétence.

Au cours de l'année, il y eut de nombreuses prises de contact: les sociétés de bienfaisance (en particulier la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, qui s'occupe de la plupart des détenus libérés, la majorité étant de langue française), des dirigeants de syndicats ouvriers, des directeurs provinciaux de services connexes, des écoles de métiers et d'apprentissage, des écoles techniques, et d'autres organismes ont coopéré avec nous d'une manière spontanée et active.

Les classes de formation professionnelle ont donné des certificats de mérite à 22 apprentis, dont 11 en charpenterie et 11 en briquetage-maçonnerie.

Jusqu'à présent, 2 de ces charpentiers et 2 de ces briqueteurs ont été libérés. Leurs certificats sont l'équivalent de deux ans d'apprentissage. Si l'on compare leurs résultats à ceux des apprentis de l'extérieur, ils sont remarquables et constituent un excellent témoignage de la bonne volonté et du talent de nos apprentis, de la qualité élevée du programme, du sérieux de l'enseignement et du dévouement professionnel des instructeurs.

Une fois diplômés, les détenus ont reçu l'occasion d'acquérir de l'expérience pratique en travaillant à plusieurs entreprises, comme au local de la mise en conserve, à la construction de nouvelle école, à l'agrandissement de l'atelier "M" et à divers autres travaux moins importants. Ils se sont bien acquittés de leurs tâches, ont manifesté à l'égard de leur métier un intérêt soutenu et développé leurs connaissances techniques.

Nous avons si bien coordonné l'organisation concernant les apprentis, à l'intérieur du pénitencier et au sein des organismes de l'extérieur, que nous n'avons pas seulement l'assurance, mais aussi la preuve dès maintenant du soin qu'ont pris et prendront de nos diplômés libérés, les sociétés de bienfaisance, les syndicats ouvriers, les représentants du gouvernement de la province et les préposés au placement. De fait, la Société d'orientation et de réhabilitation sociale s'est occupée des quatre diplômés libérés, les commissions d'examen de Montréal les ont reçus après épreuves de métier et leur ont délivré des cartes d'apprentis, et leurs différents syndicats leur ont trouvé du travail. Outre le cas de ces diplômés, voici les emplois de 8 apprentis ayant reçu une formation partielle, dont 5 en ébénisterie et 3 en briquetage-maçonnerie, et qui ont été libérés durant l'année: deux des briqueteurs exercent leur métier, le troisième

sert de camionneur à son père; les cinq autres, apprentis en ébénisterie, sont tous employés aux travaux du bois ou à la charpenterie.

STATISTIQUE

Détail	Ébénisterie		Charpenterie		Briquetage-maçonnerie	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
<i>Coût</i>						
Machines.....	300	41				736 47
Outils.....	652	92	385	22		398 21
Équipement.....	123	01		15 76		
Matériel (D-14).....	509	51	1,816	40		734 78
<b>Total.....</b>	<b>1,585</b>	<b>85</b>	<b>2,217</b>	<b>38</b>		<b>1,869 46</b>
Nombre moyen des apprentis.....	13.2		9.5			15.9
Âge moyen.....	19.5		19.9			19.2
Jours par apprenti.....	3,406		2,755			4,293
Heures par apprenti.....	1,072		1,112			1,172
Moyenne par tête et par jour.....	0.1747		0.659			0.1714

Superficie des locaux utilisés à la formation professionnelle: 16,848 pieds carrés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Trente-cinq fonctionnaires ont suivi, aux casernes de la Gendarmerie royale du Canada, à Rockcliffe (Ontario), les cours 2 à 6 inclus, de formation de fonctionnaire de pénitencier, et en ont déjà retiré des avantages évidents. Les diplômés ont apporté un intérêt plus accentué à leur travail, une meilleure compréhension de leurs devoirs et fonctions, une conception plus large des principes de réforme et de réadaptation, et perfectionné en outre leurs connaissances en matière de science pénale et de criminologie.

Tous les fonctionnaires ont bien apprécié la révision de leurs traitements et l'augmentation subséquemment accordée.

L'inauguration de cotes de mérite s'est révélée très utile à bien juger la valeur du personnel.

En plus de son utilité comme moyen de réforme et de réadaptation, la formation professionnelle a clairement révélé qu'elle assagit les jeunes détenus. Dans la plupart des cas, on observe une amélioration sensible, surtout dans le domaine de la conduite, dès qu'on désigne un jeune détenu pour suivre un cours de formation au métier de son choix. Il est très encourageant de noter l'enthousiasme, l'ardeur au travail et à l'étude déployée par chacun d'eux à peu près. Les cours de briquetage-maçonnerie, de charpenterie et d'ébénisterie sont maintenant établis sur une base solide. Des cours supplémentaires d'électricité (appliquée à la construction) et d'appareillage à vapeur-plomberie commenceront au cours des prochains mois.

En général, l'application des détenus au travail a été satisfaisante et leur conduite quelque peu meilleure dans l'ensemble. Sur une moyenne quotidienne de 1,130 détenus, nous n'avons en effet enregistré durant l'année que 4 infractions vraiment sérieuses. Selon moi, cette amélioration peut s'attribuer:

- a) au traitement cadrant avec l'individu, et à l'attention spéciale portée aux soins médicaux;
- b) à l'appréciation des occasions fournies par la formation professionnelle;
- c) à la haute qualité de la cuisine;
- d) à l'organisation de distractions supplémentaires;
- e) à la présentation régulière, tous les mois, de films récréatifs;
- f) à l'innovation de l'envoi de cartes de Noël et du Jour de l'An.

En terminant, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance au Commissaire et au personnel de l'administration centrale, pour l'aide, la collaboration et les conseils bienveillants qu'ils m'ont apportés; et à remercier sincèrement le personnel de l'institution de sa loyauté, de son appui consciencieux, de sa fidélité au devoir et de son esprit de corps.

## PÉNITENCIER DE DORCHESTER

LE COLONEL G.-T. GOAD, *directeur*

Au 31 mars 1949, le pénitencier comptait 589 détenus, dont 9 "internés ailleurs", soit 71 détenus de plus que l'année précédente.

Le nombre des détenus reçus durant l'année est de 324, dont 105 transférés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le total des détenus libérés, soit 253, se décompose comme il suit:

Expiration de peine.....	142	
Libération conditionnelle.....	86	
Transfert au pénitencier de Kingston (femmes).....	2	
Grâce.....	19	
Décès.....	4	(1 au <i>Camp-Hill Hospital</i> , du ministère des Affaires des anciens combattants à Halifax.)
	253	

## CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

*Service de l'instructeur en chef.*—Durant l'année financière, on a effectué un bon nombre de travaux d'entretien ainsi que les réparations nécessaires. Les travaux de peinture à l'extérieur sont maintenant terminés. Cela veut dire que tout le dehors des bâtiments a été peint au cours des deux dernières années.

On a entrepris de transformer les ateliers pour trouver un espace déterminé aux fins de la formation professionnelle. Les trois premiers ateliers projetés sont ceux de menuiserie, de ferblanterie et de plomberie. Ces aménagements ont aggravé encore l'état d'encombrement des ateliers.

En général, on a eu moins de difficulté qu'autrefois à obtenir des matériaux de construction, mais les retards des arrivages, surtout ceux d'acier, continuent à nous embarrasser.

Le volume des travaux accomplis pour le ministère des Mines et des Ressources et le C.A.R.C. a augmenté et n'est limité que par l'espace disponible dans les ateliers.

L'atelier de menuiserie de l'arrière, bâtiment C3, a été complètement mis à l'épreuve du feu, et la cordonnerie transportée au deuxième étage. L'éclairage et la disposition de cet atelier ont été favorablement appréciés et serviront de modèle pour les transformations ultérieures.

L'usine de pasteurisation, bâtiment F37, a été complétée aux neuf dixièmes, et pourra être occupée dès que les tuyaux à eau et à vapeur fonctionneront.

La nouvelle sommelierie dans la section des cellules B7 a été terminée aux neuf dixièmes et servira sous peu.

Bâtiment C8—Le deuxième étage de ce bâtiment sera occupé par l'atelier de confection. Un nouveau plancher en mulsomastique a été posé, et quand le plan des travaux aura été approuvé, la transformation se poursuivra.

La transformation des logements des fonctionnaires, H37 et H38, se poursuit et sera complétée cet été.

Les travaux de construction sont en cours à la nouvelle ferme laitière F40 et l'on espère couvrir ce bâtiment d'un toit durant l'année, pourvu que les matériaux ne tardent pas à arriver.

En outre, les travaux suivants ont été terminés :

- Peinturage extérieur—dôme B1 de la prison.
- Peinturage extérieur des maisons des fonctionnaires—H13 à H40.
- Construction du nouveau bâtiment des pompes—E(W) 67—Millbrook.
- Nouveau bâtiment pour les pondceuses F41 et nouvelles couveuses.
- Peinturage intérieur du garage C5.
- Construction de six nouvelles porcheries.
- Transformation de l'entrepôt des céréales, F1.
- Rénovations intérieures dans les maisons.
- Pose de bardeaux ignifuges sur les 6 toits des cuisines des maisons.
- Peinturage de la cuisine, bâtiment B3.
- Peinturage en rouge de l'intérieur de la grange F14.
- Peinturage en rouge du toit de la grange F14.
- Peinturage de la buanderie, du vestiaire et de la cordonnerie.
- Nouvelle clôture au cimetière (poteaux et fil de fer).
- Réparation du barrage du réservoir de la carrière.
- Construction d'une plate-forme de chargement à la porcherie.
- Peinturage de la remise à instruments, F38.
- Réparations aux magasins, bâtiment A6.
- Réparations au sous-sol du bâtiment B5 (bâtiment administratif) pour loger les bureaux du nouveau chef des gardes.

*Ateliers.*—L'atelier de confection a été chargé d'habiller les détenus des quatre pénitenciers de l'Est. Quand le matériel requis sera disponible, il ne devrait pas être difficile de réaliser ce programme. Les travaux de réparation et de confection des pantalons d'uniforme d'été des fonctionnaires exigent plusieurs nouvelles machines.

A l'atelier des toiles, la réparation des sacs à dépêches postales a ralenti. Pour maintenir l'activité de ce service, on a entrepris le capitonnage de meubles neufs et usagés,—les travaux commandés par le C.A.R.C. et les fonctionnaires du pénitencier suffisant à occuper le personnel de l'atelier. Ce service compte aussi entreprendre la confection de jalousies dès que les dispositions nécessaires auront été prises.

L'atelier de menuiserie a exécuté des travaux pour le ministère des Mines et des Ressources, le C.A.R.C. et le ministère de l'Agriculture, en plus des travaux d'entretien des ateliers existants et à l'aménagement de nouveaux. Afin de pouvoir faire face au surcroît de travail, l'atelier a besoin de plus d'espace.

Le service de la maçonnerie a taillé la pierre destinée à la nouvelle grange F40 et fabriqué la tuile et la brique pour l'usage du pénitencier; il a aussi rempli les commandes. Durant l'année, les carrières de pierre et de gravier ont été exploitées à fond.

L'espace disponible dans les ateliers est très limité et ce problème devra être étudié sérieusement. A l'heure actuelle, la chapelle catholique sert de salle de cinéma. Cet arrangement n'est pas satisfaisant, surtout quand on songe aux prochains cours de formation professionnelle en vue desquels des représentations de films instructifs seront nécessaires, et il faudra trouver un auditorium à cette fin.

Il y a en outre une crise aiguë de logements pour les fonctionnaires, et il faudra résoudre ce problème sous peu, en construisant de nouvelles maisons.

Les travaux de fabrication et de réparation accomplis pour les ministères de l'État, de même que pour d'autres pénitenciers, sont les suivants:

	Fabrication	Réparation
Ministère des Mines et des Ressources.....	30 signaux—12 flèches...	
Ministère de l'Agriculture.....	10,000 étiquettes pour plantes.	
Ministère des Postes.....		51,485 sacs à dépêches postales.
Corps d'aviation royal canadien.....		194 pièces de mobilier, 10 extincteurs chimiques. 17 civières, 1 chesterfield.
Pénitencier de Kingston.....	705 pantalons de coton croisé. 720 paletots de coton croisé. 145 casquettes de coton croisé 401 pantalons de tweed bleu. 301 paletots de tweed bleu 85 casquettes de tweed bleu.	
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	1,208 pantalons de tweed bleu. 741 paletots de tweed bleu 364 casquettes de tweed bleu.	
Pénitencier de Collin's-Bay.....	550 pantalons de coton croisé. 511 paletots de coton croisé. 494 casquettes de coton croisé. 100 pantalons de tweed bleu. 85 paletots de tweed bleu 100 casquettes de tweed bleu. 5 enveloppes de balles de tennis.	
Pénitencier du Manitoba.....	30 enveloppes de balles de tennis.	

#### SERVICES TECHNIQUES

La nouvelle chaudière à serpentins à eau Foster-Wheeler, y compris les chargeurs mécaniques, les déverseurs de cendres, les soufflets à suie, le régulateur d'alimentation, l'éjecteur des cendres à régulateur, l'indicateur de niveau d'eau, le surchauffeur, le soufflet à tirage forcé, le compteur, les canalisations à vapeur et le tuyau d'échappement à fumée, a été installée et fonctionne. Tout l'assemblage et le montage de la chaudière et de ses accessoires a été accompli par des détenus, sous la direction de l'ingénieur-technicien, sauf durant quelques jours, où un représentant de la compagnie Foster-Wheeler a dirigé lui-même les travaux.

Une pompe d'alimentation, un filtre d'alimentation et une pompe à pétrole de turbine auxiliaire, ont été installés dans la centrale électrique.

Le chauffage à la vapeur, la plomberie et le système d'égout ont été installés dans le nouveau poulailler.

Une somme considérable de travail a été occasionnée par l'installation du système de chauffage et de la plomberie, combinée avec l'ignifugation des ateliers.

L'installation de la plomberie et du système de chauffage s'est poursuivie dans la section de cellules B7.

On a entrepris la construction de la nouvelle sommellerie dans la section de cellules B7, où l'on a posé les trois dixièmes du système de chauffage, les deux dixièmes de la plomberie et terminé le système d'égout.

L'installation d'un égout collecteur entre les logements H44 et H45 a aussi progressé.

Celle d'un cabinet de toilette dans l'annexe de la chapelle protestante a progressé de 55 à 70 p. 100 de son achèvement.

L'installation d'un égout collecteur entre la nouvelle laiterie et l'égout principal est maintenant terminée. La plomberie a été installée jusqu'à 12 p. 100 de son achèvement.

On a entrepris l'installation d'un système de chauffage dans les bureaux du service du nouveau chef des gardes.

La rénovation de la plomberie et du système d'adduction de l'eau dans les logements H35 et H36 a été terminée.

On a commencé d'installer une nouvelle pompe de puits profond à la station de pompes de Millbrook.

Toutes les sections ont accompli beaucoup de travaux d'entretien, plus qu'au cours de l'année dernière.

Ces travaux, de même que les ouvrages de construction entrepris, ont été fort retardés par l'impossibilité d'obtenir les matériaux nécessaires.

*Service de l'électricité.*—Plusieurs projets importants avaient été entrepris l'année dernière, et certains d'entre eux sont maintenant aux sept ou aux neuf dixièmes terminés. Quelque fois, l'exécution était retardée par la lenteur des arrivages de matériaux livrés par les manufacturiers.

On a commencé la construction de la nouvelle ligne de transmission allant jusqu'à la station de pompes de Millbrook, et les travaux se sont poursuivis dans la mesure où la réception des matériaux le permettait.

Nous avons continué d'ignifuger les ateliers durant toute l'année et l'étage supérieur du bâtiment C3 (ancien atelier de menuiserie à l'arrière) a été terminé et affecté à la cordonnerie. Tous les moteurs de l'ancienne cordonnerie ont été transférés au nouvel atelier et utilisés.

On a commencé et terminé la pose des fils dans la nouvelle sommellerie de la section des cellules B7.

On a posé des fils à la nouvelle laiterie dans la mesure où l'état de la construction le permettait.

On a posé tous les fils requis dans le poulailler, et ces fils fonctionnent maintenant.

Dans la section de cellules B7, des radios ont été installés sur six étages et fonctionnent actuellement. Mais il faudra opérer ici, plus tard, une complète transformation, étant donné que des haut-parleurs PM de 3" devront être installés dans tout le bâtiment.

La construction de la ligne de transmission allant jusqu'aux bâtiments agricoles a été commencée et poursuivie cette année. Des retards considérables ont été causés par la pénurie des matériaux.

Des fils provisoires ont été posés dans les couveuses, afin que ces dernières soient prêtes à recevoir des petits poulets ce printemps. L'installation permanente s'exécutera dès réception du matériel.

Les travaux d'entretien se sont poursuivis cette année sur les moteurs, lignes de téléphone, etc.

## CUISINE

Ce service a fonctionné d'une manière satisfaisante durant toute l'année.

On a continué de faire les réparations de matériel nécessaires. L'intérieur de la cuisine a été peinturé.

Rien n'a été négligé pour garder la cuisine aussi propre que possible. La cuisine principale est lavée à la brosse deux fois par jour, et le bas des murs nettoyé tous les deux jours. Nous n'avons pas à souffrir des blattes et autre vermine.

L'hygiène personnelle des détenus qui travaillent à la cuisine est surveillée de près—chacun prend trois bains par semaine, se rase et change complètement de vêtements.

La salle à manger des fonctionnaires est beaucoup trop petite: dix-huit personnes seulement peuvent s'y asseoir.

Durant l'année, on a cuit 224,580 livres de pain, dont 24,220 livres ont été vendues aux fonctionnaires.

## ÉCOLE

La moyenne de la fréquentation mensuelle a été de 35 détenus adultes et de 19 adolescents.

Nombre de jours d'école (matinées).....	199
Inscription pour l'année: Adultes.....	134
Adolescents.....	63

Les cours par correspondance, fournis par le ministère des Affaires des anciens combattants, ont continué d'être suivis par les détenus, anciens combattants et autres. Ces cours ont été appréciés; et, à la fin de mars 1949, il s'en donnait 47, à savoir:

Technique automobile.....	3
Arithmétique élémentaire (français).....	1
Comptabilité "A".....	5
Arithmétique commerciale.....	1
Conversation anglaise (français).....	5
Technique des moteurs Diesel.....	2
Arithmétique élémentaire.....	2
Français "A".....	1
Français "B".....	1
Sylviculture I.....	1
Science générale "A".....	1
Science générale "B".....	1
Français (cours préparatoire).....	2
Mathématiques (cours préparatoire).....	5
Mathématiques "A".....	3
Mathématiques "B".....	2
Dessin industriel "A".....	6
Électricité appliquée.....	2
Tôlerie.....	1
Sténographie "A".....	2

Ces cours se répartissent ainsi qu'il suit: 15 anciens combattants suivent un cours chacun, trois en suivent deux chacun, et un en suit trois. Dix-sept élèves qui ne sont pas des anciens combattants suivent un cours chacun, et trois élèves qui ne sont pas des anciens combattants en suivent deux chacun.

A peu d'exceptions près, les élèves qui suivent ces cours se sont appliqués à leurs études et ont obtenu régulièrement de bons résultats.

En juin 1948, grâce à l'intervention directe du sous-commissaire, M. J. McCulley, les prisonniers de la Nouvelle-Écosse ont commencé de s'inscrire aux cours par correspondance fournis par le ministère de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse. A l'heure actuelle, les cours qui se donnent sont les suivants:

Cours académique, VIII <sup>e</sup> année.....	1
Publicité.....	1
Dessin architectural.....	2
Arts et travaux manuels.....	1
Arithmétique commerciale.....	1
Anglais commercial.....	3
Mécanique des moteurs Diesel.....	1
Arithmétique élémentaire.....	2
Mécanique des moteurs, IV <sup>e</sup> classe.....	2
Sténographie Gregg.....	1
Art de vendre, en général.....	1
Dessin industriel.....	1
Français, IX <sup>e</sup> année.....	1
Géographie, IX <sup>e</sup> année.....	1
Histoire, IX <sup>e</sup> année.....	1
Latin, IX <sup>e</sup> année.....	1

A peu d'exceptions près, ces élèves obtiennent d'excellentes notes, et, d'après le surintendant de la division des cours par correspondance, M. W. D. Mills, leur degré d'instruction est généralement supérieur à celui des élèves de l'extérieur.

A l'heure actuelle, les classes servent à la fois de salles scolaires et de salles de réunions, ce qui rend assez difficile l'amélioration générale de ces locaux. Si l'on peut obtenir une salle de réunions distincte, on aura alors des bancs et des pupitres séparés pour les élèves, ce qui améliorera les conditions d'enseignement et les résultats obtenus.

BIBLIOTHÈQUE

Durant l'année, les livres et revues suivants ont été prêtés:

Livres d'imagination, en anglais et en français.....	65,159
Magazines, en anglais et en français.....	125,618
Livres éducatifs et techniques.....	8,252
Abonnements privés.....	6,290

Chaque détenu lit, en moyenne, quatre magazines et deux romans de son choix par semaine. On obtient les romans préparés et les livres éducatifs et techniques en s'adressant à l'instituteur-bibliothécaire.

La bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages de prêt, et d'autres seront achetés de temps en temps, afin que la section des romans soit bien garnie d'une variété d'œuvres légères comme celles qui sont le plus en demande à l'institution: histoires du Far-West et romans policiers.

De nombreux articles, tels que mots-croisés, romans, manuels techniques, magazines, crayons et crayons à dessiner, achetés par les prisonniers ou obtenus par eux de leurs parents, ont été reçus et prêtés. Ces passe-temps d'agrément augmentent sans cesse en nombre et compliquent la tâche du personnel de la bibliothèque.

La mutilation des magazines par les détenus continue d'être un problème. La distribution des livres et magazines se fait nécessairement par les détenus: il est donc très difficile d'incriminer qui de droit. Il semble que nombre de détenus ne goûtent pas la lecture, ou encore, pour des motifs connus d'eux seuls, mutilent tant et si bien les magazines que ces derniers deviennent impropres à la circulation.

## CHAPELLE PROTESTANTE

Le révérend chanoine E.-B. Spurr, aumônier protestant, a pris sa retraite à la fin de juin, mais le présent aumônier n'est pas entré en fonctions avant le 21 octobre. Entre temps, deux pasteurs de Moncton se partagent la besogne à titre provisoire: le révérend Dr F. E. Archibald et le révérend A.-O. MacLean.

Le rapport sur l'année financière sera donc plus ou moins incomplet.

*Services du dimanche.*—En dépit d'un ministère interrompu, les détenus ont continué à prendre un vif intérêt aux services; les fidèles participent volontiers au chant des hymnes, aux répons, et aux prières collectives. Les chants plaisent tant aux choristes qu'à la congrégation.

*Armée du Salut.*—Le premier dimanche du mois, le service se tient sous les auspices conjoints de l'aumônier et de l'Armée du Salut; bien que l'aumônier y joue presque toujours un rôle secondaire, il n'en est pas moins présent.

*Mission annuelle.*—La mission a eu lieu du 5 au 9 avril, prêchée par le révérend A.-O. MacLean, qui, plus tard, fut l'un des aumôniers intérimaires. Dans son expérience d'ancien aumônier de la Marine canadienne, M. MacLean a trouvé matière à des sermons qui ne laissaient personne indifférent. Le thème général en était le suivant: "J'ai confiance en l'homme."

Durant les leçons de Bible de l'heure du midi, M. MacLean a discuté avec beaucoup de détenus le thème "Les grandes questions de Jésus".

Quelques-uns de ceux qui ont assisté à ces services continuent d'en parler.

*Leçons de Bible.*—Les leçons de Bible hebdomadaires qui se donnent le mercredi, à l'heure du midi, sont actuellement suivies par une trentaine de détenus. Récemment, ce nombre a légèrement augmenté.

Ces leçons, actuellement au stade expérimental, sont conçues d'après le modèle de ce qui s'appelait dans l'Armée canadienne "heure de l'aumônier."

Le présent thème, autour duquel roulent tous les débats, est le suivant: "Jésus, Fils de Dieu, dans son attitude en face de la Croix."

*Publications religieuses.*—Ce moyen d'action, si avantageusement utilisé par le révérend chanoine Spurr, a été développé. Plusieurs détenus qui, autrefois, portaient peu d'intérêt aux revues religieuses, non seulement s'y intéressent maintenant, mais les demandent. Nous recevons un nombre suffisant d'exemplaires de lectures pieuses quotidiennes pour ceux du personnel qui sont anglicans, baptistes, presbytériens, de l'Église Unie et luthériens.

Les publications hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou mensuelles nous parviennent en nombre suffisant des Églises presbytériennes et baptistes et de l'Armée du Salut, et en nombre presque suffisant de l'Église anglicane et de l'Église Unie.

En outre, le *Northern Messenger* envoie 175 exemplaires de son hebdomadaire, et le *Shantyman* a accepté d'envoyer 200 exemplaires de sa publication mensuelle.

*Bibliothèque de la chapelle.*—Douze nouveaux ouvrages, y compris: *The Big Fisherman*, de Lloyd-C. Douglas, ont été ajoutés par le ministère à la bibliothèque de la chapelle. On espère agrandir peu à peu ce rayon, vu que quelques-uns des meilleurs livres sont continuellement en demande.

Durant les cinq derniers mois, depuis l'entrée en fonctions du nouvel aumônier, plus de 500 livres ont été prêtés.

*Bibles.*—Grâce au concours de la section du Nouveau-Brunswick de la *British and Foreign Bible Society*, rien n'a été négligé pour fournir à chaque détenu son propre exemplaire de la Bible ou du Nouveau Testament.

Autrefois, la *Gideon Society* distribuait des Bibles et des Nouveaux Testaments. Elle publie actuellement un ouvrage un peu plus complet, et l'on espère que des exemplaires pourront en être obtenus.

*Chapelle.*—Nous allons bientôt remettre la chapelle à neuf. Cette rénovation, propre à favoriser la piété, exercera forcément une influence sur la conduite durant toute la vie. Dans toute réforme véritable, la chapelle doit jouer son rôle.

#### CHAPELLE CATHOLIQUE

Les offices religieux coutumiers, avec grand-messe et sermon, ont eu lieu tous les dimanches, à 9 heures, et aussi toutes les fêtes d'obligation.

La conduite des détenus durant la messe fut très satisfaisante.

Vers midi, les entrevues ordinaires avec les détenus avaient lieu. Presque tous les jours, la période des entrevues a duré depuis 13 heures 30 jusqu'à 15 heures, et même jusqu'à 16 heures. Ces dernières avaient pour objet des problèmes particuliers.

Sur 280 détenus catholiques ou plus, 30 ou 35 recevaient la sainte communion le dimanche matin. Près des deux tiers ont fait leurs pâques.

Deux fois par semaine, des cours de catéchisme ont été donnés, dans une classe en français et dans l'autre en anglais. Bien qu'on n'ait exercé aucune contrainte, à peu près les deux tiers des détenus catholiques y ont assisté. Une "Boîte aux questions", inaugurée l'an dernier, continue d'être à l'ordre du jour et paraît remporter du succès.

A noter qu'un nouvel élément a été introduit cette année dans les cours de catéchisme: l'enseignement de la religion au moyen de bandes cinématographiques. L'aumônier est convaincu que la valeur de l'instruction religieuse a été rehaussée par ce moyen.

Des livres, brochures, magazines, périodiques et journaux religieux ont été obtenus grâce à la charité de diverses associations pieuses, et à celle de particuliers.

Les détenus ont toujours lu avec un grand intérêt les lectures pieuses, dont un grand nombre, en français et en anglais, circulent constamment parmi les détenus.

La mission annuelle a eu lieu, comme d'habitude, la semaine après Pâques. Le prédicateur, le R. P. F. Cashen, C.S.C., s'est acquitté très louablement de sa tâche.

Presque tous les jours, l'aumônier catholique visite les détenus malades à l'infirmerie et ceux qui sont condamnés à l'isolement.

De fréquents échanges de lettres entre l'aumônier et les parents des détenus ont été utiles. L'aumônier a intercédé maintes fois par écrit en faveur de détenus.

#### FERME

On peut dire que l'année financière terminée le 31 mars 1949 a été plutôt favorable: nous avons obtenu de bonnes récoltes moyennes. Les fortes chutes de neige de l'hiver ont été suivies d'un printemps des plus tardifs. L'ensemencement n'a commencé qu'à la fin de mai.

*Grandes cultures.*—Vu les fortes neiges tombées durant l'hiver, les graminées n'ont pas souffert des rigueurs du climat et, par conséquent, la récolte de foin a été extraordinairement abondante. Celle d'avoine a été excellente, mais celles d'orge et de blé, très médiocres. Nous estimons que la région convient mieux à la culture de l'avoine qu'à celle d'autres céréales. A l'avenir, on ne cultivera donc plus ni l'orge ni le blé. Cette année, nous avons commencé l'essai d'une petite quantité de trèfle Ladino, semence qui nous a été chaudement recommandée par la Ferme expérimentale.

*Basse-cour.*—La basse-cour, cette année, consistait en 300 poulettes rouges, croisées, de la race Sussex, achetées en mars à l'âge d'environ neuf semaines, et en 100 poulettes de la race "Barred Rock" achetées en juin de la Ferme expérimentale de Fredericton. Ces dernières variaient quant à l'âge, la plupart ayant été éliminées de leur volée.

Les volailles croisées commencèrent à pondre en juin et les Barred Rocks en septembre. La production des œufs a été excellente cet automne, mais, avec la venue des jours froids, cette production baissa brusquement, surtout à cause du manque d'éclairage électrique, et de la très basse température qui régnait dans les poulaillers.

Une fois que l'éclairage électrique fonctionna, en février 1949, la production quotidienne se mit à augmenter, en peu de jours, de 14 ou 15 douzaines à 19 ou 20 douzaines.

En tout, 4,239½ douzaines d'œufs furent vendus à la cuisine.

*Porcherie.*—Au début de l'année, il y avait 323 porcs à la porcherie, soit 85 de plus que l'an dernier. Durant l'année, 294 porcs, soit 50,643 livres de viande habillée, furent vendus à la cuisine. Tous les enclos sont occupés et l'on espère pouvoir loger 400 porcs cet été, en divisant certains enclos en deux.

*Chevaux.*—Nous n'avons perdu aucun cheval cette année, et nous disposons actuellement de 23 chevaux.

*Bovins.*—Le troupeau a été grandement amélioré, tant pour le rendement que pour l'apparence. La production laitière fut, cette année, de 42,251 gallons, contre 39,895 obtenus l'année dernière. Cinquante et un bestiaux, soit 25,399 livres de bœuf, furent vendus à la cuisine.

Les vaches à lait ont subi l'épreuve de la mastite et de la maladie de Bangs; puis on procéda à une ségrégation de toutes les bêtes atteintes et l'élimination des plus malades, et de celles qui avaient le moins de valeur, enraya la contagion.

On attache une importance de plus en plus grande aux génisses de race, dans l'espoir d'agrandir la taille de ces bêtes et d'améliorer leur production laitière. Le troupeau a beaucoup crû depuis un an, et nous espérons pouvoir faire figurer quelques-unes des plus jeunes bêtes à l'exposition locale des vaches de race blanche et noire.

Toute la traite se fait à la main, et l'on a constaté qu'en divisant les meilleures vaches laitières entre les détenus chargés de la traite, on crée un esprit d'émulation prononcé: chaque détenu veut obtenir une production maximum, ce qui favorise une mulsion meilleure et plus soignée.

Nous encourageons les détenus formant l'équipe de la laiterie à emprunter à la bibliothèque des ouvrages qui traitent de l'industrie laitière ainsi que de l'entretien et du soin des vaches laitières. Le bouvier donne aussi aux hommes toute l'aide possible en ces matières.

*Matériel agricole.*—Une fois que l'aménagement de l'atelier agricole a été terminé (dans la remise aux instruments aratoires), on a pu démonter tous les instruments actuels, les réparer et les repeindre entièrement durant les mois d'hiver.

#### HÔPITAL

*Santé en général.*—Durant l'année écoulée, la santé générale des détenus a été bonne. La plupart des cas de maladie étaient sans gravité. Le nombre des traitements, y compris la visite médicale du matin, les soins donnés au dispensaire et les tournées nocturnes de l'infirmier au pénitencier, s'élève à 31,174. Le nombre des détenus soignés à l'infirmierie s'élève à 226.

Cinq opérations majeures et deux opérations mineures ont été pratiquées au *Sackville Memorial Hospital*. Plusieurs opérations mineures l'ont été au pénitencier même.

Cinquante-six détenus, examinés et traités par des oculistes, ont été pourvus de lunettes, au besoin.

Deux des 4 décès survenus sont la suite d'une occlusion coronaire, un d'un empoisonnement (absorption d'un liquide indéterminé), et un d'une tumeur d'Ewing. Ce dernier décès eut lieu au *Camp Hill Hospital*, à Halifax.

Il y a eu deux accidents majeurs et plusieurs mineurs.

On s'est entendu avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick (unité radiologique mobile) pour obtenir la radiographie pulmonaire de tous les fonctionnaires et détenus durant la dernière partie du mois d'avril 1949.

*Salubrité et hygiène.*—En général, la salubrité et l'hygiène ont été satisfaisantes. Les cellules sont tenues propres; les ateliers sont convenablement éclairés et la ventilation est suffisante. Les mesures de protection contre les accidents suffisent.

L'eau a été de qualité "A" toute l'année; on l'analyse à présent deux fois par mois.

La qualité de la nourriture a été excellente et la quantité suffisante. Personne ne s'est plaint, que je sache, de la cuisine, du couvert, etc.

*Tuberculose.*—Un malade atteint de tuberculose pulmonaire a été transféré au sanatorium provincial pour les tuberculeux. Un cas de tuberculose pulmonaire minime, et en voie de cicatrisation, a été découvert par la radiographie et continue de s'améliorer depuis.

Un malade d'articulation tuberculeuse du coude a été traité par les procédés généraux: immobilisation et usage de streptomycine. Il est en bonne voie de rétablissement.

*Maladies vénériennes.*—Dix-neuf malades atteints de maladies vénériennes ont été traités; cinq au moyen de six millions d'unités de pénicilline, les autres, au moyen d'acides arséniques et de bismuth. Tous les nouveaux cas de syphilis seront traités à la pénicilline, puis soumis à l'analyse du liquide cérébro-spinal, selon les prescriptions du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick. On n'a découvert aucun cas de blennorragie.

*Soins dentaires.*—Trois cent soixante détenus ont été traités par le dentiste de l'extérieur. Aucun ne s'est plaint au sujet des soins dentaires.

*Fonctionnaires.*—Le nombre total de jours de congé de maladie des fonctionnaires au cours de l'année, y compris les jours de congé pour cause d'accidents, s'est élevé à 1,267½, et le nombre total de fonctionnaires portés malades durant l'année, y compris les accidents, s'est élevé à 262.

#### ÉDUCATION PHYSIQUE

*Fonctionnaires.*—Durant l'année, tous les fonctionnaires qui se présentaient à leur poste apprenaient à manier le fusil, le revolver et la mitrailleuse à gaz, le pistolet, et aussi à lancer les grenades. Le tir avec armes de petit calibre avait lieu à l'heure du midi. Tous les fonctionnaires disponibles reçurent des leçons de tir à la cible, au fusil et au revolver. L'heure du midi, le vendredi, était réservée aux instructeurs. Le cours d'entraînement policier (Judo) a été inauguré en mars et se poursuit. Un concours de tir pour les fonctionnaires a eu lieu au champ de tir militaire d'Amherst en 1948.

*Détenus.*—Les exercices étaient les suivants: gymnastique, volley-ball et fer à cheval.

Les équipes des sections suivantes y participaient: atelier des toiles, ferblanterie, dôme, forge, atelier de menuiserie, bibliothèque, confection, atelier de taille de la pierre, vestiaire, cordonnerie et cuisine.

## CLASSEMENT

La Commission de classement a siégé tous les mois, cette année. Le rapport du préposé au classement, toujours très circonstancié, apporte ainsi un précieux concours aux autorités dans la tâche du classement. Ce fonctionnaire assiste tous les jours aux interrogatoires du directeur. Les renseignements qu'il obtient de la sorte en observant les détenus, et en entendant leurs demandes et l'explication de leurs délits, l'aident extrêmement à apprécier la valeur des détenus particuliers et à saisir certains aspects de leur moral. La plupart des problèmes au sujet desquels les détenus veulent être conseillés concernent leurs affaires privées ou leur réadaptation.

## SÉGRÉGATION

L'exiguïté de nos locaux ne permet d'appliquer aucun programme défini de ségrégation. Cependant, tous les jeunes détenus qui semblent désireux de s'amender sont enfermés séparément. Beaucoup d'entre eux forment des équipes, lorsqu'ils sont affectés à des travaux, d'ordinaire de charpentiers, de travailleurs agricoles et autres travaux en plein air. Plusieurs demandent à travailler dans les ateliers industriels (cordonnerie, confection, usinage et ferblanterie), cependant que d'autres n'ont aucune ambition d'apprendre un métier.

*Alcoholics Anonymous*

Les séances régulières de ce groupe (section de Moncton) ont commencé le 29 janvier 1949. Il est encore difficile d'évaluer les résultats obtenus, mais les détenus alcooliques ont manifesté un intérêt à la fois profond et raisonné à l'égard des méthodes de cette société. Les réunions continuent d'avoir lieu le samedi après-midi, et les seuls admis sont maintenant les détenus devant être libérés dans trois mois, sauf dans le cas de détenus privilégiés munis d'une recommandation spéciale des aumôniers et du préposé au classement.

## BIBLIOTHÈQUE DES FONCTIONNAIRES

Le soin de la bibliothèque des fonctionnaires est confié au préposé au classement. Un assez grand nombre de livres sont prêtés et un nombre croissant de fonctionnaires se prévalent des avantages que leur offre la bibliothèque. D'après le préposé au classement, on aurait intérêt à agrandir la bibliothèque, surtout par l'acquisition de livres d'ordre élémentaire.

## ÉCOLE DE FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Les fonctionnaires qui ont fréquenté l'E.F.F. en parlent avec éloge et ils s'acquittent mieux de leurs fonctions. Ces fonctionnaires ont fort apprécié la courtoisie du commissaire et de son personnel à leur endroit. Le sous-directeur, M. R.-E. March, qui a assisté récemment au 6e cours de l'E.F.F., fait grand éloge du cours et croit que les fonctionnaires qui le suivent, s'ils y mettent du leur, devraient en bénéficier beaucoup.

## RÉADAPTATION DES DÉTENUS LIBÉRÉS

Nous avons le plaisir de signaler que, grâce au concours du Service national de placement (section de Moncton), beaucoup de succès a été obtenu à cet égard. Le représentant du S.N.P., après avoir eu des entrevues avec 287 détenus, en a placé 79 (44 par voie du bureau de Moncton, et 35 par voie d'autres bureaux du S.N.P. dans les Maritimes). Le représentant du S.N.P. (M. Avard White) a visité l'établissement chaque semaine et a discuté avec tous les détenus désireux d'aborder avec lui le problème de leur "placement ultérieur".

On ne peut dire trop de bien des services rendus par ce service de l'État, dont la collaboration a été des plus précieuses et appréciées. L'Armée du Salut a aussi prêté son concours à cette œuvre.

Je suis heureux de signaler la fondation d'une *John Howard Society* à Moncton (N.-B.). Son secrétaire *pro tempore* est M. Avard White, qui est aussi représentant ambulant du S.N.P.

On espérait que d'autres *John Howard Societies* seraient fondées et fonctionneraient ailleurs dans les Maritimes, mais la chose ne s'est pas encore réalisée.

On ne néglige rien pour aider aux détenus libérés à se réadapter, mais les difficultés abondent, surtout à ce moment où le nombre des occasions d'emploi paraît être à la baisse.

Peut-être le grand public n'apprécie-t-il pas assez les efforts tentés dans les pénitenciers mêmes pour venir en aide aux détenus. Si le détenu veut se bien conduire, il en a toutes les occasions, sous la tutelle des divers services du pénitencier. On veille à son bien-être personnel par les soins médicaux (y compris les examens, le traitement et la correction de la vue, l'hospitalisation à l'extérieur, les opérations et les radiographies), l'examen radiologique annuel des poumons pour la tuberculose, les soins dentaires (nécessaires); les cours d'enseignement professionnel théorique et pratique par correspondance (sous l'égide du ministère des Affaires des anciens combattants et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse); la formation industrielle (qui comprendra à l'avenir la formation professionnelle dans le cas de certains détenus choisis); la bibliothèque (y compris les livres instructifs et techniques, les romans et les magazines); les vues animées et les émissions radiophoniques; une alimentation substantielle et un régime bienfaisant.

Le pénitencier n'inspire aucune crainte aux récidivistes et la plupart des détenus qui y sont semblent être tout à fait satisfaits.

#### DISCIPLINE

En général, la discipline a été bonne. Les détenus de la classe Y ont fait beaucoup de progrès. Ce sont les détenus arrivés d'autres pénitenciers qui nous ont causé le plus de difficultés: ceux-là semblent mécontents du changement de régime moral. Ils ont certainement ajouté au fardeau de nos préoccupations.

#### DIVERTISSEMENTS POUR LES DÉTENUS

Des bandes cinématographiques (16 mm.) ont été présentées durant l'hiver et bien accueillies par les détenus. Grâce à la bienveillante collaboration de l'aumônier catholique, des vues animées ont été montrées dans la chapelle catholique et ont donné d'excellents résultats, progrès marqué sur les anciens divertissements de ce genre qui avaient lieu dans la salle scolaire, local peu approprié.

Des émissions radiophoniques ont été obtenues durant toute l'année, et en général bien appréciées; plusieurs détenus transférés ici d'autres pénitenciers croient cependant que des émissions en langue française devraient figurer à ce programme. On a tenté, mais en vain, de satisfaire à leur désir. Certains détenus des sections de cellules nord et sud préfèrent la tranquillité, et l'établissement aurait intérêt à être doté d'une aile "silencieuse"; mais on ne peut y songer pour le moment.

Toutefois, les détenus de la (nouvelle) section de cellules B7 sont libres d'entendre ou de ne pas entendre les émissions radiophoniques, puisque de petits haut-parleurs ont été installés dans les cellules et peuvent être régularisés par les occupants. Ils ont la permission de se réunir, le soir, dans les corridors de leur étage, durant près d'une heure et demie (le dimanche excepté), et de jouer à des jeux sur table. Environ 173 détenus jouissent de ce privilège.

## COMMISSION DE DISTRIBUTION DU TRAVAIL

Cette commission s'est réunie chaque semaine durant l'année. On a eu beaucoup de difficulté à combler tous les besoins particuliers. Cependant, le système semble excellent et permet à chacun de discuter librement son problème avec la Commission, composée de l'instructeur en chef des métiers et du préposé au classement.

## GÉNÉRALITÉS

Il est malheureux que les Maritimes ne possèdent aucun pénitencier où prendre un soin convenable des jeunes délinquants ayant commis des crimes "de moindre gravité". Si les agences extérieures d'entraide redoublaient d'effort, peut-être parviendraient-elles à réduire le nombre des jeunes gens incarcérés dans notre pénitencier.

En terminant, je tiens à remercier le Commissaire et son personnel pour leur concours si dévoué, ainsi que mes subordonnés qui se sont acquittés consciencieusement de leur devoir. Encore une fois, tous mes remerciements vont à la Gendarmerie royale du Canada, ainsi qu'au chef de police de Sackville (N.-B.), pour leur assistance et leur collaboration, surtout en ce qui concerne la surveillance des détenus durant leur hospitalisation à l'extérieur.

## PÉNITENCIER DU MANITOBA

M. A.-H. CAMPBELL, *directeur*

Au 1er avril 1948, le pénitencier comptait 305 détenus. Durant l'année, il y a eu 245 incarcérations et 152 libérations, d'où, le 31 mars 1949, un nombre global de 398 détenus qui comprend trois aliénés gardés à nos frais à l'asile en vertu de l'article 61 de la Loi des pénitenciers, et un autre, également à l'asile, sous le régime de l'article 58 de cette même loi.

Il y a donc 93 détenus de plus, surtout à cause des transferts provenant des pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul. Le nombre quotidien moyen de détenus s'est établi, pour l'année, à 361.

## INFIRMERIE

De l'avis du chirurgien, l'état de santé général des détenus, malgré quelques exceptions, a été bon. Le nombre des cas traités au dispensaire a monté de 3,463 à 4,197, soit de la moitié, et celui des cas traités à l'infirmerie de 106 à 179, soit une augmentation de 73 p. 100 par rapport à l'an dernier. Durant l'hiver, une épidémie de grippe s'est déclarée chez beaucoup de détenus et plusieurs membres du personnel, de sorte que beaucoup de détenus ont dû être évacués à l'infirmerie.

Pendant l'année, le chirurgien a pratiqué 22 opérations, dont 8 appendicectomies et une herniotomie, 2 amputations d'orteil en marteau et 11 opérations d'importance secondaire.

La clinique de donneurs de sang de l'hôpital général de Winnipeg nous a visités deux fois: les détenus ont répondu avec empressement et chaque fois 36 ont donné des prises de sang. La clinique ambulante antituberculeuse est venue prendre une radiographie des poumons des 393 détenus et de 56 membres du personnel.

Le nombre de fonctionnaires dont le service a été interrompu pour cause de maladie a été de 90 (67 l'an dernier) et l'épidémie de grippe de l'hiver est cause de l'augmentation.

D'après le rapport du chirurgien, le pénitencier observe suffisamment, en général, les règles de l'hygiène: après avoir analysé des prises d'eau à intervalles réguliers, le bactériologiste de la province l'a trouvée pure.

## BIEN-ÊTRE MORAL ET SPIRITUEL DES DÉTENUS

Les deux aumôniers se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de diligence et d'enthousiasme, veillant de leur mieux au bonheur spirituel des détenus qui leur sont confiés.

Les offices religieux ont eu lieu régulièrement aux deux chapelles tous les dimanches matins; les détenus y ont assisté avec suffisamment de respect et d'attention. A Noël, le choeur protestant a chanté un certain nombre de chants de circonstance qui ont été radiodiffusés par le poste C.K.R.C.

Quant à l'aumônier catholique, les jésuites dont les noms suivent l'ont aidé avec compétence en diverses circonstances, par leurs visites. Ce sont les R.R. PP. Charles McGuire, Cecil Ryan, Vincent Jensen, John O'Brien, Francis Brennan, et Augustine Pianfotti.

De plus, l'Armée du Salut a tenu un office accompagné de musique à la chapelle protestante tous les premiers dimanches du mois, auquel tous ceux qui y ont assisté, librement il va sans dire, semblent avoir pris grand intérêt.

## ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

L'instituteur-bibliothécaire et son adjoint ont manifesté beaucoup d'enthousiasme et obtenu d'excellents résultats. Le nombre des élèves inscrits aux classes s'est élevé à 75, et les classes ont eu lieu dans la matinée 189 fois. L'assistance moyenne quotidienne a été de 24, et l'assistance totale aux cours de la matinée pour l'année, de 4,398.

D'après le rapport de l'instituteur, 98 détenus ex-militaires ont entrepris de suivre divers cours donnés par des instructeurs du ministère des Affaires des anciens combattants; 45 les ont suivis jusqu'au bout. Des cours donnés par le même ministère ont été suivis aussi par 155 détenus non ex-militaires, dont 51 se sont rendus jusqu'au bout. Un élève a terminé le cours d'anglais d'immatriculation senior avec d'excellentes notes, et deux continuent à se préparer aux cours, l'un au brevet de mécanicien de machines à vapeur, de 2e classe, et l'autre au brevet de 3e classe. Un autre suit un cours pratique de formation de contre-maître, un autre suit des cours de mathématiques appliquées: ces derniers cours se donnent par l'entremise du ministère manitobain de l'Instruction publique, à Winnipeg. Un élève suit les cours de la classe 8 du ministère ontarien de l'Instruction publique, à Toronto, un autre le cours des Arts de l'Université d'Ottawa.

En outre, 18 détenus font un travail digne d'éloges le soir, dans leurs cellules: ils s'occupent de peinture à l'huile, de pastels et de peinture à l'eau.

Durant l'année, la bibliothèque a prêté aux détenus 48,161 romans, 426 volumes d'enseignement technique et 703 manuels scolaires. Le nombre moyen de livres empruntés s'établit à 11 par mois par détenu, sans compter 74,764 revues illustrées, soit une moyenne mensuelle de 24 par détenu. Les bibliothèques des chapelles ont prêté 1,036 livres et elles ont prêté 2,070 périodiques religieux reçus durant l'année.

## PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

Il a été très occupé à rédiger les dossiers de chaque détenu à son arrivée, à s'aboucher avec des personnes en vue de la réadaptation et à obtenir des informations de portée sociale, en vue du classement, de la part des tribunaux et divers organismes. Nous sommes en train de nous occuper surtout d'aider aux libérés à repartir d'un bon pied; grâce à la collaboration du Service national de placement, leur placement a donné pleine satisfaction. La *Prisoner's Aid Society* nous a en certains cas fourni les fonds pour le transport de détenus à des lieux d'emploi hors de Winnipeg.

## SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES ATELIERS

On a complété durant l'année les entreprises suivantes: une nouvelle étable pour le troupeau laitier; le plâtrage de la chapelle protestante; des réparations aux toits des ailes est, ouest, et nord, et au toit du dôme de la prison centrale; le peinturage de l'atelier de menuiserie, l'isolation calorifuge et le chauffage de l'école et de la bibliothèque; la ventilation des ateliers de menuiserie, de peinture et de forge; des réparations aux toits d'ateliers; l'installation d'une pompe à gaz.

Les travaux suivants sont assez avancés: une nouvelle laiterie, achevée aux 97 p. 100; un nouveau pavillon d'administration, achevé aux 99. p. 100; une section cellulaire d'isolement, terminée aux 30 p. 100; le peinturage du dôme de la prison, terminé aux 90 p. 100.

On a fabriqué à l'atelier de menuiserie, pour le compte du ministère de l'Agriculture, 108,000 étiquettes de bois à plantes. On a réparé 62 meubles pour le ministère des Munitions et des Approvisionnements.

*Toilerie.*—Cette section a fait beaucoup de travail pour le compte du ministère des Postes. Durant l'année, elle a réparé 103,395 sacs, ce qui a rapporté \$19,954.85.

## SERVICES TECHNIQUES

En plus de voir à l'entretien des services de vapeur, d'électricité, d'adduction de l'eau et de plomberie, la section a exécuté et terminé les travaux suivants:

Plomberie et installations d'un pasteurisateur et d'un réfrigérant à ruissellement, d'une glacière, de chauffage, d'égouts et d'une canalisation sanitaire à la nouvelle laiterie.

Plomberie, téléphones et système d'alarme au nouveau pavillon d'administration.

Plomberie et installation d'éclairage à l'hôpital: travail terminé.

Installations d'un dégraisseur de vapeur et d'une nouvelle pompe d'alimentation de chaudière à la chambre des pompes.

Installation d'un nouveau séchoir à la buanderie.

Installation d'un malaxeur Hobart à la cuisine.

Installation d'une nouvelle presse à vapeur Hoffman à l'atelier de confection.

Installation d'un nouveau poste de T.S.F. au dôme de la prison.

Nettoyage pendant l'année de toutes les cheminées du pénitencier et du terrain réservé.

## SERVICE DE L'ÉCONOME

La nourriture fournie par le service a été saine et bien préparée; nous n'avons reçu que peu de plaintes des détenus à ce sujet.

## FERME

L'exploitation agricole a donné, durant l'année, d'assez bons résultats. Les récoltes de céréales ont été moyennes, celles de légumes très bonnes, à part un mauvais rendement des panais et un faible rendement des choux causés par un été et un automne d'une sécheresse exceptionnelle. Nous avons subi quelques pertes de pommes de terre par suite de brunissure tardive; les charrues à déterrer ont causé de grands dommages aux pommes de terre, par suite de brunissure tardive; les charrues à déterrer ont causé de grands dommages aux pommes de terre, par suite du sol sec et durci.

La valeur totale de la production agricole s'est élevée à \$34,912.13, par rapport à \$39,496.16 l'an dernier.

*Troupeau laitier.*—Nos Holsteins sont en excellent état. En fonction de notre nouveau plan d'amélioration par le croisement, nous avons abattu trois vaches de mauvaise race et mauvaises laitières.

*Porcs.*—De l'avis de l'instructeur-fermier, le résultat est fort intéressant. La haute qualité des porcs au pénitencier se maintient et nous vendons encore de jeunes porcs châtrés à la division de l'amélioration des bestiaux du ministère fédéral de l'Agriculture, qui en fera la distribution à des cultivateurs en vue de l'amélioration du porc à bacon.

*Bovins de boucherie.*—Notre troupeau de bétail de boucherie, ayant des pâturages à sa disposition, a été magnifique et s'est conservé en bon état en se nourrissant à bon marché.

Voici le rendement des céréales et légumes cultivés:

Luzerne.....	19 tonnes
Brome.....	5 "
Brome et luzerne.....	96½ "
Mil et trèfle alsike.....	16½ "
Avoine.....	4,436 boisseaux
Blé.....	457 "
Lin.....	98 "
Orge.....	4,898 "
Orge, avoine, pois.....	1,822 "
Avoine décortiquée.....	1,079 "
Mais à ensiler.....	80 tonnes
Pommes de terre.....	295,800 livres
Betteraves.....	19,790 "
Choux.....	20,183 "
Carottes.....	23,830 "
Pois en conserve.....	6,280 "
Oignons.....	14,036 "

Environ 18 fonctionnaires ont assisté aux cours de formation des fonctionnaires de pénitenciers à Rockcliffe (Ontario); le succès de ces cours se prouve du comportement et de l'attitude des fonctionnaires depuis leur retour. Il y a eu des cours locaux, eux aussi profitables à ceux qui y ont assisté.

Puis-je remercier l'Armée du Salut, la *Prisoners' Aid Society* et la Commission d'assurance-chômage de la collaboration et de l'aide qu'elles m'ont apportée en trouvant de l'emploi et du secours aux détenus libérés.

En terminant, je saisis l'occasion qui s'offre de remercier les fonctionnaires du pénitencier, du respect et du dévouement dont ils ont fait preuve à mon égard en remplissant leurs fonctions.

Je désire aussi remercier sincèrement le Commissaire et le personnel de l'administration centrale, de l'aide et des conseils qu'ils m'ont donnés au cours de l'année.

## PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. R.-S. DOUGLAS, *directeur*

Le nombre de nos détenus a augmenté de dix-huit durant la dernière année financière. Au 31 mars 1949, 478 détenus en tout étaient inscrits, dont 461 effectivement en détention. Des 17 autres, 13 étaient à l'asile provincial d'aliénés, 3 en liberté conditionnelle provisoire en vue de recevoir des soins médicaux et une détenue se trouvait à la prison provinciale en attendant d'être transférée au pénitencier de Kingston.

Durant l'année, 185 hommes et 2 femmes sont entrés au pénitencier. L'un des hommes était condamné à trois ans et six mois de détention pour viol. Déclaré psychopathe sexuel criminel, d'après la définition de l'article 1054A du Code criminel, il a été condamné à purger une peine indéterminée à l'expiration de la susdite peine. C'est la première fois qu'un détenu est incarcéré dans notre pénitencier pour y purger une sentence de durée indéterminée à titre de psycho-

pathe sexuel criminel. Il y a aussi un autre détenu qui est entré en mars 1948 après avoir été condamné à l'emprisonnement pour une période indéterminée, à titre de criminel endurci. Nous avons donc deux détenus purgeant des peines de durée indéterminée.

En tout, 169 détenus masculins ont été relâchés après avoir purgé leur peine, obtenu leur liberté conditionnelle ou pour d'autres raisons.

*Santé et soins médicaux.*—L'état de santé des détenus a été satisfaisant durant l'année. Trois sont décédés dans des hôpitaux de l'extérieur, l'un des suites d'une appendicectomie; un autre, d'un abcès du cerveau; le troisième est décédé dans un hôpital de tuberculeux. Tous étaient en liberté conditionnelle provisoire. Environ 3 p. 100 des détenus souffraient de maladies vénériennes et tous ont été traités. Le nombre total des traitements s'élève à 381. Une légère épidémie d'influenza s'est déclarée durant décembre et janvier, mais tous les malades se sont rétablis sans complications. Vingt-trois des 56 détenus admis à l'infirmerie ont été évacués sur des hôpitaux extérieurs. Vingt-neuf autres ont aussi été envoyés à des hôpitaux extérieurs pour y subir divers traitements. Vingt et un détenus ont été radiographiés à l'hôpital *Royal Columbian* pour ulcères d'estomac et ulcères au duodénum; 40 ont été conduits à la clinique antituberculeuse locale pour radiographie de la poitrine. Douze malades ont été transférés à l'asile provincial des aliénés à Essondale (C.-B.).

La clinique mobile de la Division de prévention de la tuberculose du Service provincial de santé a visité le pénitencier à deux reprises durant l'année, les 8 et 9 juin 1948 et les 28 et 29 mars 1949. Les détenus et les fonctionnaires du pénitencier ont tous été radiographiés à la clinique, lors de ces deux visites.

Trois cent quarante et un détenus ont reçu des traitements dentaires et 135 ont eu besoin des services de spécialistes pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Parmi ceux-ci, six ont été examinés pour maladies du nez, 6 pour maladies des oreilles et les autres pour la vue. Deux cent trois détenus ont subi l'épreuve Kahn du sang, au cours de l'année. Les autorités de l'hôpital ont administré quotidiennement à la pharmacie, matin et soir, des médicaments et remèdes prescrits à 155 détenus. Le nombre total de ces traitements s'établit, pour l'année, à 54,750 environ.

L'outillage supplémentaire suivant a été acheté au cours de l'année:

Projecteur *Wilmot Castle* pour opérations chirurgicales  
 Glacière électrique *Frigidaire*  
 Moteur électrique sterling—outillage dentaire  
 Lumière *Castle* pour cabinet de dentiste  
 Autoclave complet avec stérilisateurs  
 Tablé d'observation

Les travaux d'agrandissement de l'infirmerie ont commencé durant l'année. Comme il est nécessaire d'en modifier la structure, les travaux se continueront forcément et, nous l'espérons, l'infirmerie sera terminée et occupée l'an prochain.

*Offices religieux et bien-être moral.*—L'abbé Patrick O'Sullivan déclare que le nombre des détenus catholiques est d'environ 130. Une vingtaine d'hommes ont demandé à recevoir des cours supplémentaires d'instruction religieuse et leur demande a été accordée. Quinze détenus suivent un cours d'instruction religieuse par correspondance, cours suivi au complet au sein de l'institution. On estime que la moitié des détenus ont fait leurs pâques. Le chœur comprend généralement 25 membres et s'acquitte à merveille de ses fonctions.

Le crédit plus élevé affecté aux bibliothèques des chapelains a été très utile et celles-ci ont rendu des services beaucoup plus grands au cours de l'année. C'était là un besoin urgent et les détenus en ont fait grand cas. Les livres sont prêtés d'habitude pour une semaine.

Plus d'un millier d'entrevues ont été accordées aux détenus durant l'année, dont plusieurs ont entraîné d'autres entrevues avec les parents des détenus, les auxiliaires du service social, etc., ainsi que des visites en dehors du pénitencier. Les abouchements et conseils de l'aumônier sont grandement appréciés.

Le révérend B.-H. Wallace, chapelain protestant, déclare qu'il a visité périodiquement tous les ateliers et les groupes employés dans la prison, de même qu'à la ferme et à l'hôpital. Lorsque le besoin s'en est fait sentir, il a visité des foyers de détenus, en prévision de la réadaptation de ces derniers. M. Wallace, avec l'autorisation du Commissaire, a donné des causeries devant divers clubs *Rotary* et groupes de membres d'Églises.

En plus des offices et services religieux du dimanche, le chœur s'est montré actif et l'on a donné des cours de Bible et d'instruction religieuse. Vingt-cinq hommes inscrits à ces derniers cours se réunissent le dimanche après-midi durant les mois d'automne et d'hiver. Les doctrines chrétiennes et leur application à la vie quotidienne ont été enseignées par la méthode du catéchisme. Le fait qu'après leur libération, au moins six hommes ont pris part aux œuvres de la *Y.M.C.A.* et aux œuvres de charité est une preuve évidente de la valeur de cet enseignement.

A la suite de la mission du printemps dernier prêchée avant Pâques, ainsi qu'à Noël, on a distribué la communion. Environ une trentaine de détenus ont communiqué chaque fois.

Durant l'automne et l'hiver, plusieurs groupes de membres adhérents d'Églises, ainsi que la fanfare de l'Armée du Salut et celle de la Légion canadienne ont tenu des services religieux ou donné des concerts. Les détenus s'en sont montrés très reconnaissants. De nombreux hôtes du pénitencier y ont prêché durant l'année, dont le révérend Burton Thomas, le chanoine Plaskett et le révérend B.-F. Ennals, de l'Église Unie de la Sixième Avenue.

L'enseignement visuel des matières religieuses a été très bien accueilli par les détenus. Les films montrés sont les suivants: *Man one Family*, *The Saviour is Born*, *God is my Landlord*, *God of Creation* et *Voice of the Deep*. Ces deux derniers films ont été présentés par M. Fraser McRae, de la *Moody Bible School*.

Les visites mensuelles régulières du major Martin et de ses compagnons de l'Armée du Salut nous ont rendu de grands services. Les visites trimestrielles de l'association des *Gideons* ont également été très utiles. M. R. Mackness, organiste et directeur du chœur, mérite aussi nos remerciements pour son aide constante.

La bibliothèque sert de plus en plus et un bien plus grand nombre de périodiques sont en circulation. Une enquête a révélé que les périodiques surtout intéressent les détenus et à la suite d'un échange de lettres avec des éditeurs, nous avons obtenu le don gratuit de certains périodiques.

L'installation d'un haut-parleur improvisé dans la chapelle en a perfectionné l'acoustique. Un nouveau plancher a également amélioré ce lieu de prières.

Les détenus ont exprimé leur reconnaissance après que des cartes de Noël furent mises à leur disposition par les chapelains, ce qui a donné satisfaction à tous.

En moyenne, quatre entrevues par jour ont été accordées durant l'année. C'est là l'un des devoirs les plus importants du chapelain. Donner des conseils aux détenus, les diriger et les guider vers une vie meilleure et plus digne constitue la partie la plus difficile de sa tâche et celle qui comporte la plus grande récompense.

*École, bibliothèque et formation professionnelle.*—Un instituteur-bibliothécaire adjoint ayant été ajouté au personnel, le programme scolaire a été suivi de façon plus régulière au cours de l'année et il a été possible à l'instituteur-bibliothécaire de consacrer plus de temps à l'organisation et à l'administration, ainsi

qu'aux entrevues avec les détenus. L'instituteur adjoint s'est chargé de donner les cours. Le programme scolaire comprenait des cours suivis pour les détenus qui n'ont pas fait d'études régulières. L'anglais, l'arithmétique et les sciences sociales ont surtout été enseignés. La salle d'étude était pourvue de cartes géographiques, d'un globe terrestre, d'illustrations industrielles et autres aides à l'enseignement.

Un programme d'éducation visuelle pour ceux qui suivent les cours a été mis en œuvre au cours de l'hiver et le sera jusqu'à la fin des classes, à l'été. Par l'entremise de la cinémathèque de la Division des cours libres de l'Université de la Colombie-Britannique, des films portant sur les sujets suivants ont été obtenus à bon marché: géographie, santé, science, habitants de divers pays, etc. Ce programme a suscité beaucoup d'intérêt.

Le programme de causeries offertes durant l'hiver a remporté plein succès. Grâce à la Division des cours libres de l'Université de la Colombie-Britannique, des membres du professorat ont visité le pénitencier et donné des causeries devant les détenus. Chacun était libre d'y assister. Ces cours ont attiré plus de 250 personnes en moyenne, ce qui est un succès. M<sup>r</sup> Barry Mathers, collaborateur attitré de la *News-Herald Publishing Company*, de Vancouver (C.-B.), a assisté à la causerie donnée par M. H. Warren, de l'Université de la Colombie-Britannique et, dans son article, le lendemain, il a fait de grands éloges de l'enseignement donné dans notre pénitencier.

La popularité du programme de cours par correspondance, offerts sous les auspices du ministère provincial de l'Instruction publique, s'est maintenue durant toute l'année et les résultats furent excellents. A la fin de l'année financière, 92 détenus suivaient 246 cours portant sur 70 sujets répartis sur différentes années. Cinq détenus recevaient des cours de secourisme et de chronométrage de l'*Industrial First Aid Attendants Association*. Deux les ont terminés et ont obtenu des certificats du gouvernement provincial permettant d'occuper des postes de secouristes industriels. L'un de ces détenus a depuis été libéré et a obtenu un emploi de ce genre. L'*Industrial First Aid Attendants Association* de la Colombie-Britannique a fourni les instructeurs. Les détenus qui s'étaient inscrits aux cours de secourisme industriel y ont assisté et ces cours, donnés durant les mois d'hiver, ont été un succès.

Une classe spéciale de minéralogie a été organisée; M. H. Warren, de l'Université de la Colombie-Britannique et ses collaborateurs ont donné les cours. M. D.-H. Rae, surintendant ambulant du ministère provincial des Mines, a fait subir les examens aux 19 concurrents. Dix ont réussi et reçu des certificats du gouvernement provincial leur donnant droit à l'allocation aux prospecteurs.

La bibliothèque a été déménagée durant l'année dans une salle plus vaste facilitant la manutention, l'emmagasiner et la distribution des livres. Elle comprenait, à la fin de l'année financière, 1,898 ouvrages d'imagination et 1,492 volumes d'un caractère éducatif. Nous avons acheté 969 volumes au coût total de \$1,499.33 au cours de l'année. Cinq cent quarante-huit volumes de référence, d'une valeur de \$822, ont été donnés à la Commission scolaire de New-Westminster. Ces livres étaient en surcroît de nos besoins. La section des revues de la bibliothèque compte 138 abonnements payés par l'institution et 126 abonnements privés. De plus, chaque atelier possède sa propre bibliothèque technique pourvue d'ouvrages de référence.

La bibliothèque a distribué en tout, au cours de l'année, 181,973 publications, sans compter les manuels scolaires et autres destinés aux études.

L'atelier de la reliure, qui emploie un détenu d'expérience, a été déménagé de l'atelier des toiles dans la bibliothèque en octobre. Cela a facilité la surveillance des revues en réparation et a permis d'en relier un plus grand nombre pour la bibliothèque.

Dans la poursuite du programme d'instruction professionnelle, on a montré un total de 52 films aux hommes affectés à la cuisine, à l'atelier d'usinage, au garage, à la ferme, à l'atelier de confection et à l'atelier de menuiserie; aux équipes qui, à l'extérieur, s'occupent aux travaux de construction et de peinture, et aux détenus qui travaillent à la buanderie et font partie des services techniques, y compris les plombiers, appareilleurs à vapeur et électriciens. Ces films ont été obtenus de la Division des cours libres de l'Université de la Colombie-Britannique et de la Société nationale du film, à Ottawa. Tous les films étaient instructifs et utiles.

Le pénitencier s'est procuré un appareil de projection cinématographique qui a été mis en usage en octobre 1948. Il a servi à montrer les films de formation professionnelle et les films récréatifs. Cette acquisition marque un pas de plus vers le progrès.

Six films récréatifs ont été montrés durant l'automne et l'hiver.

*Service de l'instructeur en chef.*—Au cours de l'année, les services relevant de l'instructeur en chef se sont livrés à maintes entreprises de fabrication, de construction et d'entretien. On a terminé les travaux suivants qui avaient été autorisés:

- Modifications à l'atelier d'usinage.
- Salle de cours d'enseignement professionnel—services techniques.
- Nouvelle toilerie.
- Installation de fontaines à café dans la cuisine.
- Ascenseur des visiteurs.
- Modifications au bureau des commis du directeur.
- Installation de douches dans la cuisine.
- Installation d'un évier et d'une laveuse de tasses dans la cuisine.
- Déplacement du bureau du chef des gardes.
- Réparations au quai.
- Déplacement de la bibliothèque.
- Repeinturage de la porcherie.
- Construction d'abris pour les truies de la ferme.
- Construction d'une couveuse.
- Reconstruction de la tour de guet n° 3.
- Modifications au bureau du commis-censeur.

On a commencé les travaux de construction suivants qui avaient été autorisés:

- Nouvel atelier de peinture.
- Foyer pour les fonctionnaires.
- Nouvelle cordonnerie.
- Bureau pour la ferme.

Les travaux de fabrication et autres pour les ministères ont été les suivants:

*Ministère des Affaires des anciens combattants*

Les moteurs de 5 automobiles, 1 camion et 3 ambulances ont été remis en état, la carrosserie réparée et peinte; 6 armoires, 2 abris servant pour les enterrements, 1 chaîne de sûreté pour lever les boîtes à cendre, 1 courroie pour lever les pompes d'égout, 3 écrans de cheminée, 1 hotte de four, 1 grille pour bureau de poste et 1 collecteur de poussières ont été fabriqués; 8 chaises et un canapé ont été fabriqués et remboursés.

*Ministère des Mines et des Ressources* (Commission des pensionnats pour Indiens et Esquimaux) 197 paires de bottines pour garçons.

*Service des Parcs nationaux*

- 35 écriteaux en bois pour sentiers, avec inscriptions.
- 99 écriteaux en métal pour terrains de golf, avec inscriptions.
- 24 vérins pour toiture.
- 24 sacs pour bidons d'essence.
- 12 trousseaux d'outils.
- 24 sacs à boyaux.
- 24 couvertures de bâts et 36 sangles de bâts.

*Commission des ports nationaux, Vancouver (C.-B.)*

6 paires de bottines fabriquées pour les gardes de la Commission des ports.

*Ministère des Postes, New-Westminster (C.-B.)*

1 corbeille à papier en bois, 12 tableaux noirs et 1 boîte aux lettres fabriqués;  
3 récipients pour colis et 2 plateaux réparés et peints.

*Ministère des Postes, Vancouver (C.-B.)*

167 boîtes aux lettres et 70 récipients pour colis réparés et peints;  
23,991 sacs à dépêches réparés;  
nouvelles serrures fixées à 200 sacs à dépêches.

*Services des pénitenciers*

248 chemises d'uniforme confectionnées pour le pénitencier du Manitoba.

*Ministère de la Défense nationale*

Pour le Dépôt de munitions et de matériel de guerre n° 17, Système des grandes routes du Nord-ouest: 15 caissons d'emmagasinage, modèle "C", et 225 caissons d'emmagasinage, modèle "A" fabriqués et peints; 42 affiches assorties; 200 bibliothèques et 200 pupitres fabriqués et vernis; 13 chaises réparées et rembourrées.  
Pour l'escadron de campagne n° 22 du Génie royal canadien: 1 écriteau fabriqué et peint et un ameublement *chesterfield* rembourré.  
Pour le régiment de Westminster (M): 16 chaises rembourrées, 1 table fabriquée, 4 tables et chaises réparées.  
Pour le Dépôt d'approvisionnements n° 2 du C.A.R.C: 427 pièces d'ameublement réparées ou vernis; 177 montants de lits de casernes réparés et peints.

En outre, tous les services et ateliers ont été occupés à l'entretien général des bâtiments, des chemins, des égouts, des ameublements, à la confection et au raccommodage des habits des fonctionnaires et des détenus et à la fabrication et à la réparation de l'ameublement des cellules. Le nombre d'hommes employés dans les ateliers a été considérablement augmenté. Le nouvel outillage qu'on y a installé a rendu de grands services pour l'enseignement.

## SERVICES TECHNIQUES

Sous la direction de l'ingénieur, toutes les lignes de service ont été maintenues en bonne condition et les réparations nécessaires effectuées. Les canalisations électriques, la tuyauterie, la chaufferie, les conduites de vapeur ont été inspectées régulièrement et les conduits nettoyés au besoin. On a terminé au cours de l'année les installations et réparations suivantes:

- Éclairage fluorescent dans l'édifice de l'administration A-1.
- Installation de douches dans la cuisine.
- Installation de fontaines à café dans la cuisine.
- Installation d'un haut-parleur dans la chapelle protestante.
- Éclairage fluorescent dans la forge.
- Commande universelle des machines transformée en commande individuelle dans la boutique de menuiserie.
- Commande universelle des machines transformée en commande individuelle dans l'atelier d'usinage.
- Installation d'une nouvelle laveuse mécanique dans la buanderie.
- Installation d'une machine à poser les boutons, déplacement de l'outillage, éclairage fluorescent installé dans l'atelier du tailleur.
- Installation d'une tour à meuler, d'une foreuse à colonne et de l'éclairage fluorescent dans la salle de cours de l'usine génératrice.
- Installation d'éclairage fluorescent dans les magasins et aménagement d'une salle d'enseignement professionnel dans le garage.
- Pose de nouveaux fils électriques dans la tour n° 3.
- Installation d'un nouveau thermostat dans la serre.
- Tableau d'interrupteurs *intra-muros* remis en bon état et déménagé ailleurs.
- Éclairage fluorescent dans la cordonnerie.
- Modifications au bureau du chef des gardes.
- Cloisonnage de la salle de classe et installation de l'éclairage.
- Nouvelle canalisation électrique à l'aile de l'Est.

Au cours de l'année, le service technique a donné avec grand succès des cours de formation professionnelle en mécanique des machines fixes à vapeur. Six détenus ont été préparés à l'examen visant au brevet d'aptitudes de mécanicien de machines fixes, de 4e classe, et ont réussi l'examen tenu sous la surveillance de l'inspecteur provincial des chaudières à vapeur. Six autres ont commencé à suivre le nouveau cours dont quatre subiront l'examen lors de la prochaine visite de l'inspecteur des machines à vapeur.

La construction d'une salle d'étude pour l'enseignement professionnel dans le service technique a été d'un grand secours pour les candidats en leur permettant d'étudier privément et de se familiariser avec la théorie entre les heures de travail.

Le directeur du pénitencier a présenté des brevets aux candidats heureux faisant partie du service technique, en octobre 1948, en présence de l'équipe technique, et les a complimentés sur le magnifique travail accompli.

Nous continuons durant l'année de recevoir des lettres de détenus qui ont réussi ces examens et se sont réadaptés à la vie civile, exprimant leur reconnaissance pour l'avantage qui leur a été offert et la satisfaction d'avoir maintenant un emploi utile.

*Travaux agricoles.*—La ferme du pénitencier n'a eu que des récoltes passables cette année. Le printemps a été froid et humide, il y a eu excès de pluie durant l'été, des inondations à l'automne, et l'hiver a été l'un des plus rigoureux depuis de nombreuses années. Il est à espérer que des conditions plus favorables, ce printemps, produiront de meilleures récoltes.

La valeur totale des produits de la ferme a été de \$19,887. Le surplus de produits vendus aux fonctionnaires s'élève à \$195.60. Les produits alimentaires fournis aux cuisines représentaient une valeur de \$10,359.61 et comprenaient 46,000 livres de porc, des œufs, des fruits et des légumes.

Les deux colonies d'abeilles que nous possédions n'ont pas survécu à l'hiver.

De nouvelles clôtures ont été érigées sur le Lot n° 6, du côté de la rue Cumberland, et autour de la région voisine des terres cultivées par le groupe des Doukhobors. Toutes les autres clôtures autour de la réserve sont en voie de réparation. Des films d'enseignement en matière d'agriculture et d'horticulture ont été montrés aux employés de la ferme et ont contribué à maintenir leur intérêt.

*Magasins.*—Voici la statistique se rapportant au travail des magasins durant l'année:

Valeur des factures certifiées.....	\$ 244,009 10
Marchandises reçues des autres services.....	841 35
Marchandises reçues et non payées.....	181 66
Marchandises entrées et sorties.....	3,301 13
	<hr/>
Entrées totales.....	248,333 34
Sorties totales.....	245,660 73
	<hr/>
Opérations totales.....	\$ 493,994 07
	<hr/>
Nombre de commandes remplies durant l'année.....	2,001
Bulletins de livraison émis durant l'année.....	578
Inventaire.....	\$ 39,412 29

Un système de fiches Kardex a été installé durant l'année, permettant de tenir un inventaire beaucoup plus rigoureux des stocks. Le bureau occupé par le magasinier adjoint a été modernisé et repeint. On se propose de fabriquer et d'installer, l'an prochain, de nouvelles tablettes d'acier dans les magasins et de parachever les travaux de peinture.

*Programme de classement et de réadaptation.*—La Commission de classement a tenu ses réunions mensuelles régulières. On se propose cette année de tenir deux réunions par mois afin de consacrer plus de temps à cet aspect très important de notre travail.

Les devoirs du préposé au classement ont été nettement définis et augmentés au cours de l'année. On prévoit une amélioration de la méthode de classement et de la qualité des renseignements fournis en vue d'établir les antécédents d'un détenu. Les nouveaux organismes d'entraide qui contribuent à fournir des renseignements de base et des rapports complémentaires après la libération du détenu comprennent: le Bureau du Bien-être social, Victoria; le Service social municipal, Vancouver; le pénitencier à méthode Borstal, New-Haven; l'hôpital provincial des maladies mentales; les nouvelles divisions des services provinciaux de la mise en liberté sous surveillance et diverses commissions scolaires.

Le préposé au classement a accordé 912 entrevues au cours de l'année dont 182 à des arrivants; 105 à des détenus qui demandaient à être libérés sur parole; 446 à des détenus aux prises avec toutes sortes de problèmes et 178 à d'autres sur le point d'être remis en liberté à l'expiration de leur peine.

Nous avons obtenu la plus sincère collaboration à notre programme de libération de la part des représentants de la Société *John Howard*, de l'Armée du Salut, des organisations catholiques et du Service national de placement qui visitent notre pénitencier à des intervalles réguliers. De nouveau, je désire mentionner ici l'assistance que ces organismes ont si généreusement offerte à notre administration.

*Service de l'économe.*—Il y a eu en moyenne 36 détenus employés dans les cuisines. On insiste sur la propreté personnelle. Les détenus doivent prendre un bain deux fois par semaine mais nous remarquons que la plupart le font chaque fois que l'occasion se présente. Les vêtements blancs sont changés deux fois par semaine.

Aux détenus qui manifestent le désir d'apprendre le métier de cuisinier ou celui de boulanger, on enseigne d'abord les rudiments de l'hygiène culinaire et lorsqu'ils sont familiers avec ces détails, on les met à l'apprentissage du métier de leur choix.

L'installation d'une fontaine automatique pour les breuvages a facilité le travail dans la cuisine. Cette innovation a de plus reçu l'approbation des détenus, les breuvages étant servis très chauds et directement. Une amélioration du moral des détenus a de ce fait été remarquée.

L'enseignement des sciences culinaires a commencé en septembre 1948 après entente avec le surintendant des économes relativement au programme d'enseignement et au nombre des détenus à prendre comme apprentis lors de cette expérience initiale.

*Visites.*—Le 8 novembre 1948, le commissaire des pénitenciers, le major-général R.-B. Gibson, C.B., C.B.E., V.D., C.R. nous faisait l'honneur d'une visite. L'administration pénitentiaire nous a rendu d'autres visites dans la personne du sous-commissaire, M. Joseph McCulley, M.A., des commissaires adjoints, MM. J.-A. McLaughlin et N.-R. MacLean; du surintendant des économes, M. R. Burton, du surintendant des fermes, M. C.-C. Coutts et de l'architecte, M. H. Coyles. Le pénitencier a également reçu la visite du directeur adjoint du Service des pardons, M. R.-G. Warnock.

Le 3 mars 1949, le juge Sidney Smith, de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, nous a fait l'honneur d'une visite à la suite de laquelle il nous a adressé la lettre suivante:

## COUR D'APPEL.

Palais de Justice,  
Vancouver (C.-B.)  
9 mars 1949.

MON CHER DIRECTEUR,

Je vous écris ces quelques mots pour vous remercier de votre courtoisie et de votre assistance lors de ma visite au pénitencier, la semaine dernière.

Ce que j'ai vu et appris au cours de ma tournée me sera d'une grande utilité pour le travail que je dois accomplir ici.

Mes meilleurs vœux à vous et à votre personnel,

Sincèrement vôtre,

(Signé) SIDNEY SMITH  
J.A.

Le juge Smith a manifesté un très vif intérêt devant le progrès accompli dans le traitement de nos détenus.

*Formation des fonctionnaires.*—On a poursuivi cette année la ligne de conduite antérieurement adoptée et l'on a accordé dix jours à tous les nouveaux fonctionnaires pour se familiariser avec les divers postes et les tâches essentielles qu'ils comportent ainsi qu'avec le rôle de chaque service du pénitencier.

A partir du 18 novembre 1948, une série de causeries a été donnée par ceux qui ont suivi les cours de formation des fonctionnaires de pénitenciers à Rockcliffe. Chacun était libre d'y assister. Le nombre des fonctionnaires présents à chaque cours témoigne de l'intérêt suscité. Des discussions en groupe avaient lieu ensuite et les fonctionnaires y ont pris part avec enthousiasme. Ces causeries ont été données deux fois par semaine jusqu'à la fin de février 1949.

La bibliothèque des fonctionnaires du pénitencier a été réorganisée durant l'année et placée sous la surveillance du préposé au classement. Le bureau du commissaire a envoyé un grand nombre de livres pour cette bibliothèque; ils sont constamment en circulation parmi les fonctionnaires, ce qui témoigne de leur intérêt. Soixante-quinze fonctionnaires sont inscrits sur la liste de distribution permanente du Bulletin de renseignements publié par le bureau du commissaire des pénitenciers.

Le bureau du Commissaire a fait des arrangements pour qu'un représentant de notre pénitencier suive les cours de la compagnie *Chrysler* et de la compagnie *Ford* donnés à Vancouver (C.-B.). Le cours de la *Chrysler* a été suivi par un surveillant pour fins de perfectionnement et l'instructeur en mécanique automobile a suivi celui de la compagnie *Ford*. Les cours ont duré respectivement trois et quatre jours et des manuels d'étude sur les méthodes pratiques les plus récentes ont été obtenus par l'instructeur en mécanique automobile et serviront au programme d'enseignement.

Le commis-sténographe senior de notre pénitencier, M. W.-F. Johnstone, a été promu directeur de la formation au bureau du commissaire des pénitenciers. Sa nomination compte à partir du 1er octobre 1948. Ce poste lui a été confié au début de l'année lorsque les cours de formation ont commencé.

Quinze fonctionnaires ont suivi les cours de formation des fonctionnaires de pénitenciers n° 2 à 6, aux casernes de la Gendarmerie royale de Rockcliffe, au cours de l'année. Ils ont très bien réussi et acquis des connaissances précieuses en science pénitentiaire.

Il est encourageant de pouvoir dire que tous les candidats ont montré, depuis leur retour de l'école de formation, un intérêt grandissant dans l'ex-

pansion des nouvelles méthodes pénitentiaires. Tous sans exception sont désireux d'y collaborer dans toute la mesure possible. Leur excellent moral est évident et ils envisagent de façon intelligente et plus éclairée les problèmes du pénitencier.

Bientôt nous aurons un personnel hautement qualifié et capable de mener à bonne fin n'importe quel programme établi.

Le Commissaire, les sous-commissaires et le personnel enseignant des cours de formation méritent des félicitations pour les magnifiques résultats obtenus.

*Inondation dans la vallée du Fraser.*—Notre institution pénitentiaire signale avec orgueil l'assistance apportée par ses fonctionnaires lors de la pire inondation dans l'histoire de la vallée du Fraser depuis 1894. En juin 1948, la menace d'inondation était telle que l'on a permis au commis senior, M. F.-C. B. Cummins, au magasinier, M. E.-B. Welsford, au garde J. Kennedy et à l'infirmier adjoint, M. R.-F. Perkins, de laisser leur travail au pénitencier pour aider l'Armée de réserve à lutter contre l'inondation.

Au lieutenant-colonel F.-C.-B. Cummins, E.D., commis senior du pénitencier, a été confié le secteur New-Westminster après qu'une période de circonstances critiques eut été proclamée par le premier ministre de la province. Cet employé a été absent du 30 mai au 17 juin inclusivement et il est intéressant de signaler que ce fonctionnaire de notre pénitencier avait reçu l'autorisation de dépenser jusqu'à \$10,000 par jour pour lutter contre l'inondation.

Le travail accompli dans ce secteur a été loué à la fois par le public et par les autorités. Cette inondation menaçait la vie économique de la vallée du bas Fraser en faveur de laquelle le gouvernement fédéral a voté un fonds de secours et de rétablissement très élevé.

Puis-je vous dire jusqu'à quel point j'apprécie les conseils que vous m'avez donnés au cours de l'année, vous et les sous-commissaires et commissaires adjoints, ainsi que vos autres adjoints des divisions de la direction et des services techniques.

## PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

M. J.-W. EVERATT, *directeur*

A la fin de l'année financière, les registres attestaient une population de 473 détenus, dont 459 se trouvaient au pénitencier, 12 étaient confinés dans des asiles d'aliénés de la Saskatchewan et d'autres provinces, 1 était soigné dans un hôpital de l'extérieur et 1 était en liberté après s'être enfui d'un asile d'aliénés.

Au cours de l'année, les tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta nous ont envoyé 178 condamnés, tandis que le pénitencier de Kingston nous envoyait 35 détenus, celui de Collin's-Bay 5 et celui du Manitoba 40. Au cours de la même période, 116 ont été relâchés à l'expiration de leur peine, un relâché d'un asile d'aliénés à l'expiration de sa peine, 22 libérés conditionnellement en vertu de la loi, 6 graciés, 1 libéré conditionnellement en vertu de la loi en vue d'être déporté, 2 libérés à l'expiration de leur peine en vue d'être déportés. Trois détenues ont été transférées au pénitencier de Kingston, 3 détenus ont été libérés par ordonnance juridique à la suite d'une réduction de leur peine et 2 détenus sont morts.

*Service de santé.*—Comme en témoigne le rapport du médecin, les détenus ont joui d'une bonne santé pendant l'année et aucune maladie infectieuse ou contagieuse ne s'est déclarée. On a constaté que les corridors, les cellules, la cuisine, les ateliers, étaient tous propres et salubres; leurs tuyaux d'adduction et d'écoulement de l'eau étaient en bon état.

Au cours de l'année, 1,405 détenus se sont présentés à la visite médicale; 286 d'entre eux ont été admis à l'infirmierie pour y recevoir des soins; 325 ont

reçu des soins dentaires et 148 ont été examinés par l'oculiste qui visite le pénitencier au besoin. Le médecin a pratiqué 2 opérations importantes et 9 d'importance secondaire, qui ont toutes réussi. Il a signalé un certain nombre d'accidents, la plupart sans aucune gravité, ainsi que le décès de 2 détenus, dont l'un dans un asile d'aliénés et l'autre par suite de thrombose coronaire, comme l'a révélé l'enquête du coroner.

*Service de l'économe.*—L'économe a maintenu pendant toute l'année la bonne qualité des repas. Nous avons continué d'encourager les détenus employés dans ce service à pratiquer l'hygiène personnelle. L'usage continu d'insecticides a donné de bons résultats: aucune souris n'infestait la cuisine et les dépenses.

*Commission de classement.*—A mesure que le nombre des détenus augmentait, nous avons constaté que les deux séances mensuelles de la Commission étaient insuffisantes. La Commission a commencé à tenir des séances hebdomadaires, ce qui a donné de bien meilleurs résultats.

La Commission a étudié le cas de tous les détenus incarcérés depuis un mois et a passé en revue le cas de ceux incarcérés depuis six mois. En sus de ces cas réguliers, elle a tenu des séances pour étudier un grand nombre de cas particuliers et elle a vu à ce que l'on accorde à certains détenus un travail et un traitement convenables. Le préposé au classement a été tenu très occupé. La Commission a interrogé 254 nouveaux détenus et établi leurs antécédents particuliers. Elle a eu des entrevues avec 156 détenus, trois mois avant leur libération, et leur a expliqué à fond toutes les facilités de réadaptation qui leur sont accordées.

En mai 1948, le préposé au classement s'est abouché en personne avec des fonctionnaires du Service national de placement, des chefs de police, des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants, des représentants de la *John Howard Society* et d'autres organismes de bienfaisance à Regina, Moose-Jaw, Swift-Current, Medicine-Hat, Lethbridge, Calgary et Saskatoon.

La Commission dans son ensemble a continué, avec succès, d'étudier le cas des détenus capables de remplir un emploi à l'extérieur.

*Organisme de bienfaisance.*—A la suite d'une réorganisation de la *John Howard Society* effectuée au cours de l'année, le révérend L.-A. Page a été nommé secrétaire du bureau de cette société, à Prince-Albert.

M. W. Blackburn a été nommé secrétaire du bureau de la même société pour l'Alberta, à Edmonton.

M. Blackburn a fait de fréquentes visites au pénitencier dans le but de s'entretenir avec les détenus sur le point d'être libérés; il a eu 72 entretiens. Dans les visites qu'il a faites dans le même but, le révérend Page a eu 49 entretiens avec des détenus qui désiraient se procurer de l'emploi en Saskatchewan.

M. T.-J.-E. Conroy, directeur du bureau du Service national de placement à Prince-Albert, et président de la section locale de la *John Howard Society*, a travaillé le plus qu'il a pu de concert avec les susdits secrétaires et avec l'administration du pénitencier.

Durant plusieurs visites faites au pénitencier, le capitaine T. Dyck, commandant de l'Armée du Salut à Prince-Albert, nous a rendu de très précieux services en mettant en ordre les affaires conjugales de plusieurs détenus.

*Groupe des jeunes détenus.*—Au cours de l'année, la pratique de permettre à certains jeunes détenus d'apprendre divers métiers tout en restant confinés en cellules, a donné de bons résultats. La mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle a grandement augmenté leurs occasions d'apprentissage. La majorité de ces jeunes, sans parler de ceux qui suivent les cours de formation professionnelle, sont apprentis dans la section de l'impression et de la reliure.

*Formation professionnelle.*—Au cours de l'année, sous l'égide du fonctionnaire en chef de la formation professionnelle, M. Taylor, nous avons inauguré des cours de charpenterie, de réparation rurale et de peinture et décoration. Ces cours ont été donnés par des instructeurs compétents et la remise à neuf du vieux bâtiment des ateliers a fourni des locaux convenables. Nous avons aussi inauguré, dans un local approprié, un cours de lecture des bleus et de dessin, destiné à fournir la formation nécessaire à des détenus inscrits à d'autres cours professionnels. Leur programme d'étude comprenait une demi-journée hebdomadaire consacrée aux mathématiques.

Quelques-uns des apprentis des diverses classes se sont dégoûtés de l'étude et ont été exclus des classes, mais la plupart d'entre eux ont manifesté un intérêt vif et soutenu et leur conduite générale s'est beaucoup améliorée.

Nous comptons pouvoir nous entendre avec les autorités provinciales de manière qu'elles reconnaissent notre programme de formation et que les libérés munis d'une telle formation puissent recevoir des certificats provinciaux de mérite les autorisant à pratiquer leur métier jusqu'au moment où ils pourront passer avec succès leurs examens provinciaux.

*Service des aumôniers.*—L'aumônier protestant et l'aumônier catholique se sont acquittés avec soin de leur ministère.

Comme dans le passé, une retraite a été prêchée dans chacune des deux chapelles en même temps, cette année du 5 au 12 décembre 1948. Le révérend A.-M. Trendall, D.D., doyen d'*All Saint's Cathedral*, à Edmonton, a prêché aux protestants, tandis que le révérend Père James McDonald, C.S.S.R., prêchait aux catholiques.

Des ministres appartenant à d'autres confessions ont visité à l'occasion le pénitencier afin de donner un enseignement religieux aux détenus de leur foi.

Des membres de l'Armée du Salut sont venus chanter de temps à autre des hymnes et prêcher le dimanche après-midi. Nul n'était forcé d'assister à l'office, mais les détenus en ont tiré un grand plaisir.

Les aumôniers ont également rendu de grands services en tant que membres de la Commission de classement.

Les organistes ont fourni régulièrement leurs services et le chœur a tenu des répétitions hebdomadaires durant toute l'année.

En vertu d'un arrangement conclu avec le chef de la synagogue de Prince-Albert, un rabbin viendra donner des instructions pour l'observance de toutes les fêtes juives de l'année.

*Cinéma.*—Au cours de l'hiver, des films récréatifs ont été présentés chaque mois aux détenus. Nous avons remercié l'aumônier protestant d'avoir gracieusement offert sa chapelle dans ce but.

Vu l'inauguration de la formation professionnelle, une petite salle du vieux bâtiment des ateliers a été aménagée en salle de projections et un grand nombre de films industriels ont été présentés à de petits groupes de détenus, sous la surveillance du fonctionnaire en chef de la formation professionnelle.

Cette salle a servi également à présenter des films aux membres du personnel durant leurs heures de liberté, films qui visaient dans une certaine mesure à perfectionner la formation reçue par eux aux cours de formation des fonctionnaires de pénitenciers, donnés à Rockcliffe (Ontario).

*Construction et entretien.*—Au cours de l'année, on a renouvelé les toits posés sur le bâtiment des cellules d'isolement et sur celui des vieux ateliers de l'aile est. De petites réparations nécessaires ont été faites à d'autres toits.

Nous avons continué à peindre et tapisser l'intérieur du pâté de cellules de l'aile sud et une bonne partie de ce travail était achevée avant la fin de l'année.

La classe et la bibliothèque ont été complètement rénovées.

Nous avons commencé à rénover le côté ouest du bâtiment d'administration et les vieux ateliers du bas de l'aile ouest. Les vieux ateliers du haut de l'aile est, complètement rénovés, ont été convertis en ateliers consacrés à la formation professionnelle. La section de l'impression et de la reliure a également été rénovée, ainsi que pourvue d'une chambre à approvisionnements suffisante.

L'atelier créé à l'origine à l'usage de l'enseignement de la tôlerie a été converti en classe d'enseignement de la lecture des plans; une partie sert à la projection de films.

Nous avons achevé la pose des égouts aboutissant à l'étable qu'on a décidé de construire et repris la pose de la conduite y aboutissant; environ 60 p. 100 de ce dernier travail était achevé avant l'arrivée de l'hiver.

Nous avons fini de creuser les fondations de ladite étable et l'on est prêt à en commencer la construction.

Permission en ayant été reçue juste avant la fin de l'année, nous avons complètement remis à neuf l'intérieur des maisons du directeur et du sous-directeur. Ce travail, nécessaire depuis longtemps, a embelli très sensiblement les maisons.

Comme dans le passé, nous avons rempli des commandes d'habits de prisonniers confiées par la Gendarmerie Royale, pour ses postes. Les détenus ont fabriqué plusieurs milliers d'étiquettes à œillets pour plantes et d'étiquettes gommées pour le ministère de l'Agriculture. Ils ont réparé un certain nombre de meubles pour le Corps royal canadien d'aviation, à Calgary (Alb.).

Pour la division des Parcs nationaux, ils ont fabriqué 67,000 enveloppes, un certain nombre d'écriveaux en bois, beaucoup de harnais en cuir, de poubelles et d'autres objets.

En sus de ces travaux, ils ont veillé à l'entretien régulier des bâtiments du pénitencier.

*Ferme.*—Les pluies abondantes du début de l'été de 1948 faisaient prévoir une année excellente pour les récoltes, mais le reste de l'été ayant été très sec, les récoltes obtenues ont été simplement moyennes.

De même que les céréales sur pied, les pâturages ont prospéré jusque tard dans la saison et ont fourni aux troupeaux une quantité d'herbe suffisante. La récolte de foin a suffi aux besoins du pénitencier, sans surplus. Les récoltes de céréales et de fourrages ont également suffi et ont donné un très léger excédent pour l'année prochaine.

Nous n'avons recueilli aucune graine de luzerne, mais nous avons moissonné deux récoltes de fourrage.

Les légumes ont donné une récolte moyenne; seules les carottes ont donné un excédent.

Au début du printemps, il a fallu acheter de la pâture à donner aux porcs et les porcelets mis bas au début de la saison n'étaient pas aussi résistants et n'ont pas grandi aussi vite que ceux des portées subséquentes du printemps. La perte de porcs est normalement basse; aucune épizootie ne s'est déclarée parmi eux. Tous les porcs vendus aux usines de conserves de viande ont rapporté une bonne somme.

Le bétail mis au vert a bien engraisé durant tout le début de l'été, mais il a maigri quelque peu quand la sécheresse de la fin de l'été a brûlé les pâturages.

Les volailles ont été d'un excellent rapport; la perte est insignifiante.

Les instruments aratoires plus modernes ont permis d'accélérer grandement les travaux agricoles d'automne. Grâce à un râteau empilant le foin par le côté et à une machine à le ramasser et à le comprimer, nous avons pu presser en ballots

tout le foin au moment de la récolte. La machine a aussi été utilisée avec profit durant les travaux de la moisson, pour presser en ballots la paille à mesure qu'elle sortait de la batteuse. De cette manière, nous n'avons rien eu à emballoter au cours de l'hiver et le foin n'a pas été abîmé par l'humidité, n'ayant pas séjourné dans les champs à sécher et à se conditionner.

L'achat de l'auto-chenille a permis de faciliter le nettoyage de routes et autres choses durant l'hiver. Ce tracteur a aussi été très utile pour défricher de nouveaux terrains.

Au cours de l'hiver, nous avons débroussaillé environ soixante acres de terrains situés à l'est des emprises du National-Canadien, en vue de les cultiver au cours des deux années prochaines.

Le mâchefer en excédent de la chaufferie a été étendu sur les routes de la réserve de l'enceinte, afin que les voitures puissent y circuler quand il pleut. Les routes contiguës à l'enceinte ont aussi été réfectionnées.

*Ecole.*—L'instituteur note dans son rapport l'excellente conduite de ses élèves et l'intérêt qu'ils n'ont cessé de manifester durant les cours.

M. P. Swystun a été nommé au poste, créé cette année, d'instituteur adjoint-bibliothécaire. La valeur générale des cours et de la bibliothèque s'en est trouvée fortement accrue.

Au 1er avril 1948, il y avait 23 détenus adultes inscrits aux cours; 37 nouveaux ont été inscrits au cours de l'année; 42 élèves ont cessé de fréquenter l'école et, au 31 mars 1949, il restait 18 élèves inscrits.

Au 1er avril 1948, il y avait 13 jeunes détenus inscrits aux cours et 11 restaient inscrits au 31 mars 1949. Plusieurs de ceux qui ont quitté l'école ont été libérés soit à l'expiration de leur peine, soit d'une autre manière; d'autres sont parvenus à entrer dans la classe 4.

En outre, plusieurs détenus sont en train de suivre des cours par correspondance offerts les uns par le gouvernement de la Saskatchewan, les autres par la Légion canadienne. Six détenus inscrits à des écoles commerciales y étudient des sujets tels que l'appareillage à vapeur, le journalisme, l'espagnol, la mécanique des moteurs diesel, la mécanique des instruments d'aviation, le dessin et le dessin industriel. Trois poursuivent des cours universitaires et un est en train de préparer une thèse visant à lui donner le grade de maître ès arts.

La classe a été remise à neuf et repeinte en couleurs très attrayantes. Des tableaux d'affichage, des images encadrées et d'autres objets en rehaussent l'attrait.

*Personnel.*—J'ai le regret de signaler que le sous-directeur, M. T. Duff, a pris sa retraite au cours de l'année.

Je tiens à remercier, en terminant, le commissaire des pénitenciers, les sous-commissaires, et les commissaires adjoints de l'appui qu'ils m'ont apporté et des bontés dont ils ont fait preuve à mon égard.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance aux membres du personnel du pénitencier, pour l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve.

## PÉNITENCIER DE COLLIN'S-BAY

M. H. CLEETON, *directeur*

Au 31 mars 1949, on comptait 292 détenus, dont un à l'asile des aliénés en conformité de l'article 61 de la Loi des pénitenciers, un provisoirement libre afin de subir une opération et un comparaissant devant un tribunal extérieur

comme témoin de la Couronne. Durant l'année, le mouvement des détenus a été le suivant:

Reçus par voie de transfert.....	154
Révocation de libération conditionnelle.....	1
Total.....	155
Libérés durant l'année:	
Expiration de peine.....	110
Libération conditionnelle.....	21
Grâce.....	3
Transfert à d'autres pénitenciers.....	15
Réduction de peine et transfert à institution provinciale.....	4
Décès.....	1
Total.....	154

*Santé et soins médicaux.*—Le médecin du pénitencier signale qu'en général la santé des détenus a été excellente: 210 cas de maladie, peu graves pour la plupart, ont exigé, par petites périodes, un total de 1,443 jours d'hospitalisation; 6 détenus ayant besoin d'interventions chirurgicales ont été transférés au pénitencier de Kingston; 2 détenus, déclarés atteints de maladie mentale, ont été transférés, l'un à un hôpital extérieur pour aliénés, afin d'y subir un traitement, et l'autre à la salle de psychiatrie du pénitencier Kingston. Il a fallu pratiquer 22 opérations d'ordre mineur. Un détenu est mort à l'Hôtel-Dieu de Kingston, pendant qu'on l'y traitait pour leucémie aiguë. Parmi les fonctionnaires, on a relevé 291 absences pour cause de maladie; ces absences ont entraîné la perte de 796½ jours de travail.

Le médecin s'est déclaré satisfait des conditions hygiéniques du pénitencier. Son inspection a révélé que les repas étaient à la fois nourrissants, bien apprêtés et servis en quantité suffisante.

Le ministère de la Santé d'Ontario a de nouveau mis à notre disposition sa clinique ambulante d'examen pulmonaire; tous nos fonctionnaires et détenus ont été radiographiés pour traces de tuberculose. Dans son rapport, le docteur F. D. O'Connor, médecin du pénitencier, recommande de nouveau chaudement de prendre des pellicules radiographiques de tous les détenus à leur entrée au pénitencier, et aussi de toutes les personnes sollicitant un emploi comme membres du personnel.

*Aide spirituelle et morale.*—Tous les dimanches et les jours de fête, des offices réguliers et spéciaux ont eu lieu dans les chapelles catholique et protestante. Les détenus se sont conduits respectueusement à tous les offices.

Les aumôniers catholiques, le R. P. Boyle, s.j., et plus tard, le R. P. Bradley, s.j., ainsi que l'aumônier protestant, le révérend Cecil Winter, se sont acquittés consciencieusement de leur ministère. Leur collaboration avec les autorités est très utile en tout temps.

Le rabbin Kellerman a été fidèle à célébrer régulièrement des offices à l'intention des détenus juifs.

Les offices facultatifs de l'Armée du Salut ont eu lieu le dernier dimanche du mois, sous la conduite du major A. E. Waters. Les détenus y assistaient en grand nombre et les goûtaient. En outre, le major Waters a donné de précieux conseils et encouragements aux détenus qui lui demandaient des entrevues au sujet de questions familiales ou personnelles, et aussi de leur réadaptation. Les autorités lui sont fort obligées d'un appui aussi constant.

Encore une fois, nos remerciements vont aux révérends Pères du personnel du collège de Régipolis, qui ont prêté avec tant d'empressement leur concours à la chapelle catholique, soit pour entendre les confessions, soit en d'autres circonstances spéciales.

Les chœurs de détenus ont conservé dans les deux chapelles, un haut niveau d'excellence pour une institution comme la nôtre, et l'organiste, M. H. Birchall, doit être félicité de ses efforts inlassables en vue du succès obtenu.

Navrés du départ du R. P. Boyle, depuis douze ans le dévoué aumônier catholique de notre institution, nous avons eu cependant le bonheur d'accueillir le R. P. Bradley, qui occupera le poste laissé vacant par la démission de son prédécesseur.

*École.*—Sous l'habile et énergique direction de l'instituteur et bibliothécaire M. L.-W. Orser, les classes, au pénitencier, ont donné des résultats très satisfaisants. Le nombre des cours par correspondance suivis par les détenus a accusé une hausse considérable: 125 cours cette année, contre 75 au début de l'année financière. A noter la variété des institutions sous les auspices desquelles se donnent les cours par correspondance que suivent les détenus du pénitencier:

Ministère des Affaires des anciens combattants.  
 Ministère de l'Instruction publique de l'Ontario.  
 Université Queen's, Kingston.  
*International Correspondence Schools*  
 Ministère de l'Instruction publique de la Colombie-Britannique.  
 Université d'Ottawa.  
*Provincial Institution of Technology and Art* de l'Alberta.  
*British Institute of Practical Psychology*, Toronto.  
*Canadian Institute of Science and Technology*, Toronto.  
*American School*, Chicago.  
*American Gentleman Publishing Corporation*.

Les détenus ont terminé, cette année, 85 cours par correspondance. Il nous est très avantageux que toutes les institutions enseignantes énumérées plus haut collaborent avec nous. Il faut mentionner en particulier le ministère des Affaires des anciens combattants, d'où proviennent un grand nombre des cours suivis.

En plus de ce qui précède, les détenus de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année vont chaque jour en classe. Douze détenus ont subi et passé les examens d'entrée, dont 9 avec distinction.

Durant l'année, des conférences éducatives ont été données aux groupes de détenus intéressés, sur les sujets suivants: journalisme, construction de logements, commerce agricole, élevage et grandes cultures, et coopératives de construction de logements. Ces conférences purent avoir lieu grâce à la bienveillante collaboration de M. H.-K. Hutton, M.A., B. Pæd, directeur des cours populaires à l'Université Queen's, M. R.-W. Hay, Ph.D., directeur de la section de physique aux *Aluminium Laboratories*, Kingston, et M. A.-W. Sirrett, représentant régional du ministère provincial de l'Agriculture.

Les instituteurs ont rendu de grands services en matière de formation professionnelle, en donnant les leçons de mathématiques appliquées à des métiers particuliers. On a montré, cette année, un plus grand nombre de films éducatifs à mesure qu'ils étaient disponibles.

La nomination d'un instituteur et bibliothécaire adjoint, en avril 1948, a beaucoup aidé à étendre le rayonnement éducatif de cet important service. On espère, avant longtemps, disposer de locaux plus spacieux répondant aux besoins croissants de l'école et de la bibliothèque.

*Bibliothèque.*—La bibliothèque a bien marché durant l'année. Les chiffres de circulation des livres sont les suivants: en tout, on a prêté 36,959 ouvrages d'imagination et d'érudition; 39,934 numéros de magazines; et 3,097 exemplaires d'ouvrages éducatifs et techniques. En tout, 1,094 livres ont été reliés à neuf ou réparés. Un nouveau catalogue de 34 pages a été dressé et relié, et chaque détenu en a reçu un exemplaire.

Une série de bulletins publiés durant l'année ont avisé tous les détenus des modifications apportées aux règles de la bibliothèque, des nouveaux livres dont s'enrichissaient nos rayons, des conférences éducatives, films, etc., et de la date où ils seraient à l'affiche, de la date des examens scolaires, et d'autres événements relatifs à la bibliothèque ou à l'école et susceptibles d'intéresser les détenus.

Durant l'année, 269 livres—romans ou autres—et 123 livres éducatifs ont été acquis par la bibliothèque. En outre, un grand nombre de brochures lui furent adressées du ministère de l'Agriculture et du *Canadian Legion Educational Service*.

On a peinturé en neuf, à l'automne, les plafonds, les murs et les rayons de la bibliothèque, ce qui a beaucoup rehaussé l'aspect du lieu.

*Classement des détenus.*—Durant l'année, la tâche de la Commission de classement s'est considérablement accrue. Quand le cas d'un détenu est à l'étude, le bureau du préposé au classement obtient maintenant des rapports et beaucoup de précieux renseignements de sources extérieures au sujet du condamné: la Commission a donc une meilleure idée, aujourd'hui, des antécédents du détenu, et mieux en mesure de déterminer le genre de formation et de traitement qui convient à chaque détenu. Outre les détails que révèle actuellement à la Commission le préposé au classement, il faut aussi qu'elle étudie les nombreuses données présentées par le fonctionnaire en chef de la formation professionnelle, au sujet des détenus déjà désignés pour recevoir cette formation ou devant l'être ultérieurement.

Durant sa première année complète d'activité, le bureau du préposé au classement a rendu des services inappréciables au sein du pénitencier. La manière dont M. C.-A.-M. Edwards a organisé et mené à bien cet important service de l'œuvre pénitentiaire est des plus louables. Le concours ainsi prêté aux autorités n'a pas de prix. Voici quelques chiffres qui donneront une idée du travail accompli par le préposé au classement:

Nombre d'entrevues accordées aux détenus sur leur demande.....	563
Nombre d'entrevues ayant eu lieu avec les nouveaux venus pour fins de classement.....	162
Entrevues de reclassement.....	134
Entrevues ayant eu lieu avec les détenus à leur libération.....	152
Entrevues de conseil accordées aux détenus.....	297
Entrevues accordées aux membres du personnel sur leur demande.....	39
Nombre total d'entrevues.....	1,347

Le préposé au classement s'est abouché, surtout par correspondance, avec trente-huit organismes et institutions de l'extérieur, afin d'obtenir des rapports et d'autres données utiles à la Commission de classement.

Le préposé au classement a aussi accompli une tâche des plus précieuses au point de vue de la réadaptation des détenus après leur libération, de concert avec la *John Howard Society*, le Service national de placement et d'autres organismes d'aide aux détenus et d'entr'aide. On ne peut encore publier de chiffres sur le nombre des détenus libérés du pénitencier et réintégrés avec succès dans la vie civile, mais les rapports que nous recevons des sociétés qui les surveillent nous donnent lieu d'être optimistes en la matière.

Le préposé au classement a, par surcroît, la charge de la bibliothèque des fonctionnaires, dont l'unique but est d'instruire les fonctionnaires du pénitencier, et de les renseigner sur les méthodes les plus modernes de réforme pénitentiaire. La bibliothèque renferme actuellement quelques-unes des principales et des meilleures publications existantes sur la criminalité et la réforme pénitentiaire, sans compter un grand nombre d'excellents bulletins édités de temps à autres par le commissaire et les sous-commissaires. Les fonctionnaires s'intéressent très vivement aux ouvrages de leur bibliothèque, et cet intérêt ne peut manquer

d'être de plus grand profit à ceux d'entre eux qui ont à cœur leur tâche et les nouvelles idées sur les régimes pénitentiaires.

*Formation professionnelle.*—La section de la formation professionnelle est maintenant au terme de sa première année d'activité. Trente-six détenus ont suivi jusqu'au bout, avec succès, les cours prescrits de formation professionnelle de base. Dix autres ont reçu une formation "à la tâche" en conformité du programme de la formation surveillée. Quatre d'entre eux ont subi l'examen écrit et reçu leur brevet de mécanicien de machines fixes de 4e classe. Les six autres continuent leur apprentissage en construction mécanique.

Vingt des 36 détenus qui ont terminé avec succès leur cours de formation professionnelle ont été libérés du pénitencier et plusieurs occupent maintenant un emploi rémunérateur dans les métiers auxquels on les a formés. Les seize autres, sauf un, travaillent, au pénitencier même, à des travaux de construction en rapport direct avec leur formation. A la fin de leurs cours de formation professionnelle, tous les apprentis ont été transférés dans les services de construction et d'entretien, afin d'y faire des travaux pratiques et d'appliquer la théorie enseignée. Cette manière d'agir, non seulement profite au détenu en perfectionnant son apprentissage, mais est un élément marqué de succès pour le pénitencier, en nous facilitant l'exécution des grands travaux de construction projetés.

Durant l'année, les programmes de formation en charpenterie, en briqueterie, en plomberie et tuyauterie, ainsi qu'en tôlerie, ont été révisés en vue d'une concentration plus grande. De nouveaux cours ont été institués en matière de pratique reliée à la théorie des métiers, complétés par des manuels réguliers de technique fournis quand c'était possible.

On a aménagé une nouvelle salle de classe pour l'enseignement de matières connexes de formation, telles que les mathématiques, la lecture des plans et le dessin. En outre, de nouveaux pupitres à dessus plat, pour le dessin, et de nouveaux tabourets ont été achetés. Cette salle sert aussi à projeter des films instructifs aux apprentis de la formation professionnelle ainsi qu'aux élèves des classes scolaires. En tout, 84 de ces films ont été présentés en avant-première et montrés aux diverses classes.

Durant l'année, le Comité de formation professionnelle a interrogé 116 détenus, dont 80 ont été recommandés à la Commission de classement comme dignes de recevoir la formation professionnelle.

On estime qu'au terme de cette première année complète de formation professionnelle des détenus, les résultats obtenus ont été excellents. Non seulement la formation reçue a fourni, jusqu'ici, le moyen de réintégrer convenablement plusieurs détenus libérés dans la vie civile et de leur rendre leur place dans la société, mais elle a créé un esprit d'émulation chez beaucoup de détenus encore incarcérés et qui, maintenant, envisagent avec plus de confiance leur propre réadaptation à venir.

Grâce à l'érection de nouveaux bâtiments, on espère pouvoir instituer bientôt des classes régulières en construction mécanique et en mécanique des moteurs, ce qui augmentera le nombre des détenus qui suivent nos cours de formation professionnelle.

Une bonne partie des résultats obtenus durant cette première année est attribuable aux efforts énergiques et inlassables déployés par le fonctionnaire chef de la formation professionnelle, M. Thompson.

*Réadaptation des détenus.*—Durant l'année, les efforts de la *John Howard Society*, le Service national de placement et d'autres organismes ont beaucoup contribué à la réadaptation des détenus. Il convient de signaler la collaboration qui existe entre la *John Howard Society* et le Service national de placement, les deux principaux organismes chargés de procurer de l'emploi et de venir en aide

aux détenus libérés. Un fait montre bien l'intérêt que portent les détenus aux efforts de ces organismes: sur 108 détenus, à la veille d'être libérés, 83 ont d'eux-mêmes sollicité l'aide de la *John Howard Society* sur le conseil du préposé au classement.

En vertu de dispositions prises durant l'année avec le commissaire, un représentant du Service national de placement visite régulièrement le pénitencier, afin d'avoir un entretien avec les détenus sur le point d'être libérés. Vingt-trois détenus, sur un total de 26 ont d'eux-mêmes sollicité l'aide du préposé aux placements spéciaux en vue de se procurer de l'emploi.

La *John Howard Society* et le Service national de placement nous adressent maintenant des rapports d'action suivis sur les détenus libérés, indiquant en détail leurs emplois, leurs salaires, etc., ainsi que d'autres renseignements utiles sur chacun des détenus libérés qui se font aider par les organismes en question. Les rapports sont des plus intéressants et, en beaucoup de cas, témoignent des excellents résultats de la formation donnée aux détenus libérés pendant leur incarcération. Nous remercions ici M. M. Keith et M. Henheffer, de la *John Howard Society*, ainsi que M. Merrill, du Service national de placement, pour leur collaboration et leur zèle soutenus.

La réadaptation des détenus libérés reste un problème difficile. La formation et le traitement pénitentiaires peuvent faire beaucoup pour racheter moralement un grand nombre de détenus condamnés au pénitencier, pourvu toutefois que les syndicats ouvriers et les employeurs contribuent pleinement à réadapter les ex-détenus à une vie normale au sein de la collectivité. Sans ce concours, tous les efforts exercés par les autorités pénitentiaires pour minimiser le récidivisme au moyen d'une formation et d'un traitement particuliers seront à peu près vains.

*Divertissements.*—Durant les mois d'hiver, d'octobre à mars, les détenus ont assisté, un après-midi par mois, dans l'auditorium, à la présentation de films populaires. En outre, une représentation supplémentaire a été donnée durant les Fêtes, sans compter celle de "Hockey Calvalcade", film en couleurs sur le sport national du Canada. Ce film avait été obtenu par l'entremise bienveillante de M. R.-K. Gilbert, de *Fairex Features Ltd.*, à Toronto.

Le 1<sup>er</sup> mars, grâce aux efforts du major en chef A.-E. Waters, de l'Armée du Salut, et avec la bienveillante permission du chef d'escadrille Van Gorder, un programme de musique exécuté par la *Central Command Band*, du C.A.R.C., a été présenté pour les détenus à l'auditorium. Les numéros inscrits au programme de la fanfare étaient des mieux choisis et des plus divertissants pour un auditoire composé de détenus: ces derniers applaudirent chaudement.

On a continué de permettre que, trois soirs par semaine, les cellules s'ouvrent et que les détenus se divertissent dans les corridors en jouant à des jeux (cartes, échecs et autres) sur des tables carrées; un ordre parfait n'a cessé de régner.

En outre, les détenus se sont adonnés, chaque jour, sur le terrain d'exercices, à des jeux en plein air et à la culture physique, comme le prescrit le règlement; ils étaient surveillés par l'instructeur de culture physique.

On prévoit pouvoir très prochainement augmenter le nombre des divertissements des détenus.

*Discipline.*—En général, le bon ordre a régné toute l'année parmi les détenus. Deux détenus qui s'étaient cachés dans le fenil de la nouvelle grange, pour essayer de s'évader, furent découverts par les fonctionnaires avant d'avoir pu mettre leur projet à exécution.

*Personnel.*—Durant l'année, quinze de nos fonctionnaires ont suivi le cours de formation des fonctionnaires de pénitencier, donné à la caserne de la Gendarmerie royale, à Rockcliffe. Tous ont repris leur poste avec enthousiasme, à la fin du cours, et ne tarissaient pas d'éloges sur le cours suivi par eux. Quant

à la qualité de l'école de formation de fonctionnaires, elle ne saurait être surestimée; vraiment, le personnel ne peut s'empêcher de mieux comprendre sa tâche et ses obligations actuelles.

Outre l'école, la formation du personnel s'est poursuivie cet hiver par une série de causeries données au pénitencier. On a aussi enseigné le maniement et l'usage des armes portatives.

*Construction et entretien.*—La construction de la nouvelle aile cellulaire fait de bons progrès; l'excavation est creusée et l'arrière des murs de fondement est terminé. On a fixé, érigé et bétonné les coffres des poutres, murs et cloisons pour 58 cellules, toute la partie ouest de l'aile. On a posé un toit, puis obturé temporairement l'ouverture à l'est, de façon à pouvoir installer un système temporaire de chauffage et de conduite d'eau et travailler ainsi l'hiver à l'intérieur. Cet hiver on a appliqué un plâtrage et un dernier apprêt à 27 cellules, installé un conduit d'aération, posé l'électricité pour éclairage et fils de T.S.F., ainsi que les orifices indispensables. On a terminé un grand nombre de gros travaux de plomberie. Bien des travaux ont été faits à l'atelier pour la nouvelle aile: fabrication de chambranles et de châssis, de portes, d'impostes, etc.

La moitié nord de l'atelier C-4 a été revêtue à l'intérieur avec 12,226 briques de ciment, et on y a installé des fenêtres et des impostes.

L'excavation destinée à la pose du socle des murs et des murs de fondement, ainsi que les piliers de l'atelier C-5 ont été commencés en septembre et sont terminés. Les coffres de ces parties ont été construits et l'on y a coulé du béton avant la gelée, en vue de l'érection des murs le printemps prochain.

La nouvelle étable érigée hors des murailles d'enceinte, a été terminée et utilisée dès l'automne.

On a érigé un nouveau hangar à fumier. Après le bétonnage des murs de fondement et des dalles, les apprentis de la classe de menuiserie ont construit la charpente et ont terminé la construction en guise d'exercice de formation.

*Mur d'enceinte.*—On a installé à la porte nord-est un volet roulant en acier mû par l'électricité. On a fini de poser les plaques de pierre et de bétonner le chaperon à la moitié est du mur du nord contigu au pavillon de l'administration.

On a entrepris et mené à terme nombre de travaux moins importants, outre une grande quantité de travaux d'entretien.

Quelques travaux ont subi du retard par suite de difficultés à se procurer du matériel, des pièces de rechange pour machines, etc. Les principales constructions ont fait de bons progrès, mais ces progrès auraient été bien plus rapides si le matériel avait été plus rapidement disponible.

*Services techniques.*—Ils se développent tous les ans. L'entretien des conduites à vapeur, des lignes électrique et téléphonique temporaires pose presque un problème important, de même que l'installation de nouveaux services aux pavillons au fur et à mesure de leur érection. Il fallait s'occuper cette année de l'installation de l'éclairage, de l'eau, de toilettes et d'un système d'abreuvement à la nouvelle écurie, d'égouts de six pouces et de tous les tuyaux de descente de quatre pouces à l'ouest de la nouvelle aile cellulaire. On a aussi exécuté de gros travaux d'éclairage, pour l'intérieur et l'extérieur.

On a installé sur la chaudière 4 une nouvelle cheminée en acier Thermix avec ventilateur induit par aspiration et la vieille a été démolie.

Les travaux d'entretien, petits et grands, ont été nombreux durant l'année et augmenteront d'ici à l'érection de nouveaux bâtiments, l'installation de services en permanence, la démolition des vieux pavillons et l'élimination des services temporaires. Nous espérons commencer et terminer avant l'hiver de 1949 la construction du nouveau bâtiment des chaudières.

*Travaux industriels.*—Malgré la demande de main-d'œuvre pour la construction, la ferme et l'entretien, les ateliers ont continué à fabriquer des articles en grand nombre pour le pénitencier et, à un degré moindre, pour d'autres pénitenciers. En tout, 9,785 articles ont été fabriqués, dont les fournitures ont coûté approximativement \$10,585.78, sans compter une foule de petits articles de toute sorte d'une valeur de \$190.22. L'atelier de maçonnerie a ouvert en ciment 37,750 briques, 2,883 blocs, 175 soles, etc., d'une valeur de \$885.37. La carrière a produit 1,637 verges cubes de roc et 1,222 verges cubes de pierre à concasser et 1,340 pieds cubes de pierre. Le service de l'économe a apprêté 2,928 livres de viande, d'une valeur de \$807.83, pour le pénitencier lui-même. Le nombre d'articles fabriqués sur commande des fonctionnaires se monte à 318.

*Travaux agricoles.*—Ils ont été bien meilleurs cette année, et les récoltes ont été plus abondantes. A l'automne, on a labouré près de 300 acres en vue des semailles le printemps prochain.

Le rendement des céréales et du foin a été bon, ainsi que celui des légumes à tubercules et des autres produits agricoles. Voici le volume des récoltes:

Foin.....	300 tonnes	Haricots verts.....	14 tonnes
Paille.....	100 "	Betteraves .....	10 "
Ensilage.....	175 "	Carottes.....	14½ "
Avoine.....	2,390 boiss.	Navets.....	13½ "
Orge.....	3,313 "	Choux.....	8 "
Autres céréales.....	437 "	Panais.....	4½ "
Semence de mil.....	3,316 livres	Citrouilles.....	30 "
Semence de trèfle rouge	598 "	Tomates.....	37 "
Haricots secs.....	3,465 "	Oignons.....	3½ "
Mais de table.....	1,490 "	Autres légumes.....	2,060 livres

On a transféré 14 tonnes de haricots verts, 34 de tomates et 29 de citrouilles au pénitencier de Kingston pour mise en conserve, 5 de navets et 5 de carottes à la Gendarmerie royale du Canada, et 4 de betteraves et 6½ de navets au pénitencier de Kingston. Le reste des légumes à tubercules et des autres légumes sont allés au service de l'économe pour l'usage du pénitencier lui-même.

Le service de l'économe a reçu 68,883 livres de bœuf et 8,207 douzaines d'œufs. Au cours de l'année, on a acheté quatre wagons (119 têtes) de bœufs de boucherie pour les engraisser, et huit veaux sont nés. Au 31 mars, le troupeau comptait 105 têtes.

Nous continuerons à agrandir notre vaste ferme à mesure qu'il y aura plus de main-d'œuvre disponible, plus de machines et d'instruments. Il faudrait construire une porcherie le plus tôt possible, afin d'avoir du porc frais pour le pénitencier lui-même, nous recommandons d'étudier la chose.

*Service des magasins.*—Son travail a beaucoup augmenté par suite de l'expansion prise par le pénitencier. La course à la construction fait que les fournitures sont très souvent difficiles à obtenir, bien des articles, même après l'envoi de la commande, nécessitent beaucoup de correspondance avant qu'ils puissent être livrés. La nouvelle centralisation de la fabrication des produits textiles pour les pénitenciers de l'est, l'inauguration des cours de formation professionnelle et celle du nouveau système de fiches Kard pour magasins, tout cela a augmenté la somme de travail de ce service.

Le magasinier rapporte que durant l'année il est arrivé sur la voie de garage 118 wagons, 92 pour notre pénitencier et 26 pour celui de Kingston: leur chargement ou leur déchargement, à tous, devait s'effectuer par certains de nos détenus. De plus, presque tous les jours, de plus petits arrivages ont dû être camionnés de la gare de Collin's-Bay.

Le 1<sup>er</sup> août M. W.-H. Craig, le directeur, a pris ses dispositions de retraite. Due à la limite d'âge, la retraite entra en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1948, après qu'il eut complété quatorze années de service en qualité de directeur du pénitencier.

J'apprécie beaucoup la collaboration étroite que m'ont toujours accordée le directeur et le personnel du pénitencier de Kingston.

Je remercie ici les hauts fonctionnaires et les autres membres du personnel pour l'appui fidèle accordé par eux depuis que j'ai pris la direction du pénitencier.

En terminant, je remercie sincèrement le commissaire, les sous-commissaires et les commissaires adjoints de leur direction, pour leurs conseils très précieux et l'appui qu'ils m'ont accordé dans l'administration du pénitencier de Collin's-Bay.

APPENDICES  
AU RAPPORT ANNUEL DU  
COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE  
LE 31 MARS 1949

---

ANALYSE DES ADMISSIONS ET DES LIBÉRATIONS  
PENDANT  
L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1949



## TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU	PAGE
1. Admissions et libérations durant l'année terminée le 31 mars 1949.....	119
HOMMES INCARCÉRÉS—Tableaux 2 à 45.	
NATURE DES DÉLITS—Tableaux 2 à 4.	
2. Nature du délit: classement d'après le nombre de délits et d'accusations.....	120
3. Nature du délit d'après la peine.....	122
4. Nature du délit d'après le genre de peine.....	123
DURÉE DE LA PEINE—Tableaux 5 et 6.	
5. Durée de la peine d'après le casier judiciaire.....	123
6. Genre de peine par pénitencier.....	124
ÂGE À L'INCARCÉRATION—Tableaux 7 à 11.	
7. Nature du délit d'après l'âge des détenus lors de l'incarcération.....	124
8. Âge à l'incarcération: classement d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	125
9. Genre d'emploi antérieur au délit, d'après l'âge à l'incarcération.....	125
10. Âge à l'incarcération: classement d'après le nombre de personnes à charge.....	126
11. Âge à l'incarcération: classement d'après l'état civil.....	126
ORIGINE ETHNIQUE—Tableaux 12 à 16.	
12. Origine ethnique: classement des détenus par pénitencier.....	126
13. Origine ethnique: classement d'après l'état civil.....	127
14. Origine ethnique: classement d'après le degré d'instruction.....	128
15. Nature du délit: classement d'après l'origine ethnique.....	129
16. Origine ethnique: classement d'après le casier judiciaire.....	130
LIEU DE NAISSANCE—Tableaux 17 à 23.	
17. Lieu de naissance des détenus ruraux et urbains.....	131
18. Lieu de naissance des détenus et pays d'origine des parents.....	131
19. Lieu de naissance et mœurs des détenus.....	132
20. Lieu de naissance et degré d'instruction.....	133
21. Origine ethnique et lieu de naissance.....	133
22. Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada et durée de leur séjour au Canada.....	134
23. Citoyenneté des détenus nés en dehors du Canada et durée de leur séjour au Canada avant leur incarcération au pénitencier.....	134
OCCUPATION ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT—Tableaux 24 à 27.	
24. Nature du délit: classement d'après l'activité à l'incarcération.....	135
25. Nombre de personnes à charge d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	135
26. Profession des détenus antérieurement à l'incarcération.....	136
27. Nature du délit d'après le salaire hebdomadaire des détenus lors de leur dernier emploi.....	138
DEGRÉ D'INSTRUCTION—Tableaux 28 à 30.	
28. Nature du délit d'après le degré d'instruction.....	138
29. Degré d'instruction: classement d'après la langue parlée.....	139
30. Condamnations antérieures et degré d'instruction.....	139
ÉTAT CIVIL—Tableaux 31 à 33.	
31. Nature du délit et état civil.....	139
32. Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi et état civil.....	140
33. État d'activité antérieur à la condamnation et état civil.....	140

## CASIER JUDICIAIRE ANTÉRIEUR—Tableaux 34 à 42.

34. Nature du délit d'après le casier judiciaire.....	141
35. Condamnations antérieures et durée des peines.....	142
36. Condamnations précédentes et état d'activité antérieur aux condamnations.....	143
37. Classement d'après l'activité et le domicile avant la condamnation.....	143
38. Condamnations antérieures et nombre de personnes à charge.....	144
39. Casier judiciaire et nombre de condamnations.....	144
40. Casier judiciaire et séjour dans une institution non pénale.....	144
41. Nature du délit et mœurs.....	145
42. Condamnations antérieures et mœurs.....	145

## ÉTAT MENTAL ET PHYSIQUE—Tableaux 43 et 44.

43. Classement des détenus d'après l'état physique et mental.....	146
44. Nature du délit et état mental.....	146

## RELIGION—Tableau 45.

45. Origine ethnique et religion.....	147
---------------------------------------	-----

## FEMMES INCARCÉRÉES—Tableaux 46 à 51.

46. Nature du délit et âge des détenues à l'incarcération.....	148
47. Nature du délit et durée de la peine.....	148
48. Nature du délit, état civil et mœurs.....	148
49. Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté.....	149
50. Origine ethnique et religion.....	149
51. Nature du délit et casier judiciaire.....	149

## DÉTENUS LIBÉRÉS—Tableaux 52 à 55.

52. Âge à l'incarcération et à la libération.....	150
53. Motifs des libérations, par pénitencier.....	150
54. Nature du délit et durée de l'incarcération.....	151
55. Principal emploi pendant l'incarcération: classement d'après la durée de la peine....	152

## DÉTENUES LIBÉRÉES—Tableaux 56 à 58.

56. Âge à l'incarcération et à la libération.....	153
57. Nature du délit et durée de la peine.....	153
58. Motifs des libérations et durée de la peine.....	154

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS—Tableaux 59 à 68.

59. Âge à l'incarcération, par pénitencier.....	154
60. Âge à l'incarcération et degré d'instruction.....	154
61. Âge à l'incarcération et état civil.....	154
62. Âge à l'incarcération et nombre de personnes à charge.....	155
63. Âge à l'admission: classement d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	155
64. Profession des détenus antérieurement au délit et âge à l'incarcération.....	155
65. Nature du délit et âge à l'incarcération.....	156
66. Âge des mineurs à l'incarcération d'après le genre de peine.....	156
67. Genre de peine des mineurs, par pénitencier.....	157
68. Âge à l'incarcération d'après le casier judiciaire.....	157

## RAPPORT ANNUEL SUR LES PÉNITENCIERS DU CANADA, 1948-1949

### AVANT-PROPOS

C'est le Bureau fédéral de la statistique qui, à l'occasion du recensement décennal de 1931, a publié pour la première fois des renseignements détaillés sur les caractéristiques des détenus incarcérés dans les pénitenciers du Canada.

En vertu d'une entente conclue avec le ministère de la Justice à Ottawa, il fut décidé en 1937 de recueillir de tels renseignements chaque année. Afin d'établir rationnellement la statistique annuelle relative aux admissions et aux libérations, on adopta un système de fiches et l'on fit le recensement de tous les détenus inscrits aux registres des pénitenciers canadiens au 31 mars 1937, c'est-à-dire à la fin de l'année financière. Depuis cette date, le Bureau continue à dresser l'inventaire des détenus et des détenues, ce qui permet de connaître leur nombre à la fin de chaque mois.

Les renseignements à inscrire sur les fiches individuelles ont été arrêtés par le Bureau et la Division des pénitenciers. Une copie de la fiche rédigée par les autorités du pénitencier est envoyée au service de la statistique des institutions, Bureau fédéral de la statistique, qui classe les renseignements ainsi fournis. Il a été en outre convenu entre le Bureau et la Division de publier, en annexe au rapport annuel du commissaire des pénitenciers, les tableaux préparés par le Bureau.

L'analyse qui suit résume les renseignements disponibles sur les détenus des sept pénitenciers du Canada. Les tableaux sont destinés à permettre aux criminalistes d'étudier les caractéristiques des détenus écroués dans les pénitenciers, les catégories des crimes commis et les catégories des délinquants classés d'après leur âge, leur situation économique, leur origine ethnique, leur entourage et d'autres éléments sociaux susceptibles de jeter quelques éclaircissements sur les causes des crimes perpétrés.

Les tableaux ont trait aux détenus des sept pénitenciers du Canada, admis et libérés pendant la période de douze mois terminée le 31 mars 1949. Les détenus inscrits dans un pénitencier et transférés dans un autre durant l'année sont classés comme entrés au pénitencier où ils ont été transférés.

### ANALYSE DES TABLEAUX

Les tableaux 2 à 45 inclus se rapportent à l'admission des hommes et les tableaux 46 à 51 inclus, à celle des femmes. Les tableaux 52 à 55 inclus ont trait aux détenus libérés et les tableaux 56 à 58 inclus, aux détenues libérées. Les tableaux 59 à 68 inclus ont trait aux délinquants de 20 ans ou moins, admis dans les divers pénitenciers au cours de l'année.

#### *Tableau 1.—Incarcérations et libérations*

Ce tableau indique le mouvement de la population des sept pénitenciers du pays, au cours de l'année terminée le 31 mars 1949.

Le total des détenus inscrits au 31 mars 1948 était de 3,851, soit 99 ou 2.6 p. 100 de plus qu'à la même date en 1947. Sur ce nombre, il y avait 3,777 hommes et 74 femmes. Le total de ceux admis directement est de 1,591, dont

1,577 hommes et 14 femmes. Si l'on y ajoute le nombre des transferts, ce total s'élève à 2,382, soit 515 ou 27·6 p. 100 de plus qu'en 1948.

Le total des libérations (1,504 libérations directes et 504 transferts) s'élève à 2,008, dont 1,959 hommes et 49 femmes. Le total des détenus inscrits au 31 mars 1949, soit 4,225, représente une augmentation de 374 ou 9·7 p. 100 sur celui du 31 mars 1948.

#### HOMMES INCARCÉRÉS—TABLEAUX 2 À 45

##### *Tableaux 2 à 4.—Nature des délits*

Les délits pour lesquels les détenus ont été écroués se répartissent en six catégories principales.

Cette répartition n'accuse guère de différences par rapport à celle de l'année précédente, à preuve les pour-cent suivants (ceux de l'année précédente sont mis entre parenthèses): délits contre la paix et l'ordre public, 0·8 (1); contre l'application de la loi et l'administration de la justice, 2·3 (2·2); contre les mœurs et la décence, 8·5 (8); contre la personne et la réputation, 10·4 (9·5); contre le droit et la propriété, 77·9 (78·9); relatifs aux billets de banque et à la fausse monnaie, 0·05 (0·2); infractions aux règlements concernant la défense du Canada, 0·05 (0·2). Sur les 1,843 détenus admis durant l'année, 1,139 ou 61·8 p. 100 étaient coupables d'un seul délit, 695 ou 37·7 p. 100, coupables de plus d'un délit et 9 ou 0·5 p. 100 étaient des détenus en rupture de ban.

Sur les 1,843 condamnés au pénitencier, 703 ou 38·1 p. 100 avaient à purger une peine d'au moins deux ans; 805 ou 43·7 p. 100, une peine de plus de deux ans et de moins de cinq; 266 ou 14·4 p. 100, une peine de plus de cinq ans et de moins de dix; 52 ou 2·8 p. 100, une peine de plus de dix ans et de moins de vingt; 4 ont été condamnés à perpétuité, tous pour délits contre la personne et la réputation.

Les peines sont simples, concurrentes/cumulatives, ou concurrentes et cumulatives à la fois.

Sur les 1,843 détenus écroués, 987 ou 53·6 p. 100 ont été condamnés à des peines simples, 31 de ceux-là avec peine du fouet en sus; 664 ou 36 p. 100, à des peines concurrentes, 19 de ceux-là avec peine du fouet en sus. Le nombre des détenus condamnés au fouet en sus de leur peine est de 52, soit 10 de plus que l'année précédente.

##### *Tableaux 5 et 6—Durée de la peine*

Sur les 1,843 détenus écroués, 421 ou 22·8 p. 100 en étaient à leur premier délit, et 1,422 ou 77·2 p. 100 avaient déjà un casier judiciaire. Sur les 1,422 récidivistes, 667 ou 46·9 p. 100 avaient passé par la prison, la maison de correction ou le pénitencier; 570 ou 40·1 p. 100, par deux de ces institutions pénales et 185 ou 13 p. 100, par toutes les trois.

Sur les 703 détenus condamnés à la peine minimum de deux ans, 527 avaient déjà un casier judiciaire; sur les 324 condamnés à une peine allant de cinq ans à la prison perpétuelle, 75 avaient un casier judiciaire vierge; sur les 249 récidivistes, 75 avaient fait de la prison, 78, de la prison et du pénitencier, et 35, de la prison, du pénitencier et de la maison de correction.

##### *Tableaux 7 à 11—Age à l'incarcération*

Sur les 1,843 détenus écroués, 309 ou 16·8 p. 100 étaient âgés de 20 ans ou moins, ce qui indique une baisse au cours des cinq dernières années du pour-cent

des détenus de cette catégorie, par rapport au total des détenus reçus. Voici les quatre autres pour-cent: 20 en 1947-1948; 20·4 en 1946-1947; 20 en 1945-1946 et 21·1 en 1944-1945.

Les 851 détenus reçus dont l'âge va de 21 à 29 ans forment 46·2 p. 100 du total, contre 41·8 p. 100 l'année précédente. Comme au cours des années dernières, la plupart des délits commis par des adolescents de 20 ans ou moins portaient atteinte au droit et à la propriété: 85·1 p. 100 tombaient dans cette catégorie, pour-cent qui s'élevait à 83·8 pour les détenus âgés de 21 à 29 ans. Dans tous les groupes d'âges inférieurs à 50 ans, la plupart des condamnations étaient pour vol avec effraction; le nombre des condamnations pour vol seul venait en second. Le nombre des délits de vol avec effraction est monté de 401 en 1947-1948 à 463 en 1948-1949, soit de 15·5 p. 100, tandis que celui des délits de vol qualifié et de vol perpétré avec violence montait de 101 à 130, soit de 28·7 p. 100. Durant la même période, le nombre des délits de vol à main armée tombait de 141 à 45, soit de 68·1 p. 100. Le nombre des détenus de moins de 30 ans reçus forme 62·9 p. 100 du total des incarcérations, contre 61·3 p. 100 en 1947-1948.

Sur les 1,843 détenus reçus, 867 ou 47 p. 100 avaient un emploi à l'époque où leur crime a été commis, tandis que 954 ou 51·7 p. 100 chômaient. Les pour-cent correspondants en 1947-1948 sont 51·3 et 47·4.

Parmi les chômeurs, 534 ou 56 p. 100 étaient sans emploi depuis moins de 3 mois, 163 ou 17·1 p. 100, depuis 3 à 6 mois et 231 ou 24·2 p. 100, depuis plus de 6 mois.

Parmi les chômeurs encore, 206 ou 21·6 p. 100 avaient 20 ans ou moins, 474 ou 49·7 p. 100 avaient de 21 à 29 ans et 274 ou 28·7 p. 100 avaient 30 ans ou plus.

Sur les 867 qui avaient un emploi avant d'être écroués, 26·6 p. 100 étaient des manœuvres, 18·7 p. 100, des ouvriers des transports et des communications, 10·8 p. 100, des ouvriers du bâtiment et de la construction, 8·6 p. 100, des travailleurs de l'industrie manufacturière et 8·1 p. 100 employés au service des personnes. Les changements les plus importants survenus depuis l'année dernière sont la baisse du taux des travailleurs agricoles condamnés de 10·5 à 3·9 p. 100, soit de 6·6 p. 100, et la hausse du taux des manœuvres condamnés, de 15·9 à 26·6 p. 100, soit de 10·7 p. 100.

Sur les 1,843 détenus écroués, 1,208 ou 65·5 p. 100 n'avaient personne à leur charge, tandis que les 635 autres (34·5 p. 100) avaient en moyenne 2·5 personnes à leur charge. Sur le total, 1,134 ou 61·6 p. 100 étaient célibataires, 584 ou 31·6 p. 100, mariés, et 125 ou 6·8 p. 100, veufs ou divorcés.

Sur le total des détenus écroués, 309 ou 16·8 p. 100 avaient moins de 21 ans, 474 ou 25·7 p. 100, de 21 à 24 ans, 400 ou 21·7 p. 100 de 30 à 39 ans, et 283 ou 15·4 p. 100, 40 ans ou plus. Comme on pouvait s'y attendre, 75·9 p. 100 des détenus âgés de moins de 30 ans étaient célibataires, tandis que 49 p. 100 de ceux âgés de 30 ans ou plus étaient mariés et 13·9 p. 100, veufs ou divorcés.

#### *Tableaux 12 à 16—Origine ethnique*

Ces tableaux indiquent l'origine ethnique des détenus admis, la nature de leur délit, leur casier judiciaire, leur état civil et leur degré d'instruction. Les 1,843 détenus représentent 33 groupes ethniques. Le tableau suivant donne le taux par 10,000 personnes de chaque groupe ethnique dont se compose la population.

## TAUX DES DÉTENUS REÇUS, PAR GROUPE ETHNIQUE ET PAR 10,000 ÂMES CANADIENNES

Origine ethnique	Détenus reçus dans les pénitenciers 1948-1949	Taux par 10,000 de la population	Détenus reçus dans les pénitenciers 1947-1948	Taux par 10,000 de la population
Toutes les races.....	1,843	1.5	1,547	1.3
Britanniques.....	796	1.3	697	1.2
Anglaise.....	368	1.2	294	1.0
Irlandaise.....	232	1.3	215	1.6
Écossaise.....	183	1.3	178	1.2
Autres.....	13	1.6	10	1.3
Française.....	701	1.8	488	1.3
Européennes.....	283	1.3	290	0.5
Autrichienne.....	10	2.6	6	1.5
Belge.....	6	1.9	4	1.3
Tchèque et Slovaque.....	5	1.1	4	0.9
Danoise.....	1	0.3	4	1.0
Finlandaise.....	5	1.2	6	1.4
Allemande.....	35	0.7	47	1.0
Grecque.....	2	1.7	2	1.7
Hongroise.....	6	1.0	8	1.4
Islandaise.....	1		1	0.5
Italienne.....	34	2.8	21	1.8
Lithuanienne.....	1	1.2		
Hollandaise.....	21	0.9	21	0.9
Norvégienne.....	17	1.6	4	0.4
Polonaise.....	41	2.3	28	1.6
Russe (races de l'U.R.S.S.).....	6	2.3	6	2.3
Roumaine.....	23	2.5	73	8.2
Suédoise.....	14	1.6	9	1.0
Ukrainienne.....	35	1.1	43	1.0
Yougoslave.....	1	0.4	2	0.9
Autres (non spécifiées).....			1	0.1
Asiatiques.....	6	0.7	8	1.1
Chinoise.....	2	0.6	4	0.9
Hindoïe (Indes orientales).....	2	1.5		
Japonaise.....			1	0.4
Syrienne.....	2	1.5	3	2.4
Indienne.....	27	1.7	34	2.1
Juive.....	16	0.9	12	0.7
Nègre.....	19	7.9	18	7.7

Sur les détenus d'origine britannique, 33.8 p. 100 étaient mariés, tandis que 27.8 p. 100 de ceux d'origine française étaient mariés.

Quant aux deux principaux groupes ethniques du Canada, le britannique et le français, 796 des détenus reçus appartenaient au premier et 701 au second; 1.5 p. 100 du premier et 1.9 du second étaient des illettrés, 3.1 p. 100 du premier et 0.9 du second savaient lire seulement, 66.2 p. 100 du premier et 88.6 du second avaient reçu une instruction ordinaire, 26.1 p. 100 du premier et 7.3 du second avaient fréquenté l'école secondaire, 3 p. 100 du premier et 1.3 du second, l'université.

Sur les 69 condamnés pour violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 59.4 p. 100 appartenaient au groupe britannique, 13 p. 100 au groupe français et 27.6 p. 100 à d'autres groupes ethniques. Aucun des 69 n'était d'origine chinoise.

Un fait retiendra l'attention de tous les criminalistes: le casier judiciaire des récidivistes envoyés aux pénitenciers. (Voir aussi les tableaux 34 à 40.) Les principaux groupes ethniques étaient représentés par les taux suivants de récidivistes: d'origine anglaise, 76.1; irlandaise, 78.9; écossaise, 76.5; française, 76.5; européenne, 76.3; asiatique, 90; nègres, 78.9; Indiens de l'Amérique du Nord et métis, 76.9.

*Tableaux 17 à 23—Lieu de naissance*

Ces tableaux indiquent le lieu de naissance des détenus répartis d'après leur résidence urbaine ou rurale, leurs mœurs, leur degré d'instruction et leur origine ethnique. Les tableaux 22 et 23 donnent le pays natal des détenus nés en dehors du Canada et la durée de leur séjour au Canada.

Sur le total des détenus reçus, 81.4 p. 100 vivaient dans des centres urbains au moment de leur condamnation, 17.7 p. 100, dans des centres ruraux et 0.9 p. 100 dans un lieu non spécifié.

Alors que 62.4 p. 100 d'entre eux avaient un père et une mère nés au Canada, 10 p. 100 avaient des parents d'origine britannique, 12.7 p. 100, des parents d'origine autre que britannique et 14.9 p. 100, des parents d'origine mixte.

Sur les détenus nés au Canada, 14.6 p. 100 abusaient de l'alcool et 1.3 p. 100 s'adonnaient aux stupéfiants.

Parmi les mêmes, 76.4 p. 100 avaient reçu une instruction ordinaire, 17.5 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire et 2.4 p. 100 étaient gradués d'une université. Parmi les détenus nés en dehors du Canada, les taux correspondants sont 60.8, 31.8 et 4.7 p. 100.

Les tableaux 21 et 22 indiquent que 91.98 p. 100 des 1,843 détenus sont nés au Canada. Parmi ceux nés en dehors du Canada, 64.2 p. 100 y avaient vécu pendant 15 ans ou plus.

Le tableau 23 indique que 67.6 p. 100 des 148 nés en dehors du Canada étaient des citoyens naturalisés. Les 95 détenus nés en dehors du Canada et y ayant vécu pendant 15 ans ou plus formaient 64.2 p. 100 du total de 148; 82.1 p. 100 de ces 95 étaient naturalisés.

*Tableaux 24 à 27—Occupation antérieurement au délit*

Le tableau ci-dessous donne les taux des principaux genres de délits commis par les travailleurs et par les chômeurs.

Nature du délit	Travailleurs	Chômeurs
	%	%
Contre la paix et l'ordre public.....	40.0	60.0
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	34.9	65.1
Contre les mœurs et la décence.....	51.6	48.4
Contre la personne et la réputation.....	64.4	35.6
Contre le droit et la propriété.....	44.6	55.4
Portant sur des contrefaçons.....	100.0	
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	100.0	

Sur les 867 détenus admis qui avaient un emploi au moment de leur incarcération, 42.7 p. 100 avaient en moyenne 2.8 p. 100 personnes à leur charge. Sur les 954 qui n'avaient pas d'emploi, 26.9 p. 100 avaient en moyenne 2.2 personnes à leur charge.

Sur les 867 détenus employés antérieurement, 3.3 p. 100 gagnaient par semaine moins de 20 dollars, 15.5 p. 100, de 20 à 30 dollars, 53.3 p. 100, de 30 à 50 dollars et 17.7 p. 100, plus de 50 dollars.

*Tableaux 28 à 30—Degré d'instruction*

Les délits contre le droit et la propriété, commis par des gradués d'universités, forment 2.1 p. 100 du total des délits classés dans ces tableaux, soit une hausse de 1.5 p. 100 sur le taux de l'année précédente.

Sur le total des détenus reçus, 50.9 p. 100 parlaient l'anglais seulement, 11.1 p. 100, le français seulement et 28.7 p. 100, les deux langues. Les 170 détenus dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français formaient 9.2 p. 100 du total: 81.2 p. 100 d'entre eux parlaient l'anglais en sus de leur langue maternelle, 0.6 p. 100, le français en sus de leur langue maternelle, 15.9 p. 100, les deux langues en sus de leur langue maternelle et 2.3 p. 100, uniquement leur langue maternelle.

Parmi les récidivistes, 1.4 p. 100 étaient des illettrés, 2 p. 100 savaient lire seulement, 75.7 avaient reçu une instruction ordinaire, 19.1 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire et 1.8 p. 100, l'université.

*Tableaux 31 à 33—État civil*

Les détenus célibataires ont commis 54.4 p. 100 du total des délits contre la personne et la réputation et les détenus mariés, 32.4 p. 100. Les premiers ont commis 64.7 p. 100 du total des délits contre le droit et la propriété et les seconds, 30.2 p. 100.

Tableau mettant en parallèle l'état civil des détenus et leurs gains hebdomadaires lors de leur dernier emploi:

Gains hebdomadaires	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
	%	%	%	%
Moins de \$20.....	85.3	11.5	1.6	1.6
Plus de \$20 et moins de \$30.....	80.0	17.2	1.4	1.4
Plus de \$30 et moins de \$40.....	63.8	28.8	2.0	5.4
Plus de \$40 et moins de \$50.....	55.1	38.6	2.0	4.3
\$50 et plus.....	45.1	46.6	3.1	5.2

Sur les 954 détenus qui chômaient, 71.1 p. 100 étaient célibataires, 24.4 p. 100, mariés, 0.9 p. 100, veufs et 3.6 p. 100, divorcés.

*Tableaux 34 à 42—Casier judiciaire antérieur*

Ces neuf tableaux ayant trait aux récidivistes donnent la nature des délits commis, le casier judiciaire antérieur, la durée des peines purgées, le nombre des personnes à charge et le séjour dans des institutions non pénales.

Le plus grand nombre des récidivistes condamnés l'ont été pour infractions à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques: sur les 67 récidivistes admis, 17 ou 25.4 p. 100 avaient déjà été incarcérés dans une prison et dans un pénitencier et 28 ou 41.8 p. 100, dans une prison, une école de correction et un pénitencier.

Il ressort du tableau 35 que la durée totale des incarcérations antérieures est à la hausse, d'après le nombre de ces incarcérations.

Au moment de leur condamnation, 637 récidivistes, ou 44.8 p. 100 de leur total, avaient un emploi et 766 d'entre eux, ou 53.9 p. 100 du total, étaient en chômage, dont 412 ou 53.8 p. 100 depuis moins de trois mois.

Le tableau suivant donne les taux des récidivistes ruraux et urbains répartis d'après les institutions où ils ont été incarcérés:

Lieu d'incarcération antérieure	Total des récidivistes	Ruraux	Urbains
		%	%
Total.....	1,422	14.9	84.5
Prison seulement.....	509	19.4	80.0
École de correction seulement.....	108	8.3	91.7
Pénitencier seulement.....	50	26.0	74.0
Prison et école de correction.....	129	13.0	86.0
Prison et pénitencier.....	357	16.0	82.9
École de correction et pénitencier.....	84	7.1	92.9
Prison, école de correction et pénitencier.....	185	5.9	93.5

Le plus grand nombre des récidivistes provenant de la campagne, soit 26 p. 100, avaient fait du pénitencier seulement; ceux qui avaient fait de la prison, formant 19.4 p. 100 du total, venaient en second. Le casier judiciaire de ceux qui provenaient de la ville indiquait qu'ils avaient été incarcérés pour la plupart dans une école de correction: 91.7 p. 100 dans une école de correction seulement, 92.9 p. 100 dans une école de correction et un pénitencier et 93.5 p. 100 dans une prison, une école de correction et un pénitencier.

Une analyse des mœurs des détenus admis révèle que 18 p. 100 d'entre eux étaient abstinentes, tandis que 67.3 p. 100 buvaient de l'alcool avec modération et 14.7 p. 100, sans modération. Sur les 24 détenus signalés comme toxicomanes, 19 ou 79.2 p. 100 ont été condamnés pour infraction à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.

#### Tableaux 43 et 44—État mental et physique

Sur le total des détenus admis, 94.36 p. 100 n'avaient aucun défaut physique et 98.5 p. 100, aucune tare mentale. Un seul a été considéré comme mentalement déficient. Parmi les 26 considérés comme sous-normaux, 16 ou 61.5 p. 100 ont été condamnés pour délits contre le droit et la propriété et 6 ou 23 p. 100, pour délits contre les mœurs et la décence.

#### Tableaux 46 à 51—Détenues admises

Parmi les 38 détenues admises au cours de l'année, 15.8 p. 100 avaient 19 ans ou moins. La durée moyenne de leur peine a été de 3 ans et 2 mois. Trente-trois sont nées au Canada et une dans chacun des pays suivants: États-Unis, Angleterre, Norvège, Écosse et Tchécoslovaquie. Il y avait 17 célibataires, 8 mariées et 3 veuves. Les 27 qui avaient un casier judiciaire totalisaient 157 condamnations, purgées soit en prison, soit à l'école de correction, soit au pénitencier.

#### Tableaux 52 à 58—Détenus et détenues libérés

Le détail de ces tableaux donne les motifs de libération, la nature du délit, l'occupation pendant l'incarcération, ainsi que l'âge à l'admission et à la libération.

#### Détenus libérés

Sur le total des détenus libérés, 75.7 p. 100 ont été élargis à l'expiration de leur peine, et 18.6 p. 100, mis en liberté conditionnelle. Les 21 détenus transférés dans des asiles d'aliénés n'ont pas été rayés des registres des pénitenciers.

Les délinquants contre le droit et la propriété formaient 78·6 p. 100 du total et ceux qui avaient purgé des peines de un à deux ans, 56·4 p. 100 du total.

Sur les 1,479 libérés, 218 ou 14·7 p. 100 avaient été employés à des travaux agricoles, 5·9 p. 100, à des travaux de bureau, 36 p. 100, à des travaux d'ouvrier qualifié et 40·8 p. 100, à des tâches de manœuvre.

#### *Détenues libérées*

Sur les 25 femmes libérées au cours de l'année, 48 p. 100 avaient été incarcérées pour infractions à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, ou pour vol ou faux. Elles avaient purgé des peines allant de 2 à 3 ans au plus.

Dix-neuf d'entre elles, ou 78 p. 100 du total, ont été élargies à l'expiration de leur peine et les autres, soit 22 p. 100, mises en liberté conditionnelle.

#### *Tableaux 59 à 68—Jeunes détenus reçus*

Le groupe des détenus âgés de moins de 21 ans intéresse vivement les criminalistes, car il s'agit uniquement de mineurs condamnés pour crimes ou autres méfaits graves obligeant à les écrouer dans un pénitencier. Les tableaux donnent des éclaircissements sur les traits des membres de ce groupe et donnent une idée sommaire, mais instructive, sur leurs antécédents sociaux.

Sur les 309 jeunes détenus reçus, 3 étaient des illettrés, 14 ou 4·5 p. 100 savaient lire seulement, 249 ou 80·6 p. 100 avaient fréquenté l'école primaire et 43 ou 13·9 p. 100, l'école secondaire.

Sur les 309 jeunes délinquants, 206 ou 66·7 p. 100 étaient sans emploi à l'époque de leur crime, 141 d'entre eux ou 68·4 p. 100 depuis moins de trois mois.

Dix étaient mariés et deux divorcés. A eux tous, ils avaient 54 personnes à leur charge.

La proportion des jeunes détenus qui étaient manœuvres et travailleurs des transports et du bâtiment à leur incarcération, par rapport au total de ceux qui avaient un emploi, est la même que celle des détenus adultes, soit 65 p. 100.

D'après le tableau 65, la majorité des condamnés juvéniles, soit 85·1 du total, ont commis des délits contre le droit et la propriété; 41·8 p. 100 d'entre eux ont été condamnés pour vol avec effraction.

On note un nombre très marqué de récidivistes parmi eux, savoir 184 ou 59·5 p. 100 du total. Ce trait ressort surtout de l'étude des plus âgés des jeunes détenus, ceux qui ont de 18 à 20 ans.

TABLEAU 1.—ADMISSIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1949

	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Collin's-Bay	Mani-toba	Saskat-ohewan	Colom-bie-bri-tannique
Détenus écroués au 31 mars 1948. T.	3,851	518	1,090	807	291	305	371	460
H.	3,777	518	1,090	733	291	305	371	460
F.	74			74				
Incarcérations—								
Détenus écroués durant l'année et non transférés..... H.	1,577	216	575	331	1	94	175	185
F.	14	1		12				1
Détenus reçus des autres pénitenciers (admis durant l'année). H.	266	59	2	4	115	25	61	
F.	24			24				
Total des détenus écroués durant l'année et non transférés..... H.	1,843	275	577	335	116	119	236	185
F.	38	1		36				1
Détenus reçus des autres pénitenciers (avant le 1er avril 1948). H.	206	46	4	11	36	90	19	
F.								
Détenus admis durant l'année et transférés..... H.	263		88	145		30		
F.	24	2	17			1	3	1
Détenus reçus des autres pénitenciers et transférés (écroués durant l'année)..... H.	8				3	5		
F.								
Total des incarcérations T.	2,382	324	686	527	155	245	258	187
H.	2,320	321	669	491	155	244	255	185
F.	62	3	17	36		1	3	2
Libérations—								
Élargissements..... H.	1,479	251	420	287	139	111	153	168
F.	25			25				
Détenus transférés (écroués durant l'année)..... H.	271		88	145	3	35		
F.	24	2	17			1	3	1
Détenus transférés (écroués avant le 1er avril 1948)..... H.	209		105	87	12	5		
F.								
Total des libérations... T.	2,008	253	630	494	154	152	156	169
H.	1,959	251	613	469	154	151	153	168
F.	49	2	17	25		1	3	1
Détenus écroués au 31 mars 1949. T.	4,225	589	1,155	840	202	398	473	478
H.	4,138	588	1,155	755	202	398	473	477
F.	87	1		85				1

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS

Nature du délit	Total	Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
		Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples	Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples		
Total.....	1,843	985	154	445	250	7	2
Contre la paix et l'ordre public.....	15	9		6			
Port d'armes clandestin.....	8	5		3			
Possession illégale d'armes à feu....	4	2		2			
Violation de propriété.....	1	1					
Possession illégale d'explosifs.....	2	1		1			
Contre l'application de la loi et l'ad-ministration de la justice.....	43	18	1	17		6	1
Évasion.....	28	13		14			1
Parjure.....	6	2	1	3			
Rupture de ban.....	6					6	
Entraves à un agent de la paix.....	1	1					
Possession de marchandises de con-trebande.....	2	2					
Contre les mœurs et la décence.....	157	117	18	17	5		
Sodomie et tentative de sodomie..	11	9	2				
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69	51	4	9	5		
Participation à des délits d'ado-lescents.....	14	10	3	1			
Actes et tentatives d'attentat aux mœurs.....	17	10	4	3			
Inceste.....	29	24	3	2			
Tentative d'inceste.....	3	1	1	1			
Fait de vivre de la prostitution.....	7	7					
Proxénétisme et tentative de pro-xénétisme.....	6	4	1	1			
Séduction d'une femme.....	1	1					
Contre la personne et la réputation...	191	142	3	42	4		
Rapt.....	4	1		2	1		
Voies de fait ordinaires.....	1			1			
Attentat à la pudeur.....	15	13		2			
Attentat contre les femmes.....	9	6	1	1	1		
Voies de fait suivies de blessures...	19	8		10	1		
Voies de fait avec intention de vol...	32	24		7	1		
Voies de fait sur un agent de la paix	1			1			
Bigamie.....	3	3					
Connaissance charnelle.....	17	14	2	1			
Tentative de connaissance charnelle	4	2		2			
Infliction de blessures graves.....	9	9					
Mise en danger de mort.....	1	1					
Homicide involontaire.....	23	22		1			
Meurtre.....	4	4					
Tentative de meurtre.....	5	5					
Viol.....	25	16		9			
Tentative de viol.....	9	7		2			
Décharge d'arme à feu avec inten-tion criminelle.....	2	2					
Blessures avec intention criminelle.	7	4		3			
Oubli des devoirs de famille.....	1	1					
Contre le droit de la propriété.....	1,435	698	132	363	240	1	1
Crime et tentative de crime d'in-cendie.....	16	12	3	1			
Vol avec effraction.....	463	215	38	116	93		1
Effraction avec intention criminelle	58	32		22	4		
Tentative d'effraction.....	6	3	1	2			
Conspiration.....	60	6	1	34	19		
Détournement de fonds, malver-sation.....	1						
Faux prétexte et fraude.....	56	16	11	10	19		
Faux.....	56	8	6	15	27		
Émission de faux documents.....	27	7	8	4	8		
Possession d'instruments de cam-briolage.....	8	6		1	1		
Recel.....	59	27	12	10	10		

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS—*Fin*

Nature du délit	Total	Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
		Accusa- tion unique	Accusa- tions multiples	Accusa- tion unique	Accusa- tions multiples		
Contre le droit de la propriété— <i>Fin</i>							
Vol qualifié.....	30	24	2	3	1		
Vol avec violence.....	130	91	7	29	3		
Vol à main armée.....	45	25	2	12	6		
Tentative de vol.....	4	2		2			
Vol de bestiaux.....	2				2		
Tentative de vol à main armée.....	38	25	2	10		1	
Vol.....	252	132	32	54	34		
Vol de courrier.....	7	6			1		
Vol d'automobile.....	110	59	4	37	10		
Domage à la propriété.....	3		2	1			
Vol de bicyclette.....	4	2	1		1		
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....							
Possession, émission de fausse mon- naie.....	1				1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....							
Au Canada.....	1	1					

TABLEAU 3.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LA PEINE

Nature du délit	Total	2 ans	2 à 3 ans	3 ans	3 à 4 ans	4 ans	4 à 5 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	10 à 12 ans	12 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 ans et plus	A perpétuité	Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité	Libération conditionnelle, moins de 2 ans	Libération conditionnelle, plus de 2 ans
Total.....	1,843	703	234	356	40	165	10	146	36	64	16	4	24	3	12	13			4	2	10	1
Contre la paix et l'ordre public.....	15	9	1	1		2		2														
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	43	9	11	6	3	6		1	1												6	
Contre les mœurs et la décence.....	157	38	40	24	8	14	1	16	5	6			3		2							
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69	4	34	3	7	5	1	9	3	3												
Inceste.....	29	7	1	6	1	4		2	2	3												
Autres.....	59	27	5	15		5		5					1		1							
Contre la personne et la réputation.....	191	70	13	26	4	17		17	2	16	2	1	9	1	1	6			4	2		
Connaissance charnelle.....	17	1	2	8		3		3														
Homicide involontaire.....	23	3	1	1		1		2		3	1		4		1	4						
Meurtre.....	4																			2		
Viol.....	25	4		5	2	3		2		5		1	1	1		1						
Autres.....	122	62	10	12	2	10		10	2	8	1		4		1	1						
Contre le droit et la propriété.....	1,435	576	169	298	25	126	9	110	23	42	14	3	12	2	9	7					4	1
Vol avec effraction.....	463	196	48	96	7	43	4	32	12	15	4	1	3		1	1						
Effraction avec intention criminelle.....	58	26	7	13		5		2	1		3		3		1							
Faux prétexte et fraude.....	56	20	18	15		3					1		1									
Faux.....	56	20	9	13	1	3		5	2		1		1								1	
Emission de faux documents.....	27	15	1	4		5		2														
Recel.....	59	24	11	12	2	4		4	1	1												
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	40	14	35		8		18		4			4		1	1						
Vol à main armée.....	45	4	2	8		3	1	11		5	1				2	1						
Vol.....	252	131	25	43	5	21	3	15	2	3	1										3	
Vol d'automobile.....	110	53	20	19	5	8		2		1	1											1
Autres.....	179	47	14	40	5	19	1	19	3	13	2		4	2	4	4						
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1			1																		
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	1	1																				

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 4.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Nature du délit	Total	Simple	Simple avec fouet	Concurrente	Concurrente avec fouet	Cumulative	Cumulative avec fouet	Concurrente et cumulative	Simple avec amende	Concurrente avec amende	Cause remise	Cause remise avec peine
Contre la paix et l'ordre public.....	15	9		3		3						
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	43	10		15		5		2			4	7
Contre les mœurs et la décence.....	157	65	3	20	1	53			9	6		
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69			6	1	47						
Inceste.....	20	22	3	3		1			9	6		
Autres.....	59	43		11		5						
Contre la personne et la réputation.....	191	122	16	27	12	13	1					
Connaissance charnelle.....	17	12	2	3								
Homicide involontaire.....	23	22		1								
Meurtre.....	4	4										
Viol.....	25	11	4	6	6	4						
Autres.....	122	73	10	23	6	9	1					
Contre le droit et la propriété.....	1,435	730	12	563	6	80	1	11	1	10		12
Vol avec effraction.....	483	234		198		21		2		5		3
Effraction avec intention criminelle.....	53	38		16		4						1
Faux prétexte et fraude.....	56	16		36		2		1				1
Faux.....	56	10		41		2		1	1			1
Émission de faux documents.....	27	9		18								
Receel.....	59	34		23								
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	86	6	23	4	7	1	1		2		
Vol à main armée.....	45	24		15	2	3				1		3
Vol.....	252	140		97		9		1		2		2
Vol d'automobile.....	110	60		34		13		1		2		3
Autres.....	179	88	6	62		18		3				2
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1			1								
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1	1										

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 5.—DURÉE DE LA PEINE D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Durée de la peine	Total	Premier délit (aucune condamnation antérieure)	Total avec condamnation antérieure	Condamnation antérieure						
				Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,843	421	1,422	509	108	50	129	357	84	185
2 ans.....	703	176	527	237	33	18	49	117	25	48
Plus de 2 ans et moins de 3 ans.....	234	38	196	60	17	5	17	43	12	42
3 ans.....	356	83	273	86	28	8	32	68	16	35
Plus de 3 ans et moins de 4 ans.....	40	7	33	7	4	4	1	9	1	7
4 ans.....	165	41	124	37	12	4	9	33	12	17
Plus de 4 ans et moins de 5 ans.....	10		10	2	2			5		1
5 ans.....	146	32	114	33	5	4	9	39	5	19
6 ans.....	36	4	32	8	2	2	3	12	2	3
7 ans.....	64	14	50	24	1	1	4	10	5	5
8 ans.....	16	4	12	4	1	1		4		2
9 ans.....	4	2	2		1			1		
10 ans.....	24	9	15	3	2	1	1	4		4
Plus de 10 ans et moins de 12 ans.....	3		3				1	1	1	
12 ans et moins de 15 ans.....	12	1	11	3		1	1	2	4	
15 ans et moins de 20 ans.....	13	4	9				1	5	1	2
À perpétuité.....	4	3	1				1			
Peine capitale commuée en emprisonnement à perpétuité.....	2	2								
Rupture de ban, moins de 2 ans.....	10	1	9	4		1		4		
Rupture de ban, plus de 2 ans.....	1		1	1						

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 6.—GENRE DE PEINE PAR PÉNITENCIER

Genre de peine	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Collin's-Bay	Mani-toba	Sask-athe-wan	Colom-bie-Brit-tannique
Total.....	1,843	275	577	335	116	119	236	185
Simple.....	946	193	296	155	44	76	105	77
Simple avec fouet.....	31		10	4		4	4	9
Concurrente.....	629	69	217	97	58	30	104	54
Concomitante avec fouet.....	19		5	4	1	1		8
Cumulative.....	154	10	23	66	10	3	12	30
Cumulative avec fouet.....	2		1		1			
Concurrente et cumulative.....	13	1	3	2	2	1	3	1
Concurrente et cumulative avec fouet.....								
Simple avec amende.....	10		5			1	3	1
Concurrente avec amende.....	16	2	6	2		1	2	3
Cause remise.....	4					2		2
Cause remise avec peine.....	19		11	5			3	

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS L'ÂGE DES DÉTENUS LORS DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Moins de 16 ans													
		Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus
Total.....	1,843	4	18	49	64	83	91	474	377	228	172	197	62	19	5
Contre la paix et l'ordre public.....	15					1		6	3	2	1	2			
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	43		2	1	4	3	3	8	10	4	4	3	1		
Contre les mœurs et la décence.....	157					1	2	15	19	21	25	45	21	6	2
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69							9	6	11	12	21	9	1	
Inceste.....	29					1		1	2	6	10	7	1	1	
Autres.....	59						2	6	12	8	7	14	5	4	1
Contre la personne et la réputation.....	191		1	7	6	4	11	36	41	26	3	21	9	7	2
Connaissance charnelle.....	17						1	2	2	2	3	1	3	3	
Homicide involontaire.....	23				1			3	4	4	1	6	2	1	1
Meurtre.....	4			1	1		1				1				
Viol.....	25						1	9	8	4	1	1	1		1
Autres.....	122		1	6	4	4	8	22	27	16	14	13	3	3	1
Contre le droit et la propriété.....	1,435	4	15	41	53	75	75	409	304	175	122	124	31	6	1
Vol avec effraction.....	463	4	6	20	22	27	31	140	96	48	39	27	2		1
Effraction avec intention criminelle.....	58		2		2	1	2	25	9	4	4	8	1		
Faux prétexte et fraude.....	56		1			1		11	9	8	8	13	4	1	
Faux.....	56							12	12	8	8	9	6	1	
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	27				3	2	1	2	6	4	5	4			
Recel.....	59			1	1	1	1	11	15	13	4	7	4	1	
Vol qualifié et vol avec violence.....	130			3	4	9	9	45	29	18	8	4		1	
Vol à main armée.....	45			2	1	1	5	24	9	2	1				
Vol.....	252		2	6	9	10	13	57	49	35	28	33	9	1	
Vol d'automobile.....	110		1	4	1	11	2	35	35	14	1	2	1		
Autres.....	179		3	5	10	12	11	47	35	21	13	17	4	1	
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1											1			
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1											1			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 8.—ÂGE À L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Total des chômeurs	Période de chômage						
							Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarée
Total.....	1,843	867	2	17	3	954	534	163	90	53	35	53	26
Moins de 16 ans.....	4	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16 ans.....	18	6	.....	.....	.....	12	9	.....	2	.....	.....	.....	1
17 ans.....	49	20	2	.....	.....	27	18	.....	4	.....	.....	.....	.....
18 ans.....	62	20	.....	.....	.....	44	30	4	4	.....	2	1	3
19 ans.....	83	24	.....	1	.....	58	37	11	4	.....	.....	2	.....
20 ans.....	91	30	.....	.....	.....	61	43	9	1	6	2	.....	.....
21 à 24 ans.....	474	184	.....	5	.....	285	157	56	21	20	15	12	4
25 à 29 ans.....	377	182	.....	6	.....	189	99	38	23	6	5	10	8
30 à 34 ans.....	228	140	.....	2	.....	86	44	12	12	3	2	11	2
35 à 39 ans.....	172	97	.....	1	.....	74	38	12	10	3	5	2	4
40 à 49 ans.....	197	111	.....	1	.....	85	44	13	7	7	1	10	3
50 à 59 ans.....	62	37	.....	1	.....	24	9	5	1	2	3	3	1
60 à 69 ans.....	19	14	.....	.....	1	4	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
70 ans et plus.....	5	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 9.—GENRE D'EMPLOI ANTÉRIEUR AU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Genre d'emploi	Total	Moins de 16 ans										70 ans et plus			
		16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans		50 à 59 ans	60 à 69 ans	
Total.....	1,843	4	18	49	64	83	91	474	377	228	172	197	62	19	5
Employés.....	867	.....	6	20	20	24	30	184	182	140	97	111	37	14	2
Agriculture.....	34	.....	.....	2	.....	.....	1	4	4	4	3	9	1	4	2
Pêche et chasse.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
Industrie forestière.....	20	.....	.....	1	1	.....	.....	4	3	3	1	4	3	.....	.....
Industrie minière.....	12	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	3	4	.....	.....	.....	.....	.....
Industrie manufacturière.....	75	.....	1	3	.....	.....	1	15	17	11	9	12	5	1	.....
Bâtiment et construction.....	94	.....	1	2	3	1	3	19	15	16	12	17	5	.....	.....
Transports et communications.....	162	.....	1	4	.....	3	5	40	43	30	19	11	3	.....	.....
Commerce.....	53	.....	1	.....	.....	.....	.....	9	10	10	6	10	3	.....	.....
Finance et assurance.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	1	2	3	.....	1	.....
Administration des affaires publiques.....	23	.....	.....	.....	1	1	1	7	1	2	3	3	1	1	.....
Carrières professionnelles.....	26	.....	.....	1	.....	.....	1	3	2	4	8	3	3	1	.....
Amusements et sports.....	6	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
Service des personnes.....	70	.....	.....	1	2	1	2	16	10	11	5	15	6	1	.....
Lessivage, dégraissage, teinture.....	7	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	1	.....	1	2	.....	.....	.....
Travail de bureau.....	41	.....	.....	.....	.....	1	.....	9	10	12	4	2	1	2	.....
Manceuvres.....	231	.....	1	4	5	13	16	51	61	32	22	18	5	3	.....
Étudiants.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	6	2	1	1	1	.....	.....
Rentiers.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chômeurs.....	954	4	12	27	44	58	61	285	189	86	74	85	24	4	1

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 10.—ÂGE À L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge à l'incarcération	Total	Aucune personne à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total.....	1,843	1,208	195	918	113	58	23	21	8	14	5
Moins de 16 ans.....	4	4									
16 ans.....	18	17	1								
17 ans.....	49	47	2								
18 ans.....	64	59	2	1	1						
19 ans.....	83	74	5	2	1	1					
20 ans.....	91	81	4	3	1	1			1		
21 à 24 ans.....	474	363	52	37	20	2					
25 à 29 ans.....	377	218	45	70	26	14	2	1		1	
30 à 34 ans.....	228	106	30	38	25	14	5	5	3	2	
35 à 39 ans.....	172	87	25	17	16	9	6	6	2	3	1
40 à 39 ans.....	197	98	24	21	19	11	5	6	2	7	4
50 à 59 ans.....	62	37	4	7	4	3	4	2		1	
60 à 69 ans.....	19	14		2		2	1				
70 ans et plus.....	5	3	1								

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 11.—ÂGE À L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Âge à l'incarcération	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
Total.....	1,843	1,134	584	42	83
Moins de 16 ans.....	4	4			
16 ans.....	18	18			
17 ans.....	49	49			
18 ans.....	64	64			
19 ans.....	83	80	3		
20 ans.....	91	82			2
21 à 24 ans.....	474	375	88		10
25 à 29 ans.....	377	209	151	1	11
30 à 34 ans.....	228	97	115	4	12
35 à 39 ans.....	172	67	86	5	14
40 à 49 ans.....	197	66	103	6	22
50 à 59 ans.....	62	18	22	14	8
60 à 69 ans.....	19	2	7	6	4
70 ans et plus.....	5	3	2		

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 12.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT DES DÉTENUÉS PAR PÉNITENCIER

Origine ethnique	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Collin's-Bay	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombic-Britannique
Total.....	1,843	275	577	335	116	119	236	185
Anglaise.....	368	61	24	92	61	19	57	54
Irlandaise.....	232	54	36	67	7	12	38	18
Écossaise.....	183	52	14	32	8	16	29	32
Galloise.....	13	1	1	3	1	1	3	3
Française.....	701	76	463	68	14	25	36	19
Autrichienne.....	10		1	3	1		2	3
Belge.....	6	1	2	1		1	1	
Bulgare.....	1		1					
Tchécoslovaque.....	5	1			3			1
Danoise.....	1						1	
Hollandaise.....	21	6	1	5	1	1	5	2
Finlandaise.....	5			1		1	1	2

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 12.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT DES DÉTENUS PAR PÉNITENCIER—*Fin*

Origine ethnique	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Allemande.....	35	3	2	8		7	11	4
Grecque.....	2						1	1
Hongroise.....	6				4		2	
Italienne.....	34	3	11	6	4	2	5	3
Yougoslave.....	1			1				
Lithuanienne.....	1					1		
Norvégienne.....	17	1		2	1	1	8	4
Polonaise.....	41	2	4	13	3	10	7	2
Roumaine.....	6	1	3	2				
Russe.....	23	1	1	4	3	2	5	8
Suédoise.....	14	2			1	1	4	6
Ukrainienne.....	35	1	1	6	1	10	7	9
Juive.....	16		7	8				1
Espagnole.....	1			1				
Chinoise.....	2		1	1				
Hindoue (Indes orientales).....	2					1		1
Arménienne.....								
Syrienne.....	2	1					1	
Nègre.....	19	5	3	7	1	1		2
Mexicaine.....	1							1
Métisse.....	12					5	5	2
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	4	1	4	2	2	7	7

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 13.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Origine ethnique	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
Total.....	1,843	1,134	584	42	83
Anglais.....	368	216	122	4	26
Irlandais.....	232	120	87	12	13
Écossais.....	183	115	55	3	10
Gallois.....	13	4	5	2	2
Français.....	701	476	195	14	16
Autrichienne.....	10	5	4		1
Belge.....	6	3	2		1
Bulgare.....	1	1			
Tchécoslovaque.....	5	3	1		1
Danois.....	1				1
Hollandais.....	21	12	7		2
Finlandais.....	5	4		1	
Allemande.....	35	19	13		3
Grecque.....	2	1	1		
Hongroise.....	6	4	2		
Italienne.....	34	18	16		
Yougoslave.....	1		1		
Lithuanienne.....	1		1		
Norvégienne.....	17	9	7		1
Polonaise.....	41	24	14	1	2
Roumaine.....	6	6			
Russe.....	23	9	13	1	
Suédoise.....	14	10	2	1	1
Ukrainienne.....	35	23	10	1	1
Juive.....	16	9	7		
Espagnole.....	1	1			
Chinoise.....	2	1	1		
Hindoue (Indes orientales).....	2	1	1		
Syrienne.....	2	1	1		
Nègre.....	19	10	8	1	
Mexicaine.....	1	1			
Métisse.....	12	9	3		
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	19	5	1	2

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 14.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,843	31	42	1,385	344	41
Anglaise.....	368	6	9	247	96	10
Irlandaise.....	232	2	9	151	62	8
Ecossaise.....	183	2	6	122	48	5
Galloise.....	13	2	1	7	2	1
Française.....	701	13	7	621	51	9
Autrichienne.....	10			6	4	
Belge.....	6			6		
Bulgare.....	1			1		
Tchécoslovaque.....	5			3	2	
Danoise.....	1				1	
Hollandaise.....	21		1	14	6	
Finlandaise.....	5			3	2	
Allemande.....	35	2		21	11	1
Grecque.....	2				1	1
Hongroise.....	6			4	2	
Italienne.....	34		2	20	12	
Yougoslave.....	1			1		
Lithuanienne.....	1			1		
Norvégienne.....	17			12	3	2
Polonaise.....	41	1		30	8	2
Roumaine.....	6			6		
Russe.....	23			12	9	2
Suédoise.....	14		1	8	5	
Ukrainienne.....	35			30	5	
Juive.....	16			12	4	
Espagnole.....	1			1		
Chinoise.....	2			2		
Hindoue (Indes orientales).....	2			1	1	
Syrienne.....	2		1	1		
Nègre.....	19	1	2	11	5	
Mexicaine.....	1				1	
Métisse.....	12	1		10	1	
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	1	3	21	2	

TABLEAU 15.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

Nature du délit	Total	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Galloise	Française	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchécoslovaque	Danoise	Hollandaise	Finlandaise	Allemande	Grecque	Hongroise	Italienne	Yougoslave	Lithuanienne	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Suédoise	Ukrainienne	Juive	Espagnole	Chinoise	Hindoue (Indes orientales)	Syrienne	Nègre	Mexicaine	Métisse	Indienne de l'A. méridionale du N.		
Total.....	1,843	368	232	183	18	701	10	6	1	5	1	21	5	36	2	6	34	1	1	17	41	6	23	14	35	16	1	2	2	2	19	1	12	27		
Contre la paix et l'ordre public.....	15	3	3	1	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	43	7	4	10	1	14	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	
Contre les mœurs et la décence.....	157	30	27	16	2	47	3	...	...	...	...	1	...	5	...	...	3	1	...	...	...	4	4	3	3	4	...	...	...	...	4	...	...	1	...	
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69	11	18	12	...	9	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	2	2	3	4	4	...	...	...	...	...	4	...	...	...		
Inceste.....	29	3	4	...	1	14	1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	1	...	
Autres.....	59	16	5	4	1	24	...	...	...	...	...	1	...	3	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	1	
Contre la personne et la réputation.....	191	57	23	20	1	50	3	...	...	1	...	2	4	7	...	...	1	...	...	1	6	...	...	1	6	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	
Connaissance charnelle.....	17	7	3	1	...	4	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
Homicide involontaire.....	23	5	1	1	...	6	...	...	...	...	...	1	1	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Meurtre.....	4	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Viol.....	25	9	2	2	1	3	2	...	...	...	...	...	1	3	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Autres.....	122	35	18	16	...	36	1	...	1	...	2	1	1	3	...	...	...	...	...	1	4	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
Contre le droit et la propriété.....	1,435	271	175	136	9	585	3	6	1	4	1	18	1	22	2	5	30	1	15	16	30	6	18	13	24	12	1	2	2	2	13	1	10	16	...	
Vol avec effraction.....	463	89	44	42	1	197	2	...	...	...	6	6	1	4	1	2	6	...	...	...	13	3	6	6	8	6	...	...	...	...	...	5	...	7	7	...
Effraction avec intention criminelle.....	58	22	6	1	...	22	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	1	1	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Faux prétexte et fraude.....	56	7	14	9	...	17	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	2	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Faux.....	56	12	6	4	1	23	1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	2	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	27	6	2	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	1	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Recel.....	59	6	9	6	...	6	...	...	...	...	1	1	...	1	...	...	3	...	...	...	1	1	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Vol qualifié et vol avec violence.....	190	31	15	13	2	44	1	...	...	2	...	1	1	1	...	1	2	...	...	1	1	3	3	2	4	1	...	...	...	...	...	...	3	...	...	
Vol à main armée.....	46	6	5	3	...	11	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	2	2	1	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Vol.....	252	36	34	21	3	127	...	...	...	...	...	4	4	1	...	5	2	...	...	1	4	4	1	1	3	3	...	...	...	...	...	...	1	...	...	
Vol d'automobile.....	110	24	18	9	1	37	...	...	...	...	...	4	1	1	...	1	9	...	...	1	1	1	2	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
Autres.....	179	33	22	18	1	72	...	3	1	2	...	1	1	1	1	1	9	...	...	...	1	5	3	3	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Contre les règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

49660—9

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Origine ethnique	Total	Aucune condamnation antérieure	Total des détenus avec condamnations antérieures	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,843	421	1,422	509	108	50	129	357	84	185
Anglaise.....	368	88	280	86	46	7	36	42	19	44
Irlandaise.....	232	49	183	39	17	8	20	50	16	33
Écossaise.....	183	43	140	47	8	5	14	41	8	17
Galloise.....	13	1	12	3			1	5	1	2
Française.....	701	165	536	239	10	22	30	152	23	60
Autrichienne.....	10	3	7	4			1		1	1
Belge.....	6	1	5	2			1	2		
Bulgare.....	1									
Tchécoslovaque.....	5	3					2			
Danoise.....	1		1					1		
Hollandaise.....	21	5	16	5	1			6	2	2
Finlandaise.....	5	3	2		1				1	
Allemande.....	35	9	26	10	2	1	2	6	3	2
Grecque.....	2	1	1					1		
Hongroise.....	6	2	4		1		2	1		
Italienne.....	34	5	29	10	3	1	7	6		2
Yougoslave.....	1		1		1					
Lithuanienne.....	1		1	1						
Norvégienne.....	17	3	14	8			2	3		1
Polonaise.....	41	8	33	7	5	1		10	3	7
Roumaine.....	6	1	5		1					1
Russe.....	23	5	18	3	4		2	3	1	3
Suédoise.....	14	2	12	6	1	1		3		1
Ukrainienne.....	35	9	26	9	2	1	3	3	2	3
Juive.....	16	1	15	4	2		1		2	3
Espagnole.....	1									1
Chinoise.....	2		1	1						1
Hindoue (Indes orientales).....	2		2	1				1		
Syrienne.....	2		2	2						
Nègre.....	19	4	15	3	2	2	1	5	1	1
Mexicaine.....	1		1	1						
Métisse.....	12	1	11	9				2		
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	8	19	9	1	1	3	4		1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 17.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS RURAUX ET URBAINS

Pays natal	Total		Détenus ruraux		Détenus urbains		Non désignés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total.....	1,843	100.00	326	100.00	1,500	100.00	17	100.00
Canada.....	1,695	91.98	296	90.79	1,385	92.33	14	82.36
Angleterre.....	21	1.15	2	0.61	18	1.20	1	5.88
Irlande.....	8	0.43	.....	.....	7	0.47	1	5.88
Écosse.....	16	0.87	3	0.92	13	0.87	.....	.....
Pays de Galles.....	2	0.11	1	0.31	1	0.07	.....	.....
Possessions britanniques.....	7	0.38	1	0.31	6	0.40	.....	.....
États-Unis.....	36	1.95	6	1.83	29	1.94	1	5.88
Autriche.....	5	0.28	3	0.92	2	0.13	.....	.....
Belgique.....	2	0.11	1	0.31	1	0.07	.....	.....
Tchécoslovaquie.....	4	0.22	1	0.31	3	0.20	.....	.....
Finlande.....	3	0.16	2	0.61	1	0.07	.....	.....
Allemagne.....	3	0.16	1	0.31	2	0.13	.....	.....
Hongrie.....	2	0.11	.....	.....	2	0.13	.....	.....
Italie.....	3	0.16	1	0.31	2	0.13	.....	.....
Yougoslavie.....	1	0.05	1	0.31	.....	.....	.....	.....
Lithuanie.....	1	0.05	1	0.31	.....	.....	.....	.....
Norvège.....	2	0.11	.....	.....	2	0.13	.....	.....
Pologne.....	17	0.92	3	0.92	14	0.93	.....	.....
Roumanie.....	3	0.16	2	0.61	1	0.07	.....	.....
Russie.....	6	0.32	1	0.31	5	0.33	.....	.....
Suède.....	2	0.11	.....	.....	2	0.13	.....	.....
Ukraine.....	1	0.05	.....	.....	1	0.07	.....	.....
Suisse.....	2	0.11	.....	.....	2	0.13	.....	.....
Chine.....	1	0.05	.....	.....	1	0.07	.....	.....

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 18.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS ET PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal	Total	Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	Père canadien, mère britannique	Père britannique, mère canadienne	Père canadien, mère étrangère	Père étranger, mère canadienne	Père britannique, mère étrangère	Père étranger, mère britannique
Total.....	1,843	1,150	185	233	52	78	43	70	11	21
Canada.....	1,695	1,140	136	153	50	78	41	68	10	19
Angleterre.....	21	.....	17	1	1	.....	.....	.....	.....	2
Irlande.....	8	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Écosse.....	16	.....	15	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pays de Galles.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Possessions britanniques.....	7	.....	6	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
États-Unis.....	36	10	2	21	.....	.....	2	1	.....	.....
Autriche.....	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Belgique.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tchécoslovaquie.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Danemark.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Finlande.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Allemagne.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hongrie.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Italie.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yougoslavie.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lithuanie.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Norvège.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pologne.....	17	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Roumanie.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Russie.....	6	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Suède.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
Ukraine.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Suisse.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chine.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLEAU 19.—LIEU DE NAISSANCE ET MŒURS DES DÉTENUS

Pays natal	Total	Abstinent	Tempérants	Intempé- rants	Non-toxicomanes				Toxicomanes			
					Total	Abstinent	Tempé- rants	Intempé- rants	Total	Abstinent	Tempé- rants	Intempé- rants
Total.....	1,843	331	1,241	271	1,819	317	1,232	270	24	14	9	1
Canada.....	1,695	305	1,134	256	1,672	292	1,125	255	23	13	9	1
Angleterre.....	21	5	13	3	21	5	13	3				
Irlande.....	8	1	5	2	8	1	5	2				
Écosse.....	16	2	14		15	1	14		1	1		
Pays de Galles.....	2		2		2		2					
Possessions britanni- ques.....	7	1	5	1	7	1	5	1				
États-Unis.....	36	7	28	1	36	7	28	1				
Autriche.....	5	1	4		5	1	4					
Belgique.....	2		2		2		2					
Tchécoslovaquie.....	4	2	2		4	2	2					
Finlande.....	3	1	2		3	1	2					
Allemagne.....	3		2	1	3		2	1				
Hongrie.....	2		2		2		2					
Italie.....	3	1	1	1	3	1	1	1				
Yougoslavie.....	1		1		1		1					
Lithuanie.....	1	1			1	1						
Norvège.....	2			2	2			2				
Pologne.....	17	3	12	2	17	3	12	2				
Roumanie.....	3		3		3		3					
Russie.....	6		6		6		6					
Suède.....	2		1	1	2		1	1				
Ukraine.....	1	1			1	1						
Suisse.....	2		1	1	2		1	1				
Chine.....	1		1		1		1					

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 20.—LIEU DE NAISSANCE ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Pays natal	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,843	31	42	1,385	344	41
Canada.....	1,695	28	41	1,295	297	34
Angleterre.....	21			12	8	1
Irlande.....	8			4	2	2
Écosse.....	16			11	5	
Pays de Galles.....	2			2		
Possessions britanniques.....	7		1	5	1	
États-Unis.....	36	1		16	18	1
Autriche.....	5			5		
Belgique.....	2			2		
Tchécoslovaquie.....	4			2	2	
Finlande.....	3			3		
Allomagne.....	3			1	2	
Hongrie.....	2			1	1	
Italie.....	3			2	1	
Yougoslavie.....	1			1		
Lithuanie.....	1			1		
Norvège.....	2			2		
Pologne.....	17	1		12	3	1
Roumanie.....	3			3		
Russie.....	6	1		2	1	2
Suède.....	2			1	1	
Ukraine.....	1			1		
Suisse.....	2				2	
Chine.....	1			1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 21.—ORIGINE ETHNIQUE ET LIEU DE NAISSANCE

Origine ethnique	Total	Canada	Grande-Bretagne, Irlande et possessions britanniques	États-Unis	Europe	Asie
Total.....	1,843	1,695	54	36	57	1
Anglaise.....	368	338	24	6		
Irlandaise.....	232	213	14	5		
Écossaise.....	183	167	13	3		
Galloise.....	13	10	2	1		
Française.....	701	693		8		
Autrichienne.....	10	7			3	
Belge.....	6	4			2	
Bulgare.....	1	1				
Tchécoslovaque.....	6	1			4	
Danoise.....	1	1				
Hollandaise.....	21	21				
Finlandaise.....	5	2			3	
Allomagne.....	35	25	1	1	8	
Grecque.....	2	2				
Hongroise.....	6	3		1	2	
Italienne.....	34	28		3	3	
Yougoslave.....	1				1	
Lithuanienne.....	1				1	
Norvégienne.....	17	15			2	
Polonaise.....	41	27		1	13	
Roumaine.....	6	4			2	
Russe.....	23	17		1	5	
Suécloise.....	14	12			2	
Ukrainienne.....	35	31			4	
Juive.....	16	13		1	2	
Espagnole.....	1	1				
Chinoise.....	2	2				1
Hindoue.....	2	2				
Syrienne.....	2	2				
Nègre.....	19	16		3		
Mexicaine.....	1			1		
Métisse.....	12	11		1		
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	27				

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 22.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal	Total		Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus
	Nombre	%				
Total.....	148	100.00	24	4	25	95
Angleterre.....	21	14.20	1		1	19
Irlande.....	8	5.40			1	7
Écosse.....	16	10.80	4		1	11
Pays de Galles.....	2	1.35				2
Possessions britanniques.....	7	4.73	3	1		3
États-Unis.....	36	24.32	14	2	5	15
Autriche.....	5	3.38			1	4
Belgique.....	2	1.35				2
Tchécoslovaquie.....	4	2.70			4	
Finlande.....	3	2.03			1	2
Allemagne.....	3	2.03			1	2
Hongrie.....	2	1.35			1	1
Italie.....	3	2.03			1	2
Yougoslavie.....	1	0.68				1
Lithuanie.....	1	0.68			1	
Norvège.....	2	1.35				2
Pologne.....	17	11.49	1	1	5	10
Roumanie.....	3	2.03				3
Russie.....	6	4.05			1	5
Suède.....	2	1.35				2
Ukraine.....	1	0.68	1			
Suisse.....	2	1.35			1	1
Chine.....	1	0.68				1

TABLEAU 23.—CITOYENNETÉ DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA AVANT LEUR INCARCÉRATION AU PÉNITENCIER

Citoyenneté	Total		Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus
	Nombre	%				
Total.....	148	100.00	24	4	25	95
Aubains.....	39	26.35	17	1	6	15
Naturalisés.....	100	67.57	4	2	16	78
Sujets britanniques de naissance—Au Canada depuis plus de 5 ans.....	6	4.05		1	3	2
Sujets britanniques de naissance—Au Canada depuis moins de 5 ans.....	3	2.03	3			



## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À L'INCARCÉRATION

Profession	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,843	275	577	335	110	119	236	185
Étudiants.....	2						1	1
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	1	8	4		1	2	1
Rentiers.....	3		1	2				
Chômeurs.....	954	147	337	103	58	64	121	124
Agriculture.....	34	4	6	10	2	6	2	4
Cultivateurs.....	34	4	6	10	2	6	2	4
Pêche, chasse.....	3	2				1		
Pêcheurs.....	3	2				1		
Exploitation forestière.....	20	4	7				1	8
Bûcherons.....	20	4	7				1	8
Mines.....	12	3	1	5		1	2	
Propriétaires, gérants.....	2					1	1	
Mineurs (charbon).....	4	3					1	
Mineurs (autres).....	6		1	5				
Manufactures.....	75	5	21	33	2	5	5	4
Produits végétaux, animaux et du bois—								
Boulangers.....	5		1	3		1		
Bouchers, abatteurs.....	3		1	1		1		
Fabricants de beurre et de fromage.....	1							1
Fourneurs.....	2		1					
Corroyeurs.....	1		2					
Tailleurs de cuir, couseurs.....	1		1					
Opérateurs de machines.....	1		1					
Tisserands, fileurs.....	1		1					
Tailleurs.....	9		1	5		1	2	
Ébénistes.....	4		1	1			2	
Papetiers.....	3	2				1		
Inprimerie et édition—								
Éditeurs, rédacteurs et imprimeurs.....	3		1	1		1		
Produits des métaux—								
Inspecteurs.....	1			1				
Forges.....	1		1	1				
Chaudronniers.....	2		1	1				
Mouleurs.....	7			5	2			
Limeurs, polisseurs, polisseurs à la meule.....	2		1	1				
Machinistes.....	9	1	1	7				
Graveurs de matrices et aciéristes.....	2			2				
Cheminots.....	1			1				
Conducteurs de tracteurs.....	1	1						
Ferblantiers.....	4		4					
Soudeurs.....	5		2	2			1	
Étireurs et enrouleurs de fils.....	1			1				
Autres occupations industrielles—								
Bijoutiers, horlogers.....	2	1						1
Réparateurs de radios électriques.....	1		1					
Conducteurs de grue.....	2							2
Construction.....	94	10	34	27	7	2	7	7
Propriétaires, gérants.....	3		1		1			1
Contremaîtres, surveillants.....	1							
Briqueurs, maçons.....	8	1	3	3	1	1	1	2
Charpentiers.....	24	3	6	8	3	1		1
Électriciens.....	11		6	3			2	3
Peintres, décorateurs.....	26	5	10	4	2			
Plâtriers, poseurs de lattes.....	3		1	1			1	
Plombiers.....	12	1	5	3			3	
Couvreurs.....	2			2				
Échafaudeurs.....	4		2	2				
Transports, communications et entreposage.....	162	28	42	35	12	13	23	9
Transport ferroviaire—								
Chauffeurs.....	2					1		
Serre-freins.....	6		4	1			1	
Cantonniers.....	2	1					1	
Navigation—								
Graisseurs.....	3	1				2		
Mécaniciens.....	1			1				
Marins, matelots.....	7	3	2					2
Stewards.....	2	1	1					
Débardeurs, arrimeurs.....	4		3					1
Transport routier—								
Gérants.....	2			1		1		
Chauffeurs privés, d'autobus, de taxi.....	2	3	9	4	2		2	1
Chauffeurs de camions.....	65	11	12	15	6	7	11	3
Charretiers, conducteurs de fardiers.....	4	1		1		1	1	
Livreurs.....	2	1						
Ouvriers de garage.....	3		1	1				1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À L'INCARCÉRATION—Fin

Profession	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Transports, communications et entreposage—Fin								
Transport routier—Fin								
Mécaniciens de moteurs	28	4	8	8	2	1	4	1
Garagistes—gérants	3	1		1	1			
Communications—								
Télégraphistes	1			1				
Poseurs de lignes, de câbles	3	1					2	
Messagers	1		1					
Entreposage et emmagasinage—								
Emmagasineurs, expéditionnaires	2			1	1			
Commerce	53	6	22	9	5	3	4	4
Commerçants (mag. de détail)	12		7	1	2	1		1
Voyageurs de commerce	1		1	1				
Colporteurs	1	1						
Acheteurs	1		1					
Solliciteurs, agents des ventes	2					1		1
Vendeurs, vendeuses	36	5	13	8	3	1	4	2
Finance, assurance	10	2	1	1	2		2	2
Banquiers, employés	1						1	
Vendeurs de valeurs et d'obligations	1				1			
Courtier en valeurs	1				1			
Agents d'assurance	4	1	1	1				1
Agents d'immobles	1							1
Agents financiers	2	1					1	
Administration publique et défense	23	7	5	3	3	1	3	1
Employés des services publics	8	4	1		1	1		1
Agents de police et détectives	3		2		1			
Pompiers	2		1	1				
Armée	6	2	1	1			2	
Marine	2	1		1				
Aviation	2				1			
Carrières professionnelles	26		6	5	2	1	8	4
Membres du clergé	1					1		
Avocats	1			1				
Médecins, chirurgiens	1		1					
Dentistes	1		1					
Opticiens	1						1	
Gardes-malades diplômées	1			1				
Instituteurs	1		1					
Ingénieurs civils, techniciens sanitaires	7			2			3	2
Ingénieurs-mécaniciens, maritimes	1		1					
Ingénieurs-électriciens et de radio	1						1	
Chimistes, pharmaciens	1							1
Dessinateurs	1				1			
Comptables	3		1	1			1	
Journalistes	1		1					
Musiciens	1						1	
Photographes	2						1	1
Hommes de science, tech. de lab.	1				1			
Amusements et sports	6		3	2	1			
Acteurs	3		2	1				
Amateurs de sports, figurants	2		1	1				
Placiers	1				1			
Service de personnes	70	8	18	28	4	2	4	6
Restaurateurs, prop. de café	3		1	1				1
Ménagères	1	1						
Garçons de table	12	1	4	5	1			1
Garçons d'hôtel	2	2						
Concierges	2		1				1	
Gardiens (industrie, bureaux)	3		2				1	
Hôteliers	1							1
Garçons d'ascenseurs	1	1						
Cireurs de chaussures	1			1				
Barbiers, coiffeurs	4		2	2				
Cuisiniers	28	3	6	11	2	2	1	3
Domestiques	3		1	2				
Ordonnances	9		1	6	1		1	
Blanchisseurs, dégraisseurs et teinturiers	7	4	2	1				
Buandiers	1		1					
Presseurs	3	2	1					
Dégraisseurs et teinturiers	3	2		1				
Travail de bureau	41	4	12	9	2	3	9	2
Sténographiques, dactylographes	1						1	
Teneurs de livres, caissiers	1		1					
Commis, vérificateurs, autres	39	4	11	9	2	3	8	2
Ouvriers non spécialisés	231	38	47	56	20	20	40	10

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 27.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE SALAIRE HEBDOMADAIRE DES DÉTENUS LORS DE LEUR DERNIER EMPLOI

Nature du délit	Total	\$5 à \$10	\$10 à \$15	\$15 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$75	\$75 et plus	Détenus n'ayant jamais travaillé	Ayant travaillé à leur propre compte
Total.....	1,843	2	9	50	285	501	302	245	81	23	165
Contre la paix et l'ordre public.....	15					7	5				3
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	43			1	4	12	11	6	3	3	3
Contre les mœurs et la décence.....	157		1	1	23	47	31	18	3	3	30
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69			1	6	16	14	12	1	2	17
Inceste.....	29				6	8	6	3	1	1	4
Autres.....	59		1		11	23	11	3	1	1	9
Contre la personne et la réputation.....	191		1	4	23	54	52	27	8	1	21
Connaissance charnelle.....	17				5	6	2				4
Homicide involontaire.....	23			1	3	6	3	6	2		2
Meurtre.....	4					2					1
Viol.....	25				1	7	9	4	2		2
Autres.....	122		1	3	14	33	38	16	4	1	12
Contre le droit et la propriété.....	1,435	2	7	44	235	471	203	193	60	16	108
Vol avec effraction.....	463	2	2	19	108	145	90	40	16	4	37
Effraction avec intention criminelle.....	58		1	4	12	10	10	12			3
Faux prétexte et fraude.....	56				6	12	13	12	8		5
Faux.....	56				3	16	18	8	6	1	4
Émission de faux documents.....	27				4	12	5	4	1		1
Recel.....	59			2	6	19	9	15	5	2	1
Vol qualifié et vol avec violence.....	130				9	55	29	18	6	2	11
Vol à main armée.....	45		1	3	9	9	7	11		1	4
Vol.....	252		3	8	38	83	46	36	9	4	25
Vol d'automobiles.....	110			2	15	42	23	13	7	1	7
Autres.....	179			6	25	62	43	24	8	1	10
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1								1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1							1			

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 28.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total	Illétrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,843	31	42	1,385	344	41
Contre la paix et l'ordre public.....	15			12	3	
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	43		2	26	13	2
Contre les mœurs et la décence.....	157	7	5	114	26	5
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	69			49	19	1
Inceste.....	29	3	4	21	1	
Autres.....	59	4	1	44	6	4
Contre la personne et la réputation.....	191	5	3	137	42	4
Connaissance charnelle.....	17		1	13	3	
Homicide involontaire.....	23			18	4	
Meurtre.....	4			3	1	1
Viol.....	25			15	9	1
Autres.....	122	5	2	88	25	2
Contre le droit et la propriété.....	1,435	19	32	1,094	260	30
Vol avec effraction.....	463	6	13	374	69	1
Effraction avec intention criminelle.....	58		1	48	9	
Faux prétexte et fraude.....	56	1	1	29	18	7
Faux.....	56	1		31	20	4
Émission de faux documents.....	27		2	15	9	1
Recel.....	59		1	44	13	1
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	1	2	105	21	1
Vol à main armée.....	45			29	13	3
Vol.....	252	6	10	185	43	3
Vol d'automobiles.....	110	4		79	25	2
Autres.....	179		2	155	20	2
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1			1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1			1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29.—DEGRÉ D'INSTRUCTION: CLASSEMENT D'APRÈS LA LANGUE PARLÉE

Degré d'instruction	Total	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Anglais et langue maternelle	Français et langue maternelle	Anglais, français et langue maternelle	Langue maternelle seulement	Sourd et muet
Total.....	1,843	938	204	530	138	1	27	4	1
Illettrés.....	31	15	2	12	2				
Détenus sachant lire seulement.....	42	34		6	2				
École primaire.....	1,385	623	200	447	86	1	23	4	1
École secondaire.....	344	244	2	53	41		4		
Université.....	41	22		12	7				

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 30.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Condammations antérieures	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,422	20	28	1,076	272	26
Une.....	247	3	8	192	38	6
Deux.....	245	4	5	192	40	4
Trois.....	178	3	2	131	37	5
Quatre.....	130	4	5	101	19	1
Cinq.....	153	1	1	111	36	4
Six à dix.....	316	3	5	231	75	2
Onze à quinze.....	91	2		70	17	2
Seize à vingt.....	38		1	29	6	2
Plus de vingt.....	24		1	19	4	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 31.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT CIVIL

Nature du délit	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés séparés
Total.....	1,843	1,134	584	42	83
Contre la paix et l'ordre public.....	15	7	7		1
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	43	24	14	2	3
Contre les mœurs et la décence.....	157	70	66	9	12
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	60	30	31	2	6
Inceste.....	29	1	23	4	1
Autres.....	59	39	12	3	5
Contre la personne et la réputation.....	191	104	62	9	16
Connaissance charnelle.....	17	5	9	1	2
Homicide involontaire.....	23	9	8	4	2
Meurtre.....	4	3	1		
Vol.....	25	12	8	1	4
Autres.....	122	75	36	3	8
Contre le droit et la propriété.....	1,435	929	433	22	51
Vol avec effraction.....	463	353	100	2	8
Effraction avec intention criminelle.....	58	35	19		4
Faux prétexte et fraude.....	56	14	32	2	8
Faux.....	56	25	22	2	7
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	27	22	5		
Recel.....	59	27	28		4
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	86	39	3	2
Vol à main armée.....	45	33	11		1
Vol.....	252	141	94	10	7
Vol d'automobiles.....	110	77	28		5
Autres.....	179	116	55	3	5
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1		1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	1		1		

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 32.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI ET ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
	Nombre	%				
Total.....	1,843	100.00	1,134	584	42	83
Moins de \$5.....						
\$5 à \$10.....	2	0.11	2			
\$10 à \$15.....	9	0.49	7	1		1
\$15 à \$20.....	50	2.71	43	6	1	
\$20 à \$30.....	285	15.46	228	49	4	4
\$30 à \$40.....	591	32.08	377	170	12	32
\$40 à \$50.....	392	21.27	216	151	8	17
\$50 à \$75.....	245	13.29	118	108	7	12
\$75 et plus.....	81	4.39	29	44	3	5
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	23	1.25	16	6		1
Ayant travaillé à leur propre compte.....	165	8.95	98	49	7	11

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33.—ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION ET ÉTAT CIVIL

État d'activité antérieur à la condamnation	Total		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
	Nombre	%				
Total.....	1,843	100.00	1,134	584	42	83
Travailleurs.....	867	47.04	440	345	33	40
Étudiants.....	2	.11	2			
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	.92	12	5		
Rentiers.....	3	.16	2	1		
Total des chômeurs.....	954	51.77	678	233	9	34
Moins de 3 mois.....	534	28.98	400	114	3	17
3 à 6 mois.....	163	8.84	106	46	1	10
6 à 12 mois.....	90	4.88	62	25	1	2
1 à 2 ans.....	53	2.88	32	20		1
2 à 3 ans.....	35	1.90	29	6		
3 ans et plus.....	53	2.88	33	15	3	2
Non déclarés.....	26	1.41	16	7	1	2

TABLEAU 34.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Nature du délit	Total	Aucune condamnation antérieure	Condamnations antérieures							
			Total	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,843	421	1,422	509	108	50	129	357	84	185
Contre la paix et l'ordre public.....	15	2	13	5	1	2		1	2	2
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice..	43	7	36	9	5	2	6	13	1	
Contre les mœurs et la décence.....	157	34	123	36	6	7	6	27	11	30
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques..	69	2	67	8	1		5	17	8	28
Inceste.....	29	19	10	5	2	2		1		2
Autres.....	59	13	46	23	3	5	1	9	3	
Contre la personne et la réputation.....	191	92	99	44	13	2	9	18	3	10
Connaissance charnelle.....	17	13	4	3				1		
Homicide involontaire.....	23	14	9	4			3	1		1
Meurtre.....	4	4								
Viol.....	25	11	14	6	1		1	2	1	3
Autres.....	122	50	72	31	12	2	5	14	2	6
Contre le droit et la propriété.....	1,435	285	1,150	414	83	37	108	298	67	143
Vol avec effraction.....	463	75	388	144	22	19	45	87	26	45
Effraction avec intention criminelle.....	58	7	51	9		3	1	15	1	13
Faux prétexte et fraude.....	56	12	44	15	1		1	19	4	4
Faux.....	56	11	45	19	2		5	1	1	3
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	27	6	21	5	1		1	9	3	3
Recel.....	59	6	53	13	5	1	1	20	3	10
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	31	99	50	5	1	7	14	5	17
Vol à main armée.....	45	10	35	6	10	2	6	4	4	3
Vol.....	262	48	204	77	8	3	12	76	12	16
Vol d'automobiles.....	110	22	88	25	12	5	15	9	4	13
Autres.....	179	57	122	51	8	3	14	33	4	9
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1		1	1						
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	1	1								
Au Canada.....	1	1								

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 35.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DURÉE DES PEINES

Condammations antérieures	Total	Moins d'un mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	10 ans et plus
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,422	59	66	107	148	219	185	247	258	133
Une.....	247	43	41	43	53	36	23	5	2	1
Deux.....	245	13	10	43	48	53	38	23	4	4
Trois.....	178	2	4	5	21	51	36	34	22	3
Quatre.....	130	1	1	8	12	27	22	39	17	3
Cinq.....	153	.....	1	4	7	18	25	53	41	4
Six à dix.....	316	.....	.....	4	6	26	32	77	119	52
Onze à quinze.....	91	.....	.....	.....	.....	7	6	9	31	38
Seize à vingt.....	38	.....	.....	.....	1	1	2	4	15	15
Plus de vingt.....	24	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	7	13

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 36.—CONDAMNATIONS PRÉCÉDENTES ET ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR AUX CONDAMNATIONS

Condammations antérieures	Total	Travail- leurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Période de chômage							
						Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,422	637	1	15	3	766	412	129	76	45	32	49	23
Une.....	247	115	.....	1	1	130	76	25	9	6	8	4	2
Deux.....	245	114	.....	2	.....	129	66	23	15	9	5	6	5
Trois.....	178	74	.....	1	.....	103	61	13	10	7	5	4	3
Quatre.....	130	47	1	1	.....	81	41	11	8	5	5	5	6
Cinq.....	153	76	.....	.....	1	76	48	11	4	5	4	4	2
Six à dix.....	316	152	.....	8	.....	156	76	29	24	7	5	12	3
Onze à quinze.....	91	39	.....	.....	1	51	28	8	2	3	2	7	1
Seize à vingt.....	38	12	.....	1	.....	25	9	4	3	2	.....	6	1
Plus de vingt.....	24	8	.....	1	.....	15	7	5	1	1	.....	1	.....

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 37.—CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ET LE DOMICILE AVANT LA CONDAMNATION

Condammations antérieures	Total	Total des travail- leurs	*Chô- meurs	Domicile rural			Domicile urbain			Domicile non déclaré		
				Total	Travail- leurs	Chô- meurs	Total	Travail- leurs	Chô- meurs	Total	Travail- leurs	Chô- meurs
Total des détenus ayant purgé des peines antérieures.....	1,422	637	785	212	116	96	1,201	518	683	9	3	6
Prison seulement.....	509	198	311	99	49	50	407	149	258	3	.....	3
Maison de correction seulement.....	108	55	53	9	4	5	99	51	48	.....	.....	.....
Pénitencier seulement.....	50	24	26	13	7	6	37	17	20	.....	.....	.....
Prison et maison de correction.....	129	69	60	17	10	7	111	58	53	1	1	.....
Prison et pénitencier.....	357	136	221	57	31	26	296	104	192	4	1	3
Maison de correction et pénitencier.....	84	51	33	6	6	.....	78	45	33	.....	.....	.....
Prison, maison de correction et pénitencier.....	185	104	81	11	9	2	173	94	79	1	1	.....

\* Comprend: chômeurs, 766; n'ayant jamais travaillé, 15; étudiant, 1; rentiers, 3.

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 38.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Condammations antérieures	Total	Au une personne à charge	Total des détenus ayant des personnes à charge	Nombre de personnes à charge								
				Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total des détenus ayant purgé des peines antérieures.....	1,422	937	485	160	155	88	38	16	16	4	6	2
Une.....	247	175	72	23	20	11	4	1	5	3	3	2
Deux.....	245	153	92	33	32	16	5	1	4	.....	1	.....
Trois.....	178	116	62	17	21	15	4	1	3	.....	1	.....
Quatre.....	130	87	43	13	15	5	5	3	2	.....	.....	.....
Cinq.....	153	96	57	25	14	12	6	.....	.....	.....	.....	.....
Six à dix.....	316	198	118	32	44	23	10	5	2	1	1	.....
Onze à quinze.....	91	65	26	9	7	5	3	2	.....	.....	.....	.....
Seize à vingt.....	38	28	10	7	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....
Plus de vingt.....	24	19	5	1	2	1	.....	1	.....	.....	.....	.....

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 39.—CASIER JUDICIAIRE ET NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Condammations antérieures	Total	Nombre de condamnations								
		Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six à dix	Onze à quinze	Seize à vingt	Plus de vingt
Total des détenus ayant purgé des peines antérieures.....	1,422	247	245	178	130	153	316	91	38	24
Prison seulement.....	509	168	124	65	39	34	54	16	6	3
Maison de correction seulement..	108	43	23	19	11	6	6	.....	.....	.....
Pénitencier seulement.....	50	35	9	2	1	.....	3	.....	.....	.....
Prison et maison de correction....	129	1	33	25	17	12	35	2	4	.....
Prison et pénitencier.....	357	.....	37	41	40	56	113	39	21	10
Maison de correction et pénitencier	84	.....	18	20	10	14	19	2	1	.....
Prison, maison de correction et pénitencier.....	185	.....	1	6	12	31	86	32	6	11

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 40.—CASIER JUDICIAIRE ET SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION NON PÉNALE

Condammations antérieures	Total	Détenus n'ayant pas séjourné dans une institution non pénale	Détenus ayant séjourné dans une institution non pénale
Total des détenus ayant purgé une peine antérieure.....	1,422	1,341	81*
Prison seulement.....	509	490	19
Maison de correction seulement.....	108	101	7
Pénitencier seulement.....	50	50	.....
Prison et maison de correction.....	129	114	15
Prison et pénitencier.....	357	348	9
Maison de correction et pénitencier.....	84	67	17
Prison, maison de correction et pénitencier.....	185	171	14

\* Y compris asiles d'aliénés, orphelinats, sanatoriums pour tuberculeux et autres institutions non pénales.

HOMMES INCARCÉRÉS

TABEAU 41.—NATURE DU DÉLIT ET MŒURS

Nature du délit	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Non-toxicomanes				Toxicomanes			
					Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants
Total.....	1,843	331	1,241	271	1,810	317	1,232	270	24	14	9	1
Contre la paix et l'ordre public.....	15	1	12	2	15	1	12	2				
Contre l'application de la Loi et l'ad- ministration de la justice.....	43	8	27	8	43	8	27	8				
Contre les mœurs et la décence.....	157	39	103	15	138	26	97	15	19	13	6	
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	60	21	46	2	50	8	40	2	10	13	6	
Inceste.....	29	7	17	5	29	7	17	5				
Autres.....	59	11	40	8	59	11	40	8				
Contre la personne et la réputation..	101	31	132	28	191	31	132	28				
Connaissance charnelle.....	17	4	9	4	17	4	9	4				
Homicide involontaire.....	23	2	16	5	23	2	9	4				
Meurtre.....	4	1	3		4	1	16					
Viol.....	25	1	23	1	25	1	23	1				
Autres.....	122	23	81	18	122	23	81	18				
Contre le droit et la propriété.....	1,435	251	966	218	1,430	250	963	217	5	1	3	1
Vol avec effraction.....	463	91	301	71	463	91	301	71				
Effraction avec intention criminelle	58	8	43	7	58	8	43	7				
Faux prétexte et fraude.....	56	14	38	4	55	14	37	4	1		1	
Faux.....	56	6	42	8	56	6	42	8				
Emission et tentative d'émission de faux documents.....	27	9	10	8	27	9	10	8				
Recel.....	59	12	36	11	58	11	36	11	1	1		
Vol qualifié et vol avec violence..	130	16	93	21	130	16	93	21				
Vol à main armée.....	45	7	35	3	45	7	35	3				
Vol.....	252	40	170	42	250	40	169	41	2		1	1
Vol d'automobiles.....	110	21	69	20	109	21	68	20	1		1	
Autres.....	179	27	129	23	179	27	129	23				
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	1		1		1		1					
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.	1	1			1	1						

HOMMES INCARCÉRÉS

TABEAU 42.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET MŒURS

Nature du délit	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Non-toxicomanes				Toxicomanes			
					Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants
Total des détenus ayant purgé une pénalité antérieure.....	1,422	233	963	226	1,398	219	954	225	24	14	9	1
Un.....	247	53	172	22	247	53	172	22				
Deux.....	245	34	187	24	245	34	187	24				
Trois.....	178	25	131	22	178	25	131	22				
Quatre.....	130	24	84	22	130	24	84	22				
Cinq.....	153	32	99	22	152	31	99	22	1	1		
Six à dix.....	316	37	208	71	309	36	203	70	7	1	5	1
Onze à quinze.....	91	16	50	25	83	9	49	25	8	7	1	
Seize à vingt.....	38	9	21	8	32	5	19	8	6	4	2	
Plus de vingt.....	24	3	11	10	22	2	10	10	2	1	1	

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 43.—CLASSEMENT DES DÉTENUS D'APRÈS L'ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL

État physique	Total		Normaux	Anormaux	Atteints de débilité mentale
	Nombre	Pourcentage			
Total.....	1,843	100.00	1,816	26	1
Aucun défaut physique.....	1,739	94.36	1,715	23	1
Total des détenus ayant des défauts phy- siques.....	104	5.64	101	3	.....
Défectuosités organiques.....	23	1.25	22	1	.....
Défectuosité de la vue.....	22	1.19	20	2	.....
Défectuosité de l'ouïe.....	14	0.76	14	.....	.....
Défectuosité de la langue.....	6	0.33	6	.....	.....
Difformité.....	1	0.05	1	.....	.....
Bras amputé.....	2	0.11	2	.....	.....
Jambe amputée.....	2	0.11	2	.....	.....
Main mutilée.....	13	0.71	13	.....	.....
Pied mutilé (boiteux).....	16	0.86	16	.....	.....
Hernie.....	5	0.27	5	.....	.....

## HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 44.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT MENTAL

Nature du délit	Total	Normaux	Anormaux	Atteints de débilité mentale
Total.....	1,843	1,816	26	1
Contre la paix et l'ordre public.....	15	15	.....	.....
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	43	43	.....	.....
Contre les mœurs et la décence.....	157	151	6	.....
Sodomie et tentative de sodomie.....	11	9	2	.....
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narc.	69	67	2	.....
Participation à des délits d'adolescents.....	14	13	1	.....
Actes et tentatives d'attentat aux mœurs.....	17	17	.....	.....
Inceste.....	29	28	1	.....
Fait de vivre de la prostitution.....	7	7	.....	.....
Proxénétisme et tentative de proxénétisme.....	6	6	.....	.....
Séduction de femmes.....	1	1	.....	.....
Autres.....	3	3	.....	.....
Contre la personne et la réputation.....	191	187	4	.....
Connaissance charnelle.....	17	17	.....	.....
Homicide involontaire.....	23	23	.....	.....
Meurtre.....	4	4	.....	.....
Viol.....	25	25	.....	.....
Autres.....	122	118	4	.....
Contre le droit et la propriété.....	1,435	1,418	16	1
Vol avec effraction.....	463	456	7	.....
Effraction avec intention criminelle.....	58	57	1	.....
Faux prétexte et fraude.....	56	56	.....	.....
Faux.....	56	56	.....	.....
Émission de faux documents.....	27	26	1	.....
Recel.....	59	59	.....	.....
Vol qualifié et vol avec violence.....	130	127	3	.....
Vol à main armée.....	45	45	.....	.....
Vol.....	252	249	2	1
Vol d'automobile.....	110	110	.....	.....
Autres.....	179	177	2	.....
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.	1	1	.....	.....
Infraction aux règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1	1	.....	.....

TABLEAU 45.—ORIGINE ETHNIQUE ET RELIGION

Origine ethnique	Total	Anglicans	Baptistes	Religions orientales	Greco catholiques	Greco orthodoxes	Juifs	Luthériens	Mennonites	Aucune religion	Église de la Pentecôte	Presbytériens	Catholiques	Armée du Salut	Église Unie	Autres religions
Total.....	1,843	372	54	1	4	11	23	27	1	55	2	116	970	13	192	2
Anglaise.....	368	164	23					2		14		26	58	5	75	1
Irlandaise.....	232	72	6				1			10	1	22	82	1	37	
Écossaise.....	183	45	6							5		43	47		36	1
Galloise.....	13	3								2		1	4		2	
Française.....	701	34	4							11		3	633	5	11	
Autrichienne.....	10					1		1					6		2	
Belge.....	6												6			
Bulgare.....	1												1			
Tchécoslovaque.....	5		1		2								1		1	
Danoise.....	1											1	1			
Hollandaise.....	21	8	3					2		1	1		1		4	
Finlandaise.....	5	1						4								
Allemande.....	35	8	2					6	1	3		2	10		3	
Grecoque.....	2					2										
Hongroise.....	6	2					1	1				1	1			
Italienne.....	34	2					1	1		1		1	27		1	
Yougoslave.....	1	1														
Lithuanienne.....	1												1			
Norvégienne.....	17	3	1					5				3	3		2	
Polonaise.....	41	1			1	1	1			4			27	1	2	
Roumaine.....	6	1						1				1	3		2	
Russe.....	23	2				5	3			1		4	3		4	
Suédoise.....	14	3						3				4	6		2	
Ukrainienne.....	35	4			1	2				1		3	21		3	
Juive.....	16						16									
Espagnole.....	1												1			
Chinoise.....	2	1													1	
Hindoue.....	2			1											1	
Syrienne.....	2															
Nègre.....	19	4	5							1		1	5		3	
Mexicaine.....	1												1			
Métisse.....	12	2											1			
Indienne de l'Amérique du Nord.....	27	9	2							1		1	12		2	

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 46.—NATURE DU DÉLIT ET ÂGE DES DÉTENUES À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	16 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 ans et plus
Total.....	38	6	11	4	5	4	6		2
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	7		3		1	1	2		
Conspiration.....	5	3	1		1				
Faux prétexte et fraude.....	1	1							
Fraude.....	2		1						1
Homicide involontaire.....	2			1		1			
Vol.....	11	1	4	1	2	2	1		1
Proxénétisme et tentative de proxénétisme	1								
Voies de fait suivies de blessures.....	1						1		
Bigamie.....	2						2		
Abandon et cruauté envers les enfants.....	1		1						
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	1				1				
Vol qualifié et vol avec violence—voies de fait et vol.....	3	1	1	1					
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1			1					

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 47.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	2 ans	2 ans et demi	3 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	10 ans
Total.....	38	15	9	7	2	2	1	1	1
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	7		5	2					
Conspiration.....	5	1	1		2		1		
Faux prétexte et fraude.....	1		1						
Faux.....	2	1		1					
Homicide involontaire.....	2			1					1
Vol.....	11	8	2			1			
Proxénétisme et tentative de proxénétisme	1			1					
Voies de fait suivies de blessures.....	1	1							
Bigamie.....	2	1		1					
Abandon et cruauté envers les enfants.....	1	1							
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	1	1							
Vol qualifié et vol avec violence—Voies de fait et vol.....	3	1				1		1	
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1			1					

## FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 48.—NATURE DU DÉLIT, ÉTAT CIVIL ET MŒURS

Nature du délit	Total	État civil				Total	Usage de l'alcool et des stupéfiants			
		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées		Abstinentes	Tempérantes	Intempérantes	Toxicomanes
Total.....	38	17	38	3		38	15	20	3	
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	7	3	4			7	5	2		
Conspiration.....	5	4	1			5		5		
Faux prétexte et fraude.....	1	1				1	1			
Faux.....	2		2			2	1	1		
Homicide involontaire.....	2		1	1		2	1	1		
Vol.....	11	6	5			11	5	4	2	
Proxénétisme et tentative de proxénétisme.....	1			1		1		1		
Voies de fait suivies de blessures.....	1		1			1			1	
Bigamie.....	2		2			2	1	1		
Abandon et cruauté envers les enfants.....	1	1				1	1			
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	1		1			1		1		
Vol qualifié et vol avec violence—voies de fait et vol.....	3	2	1			3		3		
Contre les règlements concernant la défense du Canada—Au Canada.....	1			1		1		1		



## DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 52.—ÂGE À L'INCARCÉRATION ET À LA LIBÉRATION

Âge à l'incarcération	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus
Total.....	1,479		2	7	22	39	74	372	308	221	163	179	65	22	5
Moins de 16 ans.....															
16 ans.....	16		2	5	7	2									
17 ans.....	44			2	12	18	8	4							
18 ans.....	67				3	18	28	18							
19 ans.....	91						33	53	5						
20 ans.....	79						3	73	3						
21 à 24 ans.....	368					1	2	220	132	11	1	1			
25 à 29 ans.....	290							4	167	107	8	4			
30 à 34 ans.....	187								1	101	76	6	3		
35 à 39 ans.....	124									2	77	42	3		
40 à 49 ans.....	146										1	126	19		
50 à 59 ans.....	49												40	9	
60 à 69 ans.....	15													13	2
70 ans et plus.....	3														3

## DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 53.—MOTIFS DES LIBÉRATIONS, PAR PÉNITENCIER

Motifs des libérations	Total	Dorebestor	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,479	251	420	237	139	111	153	168
Expiration de peine.....	1,119	146	310	213	110	97	119	124
Libération conditionnelle.....	275	83	94	8	21	10	23	36
Expulsion du pays.....	1		1					
Grâce.....	40	18	5	1	3	3	6	4
Décès.....	21	4	7	3	1	1	2	3
Transfert aux autorités provinciales.....	10		3	4	3			
Libération par ordonnance des tribunaux.....	10			5	1		3	1
Libération sur ordre des autorités militaires.....	3			3				
Transfert à un asile d'aliénés (encore compris dans l'effectif—non compris dans le total des libérations).....	21	1	3	12		1	4	

TABLEAU 54.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total.....	1,479	44	804	362	157	35	21	3	26	18	7	2
Contre la paix et l'ordre public.....	13		6	2	5							
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	25	7	22	10	8	4	1					
Contre les mœurs et la décence.....	107	1	60	24	16	5	1					
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39		24	10	2	3						
Inceste.....	21		5	7	7	1	1					
Autres.....	47	1	31	7	7	1						
Contre la personne et la réputation.....	143	7	59	33	12	5	3	1	7	9	5	2
Connaissance charnelle.....	18	3	7	4	3	1						
Homicide involontaire.....	16		1	2	3	1	2	1	1	3	2	
Meurtre.....	7			1						3	1	2
Tentative de meurtre.....	4		1	1							2	
Viol.....	16		3	6	3	2			1	1		
Autres.....	82	4	47	19	3	1	1		5	2		
Contre le droit et la propriété.....	1,162	29	656	293	115	21	16	2	19	9	2	
Vol avec effraction.....	402	12	236	87	46	11	5		3	1	1	
Effraction avec intention criminelle.....	106		66	27	9	2	1		1			
Faux prétexte.....	50	1	30	17	2							
Faux.....	30		22	7	1							
Recel.....	45	1	26	13	5							
Vol qualifié et vol avec violence.....	93	2	30	31	17	3	2	1	6	1		
Vol à main armée.....	5	1	2		1					1		
Vol.....	173	6	115	38	12				1	1		
Vol d'automobile.....	87	1	55	23	6	1				1		
Autres.....	171	5	74	50	16	4	8	1	8	4	1	
Billets de banque et monnaie contrefaite.....	1		1									
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	1				1							

TABLEAU 55.—PRINCIPAL EMPLOI PENDANT L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Occupation	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total.....	1,479	44	804	362	157	35	21	3	26	18	7	2
Agriculture.....	218	4	133	55	16	5	1		2		1	1
Ouvriers agricoles.....	208	4	129	52	16	4	1				1	1
Jardiniers.....	6		1	3		1			1			
Autres.....	4		3						1			
Travail de bureau.....	87	2	44	24	8	3	2		3	1		
Teneurs de livres.....	39	1	18	10	3	3	1		2	1		
Employés de bibliothèque.....	39	1	20	12	4		1		1			
Autres.....	9		6	2	1							
Travail spécialisé.....	533	12	266	135	66	17	11	1	13	7	5	
Imprimeurs, relieurs.....	2	2										
Forgerons.....	27	2	12	7	3		3					
Menuisiers.....	69	3	40	14	7	3	1	1				
Cuisiniers.....	10		7	1	1				1			
Électriciens.....	10		3	2	4	1						
Machinistes.....	61		33	11	7	3	2		2	2	1	
Maçons, briqueteurs.....	52	1	28	12	8	3						
Peintres, plâtriers.....	32	1	22	6	2				1			
Plombiers.....	16		10	5	1							
Carriers.....	68	1	27	22	9	2	1		3	2	1	
Cordonniers.....	61	1	28	13	9	4			4	1	1	
Mécaniciens de machines fixes.....	11		1	8	1		1					
Tailleurs.....	83	1	40	22	11	1	3		2	1	2	
Ferblantiers.....	31		15	12	3					1		
Manceuvres.....	603	23	343	136	66	10	7	2	6	9		1
Nettoyeurs.....	66	3	32	15	12	1	2			1		
Infirmiers.....	3		2					1				
Employés de cuisine.....	50		30	11	6		1		1	1		
Hommes à tout faire.....	428	20	244	99	41	9	4	1	3	6		1
Employés de buanderie.....	10		5	2	2				1			
Conducteurs de camions.....	6		4	1								
Autres.....	40		26	8	4				1	1		
Aucune (hospitalisés).....	38	3	18	12	1				2	1	1	

DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 56.—ÂGE À L'INCARCÉRATION ET À LA LIBÉRATION

Âge à l'incarcération	Total	16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total.....	25		3	2	8	5	2	3		2
16 ans.....	1		1							
17 à 20 ans.....	3		2	1						
21 à 24 ans.....	3			1	2					
25 à 29 ans.....	7				6	1				
30 à 34 ans.....	4					4				
35 à 39 ans.....	3						2	1		
40 à 49 ans.....	2							2		
50 à 59 ans.....										
60 et 61 ans.....	2									2

DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 57.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans
Total.....	25	1	21	3
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5		5	
Vol.....	4		4	
Rupture du bail.....	1		1	
Faux.....	3		3	
Vol avec effraction.....	1		1	
Évasion.....	1		1	
Avortement.....	1		1	
Parjure.....	1		1	
Dissimulation du fait de la naissance.....	1		1	
Négligence d'obtenir de l'aide à la naissance.....	1		1	
Conspiration.....	1			1
Extortion, chantage.....	1		1	
Vol qualifié.....	1		1	
Contre les règlements de la défense du Canada—Au Canada.....	2			2
Contre la paix et l'ordre public.....	1	1		

## DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 58.—MOTIFS DES LIBÉRATIONS ET DURÉE DE LA PEINE

Motifs des libérations	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans
Total.....	25	1	21	3
Expiration de la peine.....	19	1	16	2
Libération conditionnelle.....	6	.....	5	1

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 59.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Âge à l'incarcération	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	309	56	114	17	32	6	49	35
Moins de 16 ans.....	4	1	1	.....	.....	.....	2	.....
16 ans.....	18	5	8	1	.....	1	2	1
17 ans.....	49	11	15	4	3	.....	6	10
18 ans.....	64	13	26	2	8	1	6	8
19 ans.....	83	14	34	4	6	1	17	7
20 ans.....	91	12	30	6	15	3	16	9

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 60.—ÂGE À L'INCARCÉRATION ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Âge à l'incarcération	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire
Total.....	309	3	14	249	43
Moins de 16 ans.....	4	.....	1	3	.....
16 ans.....	18	.....	1	16	1
17 ans.....	49	.....	2	40	7
18 ans.....	64	.....	3	51	10
19 ans.....	83	2	5	70	6
20 ans.....	91	1	2	69	19

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 61.—ÂGE À L'INCARCÉRATION ET ÉTAT CIVIL

Âge à l'incarcération	Total	Célibataires	Mariés	Divorcés
Total.....	309	297	10	2
Moins de 16 ans.....	4	4	.....	.....
16 ans.....	18	18	.....	.....
17 ans.....	49	49	.....	.....
18 ans.....	64	64	.....	.....
19 ans.....	83	80	3	.....
20 ans.....	91	82	7	2

JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 62.—ÂGE À L'INCARCÉRATION ET NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge à l'incarcération	Total	Aucune personne à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total.....	309	282	14	6	3	3			1		
Moins de 16 ans.....	4	4									
16 ans.....	18	17	1								
17 ans.....	49	47	2								
18 ans.....	64	59	2	1	1	1					
19 ans.....	83	74	5	2	1	1					
20 ans.....	91	81	4	3	1	1			1		

JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 63.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Total des chômeurs	Période de chômage						
						Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total.....	309	100	2	1	206	141	27	15	12	4	3	4
Moins de 16 ans.....	4				4	4						
16 ans.....	18	6			12	9		2				1
17 ans.....	49	20	2		27	18	3	4	2			
18 ans.....	64	20			44	30	4	4		2	1	3
19 ans.....	83	24		1	58	37	11	4	4		2	
20 ans.....	91	30			61	43	9	1	6	2		

JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 64.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT ET ÂGE À L'INCARCÉRATION

Profession	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
Total.....	309	4	18	49	64	83	91
Agriculture.....	3			2			1
Exploitation forestière.....	2			1	1		
Mines.....	2		1	1			
Manufactures.....	7		1	3		2	1
Construction.....	10		1	2	3	1	3
Transports, communications et entreposage.....	18		1	4	3	4	6
Commerce.....	5		1		2	2	
Administration publique et défense.....	3				1	1	1
Carrières professionnelles.....	2			1			1
Amusements et sports.....	3			1	2		
Service de personnes.....	6			1	2	1	2
Lessivage, dégraissage, teinture.....	1				1		
Travail de bureau.....	1					1	
Mancuvres.....	37		1	4	5	12	15
Étudiants.....	2			2			
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	1					1	
Chômeurs.....	206	4	12	27	44	58	61

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 65.—NATURE DU DÉLIT ET ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
Total.....	309	4	18	49	64	83	91
Contre la paix et l'ordre public.....	1				1		
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	13		2	1	4	3	3
Contre les mœurs et la décence.....	3					1	2
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....							
Inceste.....	1					1	
Autres.....	2						2
Contre la personne et la réputation.....	29		1	7	6	4	11
Connaissance charnelle.....	1						1
Homicide involontaire.....	1				1		
Meurtre.....	3			1	1		1
Viol.....	1						1
Autres.....	23		1	6	4	4	8
Contre le droit et la propriété.....	263	4	15	41	53	75	75
Vol avec effraction.....	110	4	6	20	22	27	31
Effraction avec intention criminelle.....	7		2		2	1	2
Faux prétexte et fraude.....	2		1			1	
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	6				3	2	1
Recel.....	4			1	1	1	1
Vol qualifié et vol avec violence.....	25			3	4	9	9
Vol à main armée.....	8		1	1	2	1	3
Vol.....	40		2	6	9	10	13
Vol d'automobile.....	19		1	4	1	11	2
Autres.....	42		2	6	9	12	13

## JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 66.—ÂGE DES MINEURS À L'INCARCÉRATION D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Âge à l'incarcération	Total	Simple	Simple avec fouet	Concurrente	Concurrente avec fouet	Cumulative	Cumulative avec fouet	Concurrente et cumulative	Concurrente et cumulative avec fouet	Simple avec amende	Concurrente avec amende	Cause remise	Cause remise avec peine
Total.....	309	145	7	119	7	20	1	4			1	1	4
Moins de 16 ans.....	4	1		2		1							
16 ans.....	18	7		10				1					
17 ans.....	49	19	4	20	1	5							
18 ans.....	64	36	1	20	2	3		1					1
19 ans.....	83	32		41		6	1	2					1
20 ans.....	91	50	2	26	4	5					1	1	2

JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 67.—GENRE DE PEINE DES MINEURS, PAR PÉNITENCIER

Genre de peine	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	300	56	114	17	32	6	40	35
Simple.....	145	36	55	8	14	3	20	9
Simple avec fouet.....	7		1	1			2	3
Concurrente.....	119	18	44	1	14	3	25	14
Concurrente avec fouet.....	7		1	2	1			3
Cumulative.....	20	1	7	3	3		1	5
Cumulative avec fouet.....	1		1					
Concurrente et cumulative.....	4	1	2				1	
Concurrente et cumulative avec fouet.....								
Concurrente avec amende.....	1		1					
Cause remise.....	1							1
Cause remise avec peine.....	4		2	2				

JEUNES HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 68.—ÂGE À L'INCARCÉRATION D'APRÈS LE DOSSIER JUDICIAIRE

Âge à l'incarcération	Total	Aucune condamnation antérieure	Avec condamnation antérieure	Prison	Maison de correction	Pénitencier	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	309	125	184	101	25	7	38	7	4	2
Moins de 16 ans.....	4	1	3	1	1	1				
16 ans.....	18	13	5		3	1	1			
17 ans.....	49	26	23	11	5	1	6			
18 ans.....	64	32	32	22	3		6		1	
19 ans.....	83	31	52	31	8	1	7	3	1	1
20 ans.....	91	22	69	36	5	3	18	4	2	1

